

Clef de la langue araméenne

Alphonse Mingana




Google

CLEF

DE LA

LANGUE ARAMÉENNE

OU

GRAMMAIRE

COMPLÈTE ET PRATIQUE

DES DEUX DIALECTES SYRIAQUES

OCCIDENTAL ET ORIENTAL

PAR

L'ABBÉ ALPHONSE MINGANA

PROFESSEUR DE SYRIAQUE AU SÉMINAIRE SYRO-CHALDÉEN

DE MOSSOUL



MOSSOUL

IMPRIMERIE DES PÈRES DOMINICAINS

1905

PARIS

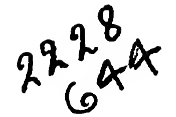
Ch. POUSSIELGUE 15 RUE CASSETTE VIe

AVANT-PROPOS

Les modestes pages que nous livrons au public, sont le fruit de douze années d'étude persévérante de la langue Araméenne. Amené par notre charge de professeur au Séminaire Syro-Chaldéen de Mossoul, dont nous avons été l'humble élève, à extraire, élaborer et formuler en règles claires et précises, les principes de cette langue, nous livrons aujourd'hui à tous les amateurs du Syriaque, le résultat de notre travail, condensé en un petit livre classique, une modeste grammaire.

Nous avons pris à tâche d'être néanmoins aussi complet que possible. Ce qui nous a déterminé à entreprendre ce travail, c'est l'insuffisance, à bien des points de vue, des grammaires existantes. Nous nous sommes dispensé de mentionner les lacunes et les erreurs dont la plupart fourmillent, comme chose sans profit pour le lecteur. En conséquence, nous prévenons ce dernier de ne pas croire à un oubli de notre part, si bon nombre de mots relevant faussement jusqu'ici de telle règle ou telle exception, ont été omis par nous, sur la foi de textes multiples, à l'endroit qui leur était fixé; comme aussi si nos énumérations comprennent des mots nouveaux.

Notre travail repose tout entier sur l'étude approfondie des *accents* et des *lettres infirmes*, étude exposée dans deux chapitres presque entièrement nouveaux, et que nous considérons comme la clef de la langue Araméenne. Qu'on ne s'étonne donc que nous y renvoyions à chaque instant.



Trois exemples pris au hasard, donneront une idée de l'utilité de cette double étude.

1° Si nous accentuons le ܡ de ܪܚܡ *il a aimé* (pour ܪܚܡ N°s 44, 36) au moyen de n'importe quel accent, dur ou long (un ܘ par exemple), le zélam de ܚ deviendra léger selon le N° 39, et devra disparaître selon le N° 36. Dans ce cas, nous aurons deux lettres quiescentes consécutives (le ܚ et le ܪ) devant avoir chacune l'accent léger; or la règle N° 42 commande, qu'en pareil cas, on meuve la première par un phatah, puisque ces deux lettres se trouvent *au commencement* du mot; nous aurons donc ܪܚܡܘܢܝ *ils m'ont aimé*, qui était d'abord ܪܚܡ (44), puis ܪܚܡ (36) puis ܪܚܡܘܢܝ , puis ܪܚܡܘܢܝ (36), et finalement ܪܚܡܘܢܝ (42).

2° Si nous ajoutons le taw de la 3e pers. fém. sing. du prétérit, au verbe dérivé ܐܩܛܠ *il a fait tuer*, nous aurons ܐܩܛܠܬ ce qui est contraire à la règle N° 36, car l'accent dur du ܛ devenu léger selon le N° 39, doit disparaître selon le N° 36, puisqu'il est suivi d'un accent dur; et nous devons dire ܐܩܛܠܬ , *elle a fait tuer*. Que si nous accentuons, à son tour, le taw final. par un accent quelconque (par un zakaph par exemple), ce qui vient d'arriver au ܛ arrivera encore au ܠ, qui devra rester quiescent; et nous aurons deux lettres quiescentes *au milieu* du mot (le ܠ et le ܛ) devant avoir chacune l'accent léger; mais la règle N° 42 nous commande, en pareil cas, de mouvoir la première par un zélam, et nous aurons ܐܩܛܠܬܗ

elle t'a fait tuer, qui a été tour à tour ܐܩܛܠܬܟܝ : ܐܩܛܠܬܟܝ : ܐܩܛܠܬܟܝ : ܐܩܛܠܬܟܝ : et enfin ܐܩܛܠܬܟܝ.

3° Par ce que nous avons dit touchant les lettres infirmes (N° 53 à 62), on peut prouver, contre tous les dictionnaires et toutes les grammaires d'aujourd'hui, que les verbes concaves, défectueux etc. n'ont jamais eu et ne sauraient avoir de *waw* médial ou terminal à leur radical; ainsi dire que ܩܡ est mis pour ܩܘܡ et ܓܠܐ pour ܓܠܘ, est un pur barbarisme qu'on a voulu à tout prix introduire dans notre langue, à l'exemple de l'Arabe et de l'Hébreu (voyez en les preuves aux N°ˢ 152; 157; 53 et sqq.); ces deux dernières langues ne sauraient, *en principe*, servir de base pour l'explication des difficultés de la langue Syriaque, et les grammairiens de nos jours qui ont voulu calquer cette dernière sur l'Arabe et l'Hébreu, n'ont pas servi la cause de la philologie; une langue doit *d'abord* s'expliquer par elle même.

Le lecteur verra que nous avons tenu compte, tant du dialecte Syriaque considéré au point de vue purement théorique et rationnel, c'est-à-dire de son génie propre, que du dialecte considéré *in concreto*, tel qu'il est constitué aujourd'hui, c'est-à-dire avec ses anomalies et ses inconséquences. Il va sans dire que la grammaire envisagée au point de vue de l'histoire et de la comparaison simultanée avec d'autres langues ou dialectes, n'entre pas dans le cadre que nous nous sommes tracé.

Nous croyons donc avoir fait un livre à la fois nouveau et essentiellement pratique, où l'élève et le savant trouveront la solution de toutes les difficultés grammaticales que leur présentera l'étude de la langue Araméenne. L'expérience prouvera si nous avons réussi.

Ici nous tenons à remercier notre excellent maître et directeur *Sébastien Scheil* O. P. qui a eu l'obligeance de revoir et de corriger deux fois le texte de notre grammaire, avant et après l'impression; c'est à lui donc que doit revenir, à juste titre, tout ce qu'elle contient de bon.

Mossoul 9 octobre 1905

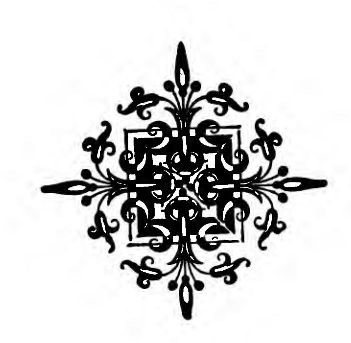


TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE – PHONÉTIQUE

ART. I – LETTRES PROPREMENT DITES

ART. II – ACCENTS (VOYELLES)

§ 1 NATURE DES ACCENTS

§ 2 FIXATION ET PERMUTATION DES LETTRES ܘ.ܝ.ܐ D'APRÈS LEURS ACCENTS

SUPPLÉMENT

ART. III – AUTRES SIGNES RELATIFS A LA LECTURE

DEUXIÈME PARTIE — MORPHOLOGIE

CHAPITRE I - VERBE

ART. I - Verbe employé isolément

§ 1 - Division du verbe

§ 2 — Conjugaison du verbe

Page



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES PRINCIPALES MATIÈRES CONTENUES DANS CETTE GRAMMAIRE (*)

(*) Les chiffres renvoient aux Nos du texte où la matière est ou commence à être traitée.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

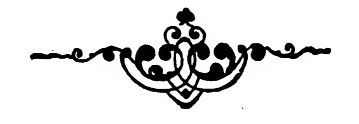
1° A la page 31, ligne 24, ajoutez ܬܘܠܬܐ *tiers* et ܬܘܠܬܬܐ *bête âgée de trois ans.*

2° Page 50, ligne 8, après le mot *primitive* ajoutez la note suivante :

Cette forme, comme on le voit, va contre la règle 131; car on devrait dire ܐܬܚܝܡ ; mais on a dit ܐܬܚܝܡܘ pour ne pas laisser croire à l'existence d'un verbe ܚܝܡ ؛ ܐܬܚܝܡ analogue à ܟܬܒ ؛ ܐܬܟܬܒ . Il en est de même de tous les verbes employés à cette forme.

3° Retrancher le dernier alinéa de la note de la page 54. Les deux exemples que nous y avons donnés comme nous autorisant à croire à la possibilité de l'existence primitive du waw dans les verbes concaves, s'expliquent très bien par la règle N° 59; ainsi ܩܘܡܬܐ est mis pour ܩܝܘܡܬܐ et ܢܘܡܐ pour ܢܝܘܡܐ . Tous ces noms sont donc de la forme ܩܛܘܠܬܐ (328); car la règle 59 nous commande, en pareils cas, de supprimer le iodh et de changer le ribas du waw en un rewah, et ces deux particularités paraissent bien évidentes dans la contraction qui elle seule nous fournit la racine des noms: ܩܘܡ . ܢܘܡ etc. (331, 2°) pour ܩܝܘܡ et ܢܝܘܡ, de la même manière qu'on dit ܢܚܘܢ pour ܢܚܝܘܢ etc. En conséquence, la forme ܩܝܡܬܐ de la page 77, ligne 2, doit être changée en ܩܛܘܠܬܐ, et le mot ܢܘܡܐ de la page 98, ligne 4, doit être supprimé.

PAGE	LIGNE				
13	11	au lieu de	hibas	lisez	ribas
28	9	— —	dense	— —	danse
103	29	— —	isas	— —	hibas
143	3	lisez ainsi la phrase :	ܫܩܘܠ ܟܪܟܐ ܡܠܟܐ ܡܫܟܚ ܕܐܬܐ ܡܢܟܘܢ		
187	1	au lieu de	quatrième	lisez	cinquième



NOTES EXPLICATIVES

1° (N° **32**) Il arrive souvent, qu'au milieu d'un mot, le zakaph accent long, soit suivi d'une lettre quiescente, ex. ܦܵܗܪܵܐ ; dans ce cas, faut-il compter ce zakaph comme un accent long (32) ou comme un accent dur (34) ? — Il faut le compter comme un accent long, parce que cette lettre quiescente était anciennement (47) mue légèrement : ܦܵܗܪܵܐ .

2° (1° du N° **33**) « L'accent long n'est jamais éliminé en Araméen » c'est-à-dire dans les conditions où cela arrive pour l'acent dur et l'accent léger, par la raison bien simple qu'il ne devient jamais léger; mais cela n'empêche pas: a / que l'accent long qui précède l'alaph final et qui est accidentel au radical du nom (cf. N° 321) ne puisse être éliminé et ne s'élimine réellement chaque fois qu'il y a contraction, ex. ܡܠܟܝ de ܡܰܠܟܳܐ . b / que l'alaph final disparaissant naturellement devant les suffixes, l'accent long qui affectait la lettre précédente, et qui n'existait qu'à cause de lui, ne disparaisse lui aussi par le fait même. De plus cet accent long disparu a néanmoins pour effet (contrairement à 67 2°) d'adoucir, comme s'il existait encore, le ܟ de la 2° personne, car v. gr. le mot ܡܰܠܟ dans ܡܰܠܟܟܽܘܢ équivaut pour le sens à ܡܰܠܟܳܐ ܟܽܘܢ , or le ܟ venant après ܡܰܠܟܳܐ, serait nécessairement adouci. Enfin c / il est évident que quand le iodh ou le waw déja marqués d'un hibas ou d'un ribas, viennent à recevoir un autre accent long (qui est toujours le zakaph), ce hibas et ce ribas doivent

nécessairement disparaître; ainsi nous disons ܬܫܒ̈ܚܬܐ pour ܬܫܒ̈ܘܚܬܐ de ܬܫܒܘܚܬܐ, et ܡܘܕ̈ܝܬܐ pour ܡܘܕ̈ܝܢܝܬܐ de ܡܘܕܝܬܐ.

3° Conformément au (N° **34**), pour qu'un accent soit dur, il faut que la lettre qui le suit 1° soit *quiescente* comme ܡܠ dans ܡܠܟܝ 2° ne soit pas *quiescente* redoublée, comme le ܒ de ܢܒܣܘܡܘܢ (37); d'après la même règle 34, nous devons dire que tout accent suivi d'une lettre même *accentuée* redoublée, doi également être compté comme dur, car cette lettre redoublée accentuée peut se décomposer en une première quiescente et une deuxième accentuée; exemple : dans ܢܬ݁ܛܠ le ܬ݁ a un accent dur parce qu'il est suivi d'une quiescente, le premier ܛ, ܢܬ݁ܛܠ étant mis pour ܢܬ݁ܛܛܠ .

4° Le mécanisme du N° **42** est expliqué dans l'avant-propos page II.

5° (N° **61**). D'après cette règle il nous est permis de croire que le phatah de la dernière syllabe du passif de la forme ܐܦܥܠ (ܐܬܬܦܥܠ) est récent, et qu'auparavant il était remplacé par un zélam léger : ܐܬܬܩܝܡ pour ܐܬܬܩܝܡ . ܐܬܬܩܛܠ pour ܐܬܬܩܛܠ ; car si cette forme avait eu originairement un phatah, on devrait dire dans les verbes concaves ܐܬܬܩܡ d'après le N° 55, et non pas ܐܬܬܩܝܡ d'après le N° 61.

La division que nous suivons dans ce livre est la division rationnelle : la LETTRE, le MOT, la PHRASE; néanmoins nous n'avons pas traité séparément les deux dernières parties, mais les avons confondues et menées de front, afin de nous épargner à nous-mêmes des renvois et des redites, et de satisfaire immédiatement le lecteur, en lui mettant à la fois sous les yeux, tout ce qui peut concerner chacune des matières particulières traitées dans les deux parties.

PREMIÈRE PARTIE

ETUDE DES LETTRES ou PHONÉTIQUE

ART. I

LETTRES PROPREMENT DITES

I

NATURE DES LETTRES

1 – Le tableau suivant donne le nom des différentes lettres de l'alphabet, leur prononciation et leur transcription en lettres françaises (1).

Strang.	Nestor.	Jacob.	Nom	Valeur	Transcrip.
ܐ	ܐ	ܐ	ܐܠܦ Alaph	A	a
ܒ	ܒ	ܒ	ܒܝܬ Bèth	B *dur*	b
ܓ	ܓ	ܓ	ܓܡܠ Gamal	G *dur*	g
ܕ	ܕ	ܕ	ܕܠܬ Dalath	D *dur*	d
ܗ	ܗ	ܗ	ܗܐ Hè	H *aspiré*	*h*

(1) Nous nous sommes abstenus de classer ces lettres par *familles*, cette classification étant à peu près la même dans toutes les langues sémitiques.

Strang.	Nestor.	Jacob.	Nom	Valeur	Transcrip.
ܘ	ܘ	ܘ	ܘܰܘ Waw	W *anglais*	w
ܙ	ܙ	ܙ	ܙܰܝܢ Zaïn	Z	z
ܚ	ܚ	ܚ	ܚܶܝܬ Hêth	H *aspir. forte*	ḥ
ܛ	ܛ	ܛ	ܛܶܝܬ Têth	T *emphatique*	ṭ
ܝ	ܝ	ܝ	ܝܽܘܕ Iodh	I	i
ܟ	ܟ	ܟ	ܟܰܦ Kaph	K *dur*	k
ܠ	ܠ	ܠ	ܠܳܡܰܕ Lamadh	L	l
ܡ	ܡ	ܡ	ܡܺܝܡ Mim	M	m
ܢ	ܢ	ܢ	ܢܽܘܢ Noun	N	n
ܣ	ܣ	ܣ	ܣܶܡܟܰܬ Semkath	Ç *faible*	ç
ܥ	ܥ	ܥ	ܥܶܐ 'è	A *guttur. forte*	'
ܦ	ܦ	ܦ	ܦܶܐ Pê	P *dur*	p
ܨ	ܨ	ܨ	ܨܳܕܶܐ Sâdhé	S *emphatique*	ṣ
ܩ	ܩ	ܩ	ܩܽܘܦ Koph	K *emphatique*	ḳ
ܪ	ܪ	ܪ	ܪܺܝܫ Rês	R	r
ܫ	ܫ	ܫ	ܫܺܝܢ Šin	Ch (*charité*)	š
ܬ	ܬ	ܬ	ܬܰܘ Taw	T *dur*	t

2 - Toutes ces lettres, au nombre de vingt-deux, s'unissent graphiquement aux lettres qui les précèdent, ex. ܡܰܠܟܬܳܐ *reine*; mais les lettres ܐ . ܕ . ܗ . ܘ . ܙ . ܪ . ܬ . ne s'unissent ni entre elles, ex. ܨܰܘܪܗܽܘܢ *leur cou*, ni aux lettres qui les suivent, ex. ܡܥܰܕܪܳܢܽܘܬܳܐ *secours*. ܥܪܳܕܳܐ *onagre*.

3 – Les lettres ܒ ، ܓ ، ܕ ، ܟ ، ܦ ، ܬ ont deux prononciations, l'une *dure* (ܩܘܫܝܐ) et l'autre *douce* (ܪܘܟܟܐ). La *première* est leur prononciation naturelle, et c'est celle qui est marquée dans le tableau précédent. D'après la *seconde* le ܒ B se prononçait, paraît-il, comme un V léger; mais les Orientaux de nos jours vont trop loin en le prononçant invariablement comme un simple *Waw* (1); et les Occidentaux ne sont pas moins répréhensibles en le prononçant toujours comme un *Bêth* (prononcez B). — Le ܓ G se prononce comme un R grasseyé ou un غ arabe; – le ܕ D comme le *Th* anglais ou un ذ arabe; – le ܟ K comme un خ arabe (kh) à aspiration forte et gutturale (*allem.* Ioch). – Le ܦ P se prononçait probablement comme le « ph » français ou un ف arabe. Mais les Orientaux prononcent toujours cette lettre comme un P, et ils en ont perdu complètement la prononciation douce; cependant dans les quelques mots suivants, où il se trouve toujours quiescent, ils le prononcent comme un *Waw* et lui mettent un trait semblable à une cédille : ܙܦܬܝܬܐ *raisins-secs*, ܙܦܬܪܐ *nausée*, ܙܦܬܐ *poix*, ܪܕܝܦܬܐ *averse*, ܛܠܘܦܚܐ *lentilles*, ܛܘܦܣܐ *type*, ܝܦܬ *Japhet*, ܕܘܦܣܐ fluxus menstruus, ܢܦܛܝܪܐ *lanterne*, ܢܦܫܐ *âme*, ܢܦܬܠܝ *Nephtali*, ܬܟܫܦܬܐ *supplication* (au sing. seulement), ܣܦܣܪܐ *yatagan*, ܣܦܣܠܐ *dossier*, ܒܦܣܝܠܬܐ *dans la pierre taillée*, ܪܦܫܐ *pelle*, et tout l'aoriste des verbes ܦܬܚ *il a ouvert* (ܢܦܬܚ), et ܦܓܥ *il a rencontré* (ܢܦܓܘܥ). Les Occidentaux tombent dans l'excès opposé, car chez eux tout ܦ se prononce toujours

---

(1) Nous devons avouer que cette prononciation est ancienne quoique fausse, parce que les Orientaux et les Occidentaux ont écrit et écrivent encore aujourd'hui ܐܘܣܦ *il a augmenté* (avec un waw) pour ܐܣܦ du verbe redoublé ܣܦ .

comme un « *ph* ». – Le ܬ T enfin se prononce comme un ث arabe.

4 – Lorsque ces lettres ont la prononciation *dure*, les Orientaux les marquent *en haut* d'un point noir isolé, ex. ܟ݁ . ܬ݁ . et les Occidentaux d'un point rouge joint à la lettre; et lorsqu'elles ont la prononciation *douce*, ce point se met en bas ܟ݂ . ܬ݂ .

De tout ce que nous venons de dire on peut inférer que l'araméen actuel a en réalité vingt-huit lettres. — Quand les lettres ܒܓܕܟܦܬ se lisent-elles dures ou douces ? Nous le verrons prochainement.

5 – Les quatre lettres GUTTURALES ܐ (prononcé) ܗ . ܚ . ܥ, quand elles sont finales et quiescentes, ne souffrent jamais de zélam (ë) à la lettre qui les précède (1); chaque fois donc que la règle exigerait cet accent, on le change en un phatah (a), ex. ܫܰܒܰܚ *il a glorifié* pour ܫܰܒܶܚ . Il en est de même de la liquide ܪ , et cela, semble-t-il, parce-qu'on la prononçait jadis, ainsi que de nos jours, comme un léger غ ou un R grasseyé; ce qui la fait rentrer dans la classe des gutturales, ex. ܝܰܩܰܪ *il a honoré* pour ܝܰܩܶܪ .

Ce phatah qui affecte les lettres gutturales, se maintient même dans le cas où elles viennent à être accentuées, ex. ܫܰܒܰܚܠܝ *glorifie-moi*, et dans le cas où le taw du féminin les suit immédiatement, ex. ܬܰܪܥܺܝܬܳܐ *portière*.

6 – **Le TAW à prononciation douce (ܬ݂ ث), s'adoucit davantage jusqu'à devenir un simple alaph, dans le cas où il termine un nom contracté mais non annexé, c'est-à-dire non pas en rapport**

---

(1) Les lettres ܟ݂ *kh* (خ) et ܓ݂ *gh* (غ), ne sont pas comptées ici parmi les gutturales, parce que leur prononciation naturelle et ancienne est ܟ *k* (ك) et ܓ *g*, tandis que la prononciation douce ne leur est qu'accidentelle et récente.

de génitif (voy. Morphologie), ex. ܡܠܬܐ *parole* pour ܡܠܠܬܐ, ܬܕܡܘܪܬܐ *miracle* pour ܬܕܡܘܪܬܐ.

7 – La lettre «ܩ» était autrefois prononcée par les Orientaux comme un ܟ toutes les fois que, quiescente, elle était précédée ou suivie de ܙ ou de ܣ; et comme un ܓ, devant un ܕ ou un ܛ. Mais cette règle basée sur l'euphonie a disparu de nos jours, et le Koph se prononce aujourd'hui comme il doit être prononcé, excepté dans les mots ܛܘܩܣܐ *ordre*, ܩܘܪܒܐ *holocauste* et leurs dérivés.

8 – La lettre « ܥ » se prononce comme un simple *alaph*, chez les occidentaux, si elle vient, quiescente, devant un ܗ, ex. ܐܬܥܗܕ *il s'est souvenu* (prononcez ܐܬܗܕ). Les mêmes Occidentaux prononcent l'alaph de ܩܪܐܐ *courge* comme un « ܥ », à cause du même mot araméen ܩܪܥܐ et arabe قرعة.

9 – Chez les Occidentaux encore, la lettre ܐ *se prononce comme un iodh* (ܝ), chaque fois que la lettre qui précède est mue par un zakaph, ex. ܐܐܪ *vent*, ou est un iodh, ex. ܣܓܝܐܐ *nombreux*, ou même que, un iodh venant après, l'alaph est accentué, ex. ܩܪܐܝܢܝ *appelle-moi* (fém.); elle *se prononce comme un waw* (ܘ) quand la lettre qui précède est un waw, ex. ܗܘܠܐ *matière*, ou même que, un waw venant après, l'alaph est accentué, ex. ܩܪܐܘܢܝ *ils m'ont appelé* (1).

II

ORTHOGRAPHE

10 – L'orthographe lexicologique et grammaticale de la langue Araméenne, après avoir subi dans les siècles passés une période mouvementée et laborieuse, semble être aujourd'hui définitivement fixée et comme

(1) Dans quelques anciens livres Orientaux, nous avons vu cette règle maintenue; il y avait ܒܣܝܡܐ *doux* ܒܘܝܝܐ *consolation* ܗܝܘܠܐ *matière etc.* pour ܒܣܝܡܐ, ܒܘܝܐܐ, ܗܘܠܐ, ce qui prouve que cette manière de prononcer est ancienne, quoique fausse.

stéréotypée chez les Orientaux et les Occidentaux; les règles en seront successivement exposées dans le cours de ce livre. Mais nous nous abstenons d'écrire un paragraphe spécial, pour les mots qui peuvent ou non s'unir ensemble; car cette liberté n'est nullement fondée sur le génie de la langue syriaque, mais uniquement sur le caprice de tel ou tel copiste, à qui il a plu de les unir ou de ne pas les unir.

Les uns se limitent à certains *cas généraux*, bien déterminés, et seront vus, au fur et à mesure, à propos du verbe, du pronom et des particules, ex. ܩܛܠܝܢ ܐܢܬܘܢ ou ܩܛܠܝܢܬܘܢ *vous tuez.* Les autres qui sont des cas tout-à-fait *isolés* et *fantaisistes*, ne pouvant se classer sous aucune rubrique générale, ne sauraient être énumérés dans une grammaire ex. ܫܘܒܚܐ ܠܟ ou ܫܘܒܚܠܟ *gloire à toi*, ܠܥܠܡ ܥܠܡܝܢ ou ܠܥܠܡܥܠܡܝܢ *jusqu'à l'éternité.*

Pratiquement, dans la composition, il faut éviter d'imiter ces copistes; mais il faut laisser les mots en question à l'état séparé.

III

LETTRES TACITES

11 – Comme nous le verrons dans la suite, quelques lettres ajoutées à certains noms et à certains pronoms, ne se prononcent pas; ce sont les lettres ܐ . ܠ . ܕ . ܚ . ܢ . ܗ . ܝ (1)

12 – Les noms *isolés* qui ont une de ces lettres sont les suivants :

Pour ܐ : ܐܪܙܐ *mystère* ܐܚܪܝܐ *dernier*. ܐܚܪܢܐ *autre*, ܐܚܝܢܐ *parent*, *ami*, ܐܢܫܐ *homme* et leurs dérivés.

Pour ܗ : ܪܗܘܡܝ ܕܗܘܡܝ Rome, ܦܪܗܣܝܐ *crédit*, ܝܗܘܕܝܐ *Juif.*

Pour ܚ : ܐܟܚܕܐ *ensemble* (chez les Orientaux seulement).

Pour ܢ : ܐܬܡܠ *hier* ܐܫܬܩܕܝ l'an passé, ܡܢܩܕܡܐܬܡܠ *avant-hier*, ܫܠܝܐ sécurité, ܐܠܝܐ *lamentation.*

---

(1) Ces lettres étaient certainement prononcées anciennement, et ce n'est que pour raison d'euphonie qu'elles furent insensiblement négligées; mais les copistes conservateurs et serviles, ne voulant pas déroger à l'ancienne manière d'écrire, en ont maintenu un grand nombre jusqu'à nos jours.



Pour ܡܕܝܢܬܐ ; ܕܡ *ville*, ܓܢܒܪܐ *géant* (1), ܐܢܬܬܐ *femme*, ܫܢܬܐ *année*, ܐܢܬ *toi* etc. ܡܥܒܪܬܐ *barque*, ܓܢܒ *auprès de* ܙܒܢܬܐ, *fois;* chez les Orientaux seulement : ܠܒܘܢܬܐ *résine qui sert d'encens*; et chez les Occidentaux seulement : ܡܣܟܢܬܐ *pauvre* (fém.), ܙܒܝܢܬܐ *achetée*, ܓܙܒܪܐ *trésorier*.

IV

CRASE, CHANGEMET ET DISPARITION DE LETTRES.

13 – Deux mots peuvent se fondre en un seul, soit par assimilation et changement de consonnes, soit par contraction de voyelles, soit par assimilation et contraction à la fois, ex. ܡܢܥܠܡ *depuis l'éternité*, pour ܡܢ ܥܠܡ ; ܗܪܟܐ *ici* pour ܗܐ ܐܪܟܐ primitivement ; ܡܟܐ *d'ici* pour ܡܢ ܗܪܟܐ ; ܗܟܝܠ *donc* pour ܗܐ ܟܝܠ ; ܥܕܡܫ *jusqu'à maintenant* pour ܥܕܡܐ ܠܗܫܐ ; ܐܟܘܦܪܬܐ *court et potelé*, ܐܠܐ *à moins que* pour ܐܢ ܠܐ . Ces consonnes et ces voyelles peuvent s'assimiler et se contracter en un seul mot, ex. ܐܦܘܩ *je sortirai* pour ܐܢܦܘܩ, ܓܒ *il a volé* pour ܓܢܒ . ܓܫ *il a palpé* pour ܓܫܫ .

Nous verrons dans les différentes parties de la grammaire, quels sont les verbes et les particules qui sont sujets à ces changements. Il nous suffit de faire remarquer que la disparition d'une lettre dans un mot, est souvent compensée par le redoublement de la consonne voisine, ou bien est marquée par l'allongement ou l'altération de la voyelle précédente ou suivante.

---

(1) Ce noun épenthétique a été intercalé dans ce mot et ses dérivés, pour les distinguer de ܓܒܪܐ *homme* et ses dérivés.

ART. II

ACCENTS (VOYELLES)

§ 1

NATURE DES ACCENTS (1)

I

ACCENTS DES ORIENTAUX

14 – Les accents s'appellent ܢܘܩܙܐ, ܙܘܥܐ, ܡܫܚܠܦܢܘܬܐ, ܦܬܓܡܐ et sont au nombre de sept chez les Orientaux :

Accents (2)	Nom		Valeur	Exemple	Prononciation
ܲ	ܦܬܚܐ	Phatah	a *bref*	ܥܲܡܲܢ	'amman
ܵ	ܙܩܦܐ	Zakaph	à *long*	ܫܪܵܝܵܐ	Šràia
ܸ	ܙܠܡܐ ܦܫܝܩܐ	Zélam ouvert	è *bref*	ܢܸܙܒܸܢ	Nezbén
ܹ	ܙܠܡܐ ܩܫܝܐ	Zélam dur	ê *long*	ܚܹܐܪܹܐ	Héré
ܼܝ	ܚܒܨܐ	Hibas	i *long*	ܫܪܼܝ	Šri
ܘܼ	ܪܒܨܐ	Ribas	ou	ܩܘܼܛܠܘܼܢ	Koutloun
ܘܿ	ܪܘܚܐ	Rewah	o	ܩܛܘܿܠ	Ktol

15 - Le PHATAH se compose de deux points, l'un sur et l'autre sous la lettre. Les Orientaux sont habitués depuis des siècles, à ne jamais mettre de phatah, mais bien un zakaph, devant le *waw*, même quand la règle l'exige;

---

(1) Nous admettons pour désigner les accents des Orientaux et des Occidentaux, les noms les plus employés de nos jours. Chacun sait quel désaccord régnait à ce sujet parmi les anciens grammairiens; mais ce désaccord roulant sur la seule terminologie, n'entrainait pas, comme quelques-uns l'ont cru, un désaccord réel touchant la manière de prononcer ces accents à travers les différentes époques.

(2) L'apparition de ces accents n'est peut-être pas antérieure à la première moitié du VIII siècle. Le nom de celui qui les inventa et en fit le premier usage nous est inconnu; ç'aura été, sans doute, un des successeurs médiats de Hnana d'Adiabène, à l'école de Nisibe (fin du VI siècle). Ce n'est qu'après des modifications considérables, que ces accents sont parvenus à la forme actuelle. Pour ce qui regarde leur histoire mouvementée, voir Merx, *Historia artis grammaticæ apud Syros;* cf. Duval : *Littérature Syriaque* p. 290 et sq.

ainsi ils écrivent ܐܰܘܕܺܝ *il a remercié,* ܡܰܘܬܳܐ *mort* pour ܐܰܘܘܕܺܝ et ܡܰܘܘܬܳܐ; et cela parce que le waw étant une lettre très faible et très douce de sa nature, il ne saurait être redoublé chez eux, et par conséquent permettre la motion de la lettre précédente, par un accent dur tel que le phatah. Ils ont maintenu néanmoins la véritable règle 1° au *participe passé* mas. sing. des verbes trilitères à waw à la 2e radicale et défectueux, ex. ܝܰܘܝܳܐ *sec,* ܪܰܘܝܳܐ *ivre.* ܫܰܘܝܳܐ *égal,* pour le distinguer de la 3e personne fém. sing. du temps présent: ܝܳܘܝܳܐ *elle sèche,* ܪܳܘܝܳܐ *elle s'enivre,* ܫܳܘܝܳܐ *elle égale.* 2° au *participe nominal* de la forme ܦܰܥܳܠܳܐ, ex. ܓܰܪܳܝܳܐ *tisserand,* ܢܰܘܳܕܳܐ *gourmand,* ܝܰܘܳܝܳܐ *criard*; exception: ܥܰܘܳܠܳܐ *pervers.*

16 – Le phatah, quand il est suivi d'une lettre quiescente, se prononce comme un a bref, ex. ܡܰܠܟܰܢ *notre roi*; et quand il est suivi d'une lettre accentuée, il la redouble, ex. ܫܰܒܰܚ *il a glorifié,* ܥܰܡܰܢ *avec nous,* prononcez: *Šabbah et 'amman.*

A la dernière partie de cette règle il y a quelques exceptions:

17 – 1° Il y a un certain nombre de mots, dans lesquels le « ܪ » accentué n'est pas redoublé après un phatah, et cela parce que cette lettre est mise au rang des gutturales (5), lesquelles, chez les Hébreux, ne sont guère redoublées; ces mots sont les suivants: ܩܰܪܺܝܪܳܐ *froid,* ܡܰܪܺܝܪܳܐ *amer,* ܫܰܪܺܝܪܳܐ *véridique,* ܒܰܪܶܟ *il a béni,* ܩܰܪܶܒ *il a offert,* ܫܰܪܺܝ (1) *il a commencé*; suivent deux autres verbes ayant un « ܗ »: ܪܰܘܺܝ (1) *il a contenté,* ܫܰܥܺܝ (1) *il a raconté.*

18 – 2° De même, n'est pas redoublée la dernière lettre quiescente arrivant après un phatah, quand elle vient à être accentuée: le phatah devient un phatah léger, ainsi si le *hêth* de ܫܰܒܰܚ *il a glorifié,*

(1) excepté à l'impératif où il est redoublé.

et le *dalath* de ܚܰܕ݂ *un* s'accentuent, le phatah ne les redoublera pas, ex. ܫܰܒܰܚܰܝܢܝ *glorifie-moi*, ܚܰܕ݂ܘ *il est un.*

19 – 3° N'est pas redoublée enfin la lettre des noms suivants : ܐܰܒ݂ܳܐ *père*, ܡܰܠܰܐܟ݂ܳܐ *ange* (pour ܡܰܠܐܰܟ݂ܳܐ comme ܡܰܠܟܳܐ) ܐܶܕ݂ܘܿܡ *Edom* , ܐܰܠܳܗܳܐ *Dieu*, ܚܰܕ݂ܘܬ݂ܳܐ *joie* (pour ܚܰܕ݂ܘܬ݂ܳܐ comme ܡܰܠܟܘܬ݂ܳܐ).

20 – Le ZAKAPH ou ܦܬܳܚܳܐ ܪܰܒܳܐ est formé de deux points mis *obliquement* de *gauche* à *droite* *sur* la lettre; il doit toujours être prononcé comme un â long, sans que jamais il redouble la lettre. Quelques Orientaux de nos jours, le prononcent à tort, quand il est suivi d'une lettre quiescente, comme un phatah, ex. ܣܳܗܕ݂ܳܐ sahda, *martyr*, pour sâhda.

21 – Le ZÉLAM qui se nomme encore ܪܒܳܨܳܐ ܐܰܪܺܝܟ݂ܳܐ est de deux sortes : l'un s'appelle *dur* et se compose de deux points placés *obliquement de droite* à *gauche* sous la lettre; il se prononce toujours comme un *ê* long, sans que jamais il redouble la lettre, ex. ܒܺܐܪܳܐ *puits* (bêra). L'autre consiste encore en deux points mais placés *horizontalement* sous la lettre; il se prononce comme un *é* très bref; les régles qui le régissent quant à sa prononciation, sont celles que nous avons données pour le phatah (16,18): il *redouble* donc la lettre qui le suit, si elle est *accentuée*, ex. ܡܶܢܟ݂ܘܢ *de vous* (mennakh), à moins que quiescente tout d'abord, elle ne s'accentue après coup, qu'à raison de la flexion expliquée au N° 38, ex. ܩܰܒܶܠܰܝܢܝ *reçois-moi* (Kabbélaïn et non Kabbellaïn).

22 – Le REWAH est un point qui se met *sur* le Waw : ܘܿ ; il se prononce toujours comme un *o* long (cf. N° 29, 33). Le RIBAS qui s'appelle aussi ܥܨܳܨܳܐ est encore un point, mais qui se met *sous* le waw : ܘܼ ; il se

prononce comme un *ou* dur, s'il est suivi d'une lettre quiescente, ex. ܟܘܠܒܐ *pic*, et s'il est suivi d'une lettre accentuée il la *redouble*, à moins que, dans ce dernier cas, le mot ne soit *concave* ou dérivé d'un verbe tel, ex. ܫܘܩܐ *bazar*, ܟܘܪܐ *four* (des verbes concaves peu usités ܟܪ et ܫܩ).v. gr. ܩܘܒܠܐ *acceptation* (koubbala)

Les Orientaux de nos jours, ne redoublent pas la lettre accentuée qui suit le ribas; ils disent par ex. ܩܘܒܠܐ *acceptation* koubâla pour koubbâla; ils n'ont maintenu la véritable prononciation que dans les mots suivants : ܥܘܒܐ *sein*, ܚܘܒܐ *amour*, ܣܦܘܓܐ *éponge*(pour ܣܦܘܢܓܐ), ܐܬܪܘܓܐ *cédrat* (pour ܐܬܪܘܢܓܐ), enfin ܟܠ *tout* suivi des pronons suffixes, ex. ܟܠܢ *nous tous*.

23 - Le rewah et le ribas ne vont jamais *sans le waw*, excepté dans les deux mots fréquemment employés ܟܠ *tout* et ܡܛܠ *parceque*.

II

ACCENTS DES OCCIDENTAUX

24 - Les Occidentaux ont deux systèmes d'accents : le système Araméen, qui est le même que le précédent, et le système des lettres grecques. Le tableau suivant donne les cinq accents en usage, d'après les deux systèmes :

Araméens	Grecs	Nom		Valeur	Exemple	Prononciation
[illegible]	[illegible]	ܦܬܚܐ	Phthoho	a	ܥܡܡ	'amân
[illegible]	[illegible]	ܙܩܦܐ	Zkôpho	o	ܫܪܝܐ	šrôio
[illegible]	[illegible]	ܪܒܨܐ	Rbôso	é	ܡܠܟܐ	Mélkê
[illegible]	[illegible]	ܚܒܨܐ	Hbôso	i	ܫܪܝܢ	Šrin
[illegible]	[illegible]	ܥܨܨܐ	'esôso	ou	ܩܘܛܠܘܢ	Koutloun

25 - Les Occidentaux peuvent employer indifférem-

(1) Ces accents élaborés, très probablement, au couvent de *Karkaphtha*

ment l'un ou l'autre de ces deux systèmes; mais les deux systèmes ne doivent pas être employés à la fois dans un même mot; seuls le *waw* à *'isâs* et le *iodh* à *hibâs* sont susceptibles de l'un et l'autre système, quelque soit le genre d'accentuation des autres lettres, ex. ܦܘܡܐ *bouche*, ܢܝܫܐ *but*; avec cette particularité que si le 'isas correspond à un rewah des Orientaux, le point se met *sur* le waw, ex. ܙܟܝܬܘܢ *vous avez vaincu*. Ceux d'entre les Occidentaux quelque peu versés dans la langue, écrivent à bon droit, l'accent sur la lettre qui précède le waw et le iodh, ex. ܦܘܡܐ et non pas ܦܘܡܐ (2)

La prononciation des accents chez les Occidentaux, est à peu près la même que celle des Orientaux; il faut seulement remarquer que :

26 - 1° Les Occidentaux, et cela à tort, n'ont jamais de redoublement de lettres; ainsi au lieu de prononcer ܫܒܚ *šabbah*, ils disent *šabâh*.

27 - 2° Le zakaph, à tort aussi, se prononce toujours comme un O, ex. ܡܪܝܐ *Seigneur* (Moriô pour Mâria).

28 - 3° Le hibas peut être sur une lettre autre que le iodh, ex. ܨܨܠܐ *cymbale*. Nous pouvons même dire qu'en règle générale, la première lettre des mots trilitères concaves ou hamzés à la 2° radicale (167), qui a un zélam

(près de Rêš'aina), suivirent de près l'apparition des accents Nestoriens. La tradition qui en attribue l'invention à Théophile d'Edesse († 785) parait dénuée de fondement. Ils ne furent jamais en usage chez les Nestoriens, quoiqu'en dise l'abbé *Martin*.

(2) Les Occidentaux mettent les accents grecs *sur* ou *sous* la lettre, ex. ܙܟܝܬܘܢ ou ܙܟܝܬܘܢ. La première manière est plus employée par les modernes.

dur chez les Orientaux, est ponctuée toujours hibas chez les Occidentaux, ex. ܟܐܢܐ ܟܐܢܐ *juste* ܦܐܪܐ ܦܐܪܐ *fruit,* ܦܓܕܐ ܦܓܕܐ *bride.*

29 – Le rewah des Orientaux manque aux Occidentaux, et le rewah et le ribas des premiers sont remplacés chez les seconds par le ʻisas. Pour pouvoir distinguer duquel de ces deux accents, c'est-à-dire du ribas ou du rewah le ʻisas tient la place, *mais à la fin du mot seulement,* il faut nécessairement comparer le mot avec celui de la langue arabe; si l'on trouve dans ce dernier un *waw* long, il y a un hibas chez les Orientaux, ex. تكتبون ܬܟܬܒܘܢ *vous écrirez,* ܩܘܡܘ قوموا *levez-vous;* et si l'on trouve dans le mot arabe un damma (ُ), il y a un rewah chez les Orientaux ex. منهم ܡܢܗܘܢ *d'eux,* انتم ܐܢܬܘܢ *vous,* ܐܟܬܘܒ اكتب *j'écrirai.*

30 – Les Occidentaux ne mettent jamais de zakaph, mais toujours un *phatah*, avant le *waw*, quoique la forme du verbe, du nom ou du pronom exige un zakaph. La cause en est que, comme le zakaph tient réellement, chez eux, lieu d'un rewah, ils seraient obligés de prononcer le waw toujours *rewahé*; ce qui est contre toute règle; ainsi ils écrivent ܗܢܘ ou ܗܢܐ ܗܘ *c'est-celui-ci* (pour ܗܢܐ ܗܘ); ܩܪܘ *ils ont appelé* pour ܩܪܘ (cf N° 15). Le zakaph n'est admis que dans les noms et les verbes trilitères qui ont un waw à la 2ᵉ radicale *accentuée*, ex. ܫܘܐ *il est digne* ܪܘܐ *il s'enivre.*

III

QUANTITÉ ET MÉCANISME DES ACCENTS.

31 – Ce chapitre (voy. les num. 36 à 48) sert de base à toute notre grammaire et à tout le dictionnaire de la langue. Nous y suivons généralement la prononciation des *Orientaux*, laquelle en dehors de quelques formes *isolées* et des fautes de prononciation que nous avons déja signalées, ou que nous signalerons daus la suite, est la vraie et la primitive.

Les accents araméens sont de trois sortes: *longs* ܐܪ̈ܝܟܐ *durs* ܩܫ̈ܝܐ, *légers* ܩܠܝ̈ܠܐ.

32 – L'ACCENT LONG est celui qui est suivi d'une lettre infirme exprimée ou sous-entendue; il convient 1° à toute lettre ponctuée *zakaph*, ex. ܬܓܐ *diadème*, ܚܠܐ *oncle*, ܟܬܒ *écrivant*, ܣܗܕܐ *martyr*. 2° A tout *iodh* à *hibas* et à tout *waw* à *ribas*, quand ils ne sont pas suivis d'une lettre *redoublée* (22), ex. ܟܝܣܐ sac, ܬܟܬܒܝܢ *tu écriras*, (fém.), ܬܟܬܒܘܢ *vous écrirez*, ܫܘܩܐ *bazar* ܩܘܡܘ *levez-vous*. 3° A toute lettre mue par un *zélam dur*, et suivie d'un iodh ou d'un alaph, ex. ܪܝܚܐ *odeur*, ܒܝܥܬܐ *œuf*, ܦܐܪܐ *fruit*.

Ainsi l'accent des noms suivants n'est pas long mais *redoublé*: (22) ܩܘܒܬܐ *voûte* de ܩܒܒ . ܟܠܬܐ *mariée*, de ܟܠܠ . ܩܘܒܠܐ *acceptation*, de ܩܒܠ . ܩܘܪܒܐ *messe*, de ܩܪܒ (cf. N° 127 et sq.).

33 – **Remarques** : 1° L'accent long n'est jamais *éliminé* en Araméen. 2° Le rewah est toujours accent dur à *la fin du mot* ou un véritable damma arabe (29).

34 - L'ACCENT DUR ou fort, caractérise toute syllabe fermée par une consonne *muette* non redoublée; autrement dit, tóute lettre accentuée suivie d'une *quiescente* non redoublée; ainsi le *mim* et le *kaph* de ܡܰܠܟܱܢ *notre roi*, et *l'alaph* de ܐܰܢ̱ܬ *toi*, ont un accent dur; il en est de même des verbes suivants: ܢܶܩܛܽܘܠ *il tuera* (33, 2°), ܦܰܫܶܩ *il a interprété.*

35 - L'ACCENT LÉGER est celui qui se prononce *furtivement*, juste assez pour permettre l'émission de la consonne; il marque toute lettre qui n'est suivie ni d'une quiescente ni d'une voyelle longue. Les règles qui le régissent sont les suivantes:

36 - 1re **règle**: *Tout accent léger suivi d'un accent long ou dur doit être éliminé, et la lettre qui le porte reste quiescente.* Dans les exemples suivants, la lettre quiescente qui devrait être mue par un accent léger est marquée du signe ʌ : ܩ̂ܛܰܠ *il a tué*, ܟ̂ܬܰܒ *il a écrit*, ܬ̂ܘܳܐ *il a vomi*, ܒ̂ܡܳܪܝܳܐ *dans le Seigneur*, ܟܳܬ̂ܶܒ *il écrit*, ܢܶܩ̂ܛܽܘܠ *il tuera.*

De la notion de l'accent léger, découlent les deux cas de disparition d'accent que voici :

37 - **Premier cas** : *Accent redoublé qui devient léger et par suite disparaît* :

Toutes les fois qu'une lettre *quiescente* précédée d'une lettre *redoublée*, et mue par un phatah, un zélam ou un ribas, vient à recevoir un accent long on dur, ce phatah, ce zélam et ce ribas *deviennent légers* et disparaissent; ainsi toutes et quantes fois que le ܫ de ܓܰܒܶܫ s'accentue, le bêth perd son accent et devient par ex. ܓܰܒܫܽܘܗ̱ܝ *ils*

l'ont glorifié pour ܫܰܒܰܚܽܘܗܝ ; il en est de même des mots suivants: ܩܽܘܒܬܳܐ *voûte*, pour ܩܽܘܒܰܬ݂ܳܐ , ܬܫܰܒܚܽܘܢ *vous glorifierez*, pour ܬܫܰܒܰܚܽܘܢ .

38 – Exception : Seule la 2ᵉ pers. mas. sing. de l'impératif de la forme ܩܰܛܶܠ , quand elle est unie à un pronom suffixe garde son accent léger, ex. ܩܰܛܶܠܝܗܝ (1) *tue-le*, ܫܰܒܰܚܰܝܢܝ *glorifie-moi* (cf. 18).

39 – **Second cas** : *Accent dur qui devient léger et disparaît aussi* :

Toutes les fois que la lettre quiescente qui suit un accent dur vient à être mue, cet accent dur devient léger et se perd, et la lettre qui le porte reste quiescente; ainsi si le ܓ de ܩܰܛܪܶܓ *il a accusé* s'accentue, l'accent dur du rés devient léger et se perd; il devient par ex. ܩܰܛܪܓܶܗ *il l'a accusé* pour ܩܰܛܪܶܓܶܗ ; il en est de même des verbes suivants : ܬܩܰܛܠܽܘܢ *vous tuerez* pour ܬܩܰܛܶܠܽܘܢ (33, 2ᵉ); ܬܰܟܬܒܽܘܢ *vous ferez écrire* pour ܬܰܟܬܶܒܽܘܢ.

40 – **Exception** : A la 2ᵉ pers. mas. sing. de l'impératif à toutes les formes dérivées et quadrilitères, quand elle est unie à un pronom suffixe, l'accent dur devenu léger ne disparaît pas, ex. ܩܰܛܪܶܓܳܝܗܝ (2) *accuse-le*.

---

(1) Voir la note suivante.

(2) Cette anomalie n'a été tolérée que pour distinguer cette personne de la 3ᵉ pers. du *fém. plur.* du même mode, dans laquelle on suit la règle et qui fait par conséquent ܩܰܛܠܶܝܗܝ *tuez-le*, ܩܰܛܪܓܶܝܗܝ *accusez-le* ; comme le serait également la 2ᵉ pers. mas. sing. si on avait fait disparaître l'accent léger : ܩܰܛܠܳܝܗܝ ܩܰܛܪܓܳܝܗܝ

41 — Il va sans dire que nous n'avons pas tenu compte, dans tout ce que nous venons de dire, des terminaisons que peuvent prendre le prétérit et l'impératif, ex. ܩܛܠܘܗ̇ ou ܩܛܠܘܢ *ils ont tué*, ܫܒܚܘ ou ܫܒܚܘܢ *glorifiez*; car ces terminaisons étant tout-à-fait accidentelles, elles ne peuvent faire varier les autres accents.

42 — IIe **règle** : Si deux lettres consécutives ont chacune l'accent léger, alors, à raison de l'impossibilité de les rendre toutes deux quiescentes, on meut la première par un *phatah*, *si ces deux quiescentes sont au commencement du mot* ou bien, si la seconde en constitue la 1e radicale; et par un *zélam* si les deux quiescentes sont au *milieu* du mot.

Exemples (commencement du mot) : ܪ̈ܚܡܘܢܝ *ils m'ont aimé*, de ܪܚܡܘ. ܟܬܒܘܗ̇ *ils l'ont écrite*, de ܟܬܒܘ. ܘܠܡܪܝܐ *et au Seigneur*. ܐܬܩܛܠܬ *je fus tué*, de ܐܬܩܛܠ. ܕܩܛܠ *qui a tué* (1). — Exemples (milieu du mot) : ܢܦܫܐ *âme* (ܢܦܫ̈ܝ) (2); ܡܠܟܐ *roi* (ܡܠܟ̈ܝ) (2); ܐܩܛܠܬܟ *elle t'a fait tuer* (de ܐܩܛܠܬ). ܐܪܚܩܬܟ *je t'ai éloigné*, (de ܐܪܚܩܬ).

43 — **Remarque**: Font exception à ces deux règles générales, les lettres infirmes ܐ. ܝ., qui ne perdent jamais

(1) Le zélam de la 1e *pers. sing.* et de la 3e fém. sing. du prétérit des verbes trilitères (ܩܛܠܬ ܩܛܠܬ *j'ai tué, elle a tué*), ne contredit pas notre règle, car il n'existe que pour permettre de distinguer ces personnes des mêmes personnes de la forme augmentée ܦܥܠ lesquelles doivent nécessairement se lire : ܩܛܠܬ ܩܛܠܬ.

(2) Si l'on avait dit ܡܠܟܝ et ܢܦܫܝ, le nom contracté (V. Morphologie) se confondrait avec le nom uni aux pronoms suffixes; la confusion serait plus complète avec le pronom de la 1e pers. du sing. (ܝ) qui ne se lit pas en syriaque : ܡܠܟܝ, ܢܦܫܝ.

au commencement du mot leur accent léger; car en Araméen comme en Arabe, c'est une règle fondamentale que les lettres infirmes ne deviennent jamais quiescentes au commencement du mot, ex. ܐܟܠ *il a mangé*, ܝܕܥ *il a su*, ܐܟܝܠܐ *mangé*; pour ܐܟܠ, ܝܕܥ, ܐܟܝܠܐ. Les Orientaux mettent souvent sur le iodh, en pareilles occurrences, un petit alaph, et cela avec raison, parce que, comme en Arabe, le iodh lettre infirme, n'est pas capable de supporter l'accent, mais a besoin d'un hamza pour lui servir de soutien, ex. ܝܫܘܥ *Jésus*, ܝܕܥ, ܝܣܪܝܠ *Israël* (1). Les Occidentaux mettent dans quelques noms un *gros* alaph ܐܝܣܪܝܠ, et dans les verbes, ils ne mettent rien.

Ces deux règles, avec leur remarque, suffisent à faire connaître l'accent léger dans les verbes, les noms et les pronoms, et peuvent servir à expliquer maintes difficultés autrement insolubles. Pour plus de clarté, nous en donnons ici quelques conclusions immédiates :

44 – 1° Toute lettre quiescente au *commencement* d'un mot, devrait être mue par un accent léger (36), car cette quiescence est, paraît-il, contraire au génie des langues sémitiques, ex. ܫܢܢܐ *fer de la lance*, ܫܠܡܐ *paix*, ܢܩܘܡ *nous nous lèverons*; pour ܫܢܢܐ, ܫܠܡܐ, ܢܩܘܡ.

45 – 2° Toute lettre quiescente précédée d'une autre également quiescente, devrait avoir un accent léger (36), ex. ܗܝܟܠܐ *sanctuaire*, ܐܪܢܒܐ *lièvre*, ܡܥܪܒܐ *occident*, ܡܫܬܥܝܢܘܬܐ *histoire*; pour ܗܝܟܠܐ, ܐܪܢܒܐ, ܡܥܪܒܐ, ܡܫܬܥܝܢܘܬܐ.

(1) Cet alaph disparait nécessairement, si le iodh est précédé d'une autre lettre, ex. ܠܝܫܘܥ à *Jésus*.

46 – 3° Toute lettre quiescente *redoublée* ou provenant d'un verbe tel (127), était dans l'origine ponctuée légèrement, ex. ܓܢܬܐ *jardin*, ܩܘܠܬܐ *cruche*, ܓܙܬܐ *toison*; pour ܓܢܬܐ . ܩܘܠܬܐ , ܓܙܬܐ . Cette particularité, ainsi que la précédente (45), paraît bien évidente dans la contraction : ܩܘܕܫ , ܡܕܒܪ , ܩܘܠܐ , ܓܙܐ ; et avec les pronoms suffixes: ܩܘܕܫܟܘܢ *votre sanctuaire*, ܓܙܝ *ma toison* etc.

47 – 4° Toute lettre quiescente précédée et suivie à la fois d'un accent long, était et devrait être accentuée légèrement, ex. ܩܝܡܝܢ *ils se lèvent*, ܚܠܝܡܬܐ *saine*, ܟܬܒܝܢ *ils écrivent*, pour ܩܝܡܝܢ , ܚܠܝܡܬܐ . ܟܬܒܝܢ .

48 – L'Arabe seul peut aider à discerner si dans les noms *trilitères sains* (126) qui offrent une certaine difficulté, *la 2° radicale* avait un accent léger; car l'Arabe n'a pas comme l'Araméen actuel perdu l'accent léger; ainsi ܒܪܕܐ برد *grêle*, ܟܬܦܐ كتف *épaule*, ܥܘܪܒܐ غراب *corbeau*, avaient l'accent léger, tandis que ܬܠܓܐ ثلج *neige*, ܢܫܒܐ نشب, ne l'avaient point. Pour les mots qui n'ont pas leur équivalent radical en Aarabe, voyez N° 72.

§ 2

I

FIXATION ET PERMUTATION DES LETTRES ܐ . ܝ . ܘ D'APRÈS LEURS ACCENTS.

Les lettres ܐ , ܝ . ܘ , sont quelquefois de simples voyelles ou des *matres lectionis*, et quelquefois de véritables consonnes; on pourra les distinguer les unes des autres d'après les règles suivantes:

49 – Elles sont de véritables *consonnes*, dans tous

les mots où elles conservent les mêmes accents qu'elles avaient, en tant que radicales, dans le verbe; ainsi le *waw* de ܢܕܚܘܦ *il poussera* (de ܕܚܘܦ), et le *iodh* de ܝܕܝܥܬܐ *connaissance* (de ܝܕܥ), sont de véritables consonnes.

50 - Elles sont de simples *voyelles*, c'est-a-dire des *matres lectionis* 1° dans tout mot qui ne provient pas d'un verbe, ex. ܦܘܡܐ *bouche*, ܣܟܝܢܐ *couteau*, ܗܠܝܢ *ceux-ci;* 2° dans tout mot provenant d'un verbe, mais qui ne les a pas à son radical, ex. ܩܘܕܫܐ *objet saint*, ܚܘܒܐ *amour*, ܕܚܝܠܬܐ *terreur*; de ܩܕܫ, ܚܒ et ܕܚܠ.

51 - Cette seconde règle ne vaut pas: A/pour *l'alaph*, dans le cas où il est accentué, car alors il équivaut à une consonne gutturale et a la valeur du hamza arabe, ex. ܐܡܐ *mère*, ܐܘܟܠܐ *manducation*; B / pour le *waw*, dans le cas où il est quiescent ou est mu par un accent autre que les homogènes ribas et rewah, ex. ܟܘܒܥܬܐ et ܟܘܒܥܐ *casque*; C / pour le *iodh*, dans le cas où il est mu par un accent autre que les homogènes hibas et zélam léger, et de plus, dans le cas où il est quiescent et non précédé d'un zélam, ex. ܢܝܥܠܬܐ *trachée-artère*, ܐܝܡܟܐ *où* ?. Dans tous ces cas l'alaph, le waw et le iodh sont de véritables consonnes.

52 - Lorsque ces lettres ne sont ni véritables consonnes, ni simples voyelles, elles deviennent d'après certaines positions dans les formes verbales et nominales, des *lettres infirmes*, c'est-à-dire des consonnes faibles sujettes à permutations et disparitions. Ces divers changements sont fixés par les règles suivantes basées aussi en dernière analyse sur *l'euphonie*.

53 - **1re règle:** Quand la *dernière* radicale et lettre

d'un verbe ou d'un nom est un iodh *quiescent*, et que d'autre part, la lettre qui précède est ponctuée *zakaph* (accent hétérogène), ce iodh se change en alaph, lequel disparaît devant un *suffixe;* ainsi ܩܪܝ *il a appelé* devient ܩܪܐ et ܩܪܬ *elle a appelé* (pour ܩܪܐܬ primitivement ܩܪܝܬ); d'après cela ܩܪܘ *ils ont appelé*, est mis pour ܩܪܐܘ primitivement ܩܪܝܘ.

Conclusion : Si le iodh n'est pas quiescent v. gr. ܩܪܝܐ *appellation*, ou que la lettre précédente soit mue par un accent autre que le zakaph v. gr. ܩܪܝܬ *tu as appelé*, ou enfin que le suffixe soit lui-même un iodh v. gr. ܩܪܝ *appelle* (fém.), pour ܩܪܝܝ , le iodh ne change en rien.

54 - IIe **règle** : Le iodh ne peut jamais terminer un mot dont la pénultième est ponctuée *zélam* (accent hétérogène) : on le change alors en un *alaph*, et cela pour se conformer à l'usage qui veut que tous les mots soient terminés par un alaph quand la pénultième a un zélam, ex. ܫܦܐ *pur* pour ܫܦܝ, ܢܓܒܐ *il élira* pour ܢܓܒܝ.

Le cas de ce iodh changé en alaph est, comme on le voit par les exemples, général dans les verbes et les noms défectueux (141, 157); mais lorsque cet alaph cesse d'être la dernière lettre du mot, le iodh d'origine reparaît, ex. ܢܓܒܝܟ *il t'élira*. ܫܦܝܬܐ *pure*.

55 - IIIe **règle** : *Au milieu* des mots, le iodh non redoublé, ponctué phatah, et qui devient pour raison d'euphonie quiescent, se change en un alaph, non écrit mais représenté seulement par un *zakaph* sur la lettre qui le précède; ainsi nous disons ܩܡ *il s'est levé*, pour ܩܝܡ ; mais le waw

dans les mêmes conditions, ne permute et ne s'élimine jamais, ex. ܥܘܳܝ *il a poussé*, et non pas ܥܘܝ.

56 – IV[e] **règle:** Quand la conjugaison des verbes ou la flexion de la dernière radicale d'un nom, amène la rencontre de *deux iodhs* : le premier *quiescent* et le second ponctué *hibas*, ex. ܡܝܺܝܬܳܐ *mort*, ܥܰܒ̈ܕܰܝܺܝ *mes serviteurs*; alors ou bien ces deux iodhs sont terminaux ou bien non : dans le premier cas, le second iodh perd son accent et s'assimile au premier ܥܰܒ̈ܕܰܝܝ; dans le second cas le premier iodh disparaît, et la lettre qui précède le second prend un *zélam* dans les verbes et dans les adjectifs, et un *hibas* dans les substantifs, pour les distinguer des adjectifs; ainsi le verbe ܬܶܩܪܝܺܝܢ *tu appelleras* (fém.) devient ܬܶܩܪܶܝܢ; l'adjectif ܕܰܟܝܺܝܢ *purs* comme ܢܰܩܺܝܠܺܝܢ, devient ܕܰܟܶܝܢ; mais le substantif ܙܰܝܺܝܢ comme ܡܰܠܟܺܝܢ reste ܙܰܝܢ.

57 – **Exceptions: 1° Afin d'éviter des confusions homographiques que l'on comprendra mieux en Morphologie (233, 238), ces deux iodhs sont maintenus à la forme ܦܥܺܝܠܳܐ des verbes *concaves* (152), ex. ܡܝܺܝܬܳܐ mort, ܣܝܺܝܕܳܐ *frappé de vertige*; et cela pour distinguer cette forme de la forme ܦܥܺܠܳܐ où l'on dit selon la règle 56: ܡܝܬܐ. ܣܝܕܳܐ, pour ܡܝܝܬܐ et ܣܝܝܕܳܐ.**
2° Pour les mêmes raisons, ils peuvent être maintenus ou non à la 2[e] pers. *mas.* sing. de *l'impératif* des verbes *défectueux* trilitères (157), avec pronoms suffixes, ex. ܒܥܝܝܢܝ ou ܒܥܝܢܝ *demande-moi;* mais si cette personne était du genre féminin, le premier iodh se changerait en un alaph, ex. ܒܥܐܝܢܝ.

58 – V[e] **règle :** Quand la conjugaison du verbe concave (152) amène la rencontre d'un iodh quiescent et d'un waw, simple accent *rewahé*, le iodh disparaît et le waw change son rewah en un *ribs*; ainsi ܢܶܚܝܘܣ *il compatira* (comme ܢܶܩܛܘܠ) devient ܢܚܽܘܣ, et ܢܶܩܝܘܡ *il se lèvera* ܢܩܽܘܡ.

59 — VIe **règle :** Quand enfin la conjugaison du verbe défectueux amène la rencontre d'un iodh quiescent et d'un waw ponctué *ribas*, le iodh disparaît et le ribas du waw se change en un *rewah*; ainsi ܢܓܒܝܘܢ *ils choisiront* devient ܢܓܒܘܢ ; ܢܩܪܝܘܢ *ils appelleront* devient ܢܩܪܘܢ.

60 — Ce iodh pourtant, parcequ'il évite une confusion homographique, est maintenu :

1° à la 3e pers. plur. du prétérit des verbes défectueux augmentés, avec pronoms suffixes, ex. ܐܓܒܝܘܗܝ *ils l'ont fait choisir*; cependant il se changerait dans le même cas en un alaph, si le verbe défectueux était simple, ex. ܓܒܐܘܗܝ *ils l'ont choisi*, pour ܓܒܝܘܗܝ primitivement ܓܒܝܘܗܝ

2° Dans tous les cas où il est redoublé, ex. ܚܠܝܦܐ *remplaçant*.

3° Chaque fois qu'il était ponctué zakaph avant l'apparition du waw, ex. ܗܪܣܝܘܬܐ *hérésie*, de ܗܪܣܝܐ *hérétique*.

61 — VIIe **règle :** Le iodh non redoublé, mu par un zélam léger, chaque fois qu'il suit une lettre quiescente *au milieu* du mot, change son zélam hétérogène en un hibas homogène, ex. ܐܬܬܣܝܡ pour ܐܬܬܣܝܡ *il fut levé*, ܐܣܝܡ pour ܐܣܝܡ *il a levé*.

62 — Ces règles, avec celles que nous verrons dans la morphologie (145, 166), expliquent suffisamment toutes les transformations des lettres infirmes dans la langue Syriaque. C'est surtout lorsque ces lettres sont mues par des accents hétérogènes, ou qu'elles sont quiescentes, ou précédées d'un phatah, qu'elles n'éprouvent guère de changement, car elles équivalent alors à de véritables consonnes (51), et partant il semble bien qu'elles ne peuvent pas être regardées comme de simples *diphtongues*; ainsi le *waw* de ܡܘܬܐ *mort*, le *iodh* de ܒܝܬܐ *maison* ܢܝܚܐ *repos*, ne sont pas des diphtongues, pas plus que le lamadh de ܡܠܟܐ *roi* et le rěs de ܒܪܩܐ *éclair*, ܥܪܕܐ *onagre*, bien qu'à l'œil ils en aient l'air; ce qui a été cause d'ailleurs que quelques savants leur ont donné conventionnellement ce nom.

II

ACCENTS DANS LES LETTRES PRÉFIXES : ܒܘܠܕ

63 - Ces lettres qui s'appellent ܡܩܕܡܝܬܐ s'ajoutent au mot : a / ܒ avec le sens de *dans*, *par*; b / ܕ avec le sens de *qui*, *du*, *des*, *pour que*; c / ܘ avec le sens de *et*; d / ܠ avec le sens de *pour*, *au*, *par*. Leur liaison s'effectue d'après les règles suivantes :

64 - PREMIER CAS. Si le mot commence par une *quiescente*, et que cette quiescente soit précédée d'*une* de ces quatre lettres, cette dernière prend un phataḥ (42), ex. ܒܡܫܝܚܐ *dans le Christ*, ܘܡܫܝܚܐ *et le Christ*, ܕܡܫܝܚܐ *du Christ*, ܠܡܫܝܚܐ *au Christ*. Si la quiescente commençant le mot, est précédée de *deux* de ces mêmes lettres, la première de ces *deux* lettres reste quiescente et la seconde prend l'accent (36), ex. ܕܒܡܫܝܚܐ *dans la chose du Christ*. Dans le cas où elles sont *trois* de suite, la première et la troisième prennent l'accent et la deuxième reste quiescente (36), ex. ܠܕܒܡܫܝܚܐ *à la chose qui est dans le Christ*; si elles se présentent les *quatre* à la fois, la deuxième et la quatrième prennent l'accent et les deux autres restent quiescentes (36; 42), ex. ܘܠܕܒܡܫܝܚܐ *et à la chose qui est dans le Christ.*

65 - DEUXIÈME CAS. Si le mot commence par une *accentuée*, et qu'*une* seule des quatre lettres précédentes lui soit ajoutée, cette dernière reste quiescente (36), ex. ܠܒܝܬܐ *à la maison*; mais s'il y a *deux* lettres ajoutées, la première a l'accent et la seconde est quiescente (42), ex. ܘܠܒܝܬܐ; et s'il y en a *trois*, la première et la troisième restent

quiescentes et la deuxième prend l'accent (36), ܠܕܒܒܢܐ ; enfin s'il y a les *quatre* lettres à la fois, la première et la troisième prennent l'accent et les deux autres restent quiescentes (42; 36), ex. ܘܠܕܒܒܢܘܬܐ. Par les règles des N°s 36, 42, on peut expliquer pourquoi les règles de ce second cas, sont le renversement de celles du premier.

66–Nous faisons remarquer que si le mot commence par un alaph accentué précédé de *deux* de ces lettres, cet alaph donne son accent à la seconde lettre ajoutée, et la première reste quiescente, ex. ܘܡܐܒܐ *et du père* (de ܐܒܐ). ܘܠܐܠܗܐ *et à Dieu*(1). Chez les Occidentaux, pour que cela ait lieu, il suffit d'une seule lettre ajoutée : ܘܐܒܐ, ܠܐܠܗܐ .

Dans le cas particulier où cet alaph a un zakaph et le mot est un verbe, l'alaph ne prête pas son accent à la lettre précédente, mais suit la règle générale (65), ex. ܠܕܐܡܪ à *celui qui dit*. En poésie on fait comme l'on veut, selon le besoin du vers.

Nota : 1. Dans les mots ܫܬܐ *six*, ܫܬܝܢ *soixante*, ܫܛܪܐ *registre*, et quelquefois ܟܒܪ *peut être*, ces lettres ajoutées, au lieu d'un phatah (42), prennent un zélam, ex. ܕܫܬܐ *sixième*, ܠܫܛܪܐ *au registre*; et cela parce que ces mots s'écrivaient et peuvent s'écrire encore aujourd'hui ܐܫܬܐ, ܐܫܬܝܢ, ܐܫܛܪܐ, ܐܟܒܪ avec un alaph prosthétique à zélam, et que par conséquent l'alaph disparaissant, le zélam passe à la lettre ajoutée.

Nota : 2. Les Orientaux dans les mots ܝܗܘܕܐ *Judas*, ܝܗܘܕ *Judée*, ܪܗܘܡܝ *Rome*, ܕܝܬܩܐ *testament*, peuvent à volonté mettre un phatah aux lettres ajoutées, et dire par exemple ܠܪܗܘܡܝܐ ou ܠܪܗܘܡܝܐ *aux Romains*, ܒܝܗܘܕܝܐ ou ܒܝܗܘܕܝܐ *par les Juifs*, ܘܕܝܬܩܐ ou ܘܕܝܬܩܐ *et le testament*.

---

(1) La cause en est la difficulté de la prononciation de l'alaph, consonne *gutturale*, que les Araméens ont souvent considéré à tort, comme une lettre infirme ou un simple accent.

III

DURCISSEMENT ET ADOUCISSEMENT DES LETTRES ܒܓܕܟܦܬ D'APRÈS LEURS ACCENTS.

(VOIR CE QUE NOUS AVONS DIT AU N° 3)

67-RÈGLE DU DURCISSEMENT. Les lettres ܒܓܕܟܦܬ ont la prononciation dure 1° quand elles viennent au *commencement* du mot, ex. ܒܪܐ *fils*, ܟܠ *tout*, ܬܘܪܐ *bœuf*. 2° Quand elles viennent après une lettre quiescente *au milieu* du mot, ex. ܡܩܕܫܐ *sanctuaire*, ܡܕܒܪܐ *sein*, ܒܘܪܟܬܐ *bénédiction*, ܒܘܠܒܐ *pic*. 3° Quand elles sont redoublées, ex. ܟܬܒ *il a écrit*, ܚܘܒܐ *amour*, ܦܐܪܐ *fruit*.

68 - *Explication* : Si la lettre redoublée perd son redoublement (18) et même son accent (37), elle reste néanmoins dure, ex. ܟܬܘܒܝܢܝ *écris-moi*, ܬܟܬܘܒܝܢܝ *tu m'écriras*, ܪܒ *grand*, ܐܝܓܪܬܐ *courrier*, ܙܓܐ *clochette*. Tels sont tous les noms *redoublés* terminés par ܬܐ (46), et ceux dont on a retranché une lettre (13), ex. ܡܩܬܐ *épieu*, ܟܘܦܬܐ *voûte*, ܡܓܠܐ *faucille* (pour ܡܓܠܠܐ), ܡܕܒܪܐ *esprit* (pour ܡܕܒܪܐ), ܩܘܦܕܐ *hérisson* pour ܩܘܦܕܐ.

69 - Nous avons vu dans le chapitre des accents que le phatah, le zélam ouvert et le ribas redoublent la lettre; mais voici une règle pratique pour le cas du ribas: tout ribas qui vient après la première lettre du mot, durcit la la lettre *accentuée* qui le suit, ex. ܬܘܟܪܐ *dommage*; hormis ܛܘܒܐ *béatitude*, ܩܘܕܪܐ *marmite*, ܡܘܟܪܐ *serviette*, ܬܘܬܐ *mûrier*, *conscience;* tout autre ribas, ainsi que tout rewah, adoucit la lettre suivante, ex. ܡܠܟܘܬܐ *royaume*, ܢܨܝܒܝܢ *Nisibe*.

Mots isolés qui font exception à la règle:
ܐܒܪܐ *plomb*, ܐܪܥܓܢܐ *royal*, ܦܘܪܢܬܐ *instant*, ܦܠܪܓܐ(1) *cigogne*, ܪܗܒܘܢܐ(2) *gage*, ܩܕܪܐ *marmite*, ܠܘܟܝܬܐ *lance*, ܦܣܓܡܐ *phrase*, ܩܩܒܢܐ *perdrix*; et tous les mots dérivés de ܫܬ(3) *six*; enfin le pluriel des noms suivants et de leurs dérivés : ܡܕܒܪܬܐ *désert*, ܫܪܒܬܐ *tribu*, ܢܩܒܬܐ *femelle*, ex. ܡܕܒܪܝܬܐ , ܡܕܒܪܬܐ , ܡܕܒܪܬܗ , ܡܕܒܪܢ (Voy. Contraction des noms).

70 – RÈGLE DE L'ADOUCISSEMENT. Ces mêmes lettres sont douces, quand elles viennent après un accent dur, ex. ܓܦܐ *aile*, ܓܒܪܐ *homme*; ou après un accent long, ex. ܬܓܐ *couronne*, ܛܝܒܘܬܐ *grâce*; ou après un accent léger, ex. ܠܟܬܘܒܐ *à l'écrivain*, ܡܟܬܒ *il écrit*, ܡܥܪܒܐ *occident*.

71 – *Explication* : Mais comment distinguer si dans les noms sains (126), après un phatah, un zélam ouvert ou un ribas, elles étaient redoublées et doivent être par conséquent dures, comme dans ܟܟܪܐ *talent*, ou si elles étaient essentiellement quiescentes et doivent être par suite adoucies, comme dans ܓܒܪܐ *homme* ? — Elles doivent être redoublées dans les noms suivants seulement : ܟܟܪܐ *talent*, ܬܟܪܐ *bouclier*, ܐܕܪܐ *aire* (pour ܐܢܕܪܐ), ܨܦܪܐ *oiseau*, ܚܪܪܐ et ܚܘܪܪܐ *claie*, ܚܘܒܠܐ *lot*, ܦܘܬܩܐ *auberge* (pour ܦܘܢܕܩܐ).

72 – Pour les mots trilitères à dernière dure ou douce,

---

(1) Chez les Occidentaux seulement. (2) Chez les Orientaux seulement. (3) Le taw est en réalité redoublé comme en arabe سِتّ، سِتُّون.

voyez d'abord le N° 48, et ajoutez que chaque fois qu'on est libre en Arabe d'accentuer ou de ne pas accentuer la seconde radicale, la troisième est toujours dure en Araméen, ex. ܡܠܟܐ مَلِك ou مَلْك *roi*, ܟܒܕܐ كَبِد ou كَبْد *foie*; et les noms qui n'ont pas de racine correspondante en Arabe, ont tous, la 3ᵉ radicale dure, excepté les suivants : ܐܠܦܐ *barque*, ܟܪܟܐ *cité*, ܙܪܬܐ *empan*, ܦܝܢܟܐ *plat*, ܪܛܝܒܐ *humidité*, ܙܩܒܐ *outre*, ܫܪܝܬܐ *fondement*, ܩܘܒܥܐ *casque*, ܥܒܝܐ *dense*.

73 – Exceptions : 1° Au permansif trilitère (218 et suiv.) actif et passif, quoique la lettre qui précède la 3ᵉ radicale ait été mue anciennement par un accent léger, la lettre suivante néanmoins est dure, ex. ܟܬܒܝܢ *ils écrivent*, ܡܬܟܬܒܝܢ *ils sont écrits*; mais elle suit la règle générale, c'est-à-dire qu'elle s'adoucit, dans les verbes suivants : ܨܠܒ *il a crucifié*, ܚܒܫ *il a pansé*, ܦܠܓ *il a divisé*, ܓܠܕ *il s'est aggloméré*, ܣܝܓ *il a entouré d'une haie*, ܕܚܠ *il a eu peur*, ܥܪܒ *il a encombré*, *ex.* ܨܠܒܝܢ *ils crucifient*, ܨܠܒܘܗܝ *ils l'ont crucifié*.

74 – 2° Si les lettres ܕ et ܬ sont placées de telle manière qu'elles exigent l'adoucissement, et qu'elles soient suivies d'un taw dur, l'euphonie exige qu'elles soient elles-mêmes dures, ex. ܡܚܬܬܐ *descente* (pour ܡܚܬܬܐ) ܡܨܝܕܬܐ *rets*; ceci n'aura pas lieu si le taw dur précède, ex. ܐܢܬܬܐ *femme*, ܕܪܓܬܐ *grade*. – L'euphonie exige encore que lorsque les lettres préfixes (63) sont suivies de *deux* dentales (ܛ, ܕ, ܬ), la première de ces dentales soit dure, ex. ܘܕܕܒܚܬܐ *et de la victime*, ܘܕܬܕܒܪܬܐ *et de la religion*,

ܠܬ̈ܕܝܐ *aux mamelles*. — Que si la lettre initiale est l'alaph des formes réfléchies, les mêmes règles valent, ex. ܐܬܕܟܪ *il s'est souvenu*, ܐܬܛܒܥ *il s'est noyé*, ܐܬܬܢܚ *il a sangloté*.

Mots isolés qui font exception à la règle :

ܒ̈ܬܐ *maisons*, ܣܘܟܪܐ *abcès*, ܟܘܬܝܢܐ *chemise*, ܐܣܟܘܦܬܐ *seuil*.

75 — APPLICATION DES RÈGLES 67 ET 70 A QUELQUES CAS PARTICULIERS :

1° Donc, à la forme ܦܥܠ, les lettres radicales sont dures ou douces, selon que la lettre qui les précède est quiescente ou accentuée, ex. ܐܟܬܘܒ *j'écrirai*, ܟܬܒܘܗܝ *ils l'ont écrit*, ܐܬܟܬܒ *sois écrit*, ܦܕܬ *elle se trompe*, pour ܦܕܕܬ (du verbe redoublé ܦܕ 127). — A la forme ܦܥܠ la deuxième radicale est toujours dure et la troisième toujours douce, ex. ܟܬܒ — A la forme ܐܦܥܠ la deuxième et la quatrième lettre sont douces et les deux autres dures, ex. ܐܟܬܒ. — Enfin à toutes les autres formes, la première radicale s'adoucit lorsqu'une préformante la précède, ex. ܡܟܬܒ, ܢܟܬܒ, à moins que cette préformante ne soit un alaph à *zélam dur* suivi d'une lettre accentuée, ce qui ne se présente qu'à la première personne du singulier de l'aoriste de la forme ܦܥܠ et des verbes concaves (152) trilitères, ex. ܐܟܬܒ *j'écrirai*, ܐܬܘܒ *je me repentirai*.

76 — 2° Donc la première lettre des pronoms suffixes ajoutés au nom, sans intercalation du iodh, est toujours douce, ex. ܟܬܒܟܘܢ *votre livre*, et avec intercalation du iodh, toujours dure, ex. ܟܬܒ̈ܝܟܘܢ *vos livres*.

77 – 3° Donc le taw des adjectifs terminés par ܬܳܢܳܐ est toujours doux, ex. ܩܪܳܒܬܳܢܳܐ *guerrier*.

78 – RÈGLES SPÉCIALES DU TAW FINAL. Le taw précédé d'une lettre accentuée ou redoublée comme ܥܶܫܬܳܐ *aisselle*, ܬܰܘܕܺܝܬܳܐ *remerciement*, ܥܰܡܬܳܐ *tante*, ainsi que le taw précédé de deux quiescentes, comme ܫܰܪܒܬܳܐ *tribu*, rentre dans les deux règles précédentes 67, 70; il en est de même du taw du nom d'action (242) des verbes assimilés (145) trilitéres, ex. ܝܨܶܦܬܳܐ *soin*; excepté ܬܝܳܒܬܳܐ *vomissement*, ܥܺܕܬܳܐ *église* (pour ܥܶܕܬܳܐ 74). Les règles donc que nous donnerons concerneront le taw en dehors de ce double cas.

79 – Ire **règle**: Tout taw qui fait partie de la *racine* même du mot est dur, ex. ܐܶܫܬܳܐ *fond*, ܒܰܝܬܳܐ *maison*, ܦܚܶܬܳܐ *fosse*. Est dur aussi le taw final de tout autre mot, pourvu que la pénultième ait un accent *autre* que le phataḥ, ex. ܪܽܘܚܳܢܳܝܬܳܐ *spirituelle*, ܚܳܠܬܳܐ *tante maternelle*, ܚܒܺܝܒܬܳܐ *aimée*. ܬܶܕܡܽܘܪܬܳܐ *miracle*, ܗܰܢܺܝܬܳܐ *délicieuse*, ܦܳܥܠܬܳܐ *ouvrière* ܪܚܺܝܡܬܳܐ *amie*. – Exceptions : ܫܳܥܬܳܐ *heure*, ܥܳܩܬܳܐ *angoisse*, ܒܳܒܬܳܐ *pupille*, ܩܽܘܡܬܳܐ *entablement*, ܛܰܢܦܬܳܐ *saleté* (66 Not.), ܝܳܪܽܘܬܳܐ *héritier* (1).

80 – IIe **règle**: Les autres mots terminés par ܬܳܐ, dont la pénultième est mue par un phatah, s'ils sont trilitères, c'est-à-dire des formes ܦܰܥܠܬܳܐ et ܦܶܥܠܬܳܐ, ont le taw doux, ex. ܛܠܺܝܬܳܐ *jeune fille*, ܡܠܺܝܚܬܳܐ *terrain salin*; exceptions : ܥܡܰܪܬܳܐ *terre habitée*, ܬܗܽܘܡܬܳܐ *gouffre*, ܓܙܰܪܬܳܐ *île*, ܝܰܩܪܬܳܐ *pesanteur*. — Quant aux quadrilitères et dérivés, ils ont le

(1) ܡܫܽܘܚܬܳܐ *mesure* et ܢܛܽܘܦܬܳܐ *goutte* sont mis pour ܡܫܽܘܚܬܳܐ et ܢܛܽܘܦܬܳܐ.

taw dur, ex. ܡܫܥܒܕܬܐ *assujettie*, ܫܠܗܒܝܬܐ *flamme*, ܬܢܚܬܐ *gémissement;* tels sont généralement les mots qui commencent par un ܡ ou un ܬ ou un ܐ *serviles*, ou un alaph à phatah, ou qui ont leur seconde radicale redoublée ex. ܓܓܪܬܐ *gosier* ܓܓܠܬܐ et ܥܝܠܬܐ ايّلة *biche*. Font exception: ܡܫܡܥܬܐ *ouïe*, ܡܪܟܒܬܐ *chariot*, ܡܚܫܒܬܐ *pensée* ܡܚܒܒܬܐ *ami*, ܓܓܘܠܬܐ *crâne*, et chez les occidentaux seulement ܡܥܠܬܐ *entrée*, lesquels ont le taw doux.

81 – Dans tout ce que nous avons dit jusqu'ici touchant le durcissement et l'adoucissement, nous n'avons pas tenu compte de la lettre *alaph précédée d'un zélam dur*, laquelle, à tort, n'est considérée par les Araméens que comme un simple accent long, et d'ailleurs ne se prononce pas, ex. ܢܐܒܕܘܢ *ils périront*, ܟܐܒܐ *douleur*, ܚܐܪܬܐ *libre* (c'est comme s'il y avait ܢܒܕܘܢ, ܟܒܐ, ܚܪܬܐ). Il suit de là que, quand un mot est terminé soit par un alaph long, soit même par tout autre accent *long*, la première lettre du mot suivant s'adoucit (70), ex. ܡܪܐ ܟܠ *Seigneur de tout*, ܗܢܐ ܛܠܝܐ *cet enfant*, ܗܘܝܘ ܕܥܒܕܢ *c'est lui qui nous a faits* (1). — Pareillement, avec un accent autre que le hibas, à la dernière radicale des verbes défectueux, la terminaison *taw* suivie d'un pronom suffixe est douce, ex. ܩܪܝܬܟ *je t'ai appelé*; mais ܪܘܝܬܟ *je t'ai contenté* au contraire.

82 – Il y a quelques homographes qui changent de sens, selon que leur lettre est dure ou douce; ce sont les suivants : ܚܘܪܒܐ *désert* et ܚܘܪܒܐ *cigogne*; ܚܣܕܐ *honte* et ܚܣܕܐ *miséricorde*; ܓܪܒܐ *galeux* et ܓܪܒܐ *gale;* ܐܒܐ *pére* et ܐܒܐ *abbé d'un couvent;* et les adjectifs ܪܡܬܐ *haute*, ܛܒܬܐ *bonne*, ܣܝܡܬܐ *posée*, pour les distinguer des substantifs : ܪܡܬܐ *mamelon*, ܛܒܬܐ *bonté*, ܣܝܡܬܐ *trésor*.

83 – Le point qui marque le durcissement et l'adoucissement se met sur n'importe quelle lettre du mot, excepté la première, et

(2) Les Orientaux de nos jours ont perdu cette régle.

chez les Orientaux, ܟ, pronom suffixe, ex. ܒܡܳܪܰܢ *dans le Seigneur*, ܒܰܝܬܳܟ *ta maison.*

SUPPLÉMENT

I

POSITION DES ACCENTS

84 - Les accents des noms et des verbes, selon leurs diverses transformations et formes, seront indiqués à chaque chapitre de notre grammaire; chaque fois donc qu'il ne sera pas fait mention d'accents, on devra conclure que les noms et les verbes qui font partie de la règle, ont les mêmes accents que les exemples cités à la suite de la règle.

85 - Les mots du dictionnaire qui se modèlent sur les formes que nous indiquons, ont les mêmes accents qu'elles; les accents des formes non indiquées, sont indiqués par tout bon dictionnaire. Enumérons seulement les règles du zélam dur qui seul a des règles fixes.

86 - *Est dur* :

1° Le zélam qui précède le iodh et l'alaph, ex. ܨܳܒܶܝܢ *ils veulent*, ܗܳܝܕܶܝܢ *alors*, ܦܺܐܪܳܐ *fruit;* et cela quoique l'alaph soit apocopé, ex. ܒܶܣܕܰܝܬܳܐ (1) *oreiller.*

2° Le zélam de l'alaph de l'aoriste suivi d'une lettre accentuée (75; 1°), ex. ܐܶܣܰܒܰܪ *j'annoncerai*, ܐܶܩܽܘܡ *je me lèverai.*

3° Le zélam de la première lettre de tout mot bilitère auquel est annexée la première pers. sing. du pronom personnel suffixe, ex. ܡܶܢܝ *de moi.*

(1) C'est à tort que les Orientaux mettent ce zélam devant l'alaph quiescent des verbes et des noms hamzés (162), ex. ܫܶܐܠܶܬ *j'ai demandé*, ܫܶܐܠܳܬܳܐ *demandes*, pour ܫܶܐܠܶܬ, comme ܢܶܦܠܶܬ, et ܫܶܐܠܳܬܳܐ comme ܢܶܦܩܳܬܳܐ. voyez en la cause au N° 66 (*note*) et 81.



4° Le zélam qui précède le taw du prétérit, à la 1° personne du singulier, ex. ܩܛܠܶܬ *j'ai tué*, ܐܶܬܩܛܶܠܶܬ *je fus tué*. Ce zélam est inexplicable scientifiquement (1).

5° Le zélam de la 2° radicale du participe présent des verbes trilitères, ex. ܟܳܬܶܒ *il écrit*, ainsi que le zélam des noms contractés de la forme ܦܰܥܳܠܳܐ ex. ܣܳܗܶܕ *martyr*, de ܣܳܗܕܳܐ . Tout cela est encore moderne et sans base (1), excepté pour les verbes et les noms défectueux, ex. ܨܳܒܶܐ *il veut*, ܛܳܥܶܐ *égaré*, pour ܨܳܒܶܝ et ܛܳܥܶܝ (54; 86, 1°).

6° Le zélam qui précède le pronom ܗ de la 3° pers. mas. sing. et le pronom ܟܝ de la 2° pers. fém. sing. ex. ܟܬܳܒܶܗ *son livre*, ܟܬܰܒܬܶܟܝ *je t'ai écrite* (1).

II

ACCENT TONIQUE

87 – En Araméen, l'accent tonique tombe sur la *dernière* ou *l'avant-dernière* syllabe; il tombe sur la dernière syllabe, dans le cas où elle est fermée par une ou deux consonnes, ex. ܕܩܛܰܠܬ *que tu as tué*, ܟܬܳܒ̈ܶܐ *des livres*, ܩܛܘܽܠܝܢܝ *tue-moi*, ܩܛܠܶܬ *j'ai tué*, ܩܳܛܠܺܝܢܰܢ *nous tuons*; il tombe sur l'avant-dernière syllabe, sans pouvoir jamais rétrograder plus loin, dans le cas où la dernière est fermée par une voyelle, ex. ܟܬܳܒܳܐ *livre*, ܡܰ̈ܠܟܶܐ *rois*, ܡܰܠܦܳܢܽܘܬܳܐ *enseignement*, ܡܪܰܚܡܳܢܽܘܬܐ *compassion*.

ART. III

AUTRES SIGNES RELATIFS A LA LECTURE

88 – Les Araméens avaient, outre les accents ci-

(1) Il nous est permis néanmoins de conjecturer une explication : les Araméens appuyant fortement sur la dernière syllabe fermée par une consonne,

dessus, d'autres signes qu'ils employaient pour le phrasement de la lecture. Tous ces signes, en usage principalement dans la massore (1), s'appelaient ܦܘܚܡ̈ܐ ; ces *pouhamés* étaient de deux sortes : quelques-uns, répondant aux accents rhétoriques des Hébreux, se composaient d'un ou de plusieurs points séparant les différents membres d'une phrase, et en indiquant la valeur syntaxique, pour la facilité de la lecture; ils étaient plus de quarante, et ne sont guère employés de nos jours; nous n'en parlerons donc pas. D'autres, en usage aujourd'hui, sont de deux sortes également: les *traits* ܣܘܪ̈ܛܐ et les *gros points* ܢܘܩܙ̈ܐ ܪ̈ܘܪܒܐ.

I

TRAITS

Ces traits sont au nombre de trois : ܡܗܓܝܢܐ *vocalisateur*, ܡܪܗܛܢܐ *propulsif*, ܡܒܛܠܢܐ *prétermissif*.

89 – Le trait **vocalisateur** se met *sous* une quiescente précédant une des neuf suivantes : ܒܓܕܟܦܬ ܘܗܪܐ également quiescente (il se met aussi *entre* les deux lettres); il a pour effet de mouvoir cette lettre par un zélam idéal, ex. ܚܟܡܬܐ *sagesse* (lisez ܚܶܟܶܡܬܐ hekhemtha), ܣܒܠܬܐ *échelle*, ܐܬܝܠܕ *il est né*, ܐܬܐܚܕ *il a été saisi*.

---

ont changé le zélam léger très faiblement prononcé, en un zélam dur qui s'adapte mieux à la longueur de l'accent tonique.

(1) Les premiers travaux sur la massore remontent à l'école d'Edesse et datent du V[e] siècle. — Chez les *Nestoriens*, ils furent introduits par Narsai à l'école de Nisibe, et furent sensiblement modifiés par ses successeurs jusque vers le milieu du IX[e] siècle, temps où ils nous paraissent être définitivement fixés. — Chez les *Jacobites*, l'essor imprimé par Jacques d'Edesse († 708) et les moines du couvent de Karkaphtha, porta les soins orthoépiques à un tel degré de perfection, que les travaux postérieurs ne purent apporter que des modifications de détail aux travaux de ces maîtres. Pour plus de détails, voir **Merx**, ***Historia artis grammaticæ apud Syros.***

90 – Le trait **propulsif** a un effet tout contraire au précédent; il se met non sous mais *sur* une lettre quiescente précédant une autre quiescente *étrangère* aux neuf susdites; son effet est d'unir la prononciation des deux quiescentes en une seule émission de voix, ex. ܐܬܒܙܙ *il a été pillé*, ܐܬܟܕܣ *il a été empilé*, ܡܚܙܝܬܐ *théâtre*, ܡܫܬܝܐ *boisson*; lisez *etheb-zez*, *mašt-ia* etc.

91 – Le trait **prétermissif** est celui qui se met sur une lettre tacite ou qui ne se lit pas (11, 12), ex. ܐܢܫܐ *homme*, ܓܢܒܪܐ *géant*. Dans le cas de *deux* de ces lettres, les Orientaux ne mettent aucun trait; ainsi le *hé* et le *iodh* de ܩܛܠܘܗܝ *ils l'ont tué*, ܟܬܒܘܗܝ *ses livres*, n'ont pas de prétermissif; et dans le cas de *trois*, ils en mettent un sur la troisième lettre, ex. ܩܛܠܝܢ ܐܢܬܘܢ *vous tuez*.

92 – **Exceptions.** On met un propulsif à la place d'un vocalisateur :

1° sur l'avant-dernière lettre de la 1e personne du pluriel, au prétérit des verbes, ex. ܩܛܠܢ *nous avons tué* (pour ܩܛܠܢ).

2° sur l'avant-dernière lettre de l'impératif passif de la forme trilitère primitive, à toutes les personnes, quand elles sont sans *noun*, ex. ܐܬܕܟܪ *souviens-toi*.

3° sur l'avant-dernière lettre des noms trilitères de la forme ܦܓܪܐ annexés au pronom suffixe de la 1e personne du singulier, ex. ܦܓܪܝ *mon corps*.

4° Sur toute lettre quiescente qui suit un waw quiescent, ex. ܕܘܡܟܐ *sommeil*, ܨܘܪܗܘܢ *leur cou* (15).

Mots isolés qui font encore exception. Le mot ܕܒܚܬܐ *sacrifice*, prend un vocalisateur pour un propulsif; au contraire, on met un propulsif à la place d'un vocalisateur aux mots suivants : ܡܥܡܕܢܐ *baptiste*, ܡܗܓܝܢܐ *propulsif*, ܪܘܒܥܗܘܢ *leur quart*, ܟܢܥܢ *Canaan*, ܚܝܘܬܐ *bête* (pour distinguer ce nom de ܚܝܘܬܐ *vie*).

93 – Toutes ces règles n'existent complètes que chez les Orientaux; car les Occidentaux n'ont gardé que le prétermissif lequel, chez eux, peut se mettre aussi bien *sous* la lettre, ex. ܐܰܢ̱ܬ *toi* ou ܐܢ̱ܬ (25, *note*); et pour ce qui regarde les deux autres traits, ils mettent indifféremment l'un ou l'autre, selon qu'ils prononcent les deux lettres en question en une seule émission de voix ou en les distinguant. Cependant lorsque la deuxième quiescente est un *alaph*, ils donnent toujours à la première un zélam écrit, ex. ܡܶܬܶܐܡܰܪ *on dit* pour ܡܶܬ݂ܐܡܰܪ ; et lorsqu'elle est un *waw*, la première requiert un ʻisas écrit, ex. ܢܶܬܕܚܽܘܢ *ils pousseront* pour ܢܶܬ݂ܕܚܘܢ ; enfin lorsqu'elle est un *iodh*, la première prend un hibas écrit aussi, ex. ܡܶܬܺܝܕܰܥ *il est reconnu* pour ܡܶܬ݂ܝܕܰܥ (9; 66; 81).

II

GROS POINTS

Ils se subdivisent en points marquant le pluriel, et en points changeant la valeur et le sens du mot, selon leur position au dessus ou au dessous du mot.

A / POINTS DU PLURIEL

94 – Ces points, qui s'appellent ܣܝܳܡܶܐ *siâmé*, sont au nombre de deux et se mettent horizontalement sur les mots dont il va être question; ils se mettent:

1° sur tout nom qui devient pluriel, soit par un changement d'accent seulement, comme ܡܰܠܟܳܐ *roi* ܡܰܠܟ̈ܶܐ, soit par un changement d'accent et de lettre à la fois, ex. ܚܶܘܝܳܐ *serpent* ܚܶܘ̈ܘܳܬܳܐ.

Exceptions : Ne prend pas le siâmé tout nom mas. plur. employé *adjectivement*, et cela si on le *contracte*,

ex. ܗܳܠܶܝܢ ܛܠܳܝ̈ܐ ܟܺܐܢܺܝܢ *ces enfants sont justes;* mais s'il est employé *substantivement* il reprend le siâmé, ex. ܐܺܝܬ ܗܳܪܟܳܐ ܥܣܰܪܳܐ ܟܺܐܢܺ̈ܐ *il y a ici dix justes.*

2° Sur la 2ᵉ et la 3ᵉ personne *féminin* pluriel, dans tous les verbes et à tous les temps, ex. ܩܛܰܠ̈ܬܶܝܢ *vous avez tué*, ܢܶܩܛ̈ܠܳܢ *elles tueront*; excepté, chez les Orientaux, quand la 3ᵉ pers. est sans terminaison, ce qui ne se présente qu'au prétérit, ex. ܩܛܰ̈ܠ *elles ont tué*, mais ܩܛܰ̈ܠܶܝܢ prend le siâmé; et même dans ce dernier cas, si le verbe est trilitère défectueux à *alaph*, ils mettent le siâmé comme les Occidentaux, ex. ܩܪ̈ܰܝ *elles ont appelé* de ܩܪܳܐ, mais ܚܕ̈ܝ *elles se sont réjouies*, ܦܰܪ̈ܩܝ *elles ont délivré*; de ܚܕܝ et ܦܪܩ le rejettent.

3° Sur tout nom collectif qui s'écrit au pluriel comme au singulier, ex. ܪ̈ܰܚܫܳܐ *reptile.* Cependant les Orientaux ne mettent jamais de points aux trois noms : ܐ݈ܢܳܫܳܐ *homme* ou *hommes*, ܫܡܰܝܳܐ *ciel* ou *cieux*, ܛܰܝܪܳܐ *oiseau* ou *oiseaux*, à moins qu'ils ne soient annexés à un nom ou simplement contractés, ex. ܐ݈ܢܳܫܰ̈ܝ ܐܰܠܳܗܳܐ *les hommes de Dieu*, ܐ݈ܢܳܫ̈ܝܢ; tandis que les Occidentaux leur en mettent chaque fois qu'ils sont considérés comme des pluriels.

4° Sur tout nom pluriel qui n'a pas de singulier, ex. ܡܰ̈ܝܳܐ *eaux.*

5° Sur tout nom de nombre annexé à un pronom suffixe, ex. ܬܪ̈ܰܝܢ *nous deux* (mas. fém.), ܬܠܳܬܰ̈ܝܟܽܘܢ *vous trois.* Quand le nom de nombre n'est pas annexé, les Occidentaux mettent encore le siâmé, si ce nom est du féminin, ex. ܐܰܪ̈ܒܰܥ ܢܶܫ̈ܶܐ *quatre femmes*; mais les Orientaux ne le

mettent en aucun cas, hormis dans les neuf noms de nombre depuis onze jusqu'à vingt, quand ils sont féminins et terminés par un zélam, ex. ܐܪܒܥܣܪܐ *quatorze.*

95 – Les particules, quelle que soit leur nature, ne prennent jamais de points, chez les Orientaux ex. ܚܕܪܝܗܘܢ *autour d'eux*. Les Occidentaux mettent des points aux particules suivantes, mais à l'état annexé seulement : ܠܘܬ *vis-à-vis,* ܚܕܪ *autour,* ܒܥܝ *terme d'appel au secours,* ܕܠܐ *sans,* ex. ܚܕܪܘܗܝ *autour de lui.*

96 – Ni le pronom, ni les adverbes suivants ne peuvent prendre le siâmé : ܠܥܠܡܝܢ *jusqu'à l'éternité,* ܫܪܝܪܐܝܬ *véridique,* ܠܡܘܕܡܝܢ et ܡܪܫܝܬ *dès le commencement.*

Nota: 1. S'il y a dans le mot un ܪ on ne met qu'un seul point qui, uni au point du rěs constitue le siâmé, ex. ܓܒܪ̈ܐ *hommes*; dans le cas de deux ܪ, le point se met sur le second, ex. ܫܪܝܪ̈ܐ *véridiques.*

Nota: 2. En règle générale, le siâmé se met sur n'importe quelle lettre; mais ordinairement sur les lettres du milieu, et jamais sur le pronom auquel est annexé le nom, ex. ܡܠܟ̈ܝܗܘܢ *leurs rois* et non ܡܠܟܝܗ̈ܘܢ.

B/ POINTS DE DISTINCTION

97 – Ces points ont précédé et remplacé anciennement les accents d'aujourd'hui; ils étaient indispensables, avant l'apparition des accents, pour distinguer les homonymes et les homographes. L'usage n'a conservé que les suivants:

98 – DANS LES VERBES. On met un point, *en bas,* entre la 1ᵉ et la 2ᵉ radicale du *prétérit* des verbes trilitères primitifs, ex. ܩܛܠ *il a tué*; à la première personne ce point se met en haut, ex. ܩܛܠܬ *j'ai tué.*

2° Item et pour les mêmes verbes, un seul point est mis en *haut*, entre la 1° et la 2° radicale du *participe présent*, ex. ܩܳܛܶܠ *il tue*.

3° Les Orientaux mettent *deux* points horizontaux, toujours obligatoires, *sous* le taw de la 3° pers. fém. sing. du prétérit de tous les verbes, ex. ܩܶܛܠܰܬ *elle a tué*, ܐܶܬܩܶܛܠܰܬ *elle fut tuée*. Les Occidentaux, dans le même cas, séparent ces deux points, et mettent l'un au dessous, l'autre au dessus du taw ܩܶܛܠܰܬ ; ou même se contentent du dernier seul ܩܶܛܠܰܬ .

99 — Pour ce qui est de *l'aoriste*, les Orientaux ne mettent jamais de points. Les Occidentaux, dans la forme ܐܰܦܥܶܠ mettent quelquefois un gros point entre la 1° et la 2° lettre, non seulement de l'aoriste ܢܰܩܛܶܠ mais des participes présent et passé ܡܰܩܛܶܠ ܡܰܩܛܰܠ ; item pour la forme ܦܰܥܶܠ, excepté que ce point se met entre la 2° et la 3° lettre ex. ܢܩܰܛܶܠ , ܡܩܰܛܶܠ , ܡܩܰܛܰܠ .
— Les mêmes, dans les trilitères défectueux, au participe passé contracté, mettent un point au dessus et un point au dessous, entre la 2° et la 3° radicale, ex. ܡܚܰܠܳܐ *doux*.

100 — DANS LES NOMS. Les Orientaux et les Occidentaux mettent un point sur les noms suivants : ܥܒܳܕܳܐ *action*, ܕܰܝܳܢܳܐ *juge*, ܥܰܘܳܠܳܐ *pervers*, pour les distinguer de ܥܰܒܕܳܐ *serviteur*, ܕܺܝܢܳܐ *jugement*, ܥܰܘܠܳܐ *perversité* etc. etc.
— Les Orientaux seuls mettent deux points sous ܐܳܬܳܐ *signe*, ܥܘܠܳܐ *embryon*, pour les distinguer de ܐܶܬܳܐ *il est venu*, de ܥܰܘܳܠܳܐ et ܥܰܘܠܳܐ .

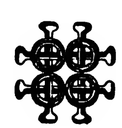
101 — DANS LES PRONOMS. Les *Orientaux* mettent deux points sous les mots suivants ܗܽܘ *lui*, ܗܺܝ *elle*,

ܗ̱ܘܳܐ *il est devenu*, quand le hé est prononcé, et dans le cas contraire, un seul : ܗܘ̄ • ܗܝ̄ • ܗܘܳܐ ; à la 3ᵉ personne du fém. sing. du verbe ܗܘܳܐ, les deux points du waw remplacent ceux du taw : ܗܘܳܬ • ܗܘܳܬ *elle est devenue* (1). — Les Occidentaux ont ces mêmes particularités, seulement ils ne mettent qu'un seul point *sous* le pronom, ex. ܗܘ • ܗܘ̄; de plus, ils mettent un point *sur* le noun de ܐܢܳܐ *moi* quand l'alaph est prononcé, sinon le point se met *au-dessous*: ܐܢܳܐ. — Les Orientauxet les Occidentaux mettent un point *sous* ܗܢܽܘܢ *eux*, pour le distinguer de ܗܳܢܽܘܢ *ceux-là*; et un point, toujours obligatoire, *sur* le *hé* pronom suffixe *féminin*, ex. ܟܬܳܒܳܗ̇ *son livre*, ܩܛܰܠܬ݁ܳܗ̇ *je l'ai tuée*. — De plus, un seul point est mis *sur* les pronoms démonstratifs ܗܿܘ, ܗܿܝ, pour les distinguer de ܗܘ, ܗܝ.

102 – DANS LES PARTICULES. Les Occidentaux mettent une espèce de *chadda* oblique sur le waw de ܐܘ *ô*, pour le distinguer de ܐܘ *ou*.

---

(1) Les deux mots ܒܶܗ *par lui*, ܠܶܗ *à lui*, n'ont qu'un point, parce que le hé qui est prononcé n'est pas celui du pronom, mais bien celui de ܒܗ et de ܠܗ (ܠܶܗ ܗܘ . ܒܶܗ ܗܘ) ; celui du pronom a disparu (voy. Morphologie).



DEUXIÈME PARTIE

ETUDE DU MOT ou MORPHOLOGIE

CHAPITRE PREMIER

VERBE

ART. 1

VERBE EMPLOYÉ ISOLÉMENT

§ 1

DIVISION DU VERBE

I

103 - Le verbe araméen ܡܶܠܬ݂ܳܐ , se divise en *primitif* ܦܫܺܝܛܬ݂ܳܐ ou ܫܶܪܫܳܢܳܝܬ݂ܳܐ; et en *dérivé* ܡܬ݂ܰܘܣܦܳܐ ou ܡܶܬ݂ܝܰܠܕ݂ܳܢܺܝܬ݂ܳܐ .

104 - Le verbe *primitif* est ou bien *trilitère* ܬܠܺܝܬ݂ܳܝܬ݂ ܐܶܬ݂ܘܳܬ݂;c'est-à-dire à trois lettres à la racine, ex. ܩܛܰܠ *il a tué*, ou bien *quadrilitère* ܪܒ݂ܺܝܥܳܝܬ݂ ܐܶܬ݂ܘܳܬ݂;c'est-à-dire à quatre lettres à la racine, ex. ܬܰܪܓܶܡ *il* a *traduit* (sed vide infrà).

105 - Le verbe *dérivé* est celui qui se forme du primitif par l'addition d'une ou de plusieurs lettres, comme ܐܰܩܛܶܠ qui se forme de ܩܛܰܠ en y ajoutant un alaph.

106 - Tout verbe soit primitif soit dérivé, suivant ses lettres radicales, peut être FORT ou INFIRME ou HAMZÉ. Le verbe *fort* donne lieu aux verbes *sains, redoublés* et *nounnés*, et le verbe infirme est *concave, défectueux* ou *assimilé*.

II

FORMES DES VERBES PRIMITIFS TRILITÈRES

107 – Leurs formes (ܓܘ̈ܢܐ ou ܦܘ̈ܫܩܐ) sont au nombre de sept, suivant la nature de l'accent qui affecte la seconde radicale, au prétérit et à l'aoriste. Or la seconde radicale peut être mue soit au PRÉTÉRIT soit à L'AORISTE par un *phataḥ*, ex. ܩܛܠ *il a tué*, ܢܪܚܡ *il aimera*; ou par un *zélam* ex. ܣܓܕ *il a adoré*, ܢܥܒܕ *il fera*; ou par un rewaḥ, ex. ܩܦܘܕ *il a frissonné*, ܢܩܛܘܠ *il tuera*. Ces différentes combinaisons d'accents à l'un et à l'autre de ces temps, ne peuvent donner lieu en Araméen qu'a sept formes qui sont les suivantes (1) :

Accents	Aoriste	Prétérit	Traduction
1° Phataḥ au prétérit et rewaḥ à l'aoriste	ܢܟܬܘܒ :	ܟܬܒ :	*il a écrit*
2° Phataḥ au prétérit et zélam à l'aoriste	ܢܥܒܕ :	ܥܒܕ :	*il a fait*
3° Phataḥ au prétérit et phataḥ à l'aoriste	ܢܦܬܚ :	ܦܬܚ :	*il a ouvert*
4° Zélam au prétérit et phataḥ à l'aoriste	ܢܪܚܡ :	ܪܚܡ :	*il a aimé*
5° Zélam au prétérit et rewaḥ à l'aoriste	ܢܫܬܘܩ :	ܫܬܩ :	*il s'est tu*
6° Rewaḥ au prétérit et à l'aoriste	ܢܩܦܘܕ :	ܩܦܘܕ :	*il a frissonné*
7° Zélam au prétérit et à l'aoriste	ܢܬܒ :	ܝܬܒ :	*il s'est assis*

108 – REMARQUES. a / On voit par là que tous les verbes ont la première radicale quiescente; voy. N° 36.

b / Tout verbe dont la troisième radicale est une gutturale, ne peut avoir de zélam ni au prétérit ni à l'aoriste (5).

c / Pour qu'un verbe soit susceptible de la troisième forme, la langue arabe exige que la 2e ou la 3e radicale soit une gutturale; il n'en est pas de même en Araméen.

(1) Ces formes n'existent généralement au complet que dans les verbes *sains*; nous verrons plus loin combien les autres genres de verbe peuvent en recevoir.

d / Les formes qui ont le plus de verbes sont, en descendant : A / la première et la troisième; B / la quatrième; C / la deuxième; D / la cinquième; E / la sixième et la septième qui ont les seuls verbes qui leur servent de paradigmes.

III

FORMES DES VERBES DÉRIVÉS

109 – Le verbe primitif trilitère admet onze formes dérivées :

Lettres ajoutées au radical	Radical prim.	Exemples	Formes	
Redoublement des 2e radicale	ܩܒܠ ،	ܩܒܠ ،	ܦܥܠ ، :	1
Alaph (ܐ)	ܚܪܒ ،	ܐܚܪܒ ،	ܐܦܥܠ ، :	2
Semkath (ܣ)	ܪܗܒ ،	ܣܪܗܒ ،	ܣܦܥܠ ، :	3
Šin (ܫ)	ܠܗܒ ،	ܫܠܗܒ ،	ܫܦܥܠ ، :	4
Répétition des 2e et 3e radicale.	ܚܒܠ ،	ܚܒܠܒܠ ،	ܦܥܠܠ ، :	5
Alaph et Taw (ܐܬ)	ܩܒܠ ،	ܐܬܩܒܠ ،	ܐܬܦܥܠ ، :	6
Redoublement de la 2e radicale et ܐܬ	ܩܒܠ ،	ܐܬܩܒܠ ،	ܐܬܦܥܠ ، :	7
Alaph, Taw et Alaph (ܐܬܐ)	ܡܫܚ ،	ܐܬܬܡܫܚ ،	ܐܬܬܦܥܠ ، :	8
Alaph, Semkath et Taw (ܐܣܬ)	ܪܗܒ ،	ܐܣܬܪܗܒ ،	ܐܣܬܦܥܠ ، :	9
Alaph, Šin et Taw (ܐܫܬ)	ܠܗܒ ،	ܐܫܬܠܗܒ ،	ܐܫܬܦܥܠ ، :	10
Répétition des 2e et 3e radicale et ܐܬ	ܚܒܠ ،	ܐܬܚܒܠܒܠ ،	ܐܬܦܥܠܠ ، :	11

110 – D'après ce tableau où le « ܦ » représente la première radicale, le « ܥ » la deuxième et le « ܠ » la troisième, il est facile de voir quelles sont les lettres ajoutées au radical, pour la formation de chaque forme, et surtout la place que ces lettres y occupent (1).

---

(1) Les formes ܣܦܥܠ . ܫܦܥܠ . ܦܥܠܠ . ܐܬܦܥܠܠ . ܐܫܬܦܥܠ n'existent pas en Arabe; mais par contre les formes arabes افعلّ . انفعل ، تفاعل . فاعل . افعلّل . افعنلل . ne sont pas représentées en Araméen.

111 – Remarques. a / Les formes à deux syllabes ont toujours un zélam à l'avant dernière lettre du prétérit et de l'aoriste, ex. ܐܶܬܦܰܩܶܠ, excepté le cas où la 3e radicale est une gutturale (5); celles à trois syllabes prennent un phatah à toutes les lettres (hormis ܐܶܬ qui ne change jamais), ex. ܐܶܬܦܰܩܰܠ. Mais l'aoriste actif de la 5e *forme* prend un zélam à la 2e radicale répétée : ܐܰܫܠܶܠܶܠ ܡܰܫܠܶܠܶܠ, car en réalité ce temps n'a que deux syllabes, la première lettre n'étant accentuée que pour raison d'euphonie.

112 – b / Ce n'est pas à dire que dans la langue actuelle, tout verbe puisse avoir toutes ces formes, mais seulement qu'il n'en est pas un qui ne soit susceptible de l'une d'elles. En dehors donc des règles qu'on trouvera dans cette grammaire pour la dérivation des formes, c'est le dictionnaire qui doit servir de guide.

113 – c / Il y a plusieurs verbes qui changent de sens en changeant de forme, ex. ܫܠܰܚ : ܫܳܠܰܚ *il a envoyé*, et ܫܠܰܚ : ܫܰܠܰܚ *il a ôté ses habits*; ܫܢܳܐ *il est devenu fou*, et ܫܰܢܺܝ *il s'est transporté*; ܨܠܳܐ *il s'est penché*, et ܨܰܠܺܝ *il a prié*; ܪܩܰܕ *il a dansé*, et ܐܰܪܩܶܕ *il a gémi.*

IV

FORMES DES VERBES QUADRILITÈRES

114 – Il est très contestable que dans ces verbes qui se conjuguent absolument comme ܦܰܩܶܕ et ܫܰܩܶܕ, les quatre lettres soient radicales; car il est certain qu'un grand nombre de ceux qu'on croyait quadrilitères primitifs, sont reconnus aujourd'hui comme de véritables trilitères d'où ces

prétendus quadrilitères primitifs sont dérivés, au moyen de l'insertion d'une des lettres serviles suivantes. ܪ ، ܘ ، ܝ ، ܡ ، ܢ ، ܬ ، ܐ ، ܗ ، ܫ ، (cf. *verbes dérivés*). ܫܥ (item).

115 – Après ces considérations, les verbes quadrilitères peuvent être classés selon les formes suivantes :

Lettres Serviles	Primitifs	Exemples	Formes	
Reš (ܪ)	ܓܕܠ	ܓܪܕܠ :	ܦܪܥܠ :	: 1
Waw (ܘ)	ܟܪܡ	ܟܘܪܡ :	ܦܘܥܠ :	: 2
Iodh (ܝ)	ܫܚܪ	ܫܝܚܪ :	ܦܝܥܠ :	: 3
Mim (ܡ)	ܓܪܪ	ܓܡܪܪ :	ܦܡܥܠ :	: 4
Noun (ܢ)	ܣܓܕ	ܣܓܕܢ :	ܦܥܠܢ :	: 5
Taw (ܬ)	ܪܢܐ	ܬܪܢܐ :	ܬܦܥܠ :	: 6
Répétition de la dernière radicale	ܟܕܡ	ܟܕܡܡ :	ܦܥܠܠ :	: 7
Répétition des 1e et 2e radicale	ܦܫ	ܦܫܦܫ :	ܦܠܦܠ :	: 8
Hé (ܗ)	ܝܡܢ	ܗܝܡܢ :	ܗܦܥܠ :	: 9
Iodh (ܝ)	ܟܠܗ	ܟܠܗܝ :	ܦܥܠܝ :	: 10
Alaph (ܐ)	ܕܗܠ	ܐܕܗܠ :	ܐܦܥܠ :	: 11

116 – Remarques. a / Les formes 8, 7, 10 sont plus en usage que les autres; viennent au second rang les formes 1, 4, 2.

b / La plupart des autres verbes quadrilitères, très rares d'ailleurs, qui ne rentrent dans aucune de ces formes, sont, semblerait-il, d'origine étrangère.

c / Le passif de ces formes est commun aux formes trilitères dérivées.

V

VERBES PASSIFS, TRANSITIFS ET INTRANSITIFS

117 – I Les formes que nous venons de voir, avaient

dans la langue Sémitique *primitive*, les deux voix active et passive, marquées seulement par des différences de vocalisation. L'Araméen *moderne* n'a plus de *voix passive* (ܡܸܠܬ݂ܵܐ ܡܫܘܼܥܒܸܕܬܵܐ) ; les formes *réfléchies* en tiennent lieu d'après les règles suivantes :

118 – a / Ajoutez un ܐܸܬ݂ au commencement de la voix active (ܡܸܠܬ݂ܵܐ ܡܥܲܒ݂ܕܵܢܝܼܬ݂ܵܐ); pour les changements d'accents qu'éprouve alors le verbe, voir N° 111, ex. ܐܸܬ݂ܩܛܸܠ *il fut tué*, de ܩܛܸܠ.

119 – b / Si la première radicale est précédée d'un alaph servile (ce qui n'a lieu que dans la forme ܐܲܦܥܸܠ), cet alaph se change en taw; ce qui donnera deux taws pour le passif de cette forme, ainsi ܐܲܓ݂ܚܸܟ݂ devient ܐܸܬ݂ܬܲܓ݂ܚܸܟ݂ (pour ܐܸܬ݂ܐܲܓ݂ܚܸܟ݂). Font exception deux verbes qui conservent leur alaph : ܐܲܡܸܢ *il a cru* devient ܐܸܬ݂ܐܲܡܸܢ, et ܐܲܪܡܸܠ *il a été célibataire* ܐܸܬ݂ܐܲܪܡܸܠ.

120 – c / Si la première radicale du verbe est une sifflante (ܣ . ܙ . ܨ) ou une chuintante (ܫ), elle se met, pour raison d'euphonie, avant le taw; ainsi ܫܲܠܗܸܒ݂ *il a brûlé* devient ܐܸܫܬܲܠܗܸܒ݂ pour ܐܸܬ݂ܫܲܠܗܸܒ݂; et alors le taw se change en « ܛ » devant un ܨ, et en « ܕ » devant un ܙ; ainsi ܨܠܸܒ݂ *il a crucifié* devient ܐܸܨܛܠܸܒ݂ pour ܐܸܬ݂ܨܠܸܒ݂, et ܙܪܲܥ *il a semé* ܐܸܙܕܪܲܥ. Mais s'il y a *deux taws* (ce qui n'a lieu qu'avec la forme ܐܲܦܥܸܠ), le verbe n'éprouve aucun changement, ex. ܐܸܬ݂ܬܲܚܸܕ݂ *il fut pris*, ܐܸܬ݂ܬܲܣܡܸܟ݂ *il fut soutenu*, ܐܸܬ݂ܬܲܨܠܸܒ݂ *il fut crucifié*, ܐܸܬ݂ܬܲܙܪܲܥ *il fut semé*; de ܐܲܚܸܕ݂ ، ܐܲܙܪܲܥ . ܐܲܨܠܸܒ݂ . ܐܲܣܡܸܟ݂.

121 - De tout ce qui vient d'être dit, nous pouvons inférer que, grammaticalement parlant, la forme dérivée ܐܶܬܦܥܶܠ *n'est que le passif* de ܦܥܰܠ ; la forme ܐܶܬܦܰܥܰܠ de ܦܰܥܶܠ ; la forme ܐܶܬܬܰܦܥܰܠ de ܐܰܦܥܶܠ ; la forme ܐܶܫܬܰܦܥܰܠ de ܫܰܦܥܶܠ ; la forme ܐܶܬܢܰܦܥܰܠ de ܢܰܦܥܶܠ ; enfin la forme ܐܶܬܦܰܥܠܰܠ de ܦܰܥܠܶܠ ; c'est de cette manière que la plupart des fois, ces formes augmentées sont désignées dans les chapitres ultérieurs.

122 - II Le verbe **transitif** s'appelle ܡܶܠܬܳܐ ܡܥܰܒܪܳܢܺܝܬܳܐ. Est transitif :

a/ Tout verbe qui régit un nom sans particule, ex. ܟܬܒܶܬ ܐܶܓܰܪܬܳܐ *j'ai écrit une lettre.*

b/ Tout verbe susceptible d'un pronom suffixe, ex. ܐܶܓܰܪܬܳܐ ܟܬܰܒܬܳܗ̇ *la lettre, je l'ai écrite.*

123 - Est accidentellement (1) intransitif ܡܶܠܬܳܐ ܠܳܐ ܡܥܰܒܪܳܢܺܝܬܳܐ : *premièrement*, tout verbe qui ne régit le nom que par le moyen d'une particule, *deuxièmement* tout verbe qui ne souffre pas de pronom suffixe comme régime, ex. ܢܦܰܩ ܡܶܢ ܡܕܺܝܢܬܳܐ *il quitta la ville*, ܓܚܶܟ ܒܶܗ *il le railla.*

124 - *Est essentiellement* (1) *intransitif* :

a/ Tout verbe assimilé trilitère (145), excepté ܝܺܠܶܕ *il a enfanté*, ܝܺܪܶܬ *il a hérité*, ܝܺܢܶܩ *il a tété*, ܝܺܕܰܥ *il a su*, ܝܰܗ̄ܒ *il a donné.*

b/ Tout verbe trilitère *défectueux* terminé par un iodh, ex. ܣܪܺܝ *il s'est gâté.*

c/ Tout verbe modelé sur les huitième et onzième formes dérivées.

---

(1) Ces deux termes seront expliqués au N° 278 et sqq.

d / Tout verbe indiquant un état, une qualité bonne ou mauvaise inhérente ou non au sujet, ex. ܣܡܶܩ *il a rougi*, ܦܰܠܶܝܗ *il a été avare*, ܪܗܶܛ *il a couru*, ܩܳܡ *il s'est levé*, ܟܪܶܗ *il a été malade*.

125 – Aucun de ces verbes, essentiellement intransitifs, ne peut avoir de passif, à moins de passer d'abord à une forme à sens transitif, d'après des règles particulières exposées dans l'Art. II.

VI

VERBES FORTS

126 – Ils sont comme nous l'avons dit, de trois espèces : a / les Verbes *sains* (1) ܡܶܠܬ݂ܳܐ ܫܰܠܡܬ݂ܳܐ ; b / les verbes *redoublés*; c / les verbes *nounnés*. Il n'y a rien à dire ici des verbes saius qui nous ont servi de type dans tout ce qui précède; il nous reste donc à traiter des reboublés et des nounnés.

1°

VERBES REDOUBLÉS

127 – NATURE. Le verbe redoublé (ܥܦܝܦܬܐ ou ܦܫܝܫܬܐ ܕܬܪܬܐ), est celui dont la 2ᵉ et la 3ᵉ radicale sont les mêmes, mais confondues en une seule; ainsi nous disons ܦܪ *il a volé* pour ܦܪܪ.

128 – FORMES PRIMITIVES. Dans les verbes redoublés *trilitères*, le prétérit n'ayant que deux lettres, ne peut avoir qu'un phatah sur la première de ces lettres; mais l'aoriste admet tout autre accent, ex. ܦܪ *il a volé* ܢܦܘܪ . ܓܙ *il a coupé* ܢܓܙ . ܛܥ *il s'est trompé* ܢܛܥ (forme rarement employée).

(1) Le Verbe sain est celui dont la forme trilitère primitive ne contient ni un alaph guttural, ni une lettre infirme, ni un noun à la 1ᵉ radicale ni enfin une lettre redoublée.

129 – Dans les verbes redoublés *quadrilitères*, le prétérit se modèle sur la huitième forme quadrilitère, ex. ܙܲܥܙܸܥ *il a agité*, de ܙܵܥ ; fait exception ܪܲܘܪܸܒ *il a augmenté*, de ܪܲܒ qui s'écrit avec un waw (3).

130 – FORMES DÉRIVÉES. La forme ܦܲܥܸܠ fait ܦܲܪܸܪ et au passif ܐܸܬ݂ܦܲܪܲܪ ; la forme ܐܲܦܥܸܠ fait ܐܲܦܸܪ et au passif ܐܸܬ݁ܬܲܦܲܪ. Les verbes redoublés ne sont susceptibles d'aucune autre forme.

131 – RÈGLES DE L'ASSIMILATION. Les règles de l'assimilation de la deuxième radicale à la troisième, dans les verbes redoublés et dans leurs dérivés (noms ou adjectifs), sont les suivantes :

1re **règle** : La 2e radicale disparaît, c'est-à-dire qu'elle s'assimile à la 3e, toutes les fois qu'elle est quiescente, ou mue par un accent dur (phataḥ, zélam ouvert ou rewaḥ); et si la lettre qui précède la 2e radicale est quiescente, elle prend l'accent de cette 2e radicale. *Exemples pour la lettre quiescente* : ܓܲܢ݁ܬ݂ܵܐ *jardin*, pour ܓܲܢܢܬ݂ܵܐ comme ܡܲܠܟܬ݂ܵܐ. ܦܪܲܬ݂ܵܐ *vol* pour ܦܪܵܪܬ݂ܵܐ comme ܫܒܲܩܬ݂ܵܐ. — *Pour l'accent dur* : ܐܲܦܸܪ *il a fait voler*, pour ܐܲܦܪܸܪ comme ܐܲܦܩܸܕ. ܦܲܪ *il a volé*, pour ܦܪܲܪ. ܢܦܘܼܪ *il volera*, pour ܢܦܪܘܿܪ.

132 – EXCEPTIONS : La deuxième radicale ne s'assimile pas graphiquement à la 3e dans les noms suivants : ܝܲܡܡܹ̈ܐ *mers*, ܥܲܡܡܹ̈ܐ *peuples*, ܣܲܡܡܵܢܹ̈ܐ *remèdes*, ܟܲܠܠܹ̈ܐ ou ܟܲܠܠܵܬ݂ܵܐ *belles-sœurs*, ܥܸܠܠܹ̈ܐ ou ܥܸܠܠܵܬ݂ܵܐ *causes*, ܟܸܠܠܹ̈ܐ *moustiquaires*, ܥܸܠܠܵܝܵܐ *supérieur*, ܚܘܼܚܠܵܐ *ronce*; pour ܝܲܡܵܐ . ܥܲܡܵܐ etc.

133 – IIe **règle** : Par contre, chaque fois que la 2^e^

radicale est mue par un accent long (zakaph, zélam dur, ḥibas), il n'y a pas assimilation, ex. ܓܢܢܐ *jardinier*, ܥܢܢܐ *nuée*, ܕܟܝܟܐ *pur*, ܓܢܘܢܐ *pavillon* (1).

134 – De ces deux règles, nous conclurons que dans les verbes redoublés : A / *il y a assimilation*, à la forme primitive de la voix active, ex. ܒܙ ; à l'impératif passif de cette forme, ex. ܐܬܒܙ , ainsi qu'à la forme dérivée ܐܦܥܠ active et passive; B / *il n'y a pas assimilation*, au passif de la forme primitive, ex. ܐܬܒܙܝܙ (l'impératif excepté), ni à la forme ܦܥܠ active et passive, ni aux participes nominal et passé, ex. ܒܙܝܙܐ (1). ܡܒܙܙܐ , ni aux formes quadrilitères, ex. ܫܥܒܕ *il a réduit en servitude.*

135 – Remarque. A tout ce que nous venons de dire, il n'y a que le seul verbe ܚܣ *il a eu pitié* qui fasse exception; car à l'aoriste de la forme primitive, il fait ܢܚܘܣ pour ܢܚܣ , et à l'impératif ܚܘܣ au lieu de ܚܣ ; et cela pour le distinguer de l'aoriste du verbe ܚܝܐ *il a vécu*, qui fait irrégulièrement ܢܚܐ pour ܢܚܝܐ .

2°

VERBES NOUNNÉS

136 – NATURE. Le verbe nounné ܦܥܠܐ ܕܢܘܢ est celui dont la première radicale est un *noun*. La règle qui le régit ainsi que les noms qui en dérivent régulièrement est la suivante :

(1) Les Orientaux d'aujourd'hui substituent faussement au ribas des mots de cette catégorie, un rewaḥ, car ils lisent ܓܢܘܢܐ . ܕܟܝܟܐ pour ܓܢܘܢܐ et ܕܟܝܟܐ. Les Occidentaux ont ici la bonne prononciation. Pour comprendre la raison de toutes ces règles, il faut se reporter au chapitre de la quantité des accents, N° 31 et sq.

137 – **Règle** : Toutes les fois que le noun est *quiescent* au milieu du mot, il disparaît, *forcément* pour le plus grand nombre des verbes, ex. ܢܦܰܩ *il est sorti* ܢܶܦܽܘܩ pour ܢܶܢܦܽܘܩ, et *librement* pour les autres, ex. ܢܛܰܪ *il a gardé* ܢܶܛܽܘܪ ou ܢܶܢܛܽܘܪ. Quant à savoir quels sont ceux qui perdent le noun forcément ou librement, c'est le dictionnaire qui doit renseigner; en tous cas, si on veut aller au plus sûr, on n'a qu'à retrancher toujours le noun.

138 – **Exceptions** : Il n'y a que les quelques verbes suivants qui ne peuvent jamais perdre le noun : ܢܗܰܪ *il a lui*, ܢܒܰܥ *il a jailli*, ܢܗܰܡ *il a mugi*, ܢܙܰܪ *il s'est mortifié*, ܢܓܰܗ *il a rayonné*, ܢܨܰܚ *il s'est illustré*, ܢܩܰܕ *il a été clair*, ܢܦܰܙ *il a regimbé*, ܢܦܶܫ *il a eu l'âme*, ܢܟܰܬ *il a mordu*, ܢܟܶܬ et ܢܟܶܠ *il a faibli*, ܢܩܰܕ *il a pulvérisé*, ܢܥܰܣ *il a sommeillé*, ܢܩܰܪ *il a creusé*, ܢܥܰܠ *il a regimbé*, ܢܗܰܓ *il a sangloté*.

139 – FORMES PRIMITIVES. Au *prétérit* trilitère, le verbe nounné peut avoir à la 2e radicale un phatah, comme ܢܦܰܚ *il a soufflé*, ou un zélam, comme ܢܟܶܬ *il a faibli*. A l'aoriste il peut avoir tous les accents, ex. ܢܦܰܩ : ܢܶܦܽܘܩ. ܢܓܰܕ *il a attiré* ܢܶܓܶܕ. ܢܩܶܦ *il a suivi* ܢܶܩܦܶ.

140 – FORMES DÉRIVÉES. La forme ܦܰܥܶܠ fait ܢܰܦܶܩ et au passif ܐܶܬܢܰܦܰܩ. la forme ܐܰܦܥܶܠ : ܐܰܦܶܩ (pour ܐܰܢܦܶܩ) et au passif ܐܶܬܬܰܦܰܩ (pour ܐܶܬܬܰܢܦܰܩ). Les verbes nounnés ne peuvent avoir aucune autre forme.

VII

VERBES INFIRMES

141 – On appelle *infirme* ܡܟܪܝܗܘܬܐ le verbe dont une ou deux radicales sont des lettres infirmes, ܐ ou ܘ ܝ. Le verbe qui en a deux est appelé doublement infirme. Ces lettres peuvent former soit la 1e radicale, soit la 2e, soit la 3e.

142 – Dans le premier cas, le verbe s'appelle ܡܫܘܝܢܐ ܕܪܫܐ; nous l'appelons *assimilé*, parce que, comme en Arabe, il ressemble au verbe sain dans sa conjugaison, ex. ܝܕܥ *il a connu.*

143 – Dans le deuxième cas, il s'appelle ܡܟܪܝܗܐ ܡܨܥܝܬܐ; nous l'appelons, comme les Arabes, *concave*, ex. ܩܡ *il s'est levé*, pour ܩܘܡ.

144 – Dans le troisième cas, il s'appelle ܡܟܪܝܗܐ ܚܪܬܝܬܐ; nous l'appelons, comme les Arabes, *défectueux*, ex. ܓܒܐ *il a choisi*, pour ܓܒܝ.

1°

VERBES ASSIMILÉS

145 – NATURE. Le «ܘ» ne constitue la première radicale que dans les cinq verbes suivants, dont deux sont dérivés ܘܥܕ *il a donné rendez-vous*, ܘܪܕ *il a fleuri*, deux quadrilitères ܘܠܘܠ *il a sangloté*, ܐܬܘܪܕܪ *il s'est épanoui*, et un trilitère primitif, mais qui ne s'emploie qu'au participe verbal indéclinable ܘܳܠܶܐ (de l'inusité ܘܠܐ), *il faut.*

Reste donc le iodh, en dehors de ces cinq verbes, pour constituer en Araméen le verbe assimilé dont voici les règles pour les verbes et les noms qui en dérivent régulièrement :

146 – 1° Le iodh qui commence un mot assimilé, et

est suivi d'une lettre *accentuée* prend toujours un hibas(43), ex. ܐܘܟܡ *il a été noir*, ܝܒܫ *il a été sec.*

147 – 2° Le iodh quiescent, et ne commençant pas un mot assimilé, se change en *waw*, ex. ܐܘܟܡ . ܐܘܒܫ pour ܐܝܟܡ ܐܝܒܫ de ܝܟܡ . ܝܒܫ . ܡܘܬܒܐ *session*, pour ܡܝܬܒܐ de ܝܬܒ .

Exceptions : ܝܢܩ *il a tété* reste ܐܝܢܩ pour ܐܘܢܩ (rarement employé), et ܝܠܠ reste toujours ܐܝܠܠ *il a gémi*; ܝܠܦ *il a appris* devient ܐܝܠܦ pour ܐܘܠܦ.

148 – 3° Mais si la lettre qui précède le iodh quiescent ci-dessus, est ponctuée zélam, le iodh se change, dans les *verbes*, en alaph; ce zélam est un zélam dur chez les Orientaux (86), et un hibas chez Occidentaux (28), ex. ܝܪܬ *il a hérité* ܢܐܪܬ . ܬܐܪܬ . Exceptions : ܝܕܥ *il a su* devient à l'aoriste ܢܕܥ, et ܝܬܒ *il s'est assis* ܢܬܒ .

149 – FORMES PRIMITIVES. Au *prétérit* trilitère, la 2e radicale n'a que le zélam, ex. ܝܪܬ ; excepté si la 3e est une gutturale (5), ex. ܝܩܪ *il a été lourd. A l'aoriste* trilitère, elle n'a que le phatah; le seul verbe ܝܬܒ qui fait ܢܬܒ fait exception; ex. ܢܐܩܪ . ܢܐܒܫ .

150 – FORMES DÉRIVÉES. La forme ܦܥܠ ne fait pas exception, ex. ܝܩܪ et au passif ܐܬܝܩܪ ; ni la forme ܐܦܥܠ : ܐܘܩܪ et au passif ܐܬܬܘܩܪ .

151 – Remarque. Il y a plusieurs verbes des formes ܐܦܥܠ et ܫܦܥܠ qui n'ont pas de forme primitive, ex. ܐܘܕܝ *il a avoué*, et au passif ܐܬܘܕܝ . ܫܘܙܒ *il a délivré*, et au passif ܐܫܬܘܙܒ . ܐܘܫܠܡ *il s'est achevé* ܐܫܬܘܫܠܡ . ܐܘܒܠ *il a offert* ܐܬܬܘܒܠ . Les verbes assimilés n'admettent pas d'autres formes.

2°

VERBES CONCAVES

152 – NATURE. Le verbe concave a deux lettres, comme les verbes redoublés, mais au lieu d'un phataḥ, il porte toujours un zakaph (55), ex. ܨܵܡ *il a jeûné*, pour ܨܵܝܸܡ. ܢܵܚ *il est descendu* pour ܢܵܝܸܚ. Un seul verbe mû par un ḥibaṣ fait exception : ܡܝܼܬ *il est mort* ܢܡܘܼܬ, pour ܡܵܬ qui est aussi employé (1).

153 – FORMES PRIMITIVES. Dans ces formes simples trilitères, le *prétérit* est ce que nous venons de dire; quant à *l'aoriste*, il ne peut prendre que le ribaṣ (58), et la préformante est quiescente (36), ex. ܢܩܘܼܡ *il se lèvera*, pour ܢܸܩܘܿܡ; mais à la 1ᵉ pers. du singulier, la préformante prend un zélam dur (43, 86), ex. ܐܸܩܘܼܡ. Un seul verbe à ḥibaṣ fait exception : ܣܝܼܡ *il a mis* ܢܣܝܼܡ (pour ܢܣܘܼܡ).

154 – FORMES DÉRIVÉES. Dans toutes les formes dérivées la lettre infirme est un iodh; ainsi la forme ܩܲܝܸܡ

---

(1) D'après les règles que nous avons données au N° 53 et sq. le syriaque actuel ne parait pas avoir eu de verbes concaves à waw à la 2ᵉ radicale. Cela peut ressortir de deux preuves principales. *Premièrement*, les verbes dérivés et toutes les autres formes nominales ou verbales des concaves, ne reconnaissent que le *iodh*, comme l'on pourra facilement le voir par ce que nous dirons prochainement (154); or si le waw faisait partie du radical primitif, il reparaîtrait certainement dans ces formes, comme en arabe قوّم etc. de قام. *Secondement*, les verbes soi-disant concaves qui à la forme trilitère ont un waw à la 2ᵉ radicale, gardent ce waw partout et toujours, et sont en tout considérés comme de véritables verbes sains (55, 156), le waw n'y éprouvant jamais ni permutation ni transformation.

Nous ne voulons pas prétendre pour cela que *primitivement* la langue Araméenne n'ait pas eu de verbes concaves à waw; quelques noms d'action des verbes concaves ayant en sus de leur forme ordinaire à iodh, la forme ܩܘܵܠܵܐ à waw, comme ܩܘܵܡܵܐ *état* de ܩܵܡ. ܨܘܵܡܵܐ jeûne de ܨܵܡ, semblent insinuer le contraire.

fait ܩܰܝܶܡ (forme rare) et au passif ܐܶܬܩܰܝܰܡ ، ܐܰܦܥܶܠ fait ܐܰܩܺܝܡ (forme très employée) pour ܐܰܩܝܶܡ (61), et au passif ܐܶܬܬܩܺܝܡ (pour ܐܶܬܬܰܩܝܰܡ) . Il n'y a pas d'autres formes pour les verbes concaves.

155 – Remarques. a / Le passif de la forme primitive et de la forme ܐܰܦܥܶܠ se confondent; ainsi ܣܳܡ fait au passif ܐܶܬܬܣܺܝܡ (pour ܐܶܬܣܺܝܡ), et ܐܰܣܺܝܡ fait aussi ܐܶܬܬܣܺܝܡ (pour ܐܶܬܬܰܣܝܰܡ) . Le verbe ܐܰܦܺܝܣ fait irrégulièrement ܐܶܬܛܦܺܝܣ dans le sens *d'obéir*, et ܐܶܬܬܦܺܝܣ dans le sens de *daigner, être convaincu*.

156 – b / Les verbes appelés *improprement* concaves, qui à la forme primitive ont un waw, comme ܗܘܰܚ *il a désiré*, ܥܘܰܚ *il a poussé*, ne perdent jamais ce waw; ils doivent donc être considérés comme de véritables verbes sains; à *l'aoriste* trilitère ils ne peuvent prendre que le phataḥ. Leur forme ܦܰܥܶܠ est donc ܗܰܘܰܚ . ܥܰܘܰܚ et au passif ܐܶܬܗܰܘܰܚ . ܐܶܬܥܰܘܰܚ ; la forme ܐܰܦܥܶܠ : ܐܰܗܘܰܚ . ܐܰܥܘܰܚ et au passif ܐܶܬܬܗܘܰܚ . ܐܶܬܬܥܘܰܚ .

3°

VERBES DÉFECTUEUX

157 – NATURE ET FORMES. Le verbe défectueux trilitère, primitif, est terminé au *prétérit* par un *alaph* précédé d'un zakaph, ex. ܓܒܳܐ *il a choisi* pour ܓܒܰܝ (1) (53), ou par un *iodh* à ḥibas, ex. ܣܪܺܝ *il est pourri*.

(1) Il faut, selon nous, renoncer à admettre que le Syriaque pût avoir, comme l'arabe, des verbes défectueux à *waw* (voir le *premièrement* de la note des verbes concaves). C'est donc le *iodh* et le *iodh* seul qui constituait anciennement les verbes défectueux araméens cf. N° 53 et sq. ainsi ܓܒܳܐ était primitivement ܓܒܰܝ et non pas ܓܒܰܘ .

158 – Aux autres formes soit actives soit passives, le *prétérit* se termine par un iodh à hibas, ex. (ܦܰܥܶܠ): ܓܰܠܺܝ . ܐܶܬܓܰܠܺܝ et au passif ܐܶܬܓܰܠܺܝ . ܐܶܬܦܰܥܰܠ . (ܐܰܦܥܶܠ): ܐܰܓܠܺܝ . ܐܶܫܬܰܓܠܺܝ et au passif ܐܶܬܬܰܓܠܺܝ . ܐܶܬܬܰܦܥܰܠ . (ܫܰܦܥܶܠ): ܫܰܓܠܺܝ et au passif ܐܶܫܬܰܦܠܶܠ . (ܦܰܥܠܶܠ) : ܒܰܢܘܺܝ *il a bâti* et au passif ܐܶܬܒܰܢܘܺܝ ; ce sont les seules formes dont le verbe défectueux soit susceptible.

159 – De même, qu'il soit trilitère ou quadrilitère, ou dérivé actif ou passif, il se termine à *l'aoriste* par un alaph précédé d'un zélam (54), ex . ܢܓܰܠܶܐ . ܢܶܬܓܰܠܶܐ . ܢܰܓܠܶܐ . ܢܶܫܬܰܓܠܶܐ . ܢܶܬܬܰܓܠܶܐ . ܢܰܒܢܘܶܐ (1). etc. (pour ܢܓܰܠܶܝ . ܢܰܓܠܶܝ etc).

160 – Remarque. Quatre verbes défectueux, dans quelques-uns de leurs dérivés nominaux, deviennent hamzés, ce sont: ܣܢܳܐ *il a haï*, ܗܢܳܐ *il a joui*, ܡܠܳܐ *il a rempli*, et ܣܓܳܐ *il s'est augmenté;* ainsi le participe nominal du verbe ܣܢܳܐ devient ܣܳܢܐܳ , son participe passé devient ܣܢܺܝܐܳ pour ܣܢܶܐ (lequel est employé aussi), et son nom d'action ܣܢܳܐܬܳܐ . Les verbes ܗܢܳܐ et ܣܓܳܐ font, à leur adjectif qualificatif, ܗܰܢܺܝܐܳ *délicieux* et ܣܰܓܺܝܐܳ *nombreux*; enfin le verbe ܡܠܳܐ fait à son nom d'action ܡܶܠܐܳܐ ou ܡܠܳܐܳ .

VIII

VERBES HAMZÉS

161 – On appelle verbe hamzé (ܡܶܠܬܳܐ ܐܰܠܺܝܦܬܳܐ), celui qui a à une de ses radicales un alaph guttural et prononcé.

(1) Au lieu d'un zélam dur (86, 1°, 5°), les Orientaux de nos jours mettent faussement sous la lettre qui précède l'alaph de ces formes, un zélam ouvert.

1°

VERBES HAMZÉS A LA 1e RADICALE

162 - FORMES PRIMITIVES. Au *prétérit* la 1e radicale est toujours mue par un zélam, lequel ne redouble pourtant pas la 2e radicale, bien que celle-ci soit invariablement ponctuée phatah (43), ex. ܐܟܠ *il a mangé. Font exception*, chez les Orientaux seulement, trois verbes qui peuvent s'écrire aussi avec un phatah, ce sont : ܐܟܡ *il a gardé rancune*. ܐܠܨ *il a assiégé*, ܐܪܥ *il a rencontré*.

163 - A *l'aoriste* la deuxième radicale ne peut avoir qu'un *phatah*, ex. ܢܐܡܪ *il dira* (de ܐܡܪ), ou un *rewah*, ex. ܢܐܟܘܠ *il mangera* (de ܐܟܠ). Chez les Occidentaux, lorsque la 2e radicale a un rewah, la première est mue par un zélam, ex. ܬܐܟܘܠ, et lorsqu'elle a un phatah, ce zélam se convertit en un hibas (28), ex. ܬܐܡܪ.

164 - Comme en Arabe, l'alaph hamzé se retranche pour raison d'euphonie, à la 1e personne du singulier de *l'aoriste*; ainsi nous disons ܐܟܘܠ *je mangerai*, ܐܡܪ *je dirai*, pour ܐܐܟܘܠ. ܐܐܡܪ.

165 - Le passif de cette forme suit la règle; ainsi ܐܟܠ devient ܐܬܐܟܠ (93). Le seul verbe ܐܚܕ *il a saisi* qui fait ܐܬܬܚܕ pour ܐܬܐܚܕ, fait exception.

166 - FORMES DÉRIVÉES. La forme ܦܥܠ se déduit régulièrement, ex. ܐܟܠ *il a fait souffrir*, passif : ܐܬܐܟܠ. Il faut seulement remarquer que l'alaph passe son accent à la lettre qui le précède, si elle est quiescente; ainsi ܐܚܕ *il a fait saisir*, fait ܡܐܚܕ ܐܢܐ, tout comme si le verbe

était ܐܬܐܡܝܢ et non pas ܐܝܡܝܢ . Aux formes ܐܘܟܠ et ܡܘܟܠ l'alaph se change en *waw* comme dans les verbes assimilés (147), ex. ܐܘܟܠ *il a fait manger*, ܐܘܒܕ *il a fait périr*, ܐܘܚܪ *il s'est arriéré* pour ܐܐܟܠ . ܐܐܒܕ etc.

N. B. Dans les chapitres ultérieurs, quand il sera question des verbes hamzés, il faut entendre toujours par là les verbes hamzés à la 1° radicale, car les autres ne diffèrent en rien des verbes sains.

2°

VERBES HAMZÉS A LA 2° RADICALE

167 - FORMES PRIMITIVES. Au *prétérit* trilitère, ces verbes ont toujours un zélam, ex. ܣܐܒ *il a été vieux*; excepté, bien entendu, le cas où la 3° radicale est une gutturale, ex. ܟܐܪ *il a eu honte*.

A *l'aoriste* ils ont toujours un phatah, ex. ܢܣܐܒ ، ܢܟܐܪ.

168 - FORMES DÉRIVÉES. Les formes dérivées n'offrent aucune difficulté, ainsi (ܦܥܠ) fait ܟܐܪ passif: ܐܬܟܐܪ. (ܐܦܥܠ) ܐܟܐܪ passif: ܐܬܬܟܐܪ. D'ailleurs ces verbes n'ont dans la langue actuelle que les deux formes dérivées susdites.

3°

VERBES HAMZÉS A LA 3° RADICALE

169 - Ces verbes ne sont pas très nombreux, et ont tous au *prétérit* et à *l'aoriste* un phatah à toutes les formes (5). Les plus employés sont les suivants : ܨܡܐ *il a été livide*, ܛܡܐ *il a été sale*, ܒܝܐ *il a consolé*, ܛܒܐ *il a dirigé*. Leurs formes n'offrent aucune difficulté, et on peut les considérer comme de véritables verbes *sains*.

IX

VERBES HAMZÉS ET DÉFECTUEUX

170 - On appelle hamzés et défectueux, les verbes

dont la 1e radicale est un alaph, et la dernière une lettre infirme « ܐ », ex. ܐܬܐ *il est venu.*

171 – FORMES PRIMITIVES. Au prétérit et à l'aoriste trilitères, la *1e radicale* est accentuée comme celle des verbes hamzés à la première radicale. Deux verbes seulement font exception chez les Orientaux, et prennent nécessairement un phataḥ à la 1e radicale, ce sont : ܐܢܚ *il a gémi,* ܐܦܐ *il a fait le pain.* Pour ce qui est de la 2e *radicale,* voir les verbes défectueux.

172 – FORMES DÉRIVÉES. la forme ܦܥܠ est régulière, ex. ܐܣܝ *il a guéri,* ܐܝܒ *il a porté,* ܐܘܣ *il a réuni*; et au passif : ܐܬܐܣܝ . ܐܬܐܝܒ . ܐܬܐܘܣ . A la forme ܐܦܥܠ le verbe ܐܬܐ fait ܐܝܬܝ (pour ܐܐܬܝ), et au passif ܐܬܬܝܬܝ . Il n'y a guère que ce verbe qui soit employé à cette forme.

173 – REMARQUE. Il ne faut pas oublier que, comme dans les verbes hamzés à la 1e radicale, le alaph renvoie son accent, dans la forme ܦܥܠ, à la lettre précédente, si celle-ci est quiescente, ex. ܡܐܣܐ ܐܢܐ *je guéris* de ܐܣܝ .

X

VERBES NOUNNÉS ET DÉFECTUEUX

174 – On nomme ainsi les verbes qui ont un *noun* à la 1e radicale et une lettre infirme à la dernière, ex. ܢܫܐ *il a oublié.* Ils se conjuguent quant à la 1e radicale, pour le prétérit et l'aoriste, à la manière des verbes nounnés; quant à la 3e radicale à l'instar des verbes défectueux. La forme ܦܥܠ fait donc ܢܫܝ passif : ܐܬܢܫܝ; et ܐܦܥܠ : ܐܫܝ passif : ܐܬܬܫܝ (pour ܐܢܫܝ . ܐܬܬܢܫܝ (137)) .

175 – A l'impératif de la forme primitive le noun disparu à l'aoriste *reparaît* irrégulièrement, ex. ܐܢܣ *oublie* pour ܣܝ de ܐܢܣܐ .

176 – Remarque. Il n'y a qu'un seul verbe qui à l'aoriste conserve le noun : ܢܕܝ *il a été humide* ܐܢܕܝܐ pour ܐܕܝܐ .

XI

VERBES ASSIMILÉS ET DÉFECTUEUX

177 – Ils suivent à la fois la règle des assimilés et des défectueux, ainsi ܘܨܐ : ܝܘܨܐ *il a juré*, ܘܢܐ : ܝܘܢܐ *il a poussé*, font à la forme ܐܘܨܐ : ܐܘܨܝ et ܐܘܢܝ (147), et au passif : ܐܬܘܨܝ . ܐܬܘܢܝ .

178 – Remarque. On peut unir et conjuguer ces verbes de deux manières : ܘܨܐ et ܘܢܐ comme ܐܬܐ , ou ܘܨܝ et ܘܢܝ comme ܪܡܝ (157).

XII

VERBES ASSIMILÉS ET HAMZÉS A LA 2ᵉ RADICALE

179 – Ils se forment et se conjuguent au prétérit et à l'aoriste, simples ou dérivés, selon les règles des assimilés et des hamzés; ainsi ܘܐܕ *il a désiré* fait à son passif ܐܬܘܐܕ ; la forme ܦܥܠ fait ܘܐܕ et au passif ܐܬܘܐܕ, ou encore irrégulièrement ܐܬܘܘܕ (mais pour ce verbe seulement) et jamais ܐܬܐܝܕ .

180 – L'aoriste trilitère fait à cause des deux alaphs ܐܐܕ *je désirerai*, ܬܐܕ *tu désireras*, ܝܐܕ *il désirera* etc.

181 – De cette catégorie de verbes, est le verbe ܘܐܠ

de l'inusité ܘܳܠܶܐ (145) *il est nécessaire*, qui ne se conjugue qu'au participe verbal, ex. ܘܳܠܶܐ ܠܝ *il me faut*, ܘܳܠܶܐ ܠܟܽܘܢ *il vous faut*.

182 – Remarque. Il y a encore dans la langue Araméenne de rares verbes à la fois hamzés à la 2ᵉ radicale et défectueux, ex. ܟܐܐ *il a réprimandé*; ou concaves et défectueux ex. ܚܝܐ *il a vécu*. Ils suivent tous les règles de chacune de ces espèces de verbes prises isolément. Signalons seulement le verbe auxiliaire ܗܘܳܐ *il est devenu* qui fait à l'aoriste trilitère ܢܶܗܘܶܐ ou ܢܶܗܶܐ *il sera*, ܬܶܗܘܶܐ ou ܬܶܗܶܐ *tu seras* (mas.), ܬܶܗܘܶܝܢ ou ܬܶܗܶܝܢ *tu seras* (fém.); aux autres personnes il se conjugue régulièrement et sans *syncope*.

§ 2

CONJUGAISON DU VERBE

I

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

183 – LES TEMPS. Le verbe Araméen n'a que deux temps : *le prétérit* ܙܰܒܢܳܐ ܕܥܒܺܝܪܳܐ, et *l'aoriste* ܙܰܒܢܳܐ ܕܥܳܬܺܝܕ. Le prétérit indique une action passée, l'aoriste une action qui s'accomplira. Le *présent* s'exprime par le participe verbal appelé ܙܰܒܢܳܐ ܕܩܳܐܶܡ qui en réalité marque indifféremment une action présente ou future.

184 – LES MODES. Il n'y a que *l'indicatif* et *l'impératif* appelé ܦܽܘܩܕܳܢܳܐ. L'infinitif ܫܡܗ ܢܬܐ n'existe pas en réalité chez les Araméens; ce n'est donc qu'accidentellement que *l'infinitif mimmé* ܙܢܳܐ ܠܳܐ ܡܬܚܰܡܢܳܐ indique quelquefois le mode subjonctif; le *nom d'action* ܫܡܐ ܡܫܡܗܢܐ désigne un nom abstrait d'action, d'état ou de qualité.

185 – Le participe présent français s'exprime par le *nom d'agent* ܫܡܐ ܥܒܘܕܐ et le participe passé par le *nom de patient* ܫܡܐ ܚܫܘܫܐ , On doit ajouter à ces deux participes, le participe nommé ܚܫܘܫܐ ܕܠܐ ܢܦܩ ܠܥܒܘܕܐ qui répond, quant à la forme et quelquefois quant au sens, au participe futur passif des Latins.

186 – LES PERSONNES . Il y a trois personnes dans la conjugaison Araméenne : ܦܪܨܘܦܐ ܩܕܡܝܐ *1e personne*, ܦܪܨܘܦܐ ܬܪܝܢܐ *2e personne*, ܦܪܨܘܦܐ ܬܠܝܬܝܐ *3e personne*.

187 – LES GENRES. Il y a trois genres dans le verbe Araméen : le *masculin* ܕܟܪܢܝܐ , le *féminin* ܢܩܒܬܢܝܐ et le *commun* ܓܘܢܝܐ (à la fois mas. et fém.).

188 – LES NOMBRES. Il y a seulement deux nombres : le *singulier* ܚܕܢܝܐ et le *pluriel* ܣܓܝܐܢܝܐ .

II

CONJUGAISON DU PRÉTÉRIT

(DANS TOUS LES VERBES ET A TOUTES LES FORMES)

189 – Les terminaisons sont :

	Singulier	Pluriel
Prem. pers. « 2 genres	ܬ	ܢ ou ܢܢ
Deux. pers. sm	ܬ	ܬܘܢ
« « sf	ܬܝ	ܬܝܢ
Trois. pers. sm	X	ܘ ou rarement ܘܢ
« « sf	ܬ	X ou rarement ܝ̈

190 - **Règle générale** : Le prétérit, avec ces terminaisons, n'éprouve aucune modification, aucun changement d'accents, et cela à n'importe quelle personne et dans n'importe quelle espèce ou forme de verbe. Cependant à la *1e personne du singulier*, et à la *3e personne du féminin singulier*, les lettres qui précèdent ces terminaisons, subissent dans certains verbes quelque changement, comme nous allons le dire, à raison de la disparition de l'accent léger.

191 - 1° A LA 1e PERSONNE DU SINGULIER :

a / *La première radicale* des seuls verbes trilitères primitifs suivants : sains, hamzés, assimilés et redoublés prend d'après N° 42 (note) un zélam, ex. ܟܬܒܬ *j'ai écrit*, ܝܠܦܬ *j'ai appris*. Dans les autres verbes et formes de verbes, cette radicale n'éprouve aucun changement, ex. ܟܬܒܬ *j'ai écrit* de ܟܬܒ . ܩܛܠܬ de ܩܛܠ . ܐܬܩܛܠܬ de ܐܬܩܛܠ . Cependant si elle vient (comme cela a lieu dans quelques formes réfléchies), entre deux quiescentes, elle prend un phatah (42), ܐܬܩܛܠܬ (1) *j'ai été tué*, de ܐܬܩܛܠ .

b / De plus d'après N° 36 la *2e radicale* reste quiescente dans tous les verbes et à toutes les formes de verbes, qui ont plus de deux lettres, ex. ܐܬܟܬܒܬ . ܟܬܒܬ . ܟܘܬܒܬ etc. de ܐܬܟܬܒ . ܟܬܒ . ܟܘܬܒ .

c / La *3e radicale* prend un zélam dans tous les verbes, et à toutes les formes de verbes, et exige dans les formes dérivées que la lettre qui la précède soit quiescente, ex. ܐܬܟܬܒܬ . ܟܬܒܬ . ܟܘܬܒܬ . Les seuls verbes terminés en *iodh*, soit primitifs soit dérivés, font exception, car le hibas se maintient toujours sous le iodh (33, 1°), ex. ܚܕܝܬ *je me suis réjoui*, ܚܕܝܬ ; de ܚܕܝ et ܚܕܝ etc.

(1) Dans ce cas, les passifs des formes ܐܬܦܥܠ et ܐܬܦܥܠ se confondent, ex. ܐܬܩܛܠܬ de ܐܬܩܛܠ , et ܐܬܩܛܠܬ encore de ܐܬܩܛܠ .

192 — 2° A LA 3e PERSONNE DU FÉMININ SINGULIER :

a / La *1e radicale* des verbes trilitères seulement, excepté (N° 33, 1°) les concaves primitifs, prend un zélam, ex. ܢܶܦܩܰܬ . ܩܶܛܠܰܬ . à moins que, comme il est dit ci-dessus, elle ne soit entre deux quiescentes, ex. ܐܶܬܩܰܛܠܰܬ .

b / La *2e radicale* suit la première personne du singulier, sans aucune exception.

c / La *3e radicale* prend avec tous les verbes et formes de verbes, un phatah, ex. ܩܶܛܠܰܬ . ܐܶܬܩܰܛܠܰܬ .

193 — REMARQUE. Aux règles précédentes il n'y a que les seuls verbes défectueux à *alaph* qui fassent exception, mais à leur forme trilitère primitive seulement ; dans ces verbes, l'alaph disparaît toujours aux terminaisons, et il se change à la *1e pers. sing.* en un iodh précédé d'un zélam, ex. ܓܒܺܝܬ, et *aux autres personnes*, en un iodh précédé d'un phatah, ex. ܓܒܰܝܬ ; cependant il se change en waw dans ܓܒܰܘ *ils ont choisi*, et en taw dans ܓܒܳܬ *elle a choisi* (se référer pour comprendre la raison de ces altérations au N° 53 et sqq.).

194 — Les Occidentaux mettent un iodh à la 3e pers. fém. plur. ܩܛܰܠܝ *elles ont tué*, pour ܩܛܰܠ ; mais ce iodh n'a aucune raison d'être (cf. pronoms suffixes).

195 — Le *waw* de la 3e per. mas. plur. ne se prononce maintenant que dans les verbes défectueux ; ainsi il ne se prononce pas dans ܩܛܰܠܘ *ils ont tué*, mais il se prononce dans ܓܒܰܘ *ils ont choisi*.

III

AORISTE (FORMATION ET CONJUGAISON)

196 — FORMATION. L'aoriste se forme du prétérit, au moyen des lettres préformantes que voici :

		Singulier	Pluriel
1ᵉ pers.	2 genres	ܐ	ܢ
2ᵉ pers.	2 genres	ܬ	ܬ
3ᵉ pers.	sm	ܢ	ܢ
«	sf	ܬ	ܢ

197 – Ces préformantes restent quiescentes, si la *première lettre* du prétérit dont elles font partie, est *accentuée*, ainsi ܟܬܰܒ fait ܢܶܟܬܽܘܒ *il écrira*; hormis si la préformante est un alaph (43, 86), ex. ܐܶܟܬܽܘܒ *j'écrirai*.

Mais si la 1ᵉ lettre du prétérit est *quiescente*, les préformantes se meuvent par un zélam ouvert, ex. ܐܰܟܬܶܒ *j'écrirai* de ܟܬܰܒ .

198 – Dans la forme dérivée ܐܶܬܩܛܶܠ et dans toutes les formes réfléchies qui commencent par un alaph *servile*, les préformantes de *l'aoriste* se substituent à cet alaph en en prenant l'accent; ainsi ܐܶܬܟܬܶܒ devient ܢܶܬܟܬܶܒ et non ܢܶܐܬܟܬܶܒ ; ܐܶܬܟܰܬܰܒ devient ܢܶܬܟܰܬܰܒ et non ܢܶܐܬܟܰܬܰܒ .

199 – En dehors de ces préformantes, il y a encore des *terminaisons* qui s'ajoutent aux personnes que voici :

2ᵉ pers. fém. sing. ܝܢ

2ᵉ et 3ᵉ pers. fém. plur. ܢ

2ᵉ et 3ᵉ pers. mas. plur. ܘܢ

200 – CONJUGAISON. **Règle générale** : Unir simplement ces préformantes et terminaisons, au verbe à conjuguer, sans rien changer à ce dernier; seulement, pour ce qui est des terminaisons, comme elles font que l'accent de la 2ᵉ radicale devient léger, ce dernier disparaît en laissant sa lettre quiescente (36); ainsi

ܢܬܟܬܒܘܢ de ܢܬܟܬܒ devient ܢܬܟܬܒܘܢ, et ܢܣܬܠܠܘܢ devient ܢܣܬܠܠܘܢ ; donc avec *l'accent long* à la 2e radicale il n'y a aucun changement (33, 1°), ex. ܢܣܝܡܘܢ *ils mettront* de ܢܣܝܡ.

201 - Exception : Les seuls verbes *défectueux trilitères* à *alaph* font exception à cette règle générale; car leur alaph est remplacé par *un iodh* précédé d'un zélam à la 2e pers. fém. sing (56), ex. ܬܩܪܝܢ *tu liras* pour ܬܩܪܐܝܢ, et par *un waw* à la 2e et 3e pers. mas. plur. (59), ex. ܬܩܪܘܢ *vous lirez* pour ܬܩܪܐܘܢ, et enfin par un *iodh ponctué zakaph* à la 2e et 3e per. fém. plur. (51), ex. ܢܩܪܝܢ *elles liront*, ܬܩܪܝܢ *vous lirez*.

202 - Remarques. a / Avec la terminaison ܘܢ, les verbes *défectueux*, trilitères ou quadrilitères, à la forme simple ou dérivée, quand ils sont terminés en iodh, perdent ce iodh, et le waw de ܘܢ prend un *rewah* chez les Orientaux, au lieu d'un ribas, ex. ܬܓܒܘܢ *vous élirez* pour ܬܓܒܝܘܢ. ܢܒܟܘܢ *ils feront pleurer* pour ܢܒܟܝܘܢ (cf. N°59).

203 - b / Chaque fois que la préformante « ܬ » s'ajoute à une forme passive de ܐܬܦܥܠ, elle évince le premier des trois taws ajoutés, ex. ܬܬܟܬܒܘܢ *vous serez écrits* pour ܬܬܬܟܬܒܘܢ de ܐܬܬܟܬܒ passif de ܐܟܬܒ.

204 - Certains peu versés dans la langue syriaque, ajoutent faussement un *iodh* à la fin de la 3e pers. fém. sing. ex. ܬܛܥܢܝ *elle portera* pour ܬܛܥܢ. ܬܩܛܘܠܝ *elle tuera* pour ܬܩܛܘܠ; si ce iodh avait une raison d'être, il serait maintenu avec les pronoms suffixes, où pour ܬܩܛܠܟܝ, par exemple, *elle te tuera*, nous devrions dire ܬܩܛܠܝܟܝ, et avec les verbes défectueux, où pour ܬܓܠܐ, nous devrions dire ܬܓܠܝ ou mieux ܬܓܠܝ.

205 – Quelques occidentaux ajoutent, faussement encore, après la 1e radicale de l'aoriste des verbes redoublés, *un alaph*, ex. ܢܒܐܬ *il demeurera* pour ܢܒܬ. Cet alaph est ajouté même dans les noms, ex. ܚܕܐܬܐ *nouvelle* pour ܚܕܬܐ.

IV

IMPÉRATIF (FORMATION ET CONJUGAISON).

206 – TERMINAISONS :

2e pers. mas. plur. ܘ ou rarement ܘܢ
« « fém. plur. ܝ̈ ou rarement ܝ̈ܢ
« « fém. sing. ܝ ou rarement ܝܢ

207 – Les verbes défectueux ont des terminaisons qui diffèrent quelque peu :

2e pers. mas. plur. ܘ ou rarement ܐܘܢ
« « fém. plur. ܝ̈ ou rarement ܝ̈ܢ
« « fém. sing. ܝ ou rarement ܝܢ et plus rar. ܐܝܢ

208 – **Règle générale.** L'impératif se forme de l'aoriste par la *suppression* de la préformante avec son accent, ex. ܩܛܘܠ *tue* de ܢܩܛܘܠ. ܕܥ *sache* de ܢܕܥ, avec *réapparition*, dans les formes dérivées, de la lettre *ajoutée* que la préformante avait fait précédemment disparaître, ex. ܐܩܛܠ *fais tuer* de ܢܩܛܠ pour ܢܐܩܛܠ (198).

209 – RÈGLES PARTICULIÈRES. a/ Dans les trilitères *hamzés* à la 1e radicale, quand l'aoriste est marqué par un *rewah*, l'alaph quiescent, après suppression de la préformante, prend un phatah; il prend un *zélam* quand l'aoriste a un phatah (43), ex. ܐܟܘܠ *mange* de ܢܐܟܘܠ de ܐܟܠ. ܐܡܪ *dis* de ܢܐܡܪ de ܐܡܪ.

210 – b/ Dans les trilitères *assimilés*, après réapparition du iodh éliminé à l'aoriste, il faut accentuer la lettre qui suit par un *phataḥ*, apparemment pour distinguer l'impératif du prétérit, ex. ܝܰܠܶܕ *enfante* de ܬܺܐܠܰܕ de ܝܠܶܕ.

211 – c/ Dans les trilitères *défectueux*, le iodh qui avait été remplacé à l'aoriste par un alaph, reprend sa place à l'impératif, avec un ḥibaṣ; mais dans les formes dérivées il reste toujours remplacé par l'alaph précédé d'un zakaph, apparemment encore pour aider à distinguer l'impératif du prétérit, ex. ܓܒܺܝ *choisis* de ܓܒܳܐ; mais ܓܰܒܳܐ *fais choisir* de ܓܰܒܺܝ.

212 – b/ Pour la même raison diacritique, la *1e radicale* de l'impératif passif, dans les trilitères primitifs, prend un *phataḥ*, les concaves exceptés, ex. ܐܶܬܟܰܬܰܒ *sois écrit* de ܐܶܬܟܬܶܒ.

213 – A l'impératif passif des verbes trilitères défectueux, les Orientaux ajoutent à la fin du mot, un *iodh* tout-à-fait oiseux, ex. ܐܶܬܟܰܣܺܝ *maintiens-toi*. Chez les Occidentaux, la 2e radicale, c'est-à-dire la lettre qui précède le iodh prend un phataḥ, ex. ܐܶܬܟܰܣܰܝ.

214 – Chez les mêmes Occidentaux, pour éviter une confusion homographique, mais contrairement à la règle générale (208), tous les verbes en dehors des défectueux dont nous venons de parler et des concaves, à n'importe quelle forme qu'ils appartiennent, ne prennent à *la 2e radicale de l'impératif passif* aucun accent; ainsi ils lisent ܐܶܬܦܰܩܕܘ. ܐܶܬܟܰܬܒܘ pour ܐܶܬܟܰܬܰܒܘ et ܐܶܬܦܰܩܰܕܘ; mais en vue de faciliter une prononciation si difficultueuse, ils maintiennent l'accent sur certains verbes des plus

employés, comme ܐܶܬ݂ܪܰܚܰܡ *aie pitié*, ܐܶܬ݂ܟܰܫܰܦ *supplie*, ܐܶܬ݂ܚܰܣܰܢ *fortifie-toi*.

215 – Pour raison d'euphonie, l'alaph initial des verbes ܐܶܬ݂ܳܐ *il est venu* ܢܺܐܬ݂ܶܐ et ܐܶܙܰܠ *il est allé* ܢܺܐܙܰܠ, se supprime devant toutes les terminaisons; on dit ܬܳܐ . ܬܺܝܬ݂ܶܝܢ etc. et ܙܶܠ avec un *zélam*, ܙܶܠܘ . ܢܺܙܶܠ etc.

216 – Dans le verbe ܪܗܶܛ *il a couru*, le hé précède très souvent le rěš; ainsi on dit ܗܪܽܘܛ *cours* pour ܪܗܽܘܛ.

217 – Le verbe ܐܶܬ݂ܦܢܺܝ *se retourner*, s'écrit avec ou sans iodh quand on s'adresse à Dieu, ex. ܐܶܬ݂ܦܢܺܝ ou ܐܶܬ݂ܦܢܰܝ ܡܳܪܝܳܐ *retourne-toi Seigneur*; il perd le iodh dans les autres cas.

V

PARTICIPES

1°

NOM DE L'AGENT OU PARTICIPE VERBAL (FORMATION ET DÉCLINAISON)

218 – I[re] **règle**: Dans les VERBES TRILITÈRES il est comme en arabe, de la forme ܦܳܥܶܠ (1), ex. ܩܳܛܶܠ . ܐܳܟܶܠ . ܢܳܦܶܠ ; de ܩܛܰܠ . ܐܶܟܰܠ . ܢܦܰܠ ; et si la 3[e] radicale est une gutturale, la 2[e] prend un phatah comme à l'ordinaire (5), ex. ܦܳܬܰܚ *il ouvre*.

219 – Seulement dans les trilitères *redoublés* et *concaves*, on intercale un alaph à zélam entre la 1[e] et la 2[e] radicale, ex. ܩܳܐܶܡ de ܩܳܡ . ܕܳܐܶܢ de ܕܳܢ ; mais chaque fois que, dans la conjugaison, la dernière lettre s'accentue, cet

(1) Ce participe verbal de la forme ܦܳܥܶܠ, serait, selon nous, la contraction (329 et sqq.) de la forme ܦܳܥܽܘܠܳܐ du participe nominal (cf. ci-après); ainsi ܦܳܪܶܩ ܐ݈ܢܳܐ par exemple, *je sauve*, ne serait que la forme contractée de ܦܳܪܽܘܩܳܐ *sauveur*. De la sorte ܦܳܪܶܩ ܐ݈ܢܳܐ aurait littéralement le sens de *je suis sauveur*.



alaph *disparaît* dans les verbes redoublés, et se change en un *iodh* quiescent dans les concaves, ex. ܩܳܝܡܳܐ . ܩܳܐܶܡ . ܣܳܝܡܳܐ . ܣܳܐܶܡ . L'alaph est maintenu pourtant dans le verbe ܥܰܠ *il est entré*, ex. ܥܳܐܶܠ .

220 - Dans les verbes *défectueux*, soit trilitères, soit quadrilitères, soit même dérivés, le participe verbal prend un alaph à zélam à la fin, ex. ܚܳܕܶܐ *il se réjouit*, mais comme cet alaph remplace un iodh (54), il redevient iodh chaque fois qu'il ne termine pas le mot, ex. ܚܳܕܶܝܢܰܢ *nous nous réjouissons*, ܡܒܰܛܠܺܝܢܰܢ *nous distrayons*.

221 - IIe **règle** : Dans toutes les formes *dérivées* des trilitères, et dans les verbes quadrilitères et leurs dérivés, il se forme de l'aoriste, par la substitution d'un *mim* à la préformante, ex. ܡܩܰܛܶܠ de ܢܩܰܛܶܠ. ܡܰܩܛܶܠ de ܢܰܩܛܶܠ, d'où il suit que le mim prend l'accent de la préformante, hormis toutefois le cas où celle-ci est un *alaph* accentué uniquement pour raison d'euphonie (43); dans ce cas le mim reste quiescent (36), car l'euphonie ne demande pas qu'il soit accentué, ex. ܡܩܝܡ *qui fait lever* de ܐܰܩܝܡ.

222 - On distingue deux sortes de participes verbaux : l'un est toujours *séparé*, et constitue le véritable temps présent; l'autre que nous pourrions appeler *permansif*, est toujours annexé à un nom qui lui sert de régime, et n'indique aucun temps déterminé; il ne sert donc pas à la conjugaison.

223 - PARTICIPE SÉPARÉ. Il se décline avec les pronoms personnels *isolés* (1), et cela comme les noms,

(1) Mais il faut remarquer que, employé à toute la 3e *personne*, ce participe est le plus souvent sans pronom, ex. ܩܳܛܶܠ *il tue* et très rarement ܩܳܛܶܠ ܗܽܘ . ܩܳܛܠܺܝܢ *ils tuent*, ܩܳܛܠܳܐ *elle tue*, ܩܳܛܠܳܢ *elles tuent*.

c'est-à-dire avec tous les changements d'accents et disparitions de lettres que ceux-ci comportent. Il n'y a donc qu'à se reporter au chapitre de ces pronoms, pour voir comment ils se déclinent *avec le nom*.

224 – REMARQUE. On peut, comme nous le verrons pour les noms, unir de la manière suivante les pronoms avec ce participe, et cela à toutes les formes: ܟܵܬ݂ܹܒ݂ܢܵܐ ou ܟܵܬ݂ܹܒ݂ ܐ݈ܢܵܐ *j'écris* mas. ܟܵܬ݂ܒ݂ܵܢܵܐ ou ܟܵܬ݂ܒ݂ܵܐ ܐ݈ܢܵܐ *j'écris* fém. ܟܵܬ݂ܒ݂ܝܼܢܲܢ ou ܟܵܬ݂ܒ݂ܝܼܢ ܚܢܲܢ *nous écrivons* mas. ܟܵܬ݂ܒ݂ܵܢܲܢ ou ܟܵܬ݂ܒ݂ܵܢ ܚܢܲܢ *nous écrivons* fém. ܟܵܬ݂ܹܒ݂ܬ݁ ou ܟܵܬ݂ܹܒ݂ ܐܲܢ݇ܬ݁ *tu écris* mas. ܟܵܬ݂ܒ݂ܵܬ݁ܝ ou ܟܵܬ݂ܒ݂ܵܐ ܐܲܢ݇ܬ݁ܝ *tu écris* fém. ܟܵܬ݂ܒ݂ܝܼܢܵܬ݂ܘܿܢ ou ܟܵܬ݂ܒ݂ܝܼܢ ܐܲܢ݇ܬ݁ܘܿܢ *vous écrivez* mas. ܟܵܬ݂ܒ݂ܵܢܵܬ݂ܹܝܢ ou ܟܵܬ݂ܒ݂ܵܢ ܐܲܢ݇ܬܹ݁ܝܢ *vous écrivez* fém. Ces deux manières d'écrire les pronoms ne s'emploient strictement qu'avec les pronoms que nous venons d'énumérer, et pas encore avec les verbes nounnés, quand cette union amènerait deux nouns, ex. ܫܵܩܠܵܢܵܐ *je porte*.

225 – On peut aussi *contracter* la 1° pers. du féminin singulier, à toutes les formes, et dire par ex. ܟܵܬ݂ܒ݂ܵܐ ܐ݈ܢܵܐ · ܟܵܬ݂ܒ݂ܵܢܵܐ et enfin ܟܵܬ݂ܒ݂ܲܢ *j'écris:* ܩܵܝܡܵܐ ܐ݈ܢܵܐ · ܩܵܝܡܵܢܵܐ et enfin ܩܵܝܡܲܢ *je me lève*.

226 – Dans une énumération elliptique de verbes au participe séparé, le pronom isolé peut être placé après le dernier verbe seulement, ou après le premier, ex. ܥܲܡ ܐܲܒ݂ܘܼܟ݂ ܡܬ݂ܥܲܠܹܐ ܘܡܫܲܒܲܚ ܘܡܫܲܒܲܚ ܐܲܢ݇ܬ݁ *avec ton Père tu es exalté, loué, glorifié.*

227 – Les Araméens ne goûtent pas fort l'emploi des participes présent et passé des formes *réfléchies* à ܐܸܬ݂; souvent ils lui substituent le participe de la forme *trilitère*, quoique le verbe soit intransitif et qu'il ne soit même pas usité à cette forme trilitère, ex. ܬܵܟ݂ܹܠ *il se confie*, de ܐܸܬ݂ܬ݁ܟ݂ܸܠ du peu usité ܬ݁ܟ݂ܸܠ. ܒܪܝܼܟ݂ *béni*, de l'inusité en ce sens: ܒ݁ܪܲܟ݂.

228 – PARTICIPE ANNEXÉ. C'est un véritable nom, qui se décline par conséquent à la manière des noms contractés et annexés, ex. ܟܵܬ݂ܹܒ݂ ܟܬ݂ܵܒ݂ܵܐ *qui écrit la lettre* (mas.),

ܟܳܬ݂ܒܳܐ ܐܶܓܰܪܬܳܐ qui *écrit la lettre* (fém.), ܟܳܬ݂ܒܺܝܢ ܐܶܓܰܪܬܳܐ *qui écrivent la lettre* (mas.) , ܟܳܬ݂ܒܳܢ ܐܶܓܰܪܬܳܐ *qui écrivent la lettre* (fém.) ; (son emploi est indiqué au chapitre du *Nom* N° 421 et sqq.).

2°

PARTICIPE NOMINAL

229 – Ce participe qui est aussi un véritable nom, et ne tient jamais la place d'un verbe, est dans tous les verbes *trilitères* (en dehors de quelques intransitifs que nous verrons ci-après N° 230) , de la forme ܦܳܥܽܘܠܳܐ , ex. ܩܳܛܽܘܠܳܐ assassin, ܩܳܪܽܘܝܳܐ *lecteur*, ܝܳܕܽܘܥܳܐ *savant* ܓܳܢܽܘܒ݂ܳܐ *voleur*, de ܩܛܰܠ ، ܩܪܳܐ ، ܝܺܕܰܥ ، ܓܢܰܒ݂ . Dans les verbes *quadrilitères* et tous les *dérivés*, il se forme de la 3e pers. fém. sing. du participe verbal, par l'addition du suffixe « ܢܳܐ » , ex. ܡܰܟ݂ܬܒܳܢܳܐ *qui fait écrire* de ܡܰܟ݂ܬܒܳܐ 3e pers. fém. sing. de ܐܰܟ݂ܬܶܒ݂ ، ܡܶܬ݂ܟܰܬ݂ܒܳܢܳܐ *qui sera écrit* de ܡܶܬ݂ܟܰܬ݂ܒܳܐ.

230 – Ce participe ne peut pas se former des verbes qui désignent une qualité bonne ou mauvaise inhérente; ainsi de ܐܶܘܟܶܡ *il a été noir*, ܣܡܶܩ *il a été rouge*, on ne peut pas dire ܐܳܟܽܘܡܳܐ ، ܣܳܡܽܘܩܳܐ; pour cela on emploie des adjectifs qualificatifs ܐܽܘܟܳܡܳܐ *noir* ܣܽܘܡܳܩܳܐ *rouge*.

231 – En dehors de sa forme ordinaire dont il a été question, il peut encore avoir dans quelques verbes, d'autres formes exprimant très souvent un sens fréquentatif et augmentatif :

a / ܦܳܥܽܘܠܳܐ, ex. ܝܳܪܽܘܬ݂ܳܐ *héritier*, ܦܳܪܽܘܩܳܐ *sauveur*, ܐܳܣܝܳܐ *médecin*, ܪܳܥܝܳܐ *pasteur*, ܒܳܪܽܘܝܳܐ *créateur*, ܣܳܗܕܳܐ *martyr*.

b / ܦܰܥܳܠܳܐ , ex. ܠܰܝܳܛܳܐ *qui maudit* , ܛܰܢܳܢܳܐ *zélé*, ܦܰܪܳܫܳܐ *cavalier*, ܙܰܟܳܝܳܐ *vainqueur*; pour les mots de métiers, cette forme est à peu

près la seule usitée, sans exprimer toutefois un sens intensitif, ex. ܢܓܪܐ *menuisier*, ܬܓܪܐ *commerçant*,

c / ܦܥܘܠܐ, ex. ܝܕܘܥܬܐ et ܝܕܘܥܬܢܐ *savant*, ܫܦܝܪܐ *beau*, ܗܦܘܟܐ *versatile*.

d / ܦܥܘܠܐ et quelquefois ܦܥܘܠܐ, ex. ܡܕܒܪܢܐ *directeur*, ܡܚܕܝܢܐ *qui réjouit*, ܪܓܝܙܐ *qui se fâche*, ܡܣܪܘܚܐ *récalcitrant*, ܚܪܫܐ *sorcier*.

e / ܦܥܠܢܐ ou ܡܦܥܠܢܐ (en supprimant le *mim*) ܬܪܓܡܢܐ *interprète*, ܦܪܢܣܐ *intendant*, ܡܪܚܡܢܐ *miséricordieux*, ܡܛܘܒܢܐ *bienheureux*.

f/ ܦܥܠܢܐ (en supprimant le mim et le noun), ܚܒܪܐ *allié*, ܬܪܓܡܢܐ *interprète*, ܦܪܢܣܐ *intendant*, ܪܫܢܐ *chef*.

3°

NOM DU PATIENT ou PARTICIPE PASSÉ (FORMATION et DÉCLINAISON).

232 – 1re **règle** : Ce participe ne se tire que des formes et des verbes *actifs* (sed vide N° 236); dans les verbes *trilitères* il est de la forme ܩܛܝܠܐ, avec certaines modifications d'après la nature des verbes. a / verbes sains : ܩܛܝܠܐ *tué* de ܩܛܠ ; b / verbes nounnés : ܢܟܝܣܐ *égorgé* de ܢܟܣ ; c / verbes redoublés : ܒܙܝܙܐ *volé* de ܒܙ ; d / verbes concaves : ܨܝܪܐ *peint* (pour ܨܘܝܪܐ N° 57) de ܨܪ; e / verbes hamzés : ܐܟܝܠܐ (la 1e rad. s'accentue légèrement N° 43) *mangé*, de ܐܟܠ ; f / verbes défectueux : ܩܪܝܐ *appelé* de ܩܪܐ ; g/ verbes assimilés : ܝܠܝܕܐ *né* (146) de ܝܠܕ.

233 – IIe **règle** : Dans les verbes *quadrilitères* et dans toutes les formes *dérivées*, mais à sens non réfléchi, il se forme du participe présent par le changement du zélam en *phatah*, ex. ܡܫܥܒܕ *il est assujetti* de ܡܫܥܒܕ *il a assujetti*,

234–IIIe **règle** : On décline ce participe en tout comme

le participe présent, en lui maintenant toutefois son phataḥ, ex. ܡܬܩܒܠ ܐܢܐ ou ܡܬܩܒܠܢܐ *je suis reçu* de ܡܩܒܠ ܐܢܐ *je reçois*; mais dans ce cas, comme la dernière lettre s accentue et que par suite l'avant dernière reste quiescente (36), il arrive que les deux participes se confondent et ne se distinguent que par le contexte; ainsi ܡܫܬܥܒܕܝܢ peut avoir le sens de *ils assujettissent* (présent) ou de *ils sont assujettis* (part. pass.). Cette confusion a lieu même si la dernière lettre est quiescente mais *gutturale* (5) ܡܬܒܪܥ *concassant* ou *concassé*.

235 – Remarquons une autre fois en passant que l'alaph du participe passé des verbes défectueux est remplacé ici aussi par un iodh, parce que la lettre qui le précède a un *phataḥ* (51, 62), ex. ܡܫܝܛ *il est méprisé* de ܡܫܛܐ *il méprise*.

236 – Le participe passé contracté des verbes trilitères suivants a un sens actif, c'est-à-dire le sens du participe présent : ܣܠܝܩ *il a monté*, ܕܟܝܪ *il s'est souvenu*, ܠܒܝܫ . ܥܛܝܦ . ܟܣܝܐ *il a revêtu*, ܫܠܝܚ *il a ôté ses habits*, ܛܥܝܢ *il a porté*, ܢܣܝܒ *il a pris*, ܐܚܝܕ *il a saisi*, ܓܦܝܦ *il a embrassé*, ܐܚܝܕ *il a saisi*, ܡܨܝܐ *il a pu*, ܩܢܐ *il a possédé*, ܣܢܝܩ *il a eu besoin*; et *quelquefois* seulement : ܚܕܝܪ . ܣܚܝܪ *il a entouré*, ܫܢܝܩ *il a tourmenté*, ܟܒܝܫ *il a subjugué*, ܕܒܝܪ *il a conduit*, ܬܟܝܠ *il s'est confié*, ܕܓܝܠ *il a trompé*, ex. ܛܥܝܢ ܐܢܐ *je porte*, ܣܠܝܩ ܐܢܬ *tu montes*, ܡܨܝܢܢ *nous pouvons*, ܩܢܝܢ ܐܢܬܘܢ *vous possédez*.

237 – Les verbes concaves ܝܕܥ . ܫܟܚ *il a connu*, ܟܝܢ *il a été naturel*; *il a pu*, ܨܒܐ *il a voulu* etc. mais qui aujourd'hui ne sont plus que très-rarement employés avec ce sens à la forme trilitère, ces verbes, au participe passé de la forme ܐܦܥܠ, ont également un sens actif, ex. ܡܘܕܥ ܐܢܐ *je connais*, ܡܘܕܥ ܐܢܬ *tu connais*, ܡܫܟܚܝܢ ܚܢܢ *nous pouvons*.

238 – En dehors de sa forme ordinaire, le participe passé a encore dans quelques verbes les formes suivantes :

a / ܦܥܝܠܐ (forme rare) ex. ܦܪܝܟܐ *concassé*; mais cette forme, dans les verbes intransitifs, indique toujours, comme le participe nominal, un sens intensitif, ex. ܫܬܝܩܐ *taciturne*.

b / ܦܥܘܠܐ Le participe passé de cette forme a le plus souvent le sens d'un substantif, et non d'un adjectif, ܪܟܘܒܐ *monture*, ܕܩܘܩܐ *concassé* (ou simplement *farine*), ܣܢܝܐ *haï* (ou simplement *ennemi*).

c / ܦܥܘܥܠܐ forme plus rare qui, elle aussi, a le sens d'un substantif, ex. ܓܠܓܘܠܐ *objet rond* (ou *balle*, *sphère*), ܦܠܚܘܢܐ *subalterne*.

239 – Il faut observer que ܡܣܬܟܠܢܐ avec *adoucissement* du kaph, a le sens d'un participe passé, ou *objet qui peut être compris*, tandis que ܡܣܬܟܠܢܐ avec *durcissement* du même kaph, le sens du participe présent ou *celui qui comprend*; de même ܡܟܪܟܟܐ a l sens de *roulé dans les linges* de ܟܪܟ; et ܡܟܪܟܟܐ le sens de *vagabond* de ܐܟܪܟ (verbe intransitif).

VI

INFINITIF MIMMÉ

240 – Ire **règle** : Dans les verbes *trilitères* on forme cet infinitif de l'aoriste, en remplaçant la préformante de ce dernier par un *mim* qui conserve l'accent de cette préformante, ex. ܡܦܠܚ de ܢܦܠܚ ; alors la pénultième prend ou bien un phatah, ou bien un zakaph : un *phatah* avec les verbes sains, redoublés, nounnés et hamzés, ex. ܡܥܪܩ de ܢܥܪܩ . ܡܓܙܘ de ܢܓܙܘ . ܡܦܠ *pour fuir* (137) de ܢܦܠ . ܡܐܟܠ (86) de ܢܐܟܠ un *zakaph* avec les verbes concaves et défectueux, ex. ܡܩܡ de ܢܩܘܡ ; ܡܓܠܐ (pour ܡܓܠܝ 53) de ܢܓܠܐ .

241 – IIe **règle** : Dans les *quadrilitères* et les formes *dérivées*, on forme encore l'infinitif mimmé de

l'aoriste, mais en donnant un ribas à la dernière lettre et un zakaph à l'avant-dernière, ex. ܡܫܬܡܠܝܘ de ܢܫܬܡܠܐ. ܡܕܒܪܒܘ de ܢܕܒܪ. ܡܫܬܡܗܘ de ܢܫܬܡܗ. ܡܬܕܒܪܘ de ܢܬܕܒܪ.

L'emploi de cet infinitif sera indiqué aux N°s 292, 293, 424.

VII

NOM D'ACTION

Le nom d'action désigne l'action ou la manière d'être exprimée par le verbe, sans aucune relation avec l'idée de temps et de personnes.

242 - **Ire règle** : Pour leur nom d'action, les verbes TRILITÈRES, outre des formes particulières, plus ou moins propres à chacun, ont tous une forme commune qui est la forme ܦܥܠܐ (1) ; exemples :

a/ VERBES SAINS : ܩܛܠܐ de ܩܛܠ *il a tué* ; ܛܠܡܐ de ܛܠܡ *il a commis une injustice*, ܪܛܢܐ de ܪܛܢ *il a murmuré*; plusieurs de ces verbes, ont en sus, un autre nom d'action de la forme ܦܥܘܠܐ, ex. ܛܠܘܡܐ. ܪܛܘܢܐ.

b/ VERBES REDOUBLÉS ET NOUNNÉS : ܣܡܟܐ de ܣܡܟ *il s'est appuyé*, ܐܟܝܐ de ܢܟܐ *il a emdommagé*, ܢܦܩܐ de ܢܦܩ *il est sorti* (2).

c/ VERBES CONCAVES : ܢܘܚܐ de ܢܚ *il s'est reposé*, ܨܘܪܐ de ܨܪ *il a peint*, ܛܘܪܕܐ de ܛܪܕ *il a chassé*; plusieurs de

---

(1) Cette forme est la seule employée aujourd'hui dans le syriaque vulgaire.

(2) Nous n'avons pas rencontré le nom d'action des verbes ܚܫ *il a pâti*, ܢܩܒ *il a perforé*, ܢܦܚ *il a soufflé* ; il doit être sans doute ܚܫܐ. ܢܩܒܐ. ܢܦܚܐ. car ܚܫܐ · ܢܩܒܐ. ܢܦܚܐ sont plutôt des substantifs concrets qui dérivent, comme plusieurs autres, de ces verbes.

ces verbes ont encore un autre nom d'action à *waw*, modelé sur ܦܘܼܠܵܚܵܐ , ex. ܩܘܼܝܵܡܵܐ et ܢܘܼܚܵܐ de ܩܵܡ et ܢܵܚ .

d / Verbes défectueux : ܕܘܼܘܵܝܵܐ de ܕܘܵܐ *il a été malheureux*, ܩܪܵܝܵܐ de ܩܪܵܐ *il a appelé*, ܚܛܵܝܵܐ de ܚܛܵܐ *il a péché*.

e / Verbes hamzés a la 1ᵉ radicale : ܐܝܼܙܵܠܵܐ (43) de ܐܸܙܲܠ *il est allé*, ܐܝܼܟܵܠܵܐ de ܐܸܟܲܠ *il a mangé*. Ces verbes comme les verbes sains, ont parfois les formes suivantes : ܐܘܼܙܵܠܵܐ *marche*, ܐܘܼܚܕܵܢܵܐ *gouvernement*, ܐܘܼܟܵܠܵܐ *manducation*, ܡܹܐܟܲܠ et ܡܹܐܟܘܼܠܬܵܐ (même sens) etc.

f / Verbes assimilés. Comme un iodh infirme commence ces verbes, et que les Araméens évitent l'emploi du iodh *hibasé* (43) au commencement du mot, il suit de là que les verbes assimilés ne peuvent pas suivre la règle générale; la plupart de leurs formes sont modelées sur les noms suivants : ܡܲܘܠܵܕܵܐ *enfantement*, ܝܘܼܩܪܵܐ *pesanteur*, ܝܲܩܕܵܢܵܐ *incendie*, ܝܕܲܥܬܵܐ *connaissance*.

IIᵉ règle: Dans les *quadrilitères* et les formes *dérivées*, le nom d'action a deux formes :

243 – *1ʳᵉ forme* : Elle consiste à supprimer l'alaph du participe nominal dérivé et à ajouter à la fin le suffixe abstrait ܘܼܬܵܐ, ex. ܡܕܲܒܪܵܢܘܼܬܵܐ de ܡܕܲܒܪܵܢܵܐ (229) et ܡܫܲܥܒܕܵܢܘܼܬܵܐ *assujettissemet* de ܡܫܲܥܒܕܵܢܵܐ .

244 – *2ᵐᵉ forme* : Elle met un ribas après la première lettre du prétérit du verbe, un zakaph à la pénultième et à la lettre qui précède l'alaph, ex. ܩܘܼܛܵܪܵܐ *accusation* de ܩܲܛܲܪ . ܒܘܼܕܵܩܵܐ de ܒܲܕܲܩ . Mais il faut remarquer que les formes réfléchies, c'est-à-dire les verbes passifs, et les verbes de la forme ܐܲܦܥܸܠ , ne sont jamais

employées à cette 2me forme; ainsi on ne peut pas dire ܐܘܟܬܒܬܐ de ܐܟܬܒ et ܐܘܬܪܓܡܬܐ de ܐܬܪܓܡ.

245 – A cette dernière forme, les verbes qui avaient un waw au prétérit, en prennent deux, ex. ܫܘܘܕܝܐ *promesse* de ܫܘܕܝ. ܚܘܘܝܐ *preuve* de ܚܘܝ : le premier waw est un simple accent (50) et le second une consonne (51).

246 – Il n'arrive pas toujours que ces deux formes de nom d'action aient un sens transitif, soit doublement soit simplement, à l'instar des verbes dont elles proviennent; parfois elles sont employées dans un sens intransitif et purement énonciatif, ex. ܣܘܟܠܐ *sens* de ܣܟܠ *faire comprendre*, ܡܟܬܒܢܘܬܐ *histoire* de ܐܟܬܒ *faire écrire.*

247 – La forme تفعيل, nom d'action arabe de la forme فعّل, se retrouve très-souvent en Araméen, ex. ܬܫܢܝܩܐ *supplice* de ܫܢܩ. ܬܫܢܝܩܬܐ *tourment* de ܫܢܩ. ܬܘܪܦܐ *trouble* de ܬܪܦ. ܬܥܕܝܪܐ *secours* de ܥܕܪ.

Inutile de parler ici des autres formes beaucoup plus rares de noms d'action, relevant plutôt du caprice que d'une règle fixe.

248 – IIIe **règle** : Tous les adjectifs et tous les participes, soit passifs soit nominaux, à quelques formes de verbes qu'ils appartiennent, peuvent devenir *noms abstraits*, ou noms analogues, pour le sens, aux noms d'action, et cela par l'addition du suffixe paragogique ܘܬܐ, ex. ܛܒܐ *bon* ܛܒܘܬܐ *bonté*; ܟܐܢܐ *juste* ܟܐܢܘܬܐ *justice*; ܒܪܘܝܐ *créateur* ܒܪܘܝܘܬܐ *création*; ܩܛܝܠܐ assassiné ܩܛܝܠܘܬܐ *état de la personne qui souffre l'assassinat*; ܩܛܘܠܐ assassin ܩܛܘܠܘܬܐ *action de la personne qui inflige l'assassinat*; ܡܩܛܠܢܘܬܐ *action de la personne qui fait infliger l'assassinat*; ܡܩܛܠܘܬܐ *état de la personne qui souffre l'assassinat sur les ordres d'un mandant.*

249 – Pour donner une forme négative à tous ces mots, on n'a qu'à les faire précéder de la particule ܠܐ (1), ex. ܠܐ ܟܐܢܘܬܐ *injustice.*

250 – Les noms suivants subissent un léger changement par suite de l'addition de ce suffixe : ܣܒܐ *vieux* fait ܣܒܝܘܬܐ *vieillesse*; ܐܝܬܝܐ *être* fait ܐܝܬܝܘܬܐ *essence*; ܡܗܝܡܢܐ *fidèle* fait ܡܗܝܡܢܘܬܐ *foi*; ܡܙܗܪܢܐ *moniteur* fait ܡܙܗܪܢܘܬܐ *monition.*

VIII

NOM D'INSTRUMENT ܫܡܐ ܕܡܐܢܐ

251 – Le nom qui indique l'instrument dont on se sert pour faire l'action exprimée par le verbe, affecte plus fréquemment les formes suivantes :

a / ܡܦܥܠܐ, ex. ܡܠܥܩܬܐ *fourchette*, ܡܟܚܠܐ *instrument pour mettre dans l'œil un collyre*; ܡܕܪܝܐ *van*; ܡܓܠܐ pour ܡܢܓܠܐ (137) *faucille.*

b / ܡܦܥܠܐ, ex. ܡܣܪܐ scie, ܡܥܩܬܐ *aiguillon.*

c / ܦܥܘܠܐ et ܦܥܘܠܬܐ ex. ܢܫܘܦܐ *instrument pour injecter un remède dans le nez*, ܟܢܘܫܬܐ *balai*, ܡܫܘܦܝܬܐ *seringue.*

d / ܡܦܥܠܬܐ, ex. ܡܫܘܚܬܐ *broche.* ܡܟܢܫܬܐ *balai.*

252 – Les noms d'instrument ne se forment que des verbes actifs; le dictionnaire apprend quelle est la forme employée pour chacun. Pourtant les noms d'instrument dérivés des verbes défectueux, sont ordinairement de la forme ܡܦܥܠܐ.

IX

NOM DE TEMPS ET DE LIEU (ܫܡܐ ܕܙܘܒܢܐ ܘܕܘܟܐ)

253 – Le *temps* où une chose se fait est indiqué généralement

(1) Et cela bien qu'il existe dans la langue d'autres mots ayant le même sens, ex. ܛܠܘܡܝܐ et ܥܘܠܐ *injustice.*



par la forme ܡܦܥܠܐ, ex. ܡܕܢܚܐ *temps où le soleil se lève*, ܡܥܪܒܐ *où il se couche;* quelquefois aussi on met ܒܝܬ devant le nom, ex. ܒܝܬ ܝܠܕܐ *temps de la Nativité.*

254 – Le *lieu* où une chose se fait, s'indique fréquemment par la forme suivante :

ܡܦܥܠܐ, ex. ܡܥܡܪܐ *habitation*, ܡܫܟܒܐ *chambre à coucher*, ܡܦܩܐ pour ܡܢܦܩܐ (137) *lieu d'où l'on sort*, ܡܣܩܐ pour ܡܢܣܩܐ *par où l'on monte*, ܡܘܬܒܐ *où l'on s'assied.* Avec les verbes concaves le mim est quiescent, ex. ܡܣܡܐ *lieu où l'on se met* (pour ܡܣܝܡܐ).

255 – Cependant le plus souvent, pour exprimer le nom de lieu, on met la particule ܒܝܬ devant le nom, ex. ܒܝܬ ܐܣܝܪܐ ou ܒܝܬ ܚܒܘܫܐ *prison*, ܒܝܬ ܕܝܘܬܐ *encrier*, ܒܝܬ ܓܙܐ *musée.*

§ 3

VERBES IRRÉGULIERS

En dehors des six verbes suivants, l'Araméen n'a pas de verbes irréguliers dans leur conjugaison.

256 – VERBE ܝܗܒ *il a donné*. Le hé de ce verbe ne se prononce pas, chez les Orientaux, dans tout le prétérit trilitère, ex. ܝܗܒܬ *j'ai donné* ܝܗܒܬ. Cette anomalie euphonique n'a lieu, chez les Occidentaux, que lorsque le bêth qui suit le hé est *accentué* : ܝܗܒܬ . ܝܗܒܬ. Ce verbe fait à l'aoriste ܢܗܒ (très peu employé) pour ܢܝܗܒ (149) ; ce temps est remplacé le plus souvent par l'aoriste du verbe ܢܬܠ (inusité au prétérit) qui fait ܢܬܠ et se conjugue comme les verbes redoublés. L'infinitif mimmé fait ܡܗܒ pour ܡܝܗܒ ; mais il est plus fréquemment remplacé par ܡܬܠ de ܢܬܠ. Le nom d'action fait ܡܗܒܐ mais c'est surtout ܡܬܠܬܐ qui en tient la place. L'impératif :

ܗܘܳܐ et rarement ܗܘܳܠ. Le participe verbal fait ܗܳܘܶܐ et se décline avec le hé *prononcé*. Le passif fait ܐܶܬܗܰܘܺܝ; dans cette forme, lorsque le bêth est accentué, le hé ne se prononce pas chez les Orientaux. Le verbe ܗܘܳܐ qui, comme on le voit, est mis pour ܗܘܳܝ n'a pas les formes ܦܰܥܶܠ et ܐܰܦܥܶܠ.

257-VERBE ܚܝܳܐ *il a vécu*. Au prétérit trilitère, il se conjugue comme les verbes défectueux, tout en gardant les deux iodhs, lorsque la règle l'exige : ܚܝܳܐ ، ܚܝܳܬ ، ܚܝܺܝܬ ، ܚܝܳܘ ، ܚܝܳܬܽܘܢ ، ܚܝܺܝܢ . A l'aoriste il fait ܢܺܚܶܐ ، ܬܺܚܶܐ ، ܐܺܚܶܐ (135) etc. et se conjugue comme les verbes défectueux. A l'impératif : ܚܝܺܝ ، ܚܝܳܘ ، ܚܝܺܝܢ etc. A l'infinitif mimmé : ܡܶܚܝܳܐ ; les Occidentaux lisent faussement cet infinitif, comme encore l'aoriste, avec un hibas : ܡܺܚܝܳܐ ، ܐܺܚܶܐ . Au participe verbal ܚܰܝ ܚܳܝܳܐ etc. mais on dit au pluriel masculin ܚܰܝܶܝܢ, et au pluriel féminin ܚܰܝ̈ܳܢ etc. La forme ܦܰܥܶܠ manque; la forme ܐܰܦܥܶܠ fait ܐܰܚܺܝ, et le reste n'offre pas de difficulté.

258 - VERBE ܐܶܫܬܺܝ *il a bu*. La forme trilitère ܫܬܳܐ est très peu employée et est remplacée par cette forme anormale ܐܶܫܬܺܝ . On dit donc : ܐܶܫܬܺܝܬ ، ܐܶܫܬܺܝܘ ، ܐܶܫܬܺܝܬܝ etc. comme dans les verbes défectueux à iodh. L'impératif fait ܐܶܫܬܰܝ avec un phatah au taw; ܐܶܫܬܰܝ ، ܐܶܫܬܰܘ etc. On peut encore dire à l'impératif : ܫܬܺܝ ، ܫܬܰܘ ، ܫܬܶܝܢ etc. Le passif fait ܐܶܫܬܬܺܝ *il a été bu*, et n'offre aucune difficulté. La forme ܦܰܥܶܠ fait ܫܰܬܺܝ avec le sens *d'ourdir un tissu*, et son passif ܐܶܫܬܰܬܺܝ . ܐܰܦܥܶܠ : ܐܰܫܬܺܝ *il a fait boire*, et son passif : ܐܶܫܬܰܫܬܺܝ.

259 – VERBE ܐܙܠ *il est allé.* Au prétérit, au présent et à l'aoriste, chaque fois que le lamadh de ce verbe devrait être accentué, il reste quiescent et c'est le zaïn qui en prend l'accent, ex. ܐܙܠܬ . ܐܙܠܬܝ , mais : ܐܙܠܬ . ܐܙܠܢܢ . Le nom d'action : ܡܐܙܠܘܬܐ ; les Occidentaux ne prononcent pas le lamadh et lisent ܡܐܙܘܠܐ . Aux autres temps et modes, ce verbe est régulier; de plus, lorsqu'il signifie *être utile*, le lamadh se prononce partout et toujours.

260 – VERBE ܐܫܟܚ *il a trouvé* (forme anormale de l'inusité ܫܟܚ). Au prétérit : ܐܫܟܚ . ܐܫܟܚܬ . ܐܫܟܚܬ etc. Au participe verbal : ܡܫܟܚ ܐܢܐ . ܡܫܟܚܝܢ etc. Au participe nominal : ܡܫܟܚܢܐ . Au participe passé : ܫܟܝܚܐ . A l'infinitif mimmé ܡܫܟܚܘ . Au nom d'action : ܫܟܚܬܐ et ܡܫܟܚܢܘܬܐ . Au passif : ܐܫܬܟܚ . La forme ܦܥܠ manque. ܐܦܥܠ : ܐܫܟܚ et son passif : ܐܬܬܫܟܚ .

261 – VERBE ܣܠܩ *il est monté.* Au prétérit trilitère il est régulier. A l'aoriste trilitère, il fait ܢܣܩ (le lamadh disparaît), et se conjugue absolument comme les verbes redoublés. A l'impératif : ܣܩ . A l'infinitif mimmé : ܡܣܩ . Au nom d'action : ܣܠܩܬܐ . A la forme ܦܥܠ : ܣܠܩ : au nom d'action ܣܘܠܩܐ : au passif ܐܣܬܠܩ . A la forme ܐܦܥܠ : ܐܣܩ ; au passif ܐܬܬܣܩ ou ܐܬܬܣܠܩ . Le reste est régulier.

262 – Le verbe ܘܳܠܶܐ avec le sens de *il faut* (de l'inusité ܘܠܐ) est invariable ; les pronoms personnels suffixes commençant par un lamadh tiennent lieu de genres et de nombres, ex. ܘܳܠܶܐ ܠܝ *il me faut,* ܘܳܠܶܐ ܠܟܘܢ

il vous faut. Avec le sens de *il est dû,* ce verbe se décline au participe verbal : ܘܳܠܶܐ ، ܘܳܠܝܳܐ ، ܘܳܠܶܝܢ ، ܘܳܠܝܳܢ , ex. ܗܳܠܶܝܢ ܟܬ݂ܳܒ݂ܶܐ ܘܳܠܶܝܢ ܠܝ *ces livres me sont dûs.* La forme ܦܰܥܶܠ fait ܘܰܠܺܝ dans le sens *d'approuver* etc.

263 – Le verbe ܐܺܝܬ݂ *il y a* (si on peut l'appeler verbe), est le seul verbe Araméen *sans flexion.* Il reste invariablement ܐܺܝܬ݂ avec le sens *d'avoir*; mais quand il a le sens *d'être* , il se traite comme les noms avec pronoms suffixes déclinés pluriellement; (v. pronom), ex. ܐܺܝܬ݂ܰܝ *je suis,* ܐܺܝܬ݂ܰܝܟ *tu es,* ܐܺܝܬ݂ܰܘܗ݈ܝ *il est* etc. A la forme négative il fait ܠܳܐ ܐܺܝܬ݂ ou simplement ܠܰܝܬ݂ , et se comporte alors pour l'un et l'autre auxiliaire comme la forme positive.

ART. II

VERBE EMPLOYÉ DANS LA PHRASE.

I

DIFFÉRENTES MANIÈRES D'EXPRIMER LES TEMPS DES VERBES.

264 – I Pour exprimer le temps PASSÉ en dehors du prétérit ordinaire, il est permis d'employer le participe passé masculin, contracté d'après les règles que nous donnons à propos du nom; les changements de genre, de nombre et de personne, sont toujours marqués dans ce cas à la suite du participe, par les pronoms précédés d'un lamadh, le participe lui-même restant invariable, ex. ܫܡܺܝܥ ܠܝ *j'ai entendu* (pour ܫܶܡܥܶܬ݂); ܫܡܺܝܥ ܠܳܟ *tu as entendu* (pour ܫܡܰܥܬ݁); ܫܡܺܝܥ ܠܟ݂ܽܘܢ *vous avez entendu.*

265 – Cette forme cependant n'est pas usitée dans les verbes *intransitifs* ni dans les verbes du N° 236 dont le

participe passé trilitère a le sens du participe présent; on ne peut donc pas dire : ܛܥܝܢ ܠܝ *j'ai porté*; ܣܠܝܩ ܠܝ *j'ai monté*; ܐܙܝܠ ܠܝ *je suis allé.*

266 – Si le verbe a un régime exprimé, on est libre de le faire accorder ou non, en genre et en nombre, avec ce régime, ex. ܡܢ ܕܠܐ ܥܡܝܕܬܐ ܠܗ ܡܥܡܘܕܝܬܐ ou bien ܡܢ ܕܠܐ ܥܡܝܕ ܠܗ ܡܥܡܘܕܝܬܐ *celui qui n'a pas reçu le baptême;* ܐܚܝ̈ ܠܐ ܚܙܐ ܠܟܘܢ ܟܠܬܐ ou bien ܠܐ ܚܙܝܬܐ ܠܟܘܢ *Mes frères, n'avez-vous pas trouvé de femme mariée?.*

267 – Avec le verbe *être* séparé, c'est-à-dire non employé comme auxiliaire, le mot qui sert d'attribut se contracte le plus généralement, et est suivi du verbe ܗܘܐ conjugué (le hé restant toutefois muet), ex. ܟܪܝܗ ܗܘܝܢ *jétais malade* (mas.), ܟܪܝܗܬܐ ܗܘܝܢ *jétais malade* (fém.) et cet attribut s'accorde en genre et en nombre avec ce verbe.

268 – **Remarque** · **Le participe présent trilitère du verbe** ܐܡܪ ***il a dit*****, s'emploie très souvent pour exprimer le parfait, ex.** ܐܡܪ ܠܗ ܡܠܐܟܐ ***l'ange lui dit*** **pour** ܐܡܪ.

269 – II Pour exprimer L'IMPARFAIT *actif*, on emploie le participe verbal suivi du verbe ܗܘܐ conjugué (le hé restant muet), ex. ܐܡܪܐ ܗܘܝܢ *je disais;* ܐܡܪܝܢ ܗܘܝܢ *nous disions;* et pour exprimer l'imparfait *passif*, on met dans les mêmes conditions, le participe passé, ex. ܡܩܒܠ ܗܘܝܢ *j'étais reçu.*

270 – Pour rendre l'imparfait du verbe *avoir* employé absolument, c'est-à-dire sans régime, on emploie le verbe ܐܝܬ invariable, suivi du verbe ܗܘܐ invariable aussi, et des pronoms suffixes précédés d'un lamadh, ex.

ܐܝܬ ܗܘܐ ܠܝ *j'avais*, ܐܝܬ ܗܘܐ ܠܟܝܢ *vous aviez* (fém.).

271 – Mais si le verbe *avoir* a un régime exprimé, on est libre de laisser le verbe ܗܘܐ invariable, ou de le faire accorder avec ce régime, ex. ܐܝܬ ܗܘܘ ܠܝ ܣܡܡܢ̈ܐ *j'avais des remèdes* ou ܐܝܬ ܗܘܐ ܠܝ.

272 – S'il s'agit de l'imparfait du verbe *être*, le *verbe* ܐܝܬ prend les pronoms suffixes déclinés pluriellement, et le verbe ܗܘܐ se conjugue comme les verbes défectueux à alaph, ex. ܐܝܬܝ ܗܘܝܬ ܚܒܢܢܐ *j'étais paresseux*. ܐܝܬܝܟܘܢ ܗܘܝܬܘܢ *vous étiez*; ܐܝܬܝܗ ܗܘܬ *elle était*.

273 – III Le FUTUR, en dehors de sa forme ordinaire qui est l'aoriste, peut encore s'exprimer par le temps présent, c'est-à-dire par le participe verbal, ex. ܟܬܒ ܐܢܐ ܡܚܪ *j'écrirai demain*, ou ܐܟܬܘܒ.

274 – Le futur du verbe *avoir* employé sans régime, se rend par le futur du verbe ܗܘܐ (ܢܗܘܐ) avec les pronoms suffixes, comme ci-dessus N° 270, ex. ܢܗܘܐ ܠܝ *j'aurai*, avec un régime, voyez ci-dessus N° 271, ex. ܢܗܘܘܢ ܠܝ ܒܬ̈ܐ *j'aurai des maisons* ou ܢܗܘܐ ܠܝ.

275 – Quant au futur du verbe *être*, on emploie celui du verbe ܗܘܐ conjugué à toutes les personnes, ex. ܢܗܘܘܢ ܙܕܝܩ̈ܐ *ils seront justes*.

276 – IV Pour exprimer le PLUS-QUE-PARFAIT de n'importe quel verbe, on adjoint au prétérit de ce verbe, conjugué, le prétérit du verbe ܗܘܐ conjugué aussi, ex. ܐܟܠܬ ܗܘܝܬ *j'avais mangé*; ܐܟܠܬ ܗܘܝܬ *tu avais mangé*; ܐܟܠܬܘܢ ܗܘܝܬܘܢ *vous aviez mangé*

277 — V   Pour exprimer le FUTUR ANTÉRIEUR, on emploie le futur du verbe ܗܘܐ conjugué, suivi du prétérit du verbe à conjuguer, ex. ܐܗܘܐ ܐܟܠܬ *j'aurai mangé*; ܬܗܘܐ ܐܟܠܬ *tu auras mangé*; ܬܗܘܘܢ ܐܟܠܬܘܢ *vous aurez mangé*.

II

CHANGEMENT DE SENS ET DE FORMES DANS LES VERBES.

Nous distinguons deux sortes de verbes intransitifs :

278 — 1° Ceux qui sont *parfaitement* ou *essentiellement* intransitifs, c'est-à-dire, qui expriment une action qui se pose tout entière dans le sujet, ex. ܕܡܟ *il a dormi* ܗܠܟ *il a marché*. Ces verbes ne sauraient avoir de vrai *complément* ni direct ni indirect : il est bien entendu que nous ne considérons pas comme complément indirect, le complément *circonstantiel*, v. gr. *j'ai dormi sur ma chaise*. Ils ne sauraient non plus avoir de passif, excepté, bien entendu, quand ils sont employés à une des deux formes augmentées causatives ܦܥܠ et ܐܦܥܠ, ex. ܕܡܟ *il a dormi*, ܐܕܡܟ *il a fait dormir*, ܐܬܬܕܡܟ *il fut fait dormir*.

279 — 2° Ceux qui sont *imparfaitement intransitifs*, c'est-à-dire ceux qui expriment une action qui sort et se termine hors du sujet. Dans les uns, cette action ne peut absolument que se terminer au dehors, ex. ܗܝܡܢ *il a cru*, ܒܙܚ *il s'est moqué*. Ces verbes demandent un complément indirect, avec une des particules copulatives suivantes ܒ ، ܠ ، ܥܠ ، ܥܡ ، ܒܬܪ ، ܠܘܬ ، ܕܝܠ ، ܠܘܩܒܠ. (1) dont

(1) Les quatre premières sont d'un usage beaucoup plus fréquent.

l'usage et le dictionnaire fixent le choix, ex. ܒܙܚ ܒܗ *il s'est moqué de lui*, ܓܕܦ ܥܠܘܗܝ *il l'a blasphémé*. Ils sont susceptibles de la forme passive après suppression de la particule, ex. ܐܬܓܕܦ *il fut blasphémé*, ܐܬܗܝܡܢ *il fut cru*, ܐܬܒܙܚ *on se moqua de lui*.

Dans les autres, l'action exprimée par le verbe peut à la fois se porter au dehors, ou demeurer au dedans, ex. ܓܚܟ *il a ri*, ܡܠܠ *il a parlé* ou bien ܓܚܟ ܥܠܘܗܝ *il a ri de lui*, ܡܠܠ ܥܠܘܗܝ *il a parlé de lui*. Selon l'un ou l'autre cas, on appliquera ce que nous venons de dire des verbes parfaitement intransitifs ou des imparfaitement intransitifs dont l'action ne peut que se terminer au dehors, ex. ܓܚܟ *il a ri*, ܓܚܟ ܥܠܘܗܝ *il a ri de lui*, ܐܬܓܚܟ *il fut ri* (raillé).

280 – Ire **règle :** En dehors des verbes et des formes de verbes dont il a été question au N° 124 et qui sont essentiellement intransitifs, il n'y a pas de règle fixe pour distinguer si telle ou telle forme de verbe a un sens transitif ou intransitif; l'usage et le contexte de la phrase peuvent seuls ici servir de guide, ex. ܐܫܬܥܝ *il a relaté*; mais ܐܬܕܒܪ *il fut emmené*; ܐܬܠܒܒ *il s'est encouragé*, mais ܐܬܩܛܠ *il a été tué*.

281 – IIe **règle :** Mais les verbes intransitifs des formes ܫܦܥܠ . ܢܦܥܠ . ܐܦܥܠ . ܦܥܠ, ont encore un sens transitif, ex. ܐܪܚܩ *il s'est* ou *il a éloigné*, ܢܦܫ *il s'est* ou *il a arrêté*.

282 – IIIe **règle :** Tout verbe intransitif peut être suivi, pour plus d'élégance, des pronoms suffixes précédés

d'un lamadh (1), ex. ܐܙܠ ܠܗ *il s'en est allé*, ܙܠ ܠܟ *va-t-en*; ܢܐܙܠܘܢ ܠܗܘܢ *ils s'en iront.*

283 – IV[e] **règle** : Pour obtenir le passif des formes *réfléchies* à ܐܬ initial et à sens actif, on ajoute à ces verbes un second Taw, ex. ܐܫܬܘܕܝ *il a promis*, ܐܫܬܬܘܕܝ *il fut promis*, ܐܫܬܘܕܥ *il a connu*, ܐܫܬܬܘܕܥ *il fut connu.*

284 – V[e] **règle** : La forme dérivée ܦܥܠ des verbes dont la forme simple est *transitive*, a toujours un sens fréquentatif et intensitif, et la forme ܐܦܥܠ un sens doublement transitif, ex. ܦܣܩ *il a coupé*, ܦܣܩ *il a coupé en plusieurs morceaux*, ܐܦܣܩ *il a fait couper.*

285 – VI[e] **règle** : De même, a aussi un sens intensitif et augmentatif la cinquième forme dérivée, ex. ܚܠܛ *il a mêlé* et ܚܠܛܠܛ *il a mêlé bien et plusieurs fois* (combiner).

286 – Quand un verbe intransitif augmenté est peu ou point usité à la forme simple, cette dernière est remplacée quelquefois par le passif (ܐܬܦܥܠ) et plus souvent par le passif de la 1[e] forme augmentée, ex. ܐܬܠܒܒ *il s'est encouragé* (de l'inusité ܠܒܒ) ܐܬܬܟܠ *il s'est confié* ܐܬܬܪܝܡ *il s'est élevé* des peu usités ܪܡ et ܬܟܠ.

III

RÈGLES QUI RÉGISSENT DEUX OU PLUSIEURS VERBES QUI SE SUIVENT.

287 – Deux hypothèses sont possibles :

Ou bien le premier verbe influe sur l'action des verbes suivants (avec ou sans préposition ou conjonction),

(1) Ceci a même lieu, mais moins fréquemment, pour les verbes transitifs sans régime, ex. ܫܡܥܬ ܠܗ *j'ai entendu*

ex. *je veux que vous fassiez cela* : ou bien il n' y influe pas et exprime la simple constatation du fait exprimé par les verbes suivants, ex. *Je crois qu'il est parti.*

288 – PREMIER CAS. *Influence du premier verbe sur l'action des autres.*

1re **règle.** Les verbes suivants ou *dépendants* se mettent à *l'aoriste* précédé d'un dalath, ex. ܦܩܕܗ ܕܢܗܦܘܟ ܠܒܝܬܗ *il lui ordonna de retourner à la maison.*

289 – Remarque 1 : Après le premier verbe à *l'impératif*, on peut très-bien supprimer le dalath devant l'aoriste, et même, dans ce cas, changer l'aoriste en participe verbal, ex. ܫܒܘܩ ܢܣܒܥܘܢ ܒܢܝܐ *laissez les enfants se rassasier.* ܐܡܘܪ ܠܗܘܢ ܫܩܠܝܢ ܓܦܝܗܘܢ *dis leur de prendre leurs ailes.*

290 – La même chose peut avoir lieu après tout autre temps du premier verbe (surtout après la 3e pers.) si ce verbe est un des trois verbes ܡܨܐ ܐܬܚܝܠ *il a pu*, ܫܪܝ *il a commencé*, ܫܒܩ *il a laissé*, ex. ܠܐ ܡܨܐ ܐܢܐ ܐܬܟܬܫ ܥܡ ܣܗܕܐ *je ne puis pas combattre les martyrs;* ܡܨܐ ܦܪܩ ܠܡܬܬܟܠܝܢ ܒܗ *il peut sauver ceux qui se confient en lui.*

291 – Remarque 2 : le ܕ peut être élégamment précédé de ܐܝܟܢܐ, et quelquefois des particules copulatives ܘܒܟܢ et ܐܦ, quand il y a rapport de causalité à effet entre le 2e et le 1e verbe, ex. ܐܬܝܬ ܐܝܟܢܐ ܕܬܬܒܝܐܘܢ *je suis venu afin que vous soyez consolés.*

292 – IIe **règle.** Quand l'action des verbes dépendants est faite par le même sujet que celle du premier verbe, il est élégant de mettre ces verbes à *l'infinitif mimmé*; cela est tout-à-fait *nécessaire* quand le premier verbe est impersonnel ou est employé comme tel, ex. ܒܥܐ ܠܡܩܛܠܗ *il veut le tuer;* ܫܠܝܛ ܗܘ ܠܡܐܣܝܘ *est-il permis de guérir ?*

293 — Remarque. Ces infinitifs mimmés sont nécessairement précédés d'un *dalath*, quand le premier verbe demande la particule ܡܢ, ex. ܠܐ ܫܠܐ ܗܘܐ ܡܢ ܕܡܨܠܝܘ *il ne cessait de prier.*

DEUXIÈME CAS. *Le premier verbe n'influe nullement sur l'action des autres.*

294 — **Règle:** Les verbes subordonnés, dans ce cas, se mettent non à l'aoriste, mais au mode et au temps exigés par le sens de la phrase, avec ܕ comme préfixe, ex. ܣܒܪ ܐܢܐ ܕܐܟܠ *je crois qu'il a mangé.*

295 — Nous faisons observer, d'une manière générale, que dans les phrases comme celles-ci : *ce qui a été fait, fut fait pour...* ou bien, *si je suis malade, je le suis parce que...* comme le premier verbe est déjà exprimé dans la 1re proposition, il peut être omis dans la seconde, ex. ܗܘܐ ܕܝܢ ܕܗܘܬ : ܕܢܫܬܡܠܐ ou bien ܗܘܐ ܕܝܢ ܕܗܘܬ : ܗܘܬ ܕܢܫܬܡܠܐ *ce qui a été fait* (fut fait) *pour accomplir.*

IV

JUSSIF, PROHIBITIF ET COHORTATIF

296 — I Pour commander, on peut, en dehors de la forme ordinaire de l'impératif, employer le verbe ܗܘܐ à la 2e personne du prétérit, suivi du participe présent du verbe à conjuguer, ex. ܗܘܝܬ ܝܕܥ *sache;* ܗܘܝܬܘܢ ܝܕܥܝܢ *sachez* (mas.) ܗܘܝܬܝܢ ܝܕܥܢ *sachez,* (fém.).

297 — Remarque. Le commandement à la 1e et à la 3e personne, se rend par l'aoriste conjugué, ex. ܢܩܛܘܠ ܠܝܪܬܐ *tuons l'héritier,* ܢܫܒܚܢ ܣܦܘܬܝ *que mes lèvres louent.*

298 — Ici encore, on peut se servir du prétérit du verbe ܗܘܐ, avec le participe présent du verbe, ex. ܗܘܬ ܝܠܦܐ *qu'elle apprenne;* ܗܘܘ ܡܨܠܝܢ ܒܢܝܢܫܐ *que les hommes prient,* ܗܘܝܢ ܥܒܕܝܢ *faisons.*

299 – II La particule du *prohibitif* (ܟܠܘܝܐ) est ܠܐ suivi de l'aoriste, ex. ܠܐ ܬܨܠܐ *ne prie pas;* ܠܐ ܢܐܙܠ *qu'il ne parte pas.*

300 – Remarque. On peut employer encore le verbe ܗܘܐ comme ci-dessus, ex. ܠܐ ܢܗܘܐ ܪܚܡ ܟܣܦܐ *qu'il n'aime pas l'argent.* ܠܐ ܢܗܘܐ ܥܒܕܝܢ ܗܕܐ *ne faisons pas cela.*

301 – III Le plus souvent le *cohortatif* suit la règle exposée au N° 297; pourtant il a une particule à lui, employée plus rarement, qui est ܢܐ enclitique, ex. ܐܣܘܪ ܢܐ ܚܨܝܟ *ceins-toi,* ܐܨܘܡ ܢܐ *je jeûnerai,* ܢܐܡܪ ܢܐ ܠܡܠܟܐ *disons au roi.*

V

INTERROGATIF

PREMIER CAS: *L'interrogation est directe* :

302 – Les pronoms interrogatifs, s'il y en a, précèdent logiquement leur verbe, ex. ܡܢ ܐܬܐ *qui est venu?,* ܡܢܐ ܐܝܬ ܠܟ *qu'as-tu ?*.

303 – Pour interroger sans pronoms, on se sert des particules ܐܪܐ ، ܠܡܐ ، ܕܠܡܐ ، ܟܝ, excepté que cette dernière se met presque toujours après le premier mot de la phrase, ce premier mot serait-il lui même une autre particule interrogative, ex. ܐܪܐ ܠܝܬܝ ܡܫܝܚܝܐ *ne suis-je pas chrétien ?*, ܕܠܡܐ ܐܢܬ ܪܒ ܐܢܬ ܡܢ ܐܒܘܢ ܝܥܩܘܒ *es-tu plus grand que notre père Jacob ?* ܡܢܘ ܟܝ *qui donc ?* ܡܢܐ ܟܝ ܥܒܕ *qu'a-t-il fait ?*.

Remarque. Les auteurs s'affranchissent souvent de cette règle

et négligent de se servir de particules; c'est au lecteur à deviner par le contexte que la phrase est interrogative.

DEUXIÈME CAS : *L'interrogation est indirecte* :

304 – Les pronoms interrogatifs précèdent toujours leur verbe comme ci-dessus. — Le *Si* interrogatif et dubitatif se rend par les particules passées ou par ܐܢ précédées le plus souvent d'un ܕ quand le verbe principal a le sens de *demander*, ex. ܡܫܐܠܝܢ ܗܘܘ ܕܐܢ ܡܫܟܚܝܘܐ ܠܡܐܣܝܘ *ils demandaient si l'on pouvait guérir*, ou bien ܕܐܢܐ ܐܢ ܡܫܟܚܝܘܐ .

VI

NÉGATIF ET RESTRICTIF

305 – I En règle générale, la particule négative (ܡܦܣܩܢܘܬܐ) est ܠܐ , ex. ܠܐ ܥܒܕܠܝ ܗܕܐ *je n'ai pas fait cela*. Dans le cas de deux ou de plusieurs propositions négatives se succédant immédiatement, la deuxième particule peut être ܐܦܠܐ précédé ou non d'un waw, ex. ܠܐ ܕܓܠܠܝ ܘܐܦܠܐ ܝܡܝܠܝ ou bien ܘܠܐ ܝܡܝܠܝ *je n'ai ni menti ni juré.*

306 – Le *ni* répété suit toujours cette règle, quand il affecte le sujet du verbe, ex. ܘܠܐ ܒܒܘܟ ܘܠܐ ܝܡܟ ܐܬܘ *ni ton père ni ta mère ne sont venus*; quand il affecte le régime ou un mot qualifiant d'une manière quelconque le verbe, comme le verbe a déja sa négation (ܠܐ) le premier *ni* peut être omis à volonté, ex. ܠܐ ܝܕܥܢܐ ܠܒܒܘܟ ܘܠܐ ܠܝܡܟ *je ne connais ni ton père ni ta mère* ou bien ܠܐ ܝܕܥܢܐ ܠܐ ܠܒܒܘܟ ܘܠܐ ܠܝܡܟ .

307 – La négation *intensitive* : *ce n'est pas... que*, prend élégamment un ܗܘܳܐ après la particule ou bien ܗܽܘ lequel contracté avec ܠܳܐ fait ܠܳܘ, ex. ܠܳܐ ܗܘܳܐ ܠܗܳܕܶܐ ܥܒܶܕܶܬ *ce n'est pas cela que j'ai fait*, ܠܳܘ ܡܶܢ ܕܡܳܐ ܐܶܬܺܝܠܶܕܘ *ce n'est pas du sang qu'ils sont nés.*

308 – La locution : *que... ne pas* après les verbes craindre, prendre garde, douter, soupçonner etc. se traduit par ܠܡܳܐ . ܕܰܠܡܳܐ ou ܕܶܡ suivis de *l'aoriste*, ex. ܚܙܝ ܕܰܠܡܳܐ ܐܰܚܽܘܟ ܢܺܐܡܰܪ ܠܐ̱ܢܳܫ *aie soin que ton frère ne dise à personne....*

309 – II Les particules restrictives ܐܶܠܽܘܠܳܐ *si ce n'est... sinon* se rendent par ܐܶܠܳܐ seul ou suivi d'un ܐܶܢ, ex. ܒܐܰܝܢܳܐ ܬܰܪܥܳܐ ܡܶܢ ܢܩܽܘܫ ܐܶܠܳܐ ܒܬܰܪܥܳܟ *à quelle porte frapperons-nous, si ce n'est à la tienne?* ܘܠܳܐ ܚܙܰܘ ܐܶܠܳܐ ܐܶܢ ܠܝܶܫܽܘܥ *ils n'ont trouvé que Jésus*. La locution *en dehors de* se rend toujours par ܣܛܰܪ ܡܶܢ .

VII

PROPOSITION CONDITIONNELLE ET SA SUBORDONNÉE

310 – I PROPOSITION CONDITIONNELLE : On la rend par les particules ܐܶܢ . ܐܶܢܗܽܘ (suivie presque toujours d'un *dalath*), et ܐܶܠܽܘ, ex. ܐܶܢ ܬܶܐܟܽܘܠ ܐܰܢ̱ܬ *si tu manges*; ou bien ܐܶܢܗܽܘ ܕܬܶܐܟܽܘܠ ܐܰܢ̱ܬ etc.

311 – Les particules suivantes assimilables à *si* demandent toutes un dalath après elles : ܟܽܠ ܐܶܡܰܬ *toutes les fois que...* ܐܰܝܟܳܐ ou ܐܰܝܟܳܐ ܟܽܠ . ܟܡܳܐ . ܐܰܝܟܰܢܳܐ *là où*, ܟܡܳܐ *tant que...* ܟܰܕ *lorsque... ce qui...*

312 – Le conditionnel négatif *si... ne*, s'exprime par

ܐܠܘܠܐ ܕܐܠܘܠܐ avec dalath facultatif, ex. ܐܠܘܠܐ ܡܪܝܐ ܚܝܠܬܢܐ ܐܘܬܪ ܠܢ ܫܪܟܢܐ *si le Seigneur des Armées ne nous avait laissé un reste* , ܐܠܘܠܐ ܡܪܝܐ ܕܩܡ ܠܢ *Si le Seigneur ne s'était pas levé pour nous.*

313 - II PROPOSITION SUBORDONNÉE : La proposition dépendante de la conditionnelle s'exprime de la manière suivante :

a / Après *si, suivi du présent*, le verbe de la proposition subordonnée se met au temps réclamé par le sens général de la phrase, c'est-à-dire au présent ou à l'aoriste, suivant que la condition est actuellement réalisée, ou ne doit l'être que plus tard, ex. ܐܢ ܗܕܐ ܨܒܘܬܐ ܫܪܝܪܐ ܐܠܦܐ ܕܝܢܪ̈ܝܢ ܝܗܒܢܐ ܠܟܘܢ *si cette chose est vraie je vous donne mille dînars.* ܐܢ ܡܐܬ ܡܚܪ ܐܒܘܟ ܐܚܝܕܟܘܢ ܒܢܝ̈ܐ *si ton père meurt demain, je vous adopterai* (237).

314 - Cependant avec la 3e *personne* de l'un ou de l'autre verbe, soit de la conditionnelle, soit de la subordonnée, le verbe de la subordonnée se met quelquefois au *prétérit*, ex. ܐܢ ܗܘ ܕܪ̈ܚܡܝܟ ܠܐ ܢܦܝܣܘܢܟ܆ ܐܒܕܢ *si ta miséricorde ne te supplie, nous périrons.*

315 - b/ Après *si, suivi de l'imparfait* ou *du plus-que-parfait*, le verbe de la subordonnée se met régulièrement à l'imparfait, ex. ܐܠܘ ܥܬܝܪ ܗܘܝܬ܆ ܛܝܒܘܬ ܗܘܝܬ ܠܡܣܟܢ̈ܐ *si j'étais riche, je ferais des aumônes.*

VIII

OPTATIF ET ADMIRATIF

316 - I L'OPTATIF se rend 1° par les particules suivantes : ܐܝܟܣܐܘ (suivi ordinairement de ܕܝܢ), et ܠܘܝ,

ex. ܐܝܬܘܗܝ ܕܝܢ ܕܝܫܡܥܝܠ ܚܝܐ ܩܕܡܝܟ *plût à Dieu qu'Ismaïl eût vécu !* ܠܘܝ ܩܪܝܪܐ ܗܘܝܬ *plût à Dieu que tu fusses froid*; 2° par les locutions ܡܢ ܕܝܢ ܚܒܝܒ (suivi le plus souvent d'un dalath et de l'aoriste) ; ܡܢ ܕܝܢ ܢܬܠ · ܡܢ ܕܝܢ ܢܬܠ ou ܡܢܘ ܢܬܠ, ex. ܡܢ ܕܝܢ ܚܒܝܒ ܕܐܫܟܚ ܗܕܐ *fasse le ciel que j'obtienne cela !* ܡܢ ܕܝܢ ܢܬܠ ܠܝ ܡܒܘܥܐ ܕܕܡܥܐ *qui me donnera des fontaines de larmes !* ܡܢ ܢܬܠܟ ܐܚܐ ܕܝܠܝ *fasse le ciel que tu sois mon frère !*

317 - II L'ADMIRATIF s'exprime aussi au moyen de particules qui sont 1° à *l'état isolé* : ܐܘ exigeant ordinairement aprés lui un lamadh uni au substantif qui suit, ex. ܐܘ ܠܡܫܬܘܬܐ *oh ! le repas !* Il s'emploie pour marquer aussi bien l'horreur que l'admiration — ܐܝܟܢ qui va ordinairement sans lamadh, et ne s'emploie que pour marquer l'admiration, ex. ܐܝܟܢ ܡܝܘܬܐ *oh ! le mortel !*

2° à *l'état subordonné*, c. à. d. conjointement à un qualificatif (bon ou mauvais) qu'elles affectent en le relevant : ܡܐ et ܟܡܐ . Précédées (cette dernière surtout) de ܐܘ, elles expriment un sens plus intense, ex. ܡܐ ܫܦܝܪܝܢ ܡܫܟܢܝܟ *combien est beau ton tabernacle !* ܐܘ ܟܡܐ ܛܥܝܬ *combien je me suis trompé !*.



CHAPITRE DEUXIÈME

NOM

ART. 1.

NOM EMPLOYÉ ISOLÉMENT

§ 1

FORMES DU NOM

I

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

318 - I La langue Araméenne n'a pas de désinences particulières, pour marquer les cas dans les noms; certaines particules préfixes en tiennent lieu, comme nous le verrons à l'art. II.

319 - II Tous les noms Araméens, excepté ceux que nous indiquerons ci-dessous, sont terminés par un alaph paragogique précédé d'un zakaph au singulier et d'un zélam au pluriel, ex. ܡܠܟܐ *roi*, ܡܠܟ̈ܐ *rois*. Cet alaph caractérise le nom, en tant que celui-ci exprime la chose par excellence, l'absolu, l'universel, la totalité, le genre et l'espèce, ex. ܟܠܒܐ ܪܚܡܐ ܗܘ ܕܒܪ ܐܢܫܐ *le chien est l'ami de l'homme*, ܟܠܒܐ ܚܝܐ ܛܒ ܡܢ ܐܪܝܐ ܡܝܬܐ *un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort.*

320 - Quand il s'agit de l'individu, du particulier, l'alaph demeure, mais il faut que le sens soit *particularisé* 1° soit par le contexte, ex. (*j'avais un chien et un mouton*) ܘܟܠܒܐ ܡܝܬ ܐܬܡܠ *et le chien est mort hier.* 2° Soit par une particule ou un pronom individualisant, ex.

ܗܳܢܳܐ ܟܰܠܒܳܐ *ce chien,* ܟܰܠܒܳܐ ܡܶܕܶܡ *un certain chien,* ܟܰܠܒܳܐ ܚܰܕ ܢܦܰܠ ܒܡܰܝ̈ܳܐ *un chien est tombé dans l'eau.* 3° Soit par un affixe jouant le même rôle, ex. ܩܶܛܠܶܬ ܠܟܰܠܒܳܐ ܕܺܝܠܝ *j'ai tué mon chien.*

321 – La valeur de cet alaph final ainsi déterminée, il devient évident que, pour obtenir la racine d'un nom, il faut, après suppression de l'alaph, le ramener à l'état construit, d'après les règles que nous allons bientôt exposer; ainsi la racine du nom *roi* est ܡܶܠܶܟ (à l'état construit) et non pas ܡܰܠܟܳܐ (à l'état emphatique).

Les noms qui n'ont pas cet alaph paragogique, sont d'origine étrangère, et, pour la plupart, des *noms propres* d'hommes, de villes, de montagnes, de pays, d'étoiles, de plantes et de mois, ex. ܦܰܘܠܳܘܣ *Paul.* ܒܰܠܬܺܝ *Vénus.*

Tout nom primitif, en Araméen, est ou bilitère ou trilitère; le trilitère peut avoir, et lui seul, des dérivés.

II

FORMES PRIMITIVES

322 – Les noms *bilitères,* c'est-à-dire ceux qui ont deux lettres au radical, ne proviennent pas de verbes, ex. ܦܽܘܡܳܐ *bouche* (50), ܬܰܕܝܳܐ *mamelle,* ܐܺܝܕܳܐ *main* (pour ܝܰܕܳܐ), ܐܰܒܳܐ *père,* ܐܰܚܳܐ *frère,* ܐܶܫܬܳܐ *fond* (pour ܫܶܬ), ܬܺܐܢܬܳܐ *figuier* (avec noun et taw au radical).

323 – Les noms *trilitères,* ou à trois lettres radicales, proviennent de verbes. Ils ne peuvent affecter, que les trois formes : ܦܽܘܥܠܳܐ . ܦܶܥܠܳܐ , ܦܺܥܠܳܐ , et jamais une forme à 2ᵉ radicale accentuée, cf. N°. 36. Exemples :

1° ܦܽܘܥܠܳܐ : a / V. sains: ܩܽܘܕܫܳܐ *objet saint.* b / Concaves:

ܪܘܚܐ *esprit.* c / Redoublés : ܚܘܒܐ *amour.* d / Défectueux : ܟܘܪܝܐ *petit chien.* e / Hamzés : ܣܓܝܐܐ (1) *nombreux,* ܐܘܪܚܐ *chemin.*

2° ܦܥܠܐ : a / Sains : ܡܠܟܐ *roi.* b / Concaves : ܨܘܡܐ *jeûne,* ܟܝܠܐ *mesure,* ܕܪܐ *siècle.* c / Redoublés : ܥܡܐ *peuple.* d / Défectueux : ܚܣܝܐ *évêque.* e / Hamzés : ܩܪܐܐ *courge.* ܛܢܦܐܐ *sale.* f / Assimilés : ܝܠܕܐ *enfant.*

3° ܦܥܠܐ : a / Sains : ܡܠܟܐ *conseil.* b / Concaves : ܪܝܫܐ *tête,* ܕܝܢܐ *jugement,* ܕܐܒܐ *loup,* ܪܝܚܐ *odeur.* c / Redoublés : ܩܢܐ *nid.* d / Défectueux : ܒܙܬܐ *rapine.* e / Hamzés : ܦܣܐܐ *moitié du mois.*

324 – Tous ces noms, quand ils reçoivent le taw du féminin, subissent quelques légers changements d'accents exigés par les règles exposées aux N[os] 36, 42. L'accent de la première radicale pourra, en certains cas, comme on le verra, ne pas être transposé, ex. ܡܠܟܬܐ *reine* de ܡܠܟܐ, et en d'autres cas être transposé, ex. ܚܒܪܬܐ *amie* de ܚܒܪܐ. — Pour ce qui regarde en particulier les noms défectueux, leur 2[e] radicale, pour raison d'euphonie, devra toujours être accentuée, ex. ܚܕܘܬܐ *joie* pour ܚܕܘܬܐ (comme ܡܠܟܘܬܐ), ܩܪܝܬܐ *contrée* pour ܩܪܝܬܐ (comme ܡܕܝܢܬܐ). – Dans les noms assimilés, la 1[e] radicale est presque toujours apocopée, ex. ܩܦܬܐ *application* pour ܝܩܦܬܐ (de ܝܩܦ).

III

FORMES DÉRIVÉES

Les noms de cette catégorie, comme nous l'avons déja

(1) On rencontre quelquefois ce mot et ses semblables, ayant, mais à tort, le zakaph sur la lettre qui précède l'alaph : ܣܓܝܐܐ . ܛܢܦܐܐ (66; 81).

dit, dérivent tous des trilitères, et cela de deux manières :

325 — La **première manière** consiste à intercaler dans le nom trilitère, à la place qui lui est assignée par l'usage, soit un *accent long* : zakaph, zélam dur, hibas et ribas, ex. ܣܗܕܐ *martyr*, ܡܠܝܟܐ *promis*, soit un accent qui *redouble* : phatah, zélam ouvert et ribas, ܟܢܫܐ *foule*; d'où un grand nombre de formes dérivées que nous avons déja pour la plupart mentionnées dans le chapitre du verbe. — L'usage apprendra lesquels des noms de ces nombreuses formes, sont susceptibles du taw du féminin, avec les changements, bien entendu, commandés par le N° 36, ex. ܟܢܫܬܐ et ܣܗܕܬܐ.

326 — La **seconde manière** de faire dériver les noms, d'après laquelle se forment également les noms dérivés de verbes quadrilitères, consiste à insérer dans le mot, à nne place indiquée par l'usage, une des lettres serviles indiquées au N° 114, ex. ܦܘܪܡܬܐ *agrafe*, ܫܘܥܒܕܐ *assujettissement*. La plupart des formes qui découlent de ce mode de dérivation, ont été mentionnées au chapitre des verbes (participes, nom d'action, de temps et de lieu etc.).

327 — Plusieurs noms dérivés peuvent se former d'après ces deux manières *à la fois*; ainsi dans ܡܫܘܚܠܐ *flot*, le mim est justifié par la seconde manière, et le vaw par la première manière, car la racine est ܫܚܠ. — Le dictionnaire seul apprendra quels sont les noms à double dérivation.

Les grammairiens Araméens (Bar zou'bi, Barhebrœus etc.), en traitant des formes des noms, confondent entre elles les lettres radicales et les lettres serviles; même le taw du féminin, l'alaph paragogique, le waw et le iodh, simples accents (50 et sqq.), sont comptés par eux comme lettres radicales (Sic !).

328 – Le nom est divisé par les grammairiens Araméens, en *substantif* ܡܫܡܗܢܘܬܐ ; *adjectif* ܫܘܡܗܐ ; *nom propre* ܫܡܐ ܩܢܘܡܝܐ ; *nom commun* ܫܡܐ ܓܢܣܝܐ. Le nom commun est à son tour, concret ܓܫܡܢܝܐ ; abstrait ܡܘܕܠܢܝܐ ; collectif ܟܢܘܫܝܐ. Nom concret : ܟܬܒܐ *livre*, nom abstrait : ܡܝܬܪܘܬܐ *vertu*, nom collectif : ܥܡܐ *peuple*.

§ 2

CONTRACTION ou ÉTAT CONSTRUIT DES NOMS

329 – La contraction consiste soit à élider, soit à retrancher une ou plusieurs voyelles ou consonnes à la fin du nom; ainsi ܡܠܟܘܬܐ devient ܡܠܟܘܬ, et ܩܪܝܬܐ *village* ܩܪܬ. Cette contraction, comme nous le verrons dans la suite, est employée à trois fins principales :
1° comme simple ornement du style, ex. ܥܣܪܐ ܙܕܝܩܝܢ ܕܚܙܝܬ *les dix justes que j'ai vus.* 2° Pour marquer le rapport du nom avec son complément déterminatif, autrement dit le rapport d'annexion, ex. ܟܬܒ ܛܠܝܐ *le livre de l'enfant.* 3° Pour indéterminer parfois le nom, ex. ܓܒܪ ܐܬܐ *un homme est venu.*

Dans les noms singuliers non terminés par ܬܐ, il n'y a qu'un seul mode de contraction à ces trois fins ; mais pour les autres noms, le mode de contraction *d'annexion* diffère des deux autres.

I

CONTRACTION DES NOMS *SINGULIERS* NON TERMINÉS PAR ܬܐ

330 – Ire **règle** : On contracte les noms dont la *pénultième est accentuée*, en retranchant invariablement l'alaph final et en rendant quiescente la lettre qui le

précède, ex. ܫܠܳܡܳܐ *paix* ܫܠܳܡ . ܟܶܢܳܪܳܐ *lyre* ܟܶܢܳܪ, ܒܪܺܝܳܐ *créé* ܒܪܺܝ .

Les adjectifs hamzés et défectueux du N° 160 perdent leurs deux alaphs, ex. ܣܓܺܝܐܳܐ *nombreux* ܣܓܺܝ (pour ܣܓܺܝܐ). Cette anomalie est expliquée aux N°s 66, 81.

331 – II° **règle :** Les noms dont la *pénultième est quiescente*, se contractent comme il suit :

1° DANS LES NOMS BILITÈRES, la pénultième prend un zélam, ex. ܫܡܳܐ *nom* ܫܶܡ . ܒܪܳܐ *fils* ܒܪ (5) ; ܐܺܝܕܳܐ *main* (pour ܐܺܝܕܳܐ,43) fait ܐܺܝܕ . ܐܰܒܳܐ *père* et ܐܰܚܳܐ *frère* ne se contractent pas chez les Occidentaux, mais les Orientaux disent régulièrement ܐܰܚ . ܐܰܒ .

2° DANS LES NOMS TRILITÈRES DES DEUX FORMES ܦܥܠܐ et ܦܥܠܐ. – Les noms *sains*, comme aussi les *défectueux*, reçoivent un zélam à la 2° radicale, tandis que la première devient quiescente (42), ex. ܡܰܠܟܳܐ *roi* ܡܠܶܟ . ܡܶܠܟܳܐ *conseiel* ܡܠܶܟ . ܓܒܺܝܳܐ *élu* ܓܒܶܐ (pour ܓܒܺܝ 54). Ce zélam est remplacé par un phatah, quand la 3° radicale est une gutturale (1), ex. ܦܶܩܚܳܐ *fleur* ܦܩܰܚ (5). – Les noms *concaves* à waw prennent un rewah, et ceux à iodh prennent un zélam dur chez les Orientaux (86), et un hibas chez les Occidentaux (28), ex. ܝܰܘܡܳܐ *jour* ܝܘܡ . ܚܰܝܠܳܐ *force* ܚܶܝܠ . ܚܺܝܠ (2). – Les noms *hamzés* à la 1° radicale, chan-

---

(1) Et exceptionnellement dans les noms suivants ܙܰܒܢܳܐ *temps*, ܟܰܪܡܳܐ *vigne*, ܚܰܩܠܳܐ *champ*, ܗܶܕܝܽܘܛܳܐ *ignare*, ܕܰܩܢܳܐ *barbe*, ܫܺܝܛܳܐ *vil*, ܕܰܪܓܳܐ *degré*, ܕܰܗܒܳܐ *or*, ܕܶܒܫܳܐ *miel*, ܚܰܬܢܳܐ *gendre*, ܫܰܦܺܝܪܳܐ *beau*, ex. ܚܰܩܠ ܕܡܳܐ *le champ du sang*.

(2) Chez les Occidentaux ܪܽܘܚܳܐ *esprit*, ܓܽܘܢܳܐ *couleur*, prennent un phatah : ܓܰܘܢ . ܪܰܘܚ .

gent le zélam léger en un zélam dur, la 2ᵉ radicale prenant un phatah (43), ex. ܐܶܠܦܳܐ barque ܐܶܠܶܦ. Ceux à phatah à la 1ᵉ radicale, le gardent, tout en prenant un phatah à la 2ᵉ radicale, comme ci dessus, ex. ܐܰܪܥܳܐ terre ܐܰܪܰܥ. (1) — Les noms *assimilés* suivent la règle même des noms sains, excepté que leur iodh prend invariablement un hibas (146), ex. ܝܰܠܕܳܐ *enfant*, ܝܰܠܶܕ. ܝܰܪܚܳܐ *mois* ܝܰܪܰܚ (5).

3ᵉ Dans les noms TRILITÈRES de la forme ܩܽܘܛܠܳܐ. Pour contracter ces espèces de noms, on rend la 1ᵉ radicale quiescente, en prêtant son accent à la 2ᵉ; dans ce cas le ribas du waw devient un rewah chez les Orientaux, ex. ܦܽܘܓܪܳܐ *corps* ܦܘܓܰܪ ; et pour ce qui regarde les noms hamzés, comme le hamza ne saurait être quiescent, il garde son accent (43), la 2ᵉ radicale prenant néanmoins un phatah, ex. ܐܽܘܟܡܳܐ *mâle* ܐܽܘܟܰܡ. ܐܽܘܪܟܳܐ *longueur* ܐܽܘܪܰܟ.

4ᵉ Dans les noms DÉRIVÉS de la forme ܩܳܛܠܳܐ, la 1ᵉ radicale garde son accent (33, 1°), la 2ᵉ prenant un zélam, ex. ܣܳܗܕܳܐ *martyr* ܣܳܗܶܕ. ܥܳܝܪܳܐ *veillant* ܥܳܝܶܪ (5). Suivent cette règle les noms défectueux de cette forme, ex. ܕܳܘܝܳܐ *malheureux* ܕܳܘܶܐ (pour ܕܳܘܶܝ 54). Le nom ܥܳܠܡܳܐ *monde* fait ܥܳܠܶܡ et surtout ܥܳܠܰܡ, et ܗܳܪܟܳܐ *ici* fait ܗܳܪܶܟ. ܗܳܪܰܟ et ܗܳܪܟ.

332 — III° **règle** : On contracte les noms qui ont *deux lettres quiescentes*, c'est-à-dire la pénultième et l'antépénultième, en donnant un phatah à la pénultième (46), ex. ܗܰܝܟܠܳܐ *sanctuaire* ܗܰܝܟܰܠ. ܟܘܪܣܝܳܐ *chaise* ܟܘܪܣܶܐ.

(1) Le mot ܐܰܠܦܳܐ *mille* prend néanmoins un zakaph à l'alaph et un zélam au lamadh : ܐܳܠܶܦ.

— Suivent la même règle : 1° les noms de la forme ܦܥܘܠܬܐ, ex. ܛܠܘܡܝܬܐ *exaction* ܛܠܘܡܝܬ. 2° Les participes passés des formes ܦܥܝܠ et ܐܦܥܝܠ, ex. ܡܟܣܝܬܐ (de ܟܣܐ *il a couvert*) ܡܟܣܝܬ. ܡܟܬܒܬܐ (de ܐܟܬܒ *il a écrit*) ܡܟܬܒܬ. 3° Tous les noms des susdites formes dont on a retranché une lettre (68;137), ex. ܡܦܩܬܐ *sortie* ܡܦܩܬ (pour ܡܢܦܩܬܐ), ܡܣܒܬܐ *réception* ܡܣܒܬ (pour ܡܢܣܒܬܐ). — Le seul mot grec ܛܘܦܣܐ *type*, dont la contraction est ܛܘܦܣ, avec un zélam, fait exception à cette règle.

333 — IVe **règle** : Tous les autres noms, de formes étrangères aux formes mentionnées dans les règles précédentes, se contractent d'après la première règle (330) c. à. d. que leur dernière lettre devient quiescente, ex. ܩܘܦܪܝܣܐ *cyprès* ܩܘܦܪܝܣ. ܛܠܝܡܐ *jeune homme* ܛܠܝܡ.

334 — Ve **Règle** : Tout *substantif* trilitère à 1e radicale accentuée, reste sans contraction si cette radicale est un waw, ex. ܥܘܠܐ *serf*, ou même si la 3e radicale est un waw ou un iodh, ex. ܨܚܘܐ *beau-temps*, ܪܚܝܐ *moulin*. Exceptions : ܩܘܦܪܐ *cyprès* ܩܘܦܪ. ܐܢܚܐ *gémissement* ܐܢܚ. ܫܠܝܐ *sécurité* ܫܠܝ.

335 — Remarques. 1° Tous les noms grecs employés en Araméen et rentrant dans une des formes précédentes, se contractent d'après les règles propres à ces formes, excepté que ceux terminés par un iodh à zakaph ou à phatah ne se contractent pas, ex. ܐܘܣܝܐ *essence*.

2° Les noms terminés par un *noun* précédé d'un zélam ou d'un alaph long, reprennent le plus souvent, avant le noun, le iodh d'origine, ex. ܐܚܪܢܐ *autre* ܐܚܪܝܢ. ܟܐܢܐ *juste* ܟܐܝܢ. ܡܣܟܢܐ *pauvre* ܡܣܟܝܢ. Les Occidentaux mettent dans ce cas un 'isas sur le iodh, ex. ܡܣܟܝܢ. ܐܚܪܝܢ.

3° Les grammairiens Araméens énumèrent plusieurs noms concaves trilitères à waw qui, d'après eux, ne doivent pas se contracter; pour nous, nous avons rencontré, dans les auteurs, la plus grande partie de ces noms employés à l'état contracté, ex. ܡܰܘܬܳܐ *mort* ܡܰܘܬ. Il faut donc suivre encore dans ce cas la règle générale (Sed vide infra N° 347 nota).

4° Il ne faut pas oublier que les noms du N° 71 sont quadrilitères à deux quiescentes, et que par conséquent ils suivent dans leur contraction la règle du N° 332; ainsi ܟܰܟܪܳܐ *talent* fait ܟܰܟܰܪ et non pas ܟܟܰܪ comme ܡܠܶܟ.

336 – Mots isolés qui font exception à l'une ou à l'autre des cinq règles précédentes. – ܡܳܪܝܳܐ *Seigneur* fait ܡܳܪܝܳܐ régulièrement; il ne se dit à l'état emphatique que de Dieu, et ne se relie jamais à son complément déterminatif par le moyen d'un dalath; ainsi on ne peut pas dire ܡܳܪܝܳܐ ܕܫܡܰܝܳܐ *Seigneur du Ciel*; on emploie dans ce cas et pour toutes les autres acceptions de ce nom, le mot ܡܳܪܳܐ, ex. ܡܳܪܳܐ ܕܫܡܰܝܳܐ. — Le mot ܠܺܠܝܳܐ *nuit* (mis pour ܠܶܠܝܳܐ comme ܫܶܡܫܳܐ) fait à la contraction d'indétermination ܠܺܠܝܳܐ, et à la contraction d'annexion ܠܺܠܰܝ ou ܠܶܠܝ qui ne s'emploie guère que dans la locution ܠܺܠܰܝ ܐܺܝܡܳܡ *nuit et jour*. — Les noms ܡܶܡܠܠܳܐ *parole*, ܡܰܛܠܠܳܐ *tente*, font irrégulièrement chez les Orientaux ܡܶܡܰܠܠ . ܡܰܛܰܠܠ . et régulièrement chez les Occidentaux ܡܰܡܠܰܠ . ܡܰܛܠܰܠ. — Le mot ܣܰܓܺܝܐܳܐ *beaucoup* n'a que la contraction d'annexion ܣܰܓܺܝܐܰܝ, ex. ܣܰܓܺܝܐܰܝ ܐ̱ܢܳܫܳܐ *plusieurs hommes*.

II

CONTR. DES NOMS *PLURIELS* NON TERMINÉS PAR ܶ̈ܐ

A / CONTRACTION D'INDÉTERMINATION ET DE PUR ORNEMENT.

337 – Nous faisons rentrer ici les noms féminins qui, bien que terminés au singulier par un taw, le rejettent néanmoins au pluriel, ex. ܓܰܢܬܳܐ *jardin* ܓܰܢ̈ܶܐ, ainsi que

tous les noms soit masculins soit féminins qui ont au pluriel un zélam au taw, ex. ܠܒܘܫܐ *habit* ܠܒ̈ܘܫܐ . ܪܘܥܬܐ *écume* ܪ̈ܘܥܬܐ .

338 – Ire **règle**: Pour contracter les noms qui suivent, on retranche l'accent de la dernière lettre et on ajoute à la suite un iodh à hibas (1) suivi d'un noun; ce sont les noms suivants :

a/ Tous les noms, soit adjectifs soit substantifs, terminés au pluriel par un zélam, ex. ܡܠܟ̈ܐ *rois* ܡܠܟ̈ܝܢ . ܠܒ̈ܘܫܐ *habits* ܠܒ̈ܘܫܝܢ . ܓ̈ܢܐ *jardins* ܓ̈ܢܝܢ .

b/ Tous les *substantifs* (mais non les adjectifs) terminés au pluriel par un iodh à zakaph précédé d'un phatah, ex. ܒ̈ܢܝܐ *enfants* ܒ̈ܢܝܢ . ܡܫܬ̈ܝܐ *boissons* ܡܫܬ̈ܝܢ .

c/ Tous les noms pluriels qui n'ont pas de singulier, ainsi que les noms qui s'emploient au singulier comme au pluriel (cf. N° 393), ex. ܡ̈ܝܐ *eaux* ܡ̈ܝܢ . ܪ̈ܡܟܐ *chevaux de haras* ܪ̈ܡܟܝܢ . Fait exception le mot ܐܢܫܐ qui fait ܐܢܫ *un homme* au singulier, et ܐ̈ܢܫܝܢ *des hommes* au pluriel.

339 – IIe **règle**: Pour contracter les *adjectifs* (non les substantifs) terminés au pluriel par un iodh à zakaph; au lieu d'un hibas, comme ci- dessus, on met un zélam dur *avant* le iodh, ex. ܕܟ̈ܝܐ *purs* ܕܟ̈ܝܢ . ܡܫܡܠ̈ܝܐ *parfaits* ܡܫܡܠ̈ܝܢ .

---

(1) Ce iodh provient, parait-il, de l'ancien pluriel chaldéen qu'on formait régulièrement en insérant un iodh à zakaph avant l'alaph; ainsi de ܠܫܢܐ *langue* on disait ܠܫ̈ܢܝܐ .

B / CONTRACTION D'ANNEXION.

Elle se fait d'après les deux règles suivantes :

340 - Ire **règle** : Les noms qui font l'objet de la 1e règle ci-dessus N° 338, rejettent le noun, mais prennent un phatah avant le iodh, ex. ܒܢ̈ܰܝ ، ܐܰܚ̈ܰܝ ، ܢܶܫ̈ܰܝ ، ܡܰܠܟ̈ܰܝ ، ܥܰܡܡ̈ܰܝ ، ܡ̈ܰܝ ، ܐܰܪ̈ܥܰܝ ، ܕ̈ܡܰܝ ،

341 - IIe **règle** : Les noms qui font l'objet de la 2e règle N° 338, rejettent d'abord le zélam et le noun, prennent un second iodh, sont remis à la forme du singulier et reçoivent finalement un phatah au premier iodh, ex. ܫܢ̈ܰܝܬ ، ܡܕܝܢ̈ܰܝܬ ، ܡܕܰܒܪ̈ܰܝܬ (La forme du singulier est ܫܢܬܐ ، ܡܕܝܢܬܐ ، ܡܕܰܒܪܢܬܐ).

342 - Nous pensons, d'accord avec les grammairiens modernes, que les noms contractés en ܝܢ ne sont à proprement parler qu'un pluriel du nom singulier, et ce dernier à l'état construit; ainsi ܓܒܪ̈ܝܢ *hommes* n'est qu'un simple pluriel de ܓܒܪ . car on dit, dans un sens indéterminé ܐܬܘ ܓܒܪ̈ܝܢ *des hommes sont venus*, de la même manière qu'on dit ܐܬܐ ܓܒܪ *un homme est venu*; tandis que ܐܬܘ ܓܒܪ̈ܐ a la plupart des fois le sens déterminé de «*les hommes sont venus*». Ajoutez qu'on emploie *adjectivement* ces noms pluriels terminés en ܝܢ, tout aussi bien qu'on le fait quand ils sont au singulier, à l'état construit; ainsi nous disons ܡܠܟ̈ܐ ܚܝܠܬܢ̈ܝܢ *les rois sont puissants*, de la même manière que nous disons ܡܠܟܐ ܚܝܠܬܢ *le roi est puissant*; tandis que ܡܠܟ̈ܐ ܚܝܠܬܢ̈ܐ a presque toujours le sens de «*les rois puissants*».

III

CONTR. DES NOMS *SINGULIERS* TERMINÉS PAR ܬܐ

A / CONTRACTION D'INDÉTERMINATION ET DE PUR ORNEMENT.

343 - Ire **règle** : Les noms masculins (excepté les

concaves), dans lesquels le taw est radical et non la marque du féminin, ne se contractent pas au singulier, ex. ܢܚܬܐ *habit.* Exception : ܒܝܬܐ *maison*, fait à la contraction d'indétermination ܒܝܬ, et à la contraction d'annexion ܒܝܬ. ܚܡܬܐ fait pour les deux modes de contraction ܚܡܬ.

344 - IIe **règle** : Les noms terminés au singulier par le taw du féminin mais qui le *rejettent* au pluriel et sont affectés en outre d'un zélam à la lettre qui précède le taw, prennent dans la contraction un zakaph, au lieu du zélam, à cette lettre qui précède le taw, ex. ܡܢܬܐ *cheveu* plur. ܡܢܐ *cheveux*, contrac. ܡܢܝ ; de même ܡܠܬܐ *parole* ܡܠܐ : ܡܠܝ.

345 - IIIe **règle** : Les noms qui conservent le taw du féminin singulier, et ne prennent au pluriel *qu'un zélam à ce taw*, se contractent comme s'ils rejetaient ce taw : ils suivent donc la règle précédente; ainsi ܠܘܛܬܐ *dommage* qui fait au pluriel ܠܘܛܬܐ, se contracte comme si le taw était éliminé ܠܘܛܐ : il fait donc ܠܘܛܝ.

346 - IVe **règle** : Quant aux noms également terminés par un taw, mais qui au pluriel *prennent un zakaph* avant ce taw, ils se contractent par la suppression du taw et de son accent, pourvu que 1° un waw ou un iodh précède immédiatement ce taw. 2° Que le ribas de ce waw ou le hibas de ce iodh, soit essentiel et non accidentel (1).

---

(1) Nous entendons par accent accidentel, celui qui n'existe que pour raison d'euphonie (324). Cet accent est celui des noms trilitères qui proviennent des verbes défectueux; en effet ces noms comparés à ceux qui viennent des verbes sains, ont la dernière radicale quiescente, l'accent léger ayant disparu (36); ainsi si nous comparons ܚܕܘܬܐ *joie* de ܚܕܐ et ܡܠܟܬܐ *reine* de ܡܠܟ, nous trouverons le kaph quiescent; donc le waw devrait être lui aussi quiescent (ܚܕܘܬܐ) . Font exception ܕܡܘܬܐ *comparaison* de ܕܡܐ pour ܕܡܘܬܐ . ܦܢܝܬܐ *contrée* de ܦܢܐ pour ܦܢܝܬܐ ; car on dit à la contraction ܕܡܘܬ et ܦܢܝܬ pour ܕܡܘܬܐ et ܦܢܝܬܐ . Tout autre accent est essentiel.

3° Que ce nom soit un substantif et non un adjectif. Ex. ܡܰܠܟܽܘ : ܡܰܠܟܽܘܬܳܐ *royaume*. ܬܰܘܕܺܝ : ܬܰܘܕܺܝܬܳܐ *remerciment*. ܓܥܘܒ : ܓܥܘܒܝܬܳܐ *lit*. ܡܫܥܒܕܠܘ : ܡܫܥܒܕܠܘܬܳܐ *mortification*.

347 – Ve **règle:** Mais si une de ces trois conditions fait défaut, on met d'abord le nom au pluriel, puis on en retranche le taw, exemples : a/contre la 1re condition ܓܥܚܘܚܬܳܐ *gloire* ܓܥܚܚܬܳܐ et enfin ܓܥܚܚܳܐ . ܐܰܪܡܠܬܳܐ *veuve* ܐܰܪܡܠܬܳܐ et enfin ܐܰܪܡܠܳܐ . b/contre la 2e condition ܚܕܘܬܳܐ *joie* ܚܕܘܬܳܐ et enfin ܚܕܘܬܳܐ . ܐܟܘܠܩܪܨܳܐ *médisance* ܐܟܘܠܩܪܨܶܐ : ܐܟܘܠܩܪܨܳܐ . c/contre la 3e condition ܚܣܠܬܝܬܳܐ *forte* ܚܣܠܬܝܢܳܐ : ܚܣܠܬܝܢܬܳܐ . ܡܫܥܒܕܝܬܳܐ *hideuse* ܡܫܥܒܕܝܢܬܳܐ : ܡܫܥܒܕܝܢܳܐ .

Exceptions. ܦܘܠܬܳܐ *mesure* fait ܦܘܠܬ , et ܦܐܬܳܐ *visage* ܦܐܬ . ܫܢܬܳܐ *année* fait ܫܢܝܢ . ܝܡܬܳܐ *lac* ܝܡܬ . ܙܪܬܳܐ *empan* ܙܪܬ . ܩܪܝܬܳܐ *village* ܩܘܪܝܳܐ . ܒܪܬܳܐ *fille* et ܚܬܳܐ *sœur* ne se contractent pas.

Nota : La contraction d'indétermination, au masculin et au féminin, n'est pas très employée; c'est l'usage seul qui indique quels sont les noms à taw ou sans taw qu'on peut contracter.

B / CONTRACTION D'ANNEXION DE CES MÊMES NOMS.

348 – Ire **règle :** Tout nom terminé à la contraction d'indétermination par un zakaph, change ce zakaph en un phatah et prend un taw final, à la contraction d'annexion; ainsi ܫܥܳܐ *heure* fait ܫܥܰܬ . ܫܢܳܐ *année* ܫܢܰܬ . ܓܥܚܚܳܐ *gloire* ܓܥܚܚܰܬ . ܡܝܠܳܐ : ܡܝܠܰܬ . ܡܫܥܒܕܝܢܳܐ : ܡܫܥܒܕܝܢܰܬ . ܩܪܳܐ *village* fait ܩܘܪܝܰܬ .

349 – IIᵉ **règle** : Tout nom terminé à la contraction d'indétermination par un waw ou par un iodh, se contracte en prenant simplement un *taw* après ce waw et ce iodh, ex. ܡܲܠܟܘܼܬܵܐ : ܡܲܠܟܘܼܬ · ܛܲܠܝܘܼܬܵܐ : ܛܲܠܝܘܼܬ ·

Le mot ܐܚܪܢܐ *autre* qui suit pour la contraction d'indétermination la règle générale (346) ܐܚܪܢܝܬܐ et surtout ܐܚܪ̈ܢܐ, n'a pas de contraction d'annexion.

IV

CONTRACTION D'INDÉTERMINATION ET D'ANNEXION DES NOMS *PLURIELS* TERMINÉS PAR ܬܐ

350 – Viennent ici tous les noms, masculins ou féminins, qui n'ont pas de taw au singulier, mais qui en prennent un au pluriel, ex. ܪܥܝܐ *berger* ܪ̈ܥܘܬܐ · ܐܪܥܐ *terre* ܐܪ̈ܥܬܐ ·

351 – 1ʳᵉ **règle** : A la contraction d'indétermination, le taw et l'alaph se changent en un *noun* quiescent, ex. ܐܪ̈ܥܢ · ܪ̈ܥܘܢ · ܐܝ̈ܕܘܢ · ܫ̈ܡܗܢ · ܡܢ̈ܘܬܢ · ܥ̈ܒܕܢ · ܟܘ̈ܬܢ ·

352 – IIᵉ **règle** : A la contraction d'annexion, ce noun est remplacé par un taw, ex. ܐܝ̈ܕܘܬ · ܪ̈ܥܘܬ · ܐܪ̈ܥܬ · ܫ̈ܡܗܬ · ܡܢ̈ܘܬ · ܥ̈ܒܕܬ etc.

353 – Remarques. a / Tout *substantif* singulier sans taw qui a deux pluriels, l'un régulier sans taw et l'autre irrégulier avec un taw, se contracte le plus souvent d'après le pluriel régulier seulement; ainsi ܝܘܡܐ *jour* qui a deux pluriels ܝܘ̈ܡܐ et ܝܘ̈ܡܬܐ, fait à la contraction ܝܘ̈ܡܝܢ · ܝܘܡ · ܝܘ̈ܡܝ et non pas ܝܘ̈ܡܢ · ܝܘ̈ܡܬ · Mais on peut contracter les *adjectifs*, d'ailleurs très-rares, qui ont deux pluriels, d'après les règles de l'un et de l'autre pluriel; ainsi ܘܚܘ̈ܕܬܐ

petite (plur. ܙܥܘܪ̈ܝܬܐ et ܙܥܘܪ̈ܬܐ) fait à la contraction ܙܥܘܪ̈ܬܐ, ou ܙܥܘܪ̈ܢܐ . ܙܥܘܪ̈ܬ, ou ܙܥܘܪܝܬ, etc.

b / Les adjectifs féminins suivants, en prenant la désinence de la contraction d'annexion, affectent le sens d'adverbes : ܪܒܬܐ *grande* ܪܒܝܬ *beaucoup*; ܐܚܪܝܬܐ *dernière* ܐܚܪܝܬ *finalement*; ܩܕܡܝܬܐ *première* ܩܕܡܝܬ *premièrement*; ܚܝܬܐ *vivante* ܚܝܝܬ *en vie*.

c / Les noms suivants ne s'emploient qu'à l'état construit d'annexion, unis à un autre nom avec lequel ils forment un complexe inséparable. Ils ont tous les formes ܡܦܥܠ et ܡܦܥܠ et la plupart le sens d'adverbes de temps et de lieu : ܡܗܠܟ ܫܥܬܐ *instant*; ܡܪܕܐ ܫܥܐ *espace d'une heure* etc. ܡܣܡܟ ܢܦܫ *aliment qui soutient le corps exténué n'ayant plus qu'un souffle de vie*; ܡܫܕܐ ܟܐܦܐ *espace d'un jet de pierre*; ܡܩܪܐ ܬܪܢܓܠܐ *moment du chant du coq*; ܡܦܩܢ ܫܢܬܐ *fin de l'année*; ܡܚܙܐ ܥܝܢܐ *espace qu'embrasse l'œil*; ܡܒܝܐܢ ܠܒܐ *consolation*; ܡܬܟܠܢ ܠܒܐ *confiance*; ܡܥܕܪ ܐܝܕܐ *secours*; ܡܣܒ ܒܐܦܐ *hypocrisie* ܡܦܩ ܒܪܘܚܐ *excuse, introduction*.

354 – Les noms suivants sont contractés d'après la contraction d'indétermination et d'annexion, au singulier et au pluriel.

Contr. d'ann. plur.	Contr. d'ind. plur.	Contr. d'ann. sing.	Contr. d'ind. sing.	
ܡܠܟ̈ܝ	ܡܠܟܝܢ	ܡܠܟ	ܡܠܟ	ܡܠܟܐ
ܒܢܝ	ܒܢܝܢ	ܒܪ	ܒܪ	ܒܪܐ
ܒܢ̈ܬ	ܒܢ̈ܢ	ܒܪܬ	ܒܪܬ	ܒܪܬܐ
ܝܘ̈ܡܝ	ܝܘ̈ܡܝܢ	ܝܘܡ	ܝܘܡ	ܝܘܡܐ

Contr. d'ann. plur.	Contr. d'ind. plur.	Contr. d'ann. sing.	Contr. d'ind. sing.	
ܡܕܝܢܬܗ	ܡܕܝܢܬܝ	ܡܕܝܢܬܗ	ܡܕܝܢܬ	ܡܕܝܢܬܐ
ܢܦܫܬܗ	ܢܦܫܬܝ	«	«	ܢܦܫܐ
ܐܓܪܬܗ	ܐܓܪܬܝ	ܐܓܪܬܗ	ܐܓܪܬ	ܐܓܪܬܐ
ܒܢܬܗ	ܒܢܬܝ	ܒܪܬ	ܒܪܬ	ܒܪܬܐ

SUPPLÉMENT

APHÉRÈSE DE LA DERNIÈRE LETTRE DU NOM PROPRE GREC EMPLOYÉ AU VOCATIF (ܩܪܝܢܐ)

355 – Les Occidentaux suivent les règles mêmes du vocatif grec; ainsi de ܬܐܘܦܝܠܘܣ ils disent ܐܘ ܬܐܘܦܝܠܐ *ô Théophile*; mais les Orientaux mettent à tort un phatah à la dernière lettre ܬܐܘܦܝܠܐ; fait exception pourtant chez ces derniers ܛܝܡܬܐܘܣ car ils disent régulièrement ܛܝܡܬܐܐ.

Dans les noms terminés en ܐܣ, on se contente, chez les uns et les autres, de retrancher simplement le ܣ, ex. ܐܩܘܝܠܐܣ *Aquilas* ܐܩܘܝܠܐ.

§ 3

DIMINUTIF ܙܥܘܪܘܬܐ.

356 – **Ire règle** : On forme le diminutif dans les noms *masculins*, en retranchant l'alaph paragogique et en ajoutant le suffixe ܘܢܐ ou ܘܫܐ, ex. ܐܚܘܢܐ ou ܐܚܘܫܐ *petit frère*; ܟܠܒܘܢܐ ou ܟܠܒܘܫܐ *petit chien* de ܐܚܐ et de ܟܠܒܐ. — On peut ajouter, mais dans le langage familier seulement, les deux suffixes à la fois, comme aussi le même répété, ex. ܐܚܘܢܘܫܐ ou ܐܚܘܫܘܫܐ; mais jamais ܐܚܘܢܘܢܐ avec deux ܘܢܐ.

357 – IIᵉ **règle** : Dans les noms *féminins*, après avoir retranché l'alaph paragogique, on ajoute le suffixe féminin ܘܢܝܬܐ, ex. ܒܪܬܘܢܝܬܐ *petite fille* de ܒܪܬܐ — Ici encore on peut répéter ce suffixe, qui devient ܘܢܬܘܢܝܬܐ, ex. ܒܪܬܘܢܬܘܢܝܬܐ .

EXCEPTIONS A LA 1ʳᵉ RÈGLE : ܠܥܝܣܐ *appât* fait ܠܥܝܣܘܢܐ . ܙܓܐ *clochette* ܙܓܘܓܝܬܐ . ܠܓܐ *grasseyeur* ܠܓܠܓܘܢܐ . ܕܩܢܐ *menton* (inusité) ܕܩܘܠܘܢܐ .

REMARQUE. **En règle générale, les substantifs terminés en ܘܢܐ ne sont pas susceptibles des terminaisons du diminutif, ex. ܕܪܟܡܘܢܐ *drachme*, ܦܪܨܘܢܐ *pépin*.**

§ 4

GENRE (ܓܢܣܐ)

I DANS LES SUBSTANTIFS

Les noms, comme les verbes, sont susceptibles de trois genres : le masculin ܕܟܪܢܝܐ, le féminin ܢܩܒܬܢܝܐ et le genre commun ܓܘܢܝܐ .

Le genre des noms se reconnaît en Araméen à la signification ou à la terminaison.

358 – I Sont *féminins* d'après la *signification* :

a / Tous les noms propres de femmes, ex. ܡܪܝܡ *Marie*.

b / Tous les noms communs qui désignent des femelles, ex. ܥܙܐ *chèvre*, ܐܬܢܐ *ânesse*.

c / Les noms de provinces, de villes, ex. ܡܨܪܝܢ *Egypte*, ܢܨܝܒܝܢ *Nisibe*.

d / Les noms des lettres de l'alphabet, ex. ܐܠܦ *Alaph*.

c / Les noms des points cardinaux, ex. ܬܝܡܢܐ *sud*, ܝܡܝܢܐ *la droite*.

f / Les noms des parties doubles du corps, ex. ܥܰܝܢܳܐ *œil*; excepté les suivants qui sont masculins: ܬܶܕܝܳܐ *mamelle*, ܕܪܳܥܳܐ *bras*, ܓܶܦܳܐ *aile*, ܢܺܝܒܳܐ *dent canine*, ܐܰܪܟܽܘܒܳܐ *coude*.

359 – II Sont *féminins* d'après la *terminaison* :

a / Les substantifs indéclinables terminés par un iodh, ex. ܥܰܟܽܘܒܺܝ *araignée*.

b / Tous les noms, très nombreux, qui sont terminés par un taw servile, c. a. d. ne faisant pas partie du radical du verbe, ex. ܚܙܳܬܳܐ *vue*, ܦܪܰܚܬܳܐ *vol*, ܬܶܫܒܽܘܚܬܳܐ *gloire* (de ܚܙܳܐ . ܦܪܰܚ . ܫܰܒܰܚ) . Le nom serait au contraire masculin, si le taw était radical, ex. ܒܰܝܬܳܐ *maison*, ܦܶܣܬܳܐ *habit*, ܦܚܶܬܳܐ *gouffre* (de ܒܳܬ . ܦܣܰܬ . ܦܚܰܬ) .

Font *exception* les cinq noms suivants : ܪܽܘܥܬܳܐ *écume*, ܥܽܘܣܬܳܐ *scorie*, ܓܶܦܬܳܐ *cep*, ܥܰܘܠܬܳܐ *injustice*, ܦܶܚܬܳܐ *terre cuite* (de ܪܥܳܐ . ܥܣܳܐ . ܓܦܰܦ . et ܦܚܰܚ (1)). Remarquons aussi que le mot ܚܶܡܬܳܐ *colère* est du féminin, parce qu'il est mis pour ܚܶܡܡܬܳܐ (provenant du verbe assimilé primitif ܝܚܶܡ comme ܪܶܕܬܳܐ de ܝܪܶܕ il ne provient donc pas de ܚܡܰܡ).

360 – III *Sont masculins* : a / En règle générale, tous les noms non compris dans les règles précédentes, ex. ܚܡܳܪܳܐ *âne*, ܟܬܳܒܳܐ *livre*, ܕܶܩܠܰܬ *Tigre*.

b / Les noms, en très petit nombre, terminés en taw et se rapportant à des êtres mâles, ex. ܫܰܘܬܳܦܳܐ *ami*, ܚܰܡܽܘܬܳܐ *parent*.

c / Tous les noms, de plantes surtout, qui ne sont pas

---

(1) En réalité ܥܽܘܣܬܳܐ et ܪܽܘܥܬܳܐ proviennent des verbes primitifs défectueux ܥܣܳܐ et ܪܥܳܐ; et ܓܶܦܬܳܐ . ܥܰܘܠܬܳܐ . ܦܶܚܬܳܐ sont mis pour ܓܶܦܦܬܳܐ comme ܠܶܒܒܬܳܐ . ܥܰܠܠܬܳܐ . ܦܶܚܚܬܳܐ comme ܦܶܚܳܐ .

terminés par un alaph, ex. ܡܕܪܘܡܐ *grenadier sauvage*. Fait exception ܨܠܦܐ *câprier*.

361 – IV *Sont des deux genres:* La plupart des noms collectifs désignant des animaux; et même quelques noms relevant des règles précédentes. Il serait inutile de dresser une liste complète des noms des deux genres; nous nous contentons d'énumérer dans la liste suivante les noms rigoureusement féminins qui sont en dehors des deux règles des Nos 358, 359.

ܐܓܢܐ coupe	ܐܓܪܐ dartre	ܐܘܪܚܐ chemin
ܐܣܦܐ compagnie	ܐܣܩܝܛܐ cloître	ܐܣܟܝܢܐ expatriation
ܐܠܥܐ côte	ܐܠܦܐ barque	ܐܡܝܠܐ tapis
ܐܢܦܘܪܐ liturgie	ܐܣܢܐ boutonnière	ܐܣܛܠܐ habit
ܐܣܦܘܓܐ éponge	ܐܣܦܝܢܐ épieu	ܐܣܦܝܪܐ sphère
ܐܦܥܐ hyène	ܐܪܥܐ terre (1)	ܐܡܘܪܐ curcuma
ܐܦܣܬܐ indigestion	ܐܦܐ (2) face	ܟܒܝܢܐ graines de vesces
ܒܘܪܝܐ natte	ܒܢܕܐ drapeau	ܓܗܢܐ géhenne
ܓܦܣܐ pilier	ܓܘܕܐ outre	ܓܘܕܐ troupe; mur
ܓܘܢܐ coin	ܗܘܢܐ instant	ܫܝܘܠ enfer
ܝܘܠܐ voile	ܙܦܬܐ poix	ܙܪܬܐ (3) empan
ܚܟܐ palais de la bouche	ܚܩܠܐ champ	ܨܦܪܐ oiseau
ܛܝܡܐ prix	ܛܒܛܒܘܣ mésange	ܟܐܦܐ pierre
ܩܒܘܬܐ arche	ܟܒܕܐ foie	ܟܘܪܬܐ ruche
ܟܘܪܐ district	ܟܝܡܐ pléiades	ܟܦܐ pelle; gerbe
ܟܟܪܐ talent (poids)	ܟܪܣܐ ventre	ܡܐܢܐ ustensile
ܡܐܐ cent	ܬܪܣܐ bouclier	ܡܘܒܠܐ charge

(1) Narsai l'a-t-il employé au masculin, voir Narsai opp. vol. I, p. 225.

(2) En réalité c'est une partie double.

(3) Dans ce mot le taw doit être considéré comme servile, le verbe primitif est ܙܪ, la preuve en est que le taw est doux.

ܨܠܚܬܐ écuelle	ܩܘܡܒܘܣܬܐ hibou	ܩܘܢܝܬܐ cantique à Marie
ܫܘܡܫܡܢܐ fourmi	ܢܥܡܬܐ autruche	ܢܦܫܐ âme (1)
ܩܝܣܬܐ bois de la meule	ܡܘܪܓܬܐ javelot	ܫܘܦܬܐ extrémité d'une terrasse.
ܟܝܠܬܐ mesure	ܣܟܝܢܬܐ couteau	ܣܘܣܝܐ espèce d'oiseau
ܣܟܪܬܐ bouclier.	ܟܟܘܡܐ belette	ܣܝܦܘܣܬܐ yatagan
ܣܓܘܠܬܐ grappe	ܥܢܢܐ nuée	ܥܢܙܐ brebis
ܥܢܒܬܐ raisin	ܩܢܝܬܐ tige	ܥܦܝܦܬܐ huppe; crinière
ܡܕܒܪܬܐ désert	ܥܪܦܠܐ brouillard	ܟܟܬܐ dent molaire
ܦܕܢܐ deux bœufs attelés.	ܦܠܦܠܬܐ poivre	ܥܢܝܢܬܐ antienne
ܦܓܘܕܬܐ pagode	ܨܦܪܬܐ moineau	ܩܕܪܬܐ marmite
ܩܠܡܬܐ pou	ܩܛܪܐ muscade ; styrax	ܩܘܠܒܐ crochet
ܪܚܝܐ moulin	ܪܘܡܚܐ lance	ܪܡܟܬܐ troupeau de juments
ܚܠܡܝܬܐ mauve	ܪܘܩܥܬܐ pièce d'étoffe	ܫܠܕܐ cadavre
ܚܪܝܢܐ émeûte	ܬܐܒܝܠ terre habitée.	

Nous n'avons pas cherché à relater dans ce tableau, tous les noms féminins dérivés en dernière analyse de la contraction d'indétermination des noms féminins singuliers, (344 et sqq.), car le nom qui est du féminin avant la contraction, ne cesse pas de l'être après, ex ܫܥܬܐ *heure* ܫܥܬܐ, et enfin ܫܥܐ ؛ ܫܥܐ . ܫܪܬܐ *nombril* ܫܪܬܐ et enfin ܫܪܐ ؛ ܚܪܫܬܐ . ܚܪܫܐ *insecte* ܚܪܫܬܐ ؛ ܚܪܫܐ (2).

Les noms *épicènes* c'est-à-dire qui servent à la fois à désigner le mâle et la femelle, comme ܩܘܡܒܐ *hibou*, sont suivis du mot ܕܟܪܐ s'ils sont mâles, et alors le nom est masculin, et du mot ܢܩܒܐ s'ils sont femelles, et le nom devient féminin, suivant la règle (358).

II

DANS LES ADJECTIFS

362 – Règle générale : On forme le féminin dans

(1) Quelques auteurs l'ont employé au masculin.

(2) Cet alapb final des noms fém. sing. contractés, était dans l'origine (N° 6) un taw adouci.

les adjectifs, même pris substantivement, en les contractant et y ajoutant un taw à zakaph, ex. ܡܣܠܢܐ *odieux* ܡܣܠܢܬܐ *odieuse.* ܪܒܐ *grand* ܪܒܬܐ . ܪܘܚܢܐ *spirituel* ܪܘܚܢܬܐ *spirituelle.* ܬܪܥܐ *portier* ܬܪܥܬܐ (5). ܡܫܒܚܐ *glorifié* ܡܫܒܚܬܐ . ܪܚܡܐ *ami* ܪܚܡܬܐ . Le iodh apocopé des noms défectueux trilitères reparaît ici, comme nous l'avons fait remarquer (54), ex. ܦܐܐ *gracieux* ܦܐܝܬܐ . ܫܦܐ *pur* ܫܦܝܬܐ . ܛܥܐ *perdu* ܛܥܝܬܐ ; ainsi que l'aḷaph des noms hamzés, ex. ܗܢܝܐܐ *délicieux* ܗܢܝܐܬܐ et non pas ܗܢܝܬܐ .

363 – REMARQUES. A / Les adjectifs substantifs en noun, prennent un iodh à ḥibaṣ avant le taw (iodh provenant sans doute d'un ancien adjectif relatif), ex. ܡܠܦܢܐ *professeur* ܡܠܦܢܝܬܐ . ܡܪܚܡܢܐ *miséricordieux* ܡܪܚܡܢܝܬܐ . B / Les adjectifs trilitères sains de la forme ܦܥܠܐ , en devenant féminins, ne perdent pas leur accent, comme dans la contraction : la première radicale prend donc un phataḥ et les deux autres restent quiescentes, ex. ܛܢܦܐ *corrompu* ܛܢܦܬܐ . ܟܠܒܐ *chien* ܟܠܒܬܐ . Font exception les noms suivants qui suivent la règle générale : ܥܒܕܐ *jeune homme* ܥܒܕܬܐ . ܚܒܪܐ *ami* ܚܒܪܬܐ . ܚܕܬܐ *nouveau* ܚܕܬܬܐ . ܥܣܩܐ *ardu* ܥܣܩܬܐ .

EXCEPTIONS : ܐܚܪܢܐ *autre* ܐܚܪܬܐ (le noun disparaît). ܟܘܕܢܐ *mulet* ܟܘܕܢܝܬܐ . ܣܘܣܝܐ *cheval* ܣܘܣܬܐ . ܚܡܐ *beau-père* ܚܡܬܐ . ܐܪܝܐ *lion* ܐܪܝܘܬܐ . -- Les noms dont le masculin et le féminin diffèrent radicalement sont

les suivants : ܥܒܕܐ *serf* ܐܡܬܐ *serve*; ܐܒܐ *père* ܐܡܐ *mère*; ܓܒܪܐ *homme* ܐܢܬܬܐ *femme*; ܬܝܫܐ *bouc* ܥܙܐ *chèvre*; ܕܟܪܐ *bélier* ܢܩܝܐ *brebis*.

III

DANS LES NOMS GRECS

364 – Sont féminins :

1° Tous les noms terminés par un phatah chez les Occidentaux, ex. ܩܬܕܪܐ *chaire*.

2° Tous les noms terminés par un iodh à zakaph chez les Orientaux et à phatah chez les Occidentaux, ex. ܐܘܣܝܐ ܐܘܣܝܐ *essence*.

3° Tous les noms terminés par un zélam dur chez les Orientaux et par un hibas chez les Occidentaux, ex. ܕܝܐܬܝܩܐ ܕܝܐܬܝܩܝ *testament*.

4° Les noms terminés par le suffixe ܝܣ ou ܝܢ, ex. ܩܛܐܕܪܝܣ *anathème*, ܣܝܪܝܢ *sirène*.

REMARQUE. La plupart des autres noms grecs sont du masculin; ceux qui sont d'un usage fréquent et du genre féminin sont mentionnés dans notre liste des noms féminins (361).

§ 5

ADJECTIF RELATIF (ܢܣܒܬܢܝܬܐ).

L'adjectif relatif est celui qui indique les rapports d'origine, de pays, de famille, de métier, de secte etc.

365 – L'adjectif relatif peut affecter trois terminaisons : ܝܐ . ܢܝܐ . ܝܐ qui s'ajoutent à la fin des mots, d'après les règles suivantes, après suppression de l'alaph final et

accentuation de la lettre précédente par un zakaph :

366 – LE IODH s'ajoute à tout nom, surtout aux noms propres d'hommes et aux ethniques de villes, de provinces, ex. ܡܫܝܚܐ *Christ* ܡܫܝܚܝܐ *chrétien*, ܡܘܨܠ *Mossoul* ܡܘܨܠܝܐ *Mossouliote* (1). Seulement un adjectif, terminé ainsi par un iodh, ne saurait être employé substantivement, excepté dans le cas où il vient d'un nom propre; ainsi on ne peut pas dire ܪ̈ܘܚܝܐ dans le sens de *les spirituels* de ܪܘܚܐ *esprit*.

367 – LE NOUN-IODH peut s'ajouter de même à tout nom, avec cette différence 1° que cette forme *d'adjectif* ne s'emploie presque jamais pour les noms propres d'hommes et pour les ethniques; ainsi on ne peut pas dire ܡܫܝܚܢܝܐ . ܪܘܡܢܝܐ . 2° que l'adjectif ainsi formé peut s'employer substantivement, ex. ܪ̈ܘܚܢܝܐ *les spirituels* ou simplement *spirituels*. — Cette forme d'adjectif s'emploie généralement dans les noms terminés par un taw et dans les noms bilitères, ex. ܬܘܕܝܬܢܝܐ *religieux* de ܬܘܕܝܬܐ, et ܫ̈ܢܝܢܐ *différent* de ܫܢܐ .

368 – LE NOUN s'ajoute seulement aux noms suivants: ܪܘܚܢܐ *esprit*, ܦܓܪܢܐ *corps*, ܢܘܪܢܐ *feu*, ܢܘܗܪܢܐ *lumière*, ܫܡܝܢܐ *ciel*, ܓܘܫܡܢܐ *corps*, ܐܪܥܢܐ *terre*, ܛܘܒܢܐ *béatitude*, ܟܪܣܢܐ *ventre*, ܥܕܬܢܐ *église*, ܣܦܬܢܐ *lèvre*. Ces noms avec

---

(1) Cependant on dit ܡܨܪ̈ܝܐ *Égyptien*, ܐܝܣܪܝܠ̈ܝܐ *Israélite*, ܐܘܪ̈ܗܝܐ *d'Édesse*, ܕܪܡܣܘܩ̈ܝܐ ou ܕܪܡܣܘܩ̈ܝܐ *de Damas*, ܩܦܘܕܩ̈ܝܐ *de Cappadoce*, ܢܨܝܒ̈ܢܝܐ *de Nisibe*, ܢܗܪ̈ܝܐ *Mésopotamien*, ܓܙܪ̈ܝܐ *de Djéziré*, ܡܪܘ̈ܝܐ *de Merw*, ܡܢܝܟ̈ܝܐ *Manichéen*, ܒܒܠ̈ܝܐ *Babylonien*, ܐܪܒܠ̈ܝܐ *d'Arbelles*. de ܡܨܪܝܢ . ܐܝܣܪܝܠ . ܐܘܪܗܝ . ܕܪܡܣܘܩ . ܩܦܘܕܩܝܐ . ܢܨܝܒܝܢ . ܒܝܬ ܢܗܪܝܢ . ܓܙܪܬܐ ou ܓܙܪܬܐ . ܡܪܘ . ܡܢܝ . ܒܒܠ . ܐܪܒܠ .

le noun de l'adjectif, ont le plus souvent un sens substantif, ex. ܪ̈ܘܚܢܝܐ *les spirituels*. Les huit premiers peuvent aussi être employés comme adjectifs,ex. ܥܘܬܪܐ ܪܘܚܢܝܐ *richesse spirituelle.*

369 – Remarques. a/ Il y a en Araméen une autre particule ܒܝܬ, qui précédée d'un dalath, donne au nom propre (surtout d'homme) qui la suit, le sens d'un collectif, ex. ܕܒܝܬ ܐܦܠܛܘܢ *les Platoniciens*, ܕܒܝܬ ܡܪܝ ܐܦܪܝܡ *les élèves,les compagnons* ou *les partisans de St Ephrem.*

b/ Aux différentes formes du participe présent, du participe nominal, du participe passé et de l'adjectif qualificatif, on ne peut ajouter aucune des particules relatives précédentes; ainsi on ne peut pas rendre adjectif relatif les noms suivants: ܨܝܕܐ *pêcheur*, ܚܝܛܐ *tailleur*, ܣܗܕܐ *martyr*, ܡܥܒܕܢܐ *auteur*, ܟܬܝܒܐ *écrit*, ܟܬܘܒܐ *écrivain*, ܢܩܕܐ *pur*, ܫܦܝܪܐ *beau.*

370 – Exceptions. L'adjectif relatif des noms suivants: ܐܒܐ *père*, ܐܡܐ *mère*, ܐܡܬܐ *servante*, ܚܡܐ *beau-père*, ܙܘܝܬܐ *angle*, ܐܪܡ *Aram*, ܫܡܐ *nom*, ܐܢܬܬܐ *femme*, ܡܕܝܢܬܐ *ville*, ܚܢܘܬܐ *boutique*, ܓܠܘܬܐ fait : ܐܒܗܝܐ *paternel*, ܐܡܗܝܐ *maternel*, ܐܡܗܝܐ *de servante*, ܚܡܘܗܝܐ *de beau-père*, ܙܘܝܝܐ *angulaire*. ܐܪܡܝܐ *Araméen* et ܐܪܡܝܐ *païen* ou *Araméen*, ܫܡܗܝܐ *nominal*, ܢܫܝܐ ou ܐܢܬܬܢܝܐ *féminin*, ܡܕܝܢܝܐ *citadin*, ܚܢܘܬܝܐ *boutiquier*, ܓܠܘܝܐ *migrant.*

371 – **Notons en passant, à titre de curiosité, la dérivation tout-à-fait étrange des noms suivants : ܓܙܐ *trésor*, ܡܘܣܝܩܝ *musique*, ܩܝܬܪܐ *guitare*, ܩܝܛܘܢܐ *chambre*, ܓܢܬܐ et ܦܪܕܝܣܐ *jardin*, ܪܝܚܐ *odeur*,**

ܩܘܪܝܬܐ *village,* ܣܦܝܢܬܐ *navire.* CAR ON DIT : ܓܙܒܪܐ etc. *trésorier,* ܡܘܣܝܩܪܐ *musicien,* ܩܝܬܪܘܕܐ *joueur de guitare,* ܩܝܛܘܢܝܐ *valet de chambre,* ܓܢܢܐ et ܦܪܕܝܣܢܐ *jardinier,* ܒܣܡܢܐ *odoriférant,* ܩܘܪܝܢܐ *villageois,* ܦܝܦܢܐ *pilote..* (1)

Les Araméens forment quelquefois des adjectifs relatifs, même avec des pronoms et des particules, ex. ܗܢܝܐ . ܐܝܟܢܝܐ . ܐܝܟܝܐ . ܐܝܢܝܐ . de ܗܢܐ . ܐܝܟܢܐ . ܐܝܟܐ . ܐܝܢܐ .

§ 6

NOMS COLLECTIFS (ܫܡܗܐ ܟܢܘܫܝܐ)

Ils sont de deux sortes : *noms de pluralité* (ܫܡܗܐ ܕܣܓܝܐܘܬܐ) et *noms semblables aux noms de pluralité* (ܡܕܡܝܢ ܠܣܓܝܐܘܬܐ) .

372 – I Les premiers sont ceux dont la signification même, au singulier, renferme l'idée de collection, ex. ܥܡܐ *peuple,* ܚܝܠܐ *armée.* – Les mots de ce genre n'ont pas de nom d'unité; on exprime ordinairement ce dernier, en faisant précéder le nom de ܚܕ, ex. ܚܕ ܡܢ ܥܡܐ *un homme du peuple.*

373 – II Les seconds sont ceux dont la forme plurielle est indispensable pour exprimer l'idée de collection; tels sont les noms de *fruits* et *d'arbres.* – Le nom d'unité se forme, dans ce cas, comme en arabe, par l'addition d'un taw à la fin du collectif ou pluriel, ex. ܥܢܒܐ *raisin*

---

(1) Nous n'avons pas tenu compte, dans cette liste, des noms grecs ou Araméens qui, tout en ayant une dérivation irrégulière, en ont une autre régulière, comme ܐܣܛܘܢܝܐ ou ܐܣܛܘܢܝܬܐ *stylite* de ܐܣܛܘܢܐ. – D'ailleurs tous ces noms à forme irrégulière ne sont pas de vrais adjectifs; car leur adjectif relatif suit en tout les règles exposées précédemment, ex. ܡܝܬܪܐ ܩܝܬܪܝܬܐ *cordes de violon.*



ܥܢܒܬܐ *un grain de raisin*; ܬܐܢܐ *figues* ܬܐܢܬܐ *une figue*; ܕܩܠܐ *palmiers* ܕܩܠܬܐ *un palmier*; ܒܨܠܐ *oignons* ܒܨܠܬܐ *un oignon*. – Mais pour un grand nombre des noms de ce genre, on ne leur connaît pas jusqu'à présent de nom d'unité, ex. ܦܠܦܠܐ *poivre*; nom d'unité ??.

374 – III Nous devons ajouter à ces deux collectifs, les noms que nous pourrions appeler ܡܕܡܝܢ ܠܚܕܝܘܬܐ *semblables aux noms* d'UNITÉ; ce sont des noms collectifs singuliers qui se forment par l'addition du suffixe ܘܬܐ ; tout, comme en français on dit la *gentilité* pour l'ensemble des gentils, ex. ܢܒܝܘܬܐ *les prophètes*, ܫܠܝܚܘܬܐ *les apôtres*, ܬܠܡܝܕܘܬܐ *les disciples* (I); de ܢܒܝܐ . ܫܠܝܚܐ . ܬܠܡܝܕܐ . — Dans les noms de nombre, ܘܬܐ perd son waw : on ajoute donc seulement un taw au masculin, ex. ܬܪܬܥܣܪܬܐ *les douze* (apôtres etc.), ܥܣܪܬܐ *une dizaine* (de chapelet etc.).

§ 7

NOMBRE

Il y a en Araméen trois nombres : le singulier ܚܕܢܝܐ. le duel, le pluriel ܣܓܝܐܢܝܐ.

I

DUEL

375 – On formait jadis le duel, suivant toute vraisemblance, en ajoutant au nom un iodh précédé d'un zélam, et suivi d'un noun, ex. ܡܠܟܝܢ *deux rois*. Cette forme

(1) Ces noms collectifs peuvent donc se confondre avec les noms d'action terminés également en ܘܬܐ. Le sens de la phrase aidera à distinguer les uns des autres.

s'est perdue à travers les âges, et aucune trace n'en est restée ; quatre mots seulement semblent avoir échappé à l'oubli : ܬܪܝܢ et ܬܪܬܝܢ *deux*, ܡܐܬܝܢ *deux-cents*, ܡܨܪܝܢ *les deux Egyptes* (l'inférieure et la supérieure). Une phrase encore des Saintes Ecritures (Reg. IV,1) semble indiquer un duel ܘܣܐܬܝܢ ܣܥܪܝܢ ܒܡܬܩܠܐ *et deux mesures d'orge pour une drachme*; mais les copistes, ne l'ayant pas comprise, ont changé le duel ܣܐܬܝܢ *deux mesures* en ܣܐܬ̈ܐ *des mesures.*

376 – Aujourd'hui pour exprimer le duel, on met ܬܪܝܢ devant le nom masculin, ex. ܬܪܝܢ ܓܒܪ̈ܐ *deux hommes*, et ܬܪܬܝܢ devant le nom féminin, ܬܪܬܝܢ ܢܫ̈ܐ *deux femmes.*

II

PLURIEL

Pour plus de clarté et de précision, nous ferons des noms Araméens trois catégories : 1° les noms sains (i. e. terminés ni par un iodh ni par un taw). 2° les noms terminés par ܝ̈ܐ . 3° les noms terminés par ܬܐ .

I°

PLURIEL DES SUBSTANTIFS ET DES ADJECTIFS SAINS

377 – **Règle générale :** On forme le pluriel de ces noms, en marquant la dernière lettre d'un zélam dur, ex. ܡܠܟܐ *roi* ܡܠܟ̈ܐ *rois*; ܫܦܝܪܐ *beau* ܫܦܝܪ̈ܐ *beaux.*

378 – Remarque. Les noms non terminés par alaph, n'ont pas la forme plurielle; quelquefois on les marque des deux points caractéristiques du pluriel, mais sans aucun autre changement, ܛܘܥܝܝܢ̈ *erreurs* de ܛܘܥܝܝܢ . Seuls

les noms des lettres de l'alphabet, bien que non terminés par alaph, suivent la règle générale, ex. ܝܘ̈ܕܐ *des iodhs*, ܛܝ̈ܬܐ *des têths*.

379 – Exceptions. Les *adjectifs* qualificatifs, pris même substantivement, n'admettent aucune exception. Nous donnons ci-après la liste des *substantifs* qui n'ont pas de pluriel régulier ; il serait oiseux de mentionner ceux qui, ayant un pluriel régulier, en ont encore un autre irrégulier. Qu'il nous suffise de faire remarquer, 1° que la plupart des noms féminins sans la lettre taw ; 2° que plusieurs des noms des deux genres; 3° qu'un grand nombre des noms masculins, peuvent, outre le pluriel régulier, en former un autre avec un taw et quelquefois avec un noun, ex. ܚܩܠܐ *champ* ܚܩ̈ܠܐ ou ܚܩ̈ܠܬܐ . ܝܘܡܐ *jour* ܝܘ̈ܡܐ ou ܝܘ̈ܡܬܐ . ܚܡܪܐ *vin* ܚܡ̈ܪܐ ou ܚܡܪ̈ܘܬܐ .

ܐܐܪ vent ܐܐ̈ܪܣ
ܐܒܐ père ܐܒ̈ܗܐ
ܐܒܐ ؛ ܐܒ̈ܗܬܐ patriarches
ܐܘܪܚܐ chemin ܐܘܪ̈ܚܬܐ
ܐܝܕܐ main factice (1) ܐܝܕ̈ܘܬܐ
ܐܝܕܐ manche; anse (1) ܐܝ̈ܕܝܐ
ܐܡܐ mère ܐܡ̈ܗܬܐ
ܐܚܪܢܐ autre ܐܚܪ̈ܢܝܐ
ܐܣܛܕܝܘܢ stade ܐܣܛܕܝ̈ܘܬܐ
ܐܪܥܐ terre ܐܪ̈ܥܬܐ
ܒܪܐ fils ܒܢ̈ܝܐ
ܒܪܢܫܐ homme ܒܢ̈ܝܢܫܐ
ܚܒܠܐ corde ܚܒ̈ܠܘܬܐ
ܡܐܢܐ ustensile ܡܐܢ̈ܐ

ܙܢܐ manière ܙ̈ܢܝܐ
ܚܡܐ beau-père ܚܡ̈ܘܗܐ
ܟܒܕܐ foie ܟܒ̈ܕܬܐ
ܟܪܣܐ ventre ܟܪ̈ܣܬܐ
ܡܪܐ Seigneur ܡܪ̈ܘܬܐ
ܢܦܫܐ âme ܢܦ̈ܫܬܐ
ܣܦܣܝܪܐ javelot ܣܦܣܝ̈ܪܬܐ
ܣܡܐ remède ܣܡ̈ܡܢܐ
ܪܓܠܐ jambe ܪܓ̈ܠܬܐ
ܥܝܢܐ source (1). ܥܝ̈ܢܬܐ
ܥܪܣܐ lit ܥܪ̈ܣܬܐ
ܫܡܐ nom ܫܡ̈ܗܬܐ ou ܫܡ̈ܗܐ
ܬܕܝܐ mamelle ܬܕ̈ܝܐ

(1) En ce sens seulement.

2°

PLURIEL DES ADJECTIFS ET DES SUBSTANTIFS TERMINÉS PAR ܝܐ

380 – A / **Règle** COMMUNE A CERTAINS *adjectifs et substantifs* : Prennent un zélam seulement, suivant la règle précédente, les adjectifs, substantifs et noms d'action dont la lettre qui précède le iodh est accentuée, ex. ܟܘܢܝܐ *blâme* ܟܘܢ̈ܝܐ . ܝܚܝܕܝܐ *moine* ܝܚܝܕ̈ܝܐ . ܪܘܚܢܝܐ *spirituel* ܪܘܚܢ̈ܝܐ . Fait exception ܛܦܝܐ *trépied d'une marmite* ܛܦ̈ܝܬܐ .

381 – B / **Règles** PROPRES AUX *ADJECTIFS* QUI NE RENTRENT PAS DANS LA RÈGLE PRÉCÉDENTE :

1° Tout adjectif défectueux de la forme ܦܥܠܝܐ renvoie l'accent de sa première radicale à la seconde (36) ex. ܕܟܝܐ *pur* ܕܟ̈ܝܐ . ܫܦܝܐ *serein* ܫܦ̈ܝܐ .

2° Dans tout adjectif défectueux de la forme dérivée ܦܥܠܝܐ, ainsi que dans tout participe passé quadrilitère commençant par un mim, la lettre qui précède le iodh prend simplement un phatah (33,1°), ex. ܛܥܝܐ *égaré* ܛܥ̈ܝܐ . ܡܫܡܠܝܐ *complet* ܡܫܡܠ̈ܝܐ . ܡܣܠܝܐ *détesté* ܡܣܠ̈ܝܐ .

382 – C / **Règles** DU PLURIEL POUR LES *substantifs* QUI NE RENTRENT PAS DANS LA RÈGLE 380 :

1° Tout substantif défectueux de la forme ܦܥܠܝܐ, a un pluriel régulier, d'après la règle des adjectifs de cette même forme, ex. ܓܕܝܐ *bouc* ܓܕ̈ܝܐ . ܛܒܝܐ *daim* ܛܒ̈ܝܐ . Font EXCEPTION ܐܪܝܐ *lion* ܐܪ̈ܝܘܬܐ . ܩܪܝܐ *froid* ܩܪ̈ܝܢ . ܡܚܛܐ *grosse aiguille* ܡܚܛ̈ܝܐ .

2° Tout substantif défectueux de la forme ܦܥܠܐ, a pareillement un pluriel régulier formé d'après la règle des adjectifs de la même forme, ex. ܡܪܝܐ *Seigneur*, ܡܪ̈ܝܐ. ܪܕܝܐ *ruisseau* ܪ̈ܕܝܐ. Exception: ܐܣܝܐ *médecin* ܐܣ̈ܘܬܐ. En dehors de ce pluriel régulier, la plupart de ces noms ont un autre pluriel terminé en ܘܬܐ, ex. ܫܩܝܐ *échanson* ܫܩ̈ܝܐ et ܫܩ̈ܘܬܐ. ܡܪܝܐ *seigneur* ܡܪ̈ܝܐ et ܡܪ̈ܘܬܐ.

3° Les substantifs et les noms d'action de la forme ܦܥܝܠܐ font leur pluriel en changeant le zakaph du iodh en un zélam, ex. ܐܠܝܐ *deuil* ܐܠ̈ܝܐ. ܐܣܝܐ *guérison* ܐܣ̈ܝܐ. Exception: ܚܘܝܐ *serpent* ܚܘ̈ܘܬܐ.

4° Tout substantif trilitère de la forme ܦܘܥܠܐ, et tout quadrilitère dont la 1e radicale est mue par un hibas ou un rewah, changent le iodh de ܝܐ en un second waw suivi de ܬܐ; et alors il faut accentuer la lettre qui précède (15,30), ex. ܐܘܪܝܐ *crèche* ܐܘܪ̈ܘܬܐ. ܟܘܪܣܝܐ *siège* ܟܘܪ̈ܣܘܬܐ. Exception: ܚܘܫܟܐ *obscurité* ܚܘ̈ܫܟܐ.

5° Tout substantif qui ne rentre dans aucune de ces règles, suit la règle générale des noms sains (378), ex. ܡܚܙܝܐ *spectacle* ܡܚ̈ܙܝܐ. ܛܠܘܡܝܐ *injustice* ܛܠܘ̈ܡܝܐ. Exceptions: ܡܩܫܝܐ *champ de concombres* ܡܩܫ̈ܝܘܬܐ. ܡܕܪܝܐ *van* ܡܕܪ̈ܝܘܬܐ. ܡܥܠܝܐ *fourchette* ܡܥܠ̈ܝܘܬܐ. ܒܣܕܝܐ *oreiller* ܒܣ̈ܕܘܬܐ.

Nota. ܠܠܝܐ *nuit* est mis pour ܠܝܠܝܐ, et fait ܠܠ̈ܝܘܬܐ et quelquefois ܠܠ̈ܝܐ.

3°

PLURIEL DES ADJECTIFS ET DES SUBSTANTIFS TERMINÉS PAR ܬܐ

383 - A / PLURIEL DES ADJECTIFS :

1° Tout adjectif trilitère féminin, retourne à son état primitif du masculin singulier, ex. ܢܩܝܦܬܐ *pure* ܢܩܦ̈ܬܐ (de ܢܩܦܐ) . ܛܝܒܬܐ *bonne* ܛܒ̈ܬܐ (de ܛܒܐ) . EXCEPTION : ܐܚܪܬܐ *autre* (pour ܐܚܪܝܬܐ) ܐܚܪ̈ܢܝܬܐ ou ܐܚܪܢܝ̈ܬܐ .

2° Tous les autres adjectifs prennent simplement un zaḳaph avant le taw, ex. ܫܪܝܪܬܐ *vraie* ܫܪܝܪ̈ܬܐ . ܦܪܝܚܬܐ *volée* ܦܪ̈ܝܚܬܐ . ܪܘܚܢܝܬܐ *spirituelle* ܪ̈ܘܚܢܝܬܐ . ܪܘܚܢܬܐ (même sens) ܪ̈ܘܚܢܬܐ .

384 - REMARQUE. Les adjectifs suivants des formes ܦܥܘܠܐ et ܦܥܝܠܬܐ peuvent encore prendre un iodh avant le taw : ܥܒܘܪܬܐ *passagère*, ܐܘܡܢܬܐ *adroite*, ܐܟܘܠܬܐ *gourmande*, ܡܪܘܕܬܐ *rebelle*, ex. ܥܒܘܪ̈ܝܬܐ . Peuvent prendre également ce iodh, les noms employés au diminutif avec un taw, ex. ܐܡܪܘܣܬܐ *agnelle* ܐܡܪܘܣܝ̈ܬܐ .

B / PLURIEL DES SUBSTANTIFS :

385 - **Premier cas.** La dernière lettre est accentuée.

a / L'ACCENT EST UN ZAKAPH OU UN ZÉLAM :

Si le nom est un nom *abstrait* et qu'il ait un des sens du verbe d'où il vient, son taw se meut simplement par un zélam, ex. ܚܙܝܬܐ *vue* ܚܙܝ̈ܬܐ ; mais si ce nom est *concret*, ou même est un nom abstrait, mais qui a un sens différent du verbe dont il provient, il prend un waw mû

par un zakaph, avant le taw, ex. ܒܘܗܬܐ *pouce* ܒܘ̈ܗܝܬܐ . Suit la même règle tout nom bilitère à dernière accentuée d'un zakaph, ex. ܚܝܬܐ *essence* ܚܝ̈ܬܐ , et dans ce cas, la lettre faible que le taw avait fait éliminer, reparaît, ex. ܚܬܐ (pour ܐܚܬܐ) *sœur* ܐܚ̈ܘܬܐ . Exceptions : ܐܬܐ *signe* ܐܬ̈ܘܬܐ . ܐܫܬܐ *fièvre* ܐܫ̈ܘܬܐ .

b / L'accent est un hibas ou un ribas :

Si le mot est *trilitère*, la 1e radicale, laquelle est quiescente, prend un zélam, et la lettre précédant le taw se meut par un zakaph (N° 383, 2°, ex. ܕܡܘܬܐ *ressemblance* ܕܡܘ̈ܬܐ . ܟܘܪܬܐ *contrée* ܟܘ̈ܪܬܐ . Exceptions : ܡܝܩܬܐ *aillage* ܡܘ̈ܩܬܐ . ܫܒܝܬܐ *rameau* ܫܒ̈ܝܬܐ . ܫܘܚܬܐ *corde pour mesurer* ܫܘ̈ܚܬܐ . ܓܘܠܬܐ *pelisse* ܓܘ̈ܠܬܐ . — Mais si le mot est quadrilitère ou dérivé, le iodh et le waw, comme il a été dit, rejettent leur accent et prennent un zakaph, ex. ܛܝܒܘܬܐ *grâce* ܛܝ̈ܒܘܬܐ . ܬܘܕܝܬܐ *remercîment* ܬܘ̈ܕܝܬܐ . exceptions : ܢܒܝܘܬܐ *prophétie* ܢܒ̈ܝܘܬܐ . ܓܢܘܢܝܬܐ *hamac* ܓܢ̈ܘܢܝܬܐ .

c / L'accent est un rewah :

Si le mot est *trilitère*, le waw et la lettre qui le précède prennent un zakaph (383 2°), ex. ܨܠܘܬܐ *prière* ܨܠ̈ܘܬܐ ; exception : ܡܚܘܬܐ *coup* ܡܚ̈ܘܬܐ . Mais si le mot est *quadrilitère* ou *dérivé*, le taw est affecté d'un zélam, sans aucun autre changement, ex. ܐܪܕܘܬܐ *rigole* ܐܪ̈ܕܘܬܐ .

386 – Deuxième cas : la dernière lettre est quiescente.

a / La pénultième a un rewah :

Si le nom est *trilitère*, son rewah se change en un phatah (15,30), ex. ܠܘܟܒܬܐ *grapillon* ܠܟܒܬܐ ; mais s'il est *quadrilitère* ou *dérivé* le waw avec son accent disparaît, ex. ܬܕܡܘܪܬܐ *miracle* ܬܕܡܪܬܐ (1). Exception : ܩܘܠܬܐ *jarre* ܩܘܠܝܬܐ .

b / La pénultième a un hibas :

Si le mot est *trilitère* soit hamzé, soit sain, soit redoublé, il prend un zakaph à la lettre qui précède le taw, ex. ܐܝܠܬܐ *arbre*, ܐܝܠܢܬܐ ; exceptions : ܚܨܝܪܬܐ *natte* ܚܨܝܪܐ ܒܝܥܬܐ (dans le sens de) *œuf* ܒܝܥܐ (vide infrà). Et si le mot est *quadrilitère* ou *dérivé* ou concave trilitère, il prend un iodh à zakaph avant le taw, ex. ܟܝܣܬܐ *sac* ܟܝܣܝܬܐ. ܟܘܬܝܢܬܐ *chemise* ܟܘܬܝܢܝܬܐ . Exceptions : ܥܠܥܠܬܐ *tourbillon* ܥܠܥܠܐ . ܦܓܝܕܬܐ *fruit non mûr* ܦܓܝܕܐ (vide infrà).

c / La pénultième a un ribas ou un zakaph :

Si le mot est *trilitère* la lettre qni précède le taw prend un zakaph, ex. ܥܪܘܒܬܐ *vendredi* ܥܪܘܒܬܐ (2). Exceptions : ܟܘܪܣܬܐ *tarse* ܟܘܪܣܝܬܐ , ܡܥܘܩܬܐ *aiguillon* ܡܥܘܩܝܬܐ. ܕܘܟܬܐ *lieu* ܕܘܟܝܬܐ. ܣܘܣܬܐ *jument* ܣܘܣܝܬܐ. ܓܘܡܪܬܐ *charbon ardent* ܓܘܡܪܐ. ܦܘܪܕܬܐ *grain* ܦܘܪܕܐ

---

(1) Certains copistes orientaux écrivent quelques-uns des mots de cette catégorie avec un ribas, ex. ܐܣܩܘܦܬܐ *seuil* pour ܐܣܩܘܦܬܐ ; mais ils se trompent ; car si tel était l'accent au singulier, on devrait dire au pluriel ܐܣܩܘܦܝܬܐ , puisque le ribas est un accent long qui ne disparait pas (33); l'arabe d'ailleurs vient souvent à l'appui de ce que nous disons ; on dit : اسكفّة et non اسكوفة. Chaque fois donc que dans un mot le waw disparait au pluriel, il faut en conclure que son accent était au singulier un rewah et non un ribas.

(2) Pour les mots redoublés de cette classe voir les exceptions.

ܡܚܘܪܬܐ *dent molaire* ܡܚܘܪܐ et ܡܚܘܪ̈ܬܐ (1); mais si le mot est *quadrilitère* ou *dérivé*, on intercale un iodh à zakaph avant le taw, ex. ܫܒܛܝܬܐ *baguette* ܫܒܛܝ̈ܬܐ. Exceptions : ܡܣܟܢܘܬܐ : ܡܣܟܢܘ̈ܬܐ . ܟܢܫܬܐ *foule* ܟܢܫ̈ܬܐ . ܩܠܬܐ *son* ܩܠܐ (cf. infrà). ܐܪܓܘܬܐ *sac* ܐܪ̈ܓܘܬܐ.

d | La pénultième a un phatah :

Si le mot est *trilitère*, il prend simplement un zakaph avant le taw, ex. ܟܢܬܐ *zéphir* ܟܢ̈ܬܐ. Exceptions : ܐܟܬܐ *rancune* ܐܟ̈ܬܐ. ܦܐܬܐ *page* ܦܐ̈ܬܐ. ܣܦܬܐ *lèvre* ܣܦ̈ܘܬܐ. ܪܐܬܐ *poumon* ܪܐ̈ܬܐ. ܡܫܬܐ *mesure* ܡܫ̈ܬܐ. ܦܪܬܐ *vol* ܦܪ̈ܬܐ. ܝܨܦܬܐ *soin* ܝܨܦ̈ܬܐ. mais s'il est *quadrilitère*, la pénultième perd son accent (36), ex. ܦܘܡܬܐ *boutonnière* ܦܘܡ̈ܬܐ. ܝܕܥܬܐ *connaissance* ܝܕܥ̈ܬܐ. Exceptions : ܥܪܦܠܬܐ *brouillard* ܥܪܦܠ̈ܬܐ. ܫܘܢܬܐ *palais de la bouche* ܫܘ̈ܢܬܐ.

337 — Remarques. a / Si le mot est trilitère et que sa 1° radicale soit quiescente, la 2° radicale prête son accent à la 1°, ex. ܚܨܕܬܐ *récolte* ܚܨ̈ܕܬܐ. ܢܗܪܬܐ *rivière* ܢܗܪ̈ܬܐ. Exceptions : ܕܒܠܬܐ *galette de figues sèches*, ܕܒܠܐ (cf. infrà). ܢܫܡܬܐ *haleine* ܢܫܡ̈ܬܐ. ܝܒܒܬܐ *sanglot* ܝܒ̈ܒܬܐ (pour ܢܫ̈ܡܬܐ et ܝܒ̈ܒܬܐ). Mais si la première lettre de ces mots est un mim servile, le taw disparaît avec son accent et la lettre qui le précède prend un zélam, ex. ܡܥܪܬܐ *grotte* ܡܥܪ̈ܐ.

b / Si le taw des mots trilitères des formes ܦܥܠܬܐ. ܦܥܘܠܬܐ. ܦܥܠܬܐ. ܦܥܠܬܐ est dur ou radical, il est toujours

(1) ܡܚܘܪܬܐ *fouet* et ܥܘܡܪܐ *âge* sont mis pour ܡܚܘܪܬܐ et ܥܘܡܪܐ.

affecté d'un zélam, sans éprouver aucun autre changement; ex. ܢܰܚܬܳܐ *habit* ܢܰܚ̈ܬܶܐ . Exceptions : ܒܰܝܬܳܐ *maison* ܒ̈ܳܬܶܐ . ܓܽܦܬܳܐ *cep* ܓܽܘܦ̈ܢܶܐ . ܠܒܺܝܬܳܐ *terre ensemencée* ܠܒ̈ܺܝܢܶܐ . ܠܒܶܢܬܳܐ *brique* ܠܒ̈ܶܢܶܐ . ܓܒܶܬܳܐ *fromage* ܓܽܘܒ̈ܢܶܐ (1).

338 – **Troisième cas :** *La dernière et l'avant-dernière lettre sont quiescentes :*

La dernière lettre prend un zakaph, ex. ܦܠܰܐܬܳܐ *parabole* ܦܠܰܐ̈ܬܳܐ . ܡܰܘܡܬܳܐ *serment* ܡܰܘ̈ܡܬܳܐ .

APPENDICE I

389 – I Il y a quelques noms, surtout des deuxième et troisième cas, qui forment leur pluriel par le rejet du taw; cela a lieu généralement pour les noms trilitères redoublés; mais nous pensons que ce pluriel n'est que le pluriel de la *contraction d'indétermination.* Ainsi ܒܶܛܡܬܳܐ *térébinthe* doit faire certainement ܒܶܛܡ̈ܳܬܳܐ, et le pluriel ܒܶܛ̈ܡܶܐ est le pluriel de la contraction d'indétermination ܒܶܛܡܳܐ ; de la même manière ܓܶܒܬܳܐ doit faire ܓܶܒ̈ܳܬܳܐ et le pluriel ܓܶܒ̈ܶܐ n'est que le pluriel d'indétermination ܓܶܒܝܳܐ (2). On pourrait donc, selon nous, former le pluriel de

(1) Ce noun qui parait ici au pluriel, faisait anciennement partie du radical; ainsi ܓܒܶܬܳܐ est mis pour ܓܒܶܢܬܳܐ etc.

(1) Pour étayer notre opinion, il nous suffit de faire remarquer qu'il est impossible d'expliquer autrement l'apocope de ce taw qui déroge à toutes les lois de la philologie syriaque. Pour les substantifs qui prennent un iodh avant le taw comme ܬܘܡ̈ܬܐ, il est permis de dire qu'ils pouvaient avoir ce iodh même au singulier (ܬܘܡܝܬܐ), comme l'attestent, pour bien des cas, les manuscrits que nous avons eus sous les yeux, contrairement aux données des dictionnaires d'aujourd'hui. Mais pour ce retranchement du taw, nous ne trouvons aucune autre explication plausible. D'ailleurs la lecture de quelques auteurs nous a démontré que plusieurs mots de cette catégorie (où l'on croyait le retranchement du taw nécessaire), pouvaient suivre en tout la règle générale qui n'oblige qu'à mettre un zakaph avant le taw.

tous ces noms suivant les règles précédentes; malgré cela et pour plus d'utilité pratique, nous allons dresser une liste à peu près complète des noms qui rejettent *nécessairement* le taw au pluriel, c'est-à-dire qui n'ont pas d'autre pluriel; d'autres beaucoup plus nombreux le rejettent à *volonté*, c. à. d. peuvent suivre la règle générale.

ܐܡܬܐ mètre	[illegible] muraille	ܒܛܡܬܐ térébinthe
ܒܝܥܬܐ œuf	ܓܙܬܐ toison	[illegible] habit
[illegible] tact	ܓܢܬܐ jardin	ܕܒܠܬܐ galette de figues
[illegible] fleur	[illegible] ole	[illegible] et [illegible] poil
[illegible] herbe sèche	[illegible] pagode	[illegible] fourreau
ܢܛܘܦܬܐ goutte	[illegible] ventouse	[illegible] plateau
[illegible] assiette	[illegible] et [illegible] poil	[illegible] épieu
ܣܥܪܬܐ grain d'orge	[illegible] folie	[illegible] et [illegible] lot
[illegible] son	[illegible] et [illegible] encrier	[illegible] ricin
[illegible] ver solitaire	ܫܘܫܢܬܐ lis	[illegible] sang coagulé
[illegible] isthme du nez	ܫܪܬܐ nombril	[illegible] insecte
ܦܚܬܐ lacet	[illegible] pan	[illegible] concombre

390 – II Nous ajouterons ici les mots isolés qui forment le pluriel d'une manière tout-à-fait irrégulière. ܒܪܬܐ *fille* ܒܢܬܐ . ܫܢܬܐ *année* ܫܢܝܐ . ܐܡܬܐ *servante* ܐܡܗܬܐ . [illegible] *peuplade* [illegible] . [illegible] *capitation* [illegible] . [illegible] *ami* [illegible] .

391 – III Quelques noms sont inusités au pluriel, tels sont :

1° les noms de vertu et de vice, ex. ܪܡܘܬܐ *orgueil*.

2° les noms de métaux, considérés comme tels, ex. ܦܪܙܠܐ *fer*.

3° la plupart des noms collectifs de plantes qui n'ont pas de nom d'unité, ex. ܬܘܡܐ *ail*.

4° ܐܢܬܬܐ *femme*. ܩܘܫܬܐ *vérité*. ܕܝܘܬܐ *encre*. ܥܝܘܬܐ *beauté du visage*. ܣܘܠܩܐ *raisiné*. ܥܘܩܐ *graisse*. ܫܥܘܬܐ *cire*. ܢܘܪܬܐ *fleur*.

392 – IV Par contre, il y a des noms inusités au singulier, tels sont(1):

ܐܓܘܪܐ angle	ܐܦܐ visage	ܐܪܬܘܐ assaisonnement
ܒܪܒܘܥܝܬܐ bulle d'eau	ܒܘܠܘܬܐ chaton	ܒܬܘܠܐ virginité
ܒܪܝܬܐ rues	ܠܒܪܘܬܐ hauts-faits	ܕܘܩܝܐ patisserie
ܚܝܐ vie	ܡܚܪܐ les uns et les autres	ܡܚܘܪܐ liberté
ܚܒܪܘܬܐ fort de la chaleur	ܠܚܡܘܢܐ mets	ܠܒܥܘܢܐ jeu d'échecs
ܡܥܪܬܐ asile; grotte	ܦܪܬܘܬܐ baie	ܡܫܢܝܐ étape
ܡܝܐ eau	ܡܪܘܬܐ richesse	ܢܫܐ femmes
ܫܒܝܠܬܐ rues	ܫܬܬܐ culot	

393 – V Enfin il y a des noms qui s'écrivent de la même manière et ont les mêmes accents, tant au pluriel qu'au singulier, ex. ܐܢܫܐ *homme* ou *hommes*. ܫܡܝܐ *ciel* ou *cieux* ܒܥܝܪܐ *bête* ou *bêtes*. ܪܚܫܐ *reptile*. ܪܟܘܒܐ *bête* ou *bêtes de monture*; et quelquefois ܥܢܐ *brebis*. ܛܝܪܐ et ܦܪܚܬܐ *oiseau*.

394 – VI Nous avons vu que plusieurs noms masculins au singulier, avaient un pluriel féminin, et vice ver-

(1) Nous n'avons pas mentionné les noms de plantes et de fruits, ex. ܛܠܦܚܐ *lentilles*, ܦܠܦܠܐ *poivre* (cf. N° 373), ni les participes nominaux et passés, lesquels employés au féminin pluriel et pris substantivement, ont une acception quelquefois différente des verbes dont ils viennent, ex. ܦܛܦܛܬܐ *paroles oiseuses* de ܦܛܦ *il a bavardé*.

sâ : pour reconnaître leur genre, il faut s'en rapporter au singulier et jamais au pluriel.

395 — VII Plusieurs noms non terminés en taw ont deux pluriels, l'un régulier et l'autre irrégulier (ce dernier formé par l'addition finale d'un iodh, d'un noun ou d'un taw); ainsi ܐܝܕܐ *main* fait ܐܝ̈ܕܐ et ܐܝ̈ܕܘܬܐ . ܒܣܡܐ *encens* ܒܣ̈ܡܐ et ܒܣ̈ܡܝܢܐ . ܝܘܡܐ *jour* ܝܘ̈ܡܐ et ܝܘ̈ܡܬܐ . Or plusieurs grammairiens considèrent le premier pluriel comme le pluriel du *petit nombre* (جمع القلة), qui s'emploie pour désigner des objets qui s'étendent de 1 à 10, et le second comme le pluriel du *grand nombre* (جمع الكثرة). En pratique, on ne tient guère compte de cette règle.

APPENDICE II

396 — Les noms grecs qui ont une forme araméenne, suivent les règles du pluriel araméen. Une difficulté se présente donc pour les noms suivants :

1° Tout nom grec terminé en ܝܣ , reste invariable, ex. ܐܦܘܦܣܝܣ *sentence* ܐܦܘܦ̈ܣܝܣ .

2° Tout nom terminé en ܘܣ , rejette le semkath, et son waw prend régulièrement un ribas chez les Occidentaux, et irrégulièrement un rewah chez les Orientaux, ex. ܣܘܢܗܕܘܣ *synode* ܣܘܢܗ̈ܕܘ . ܣܘܢܗ̈ܕܘ .

3° Tout nom terminé en ܘܢ , rejette cette terminaison et prend à sa place un alaph précédé d'un zakaph chez les Orientaux, et d'un phatah chez les Occidentaux, ex. ܐܘܢܓܠܝܘܢ *Evangile* ܐܘܢܓܠ̈ܝܐ ܐܘܢܓ̈ܠܝܐ . EXCEPTION : ܩܦܠܐܘܢ *chapitre* ܩܦ̈ܠܐܐ .

4° Tout nom terminé par un iodh à zakaph chez les Orientaux, et à phatah, chez les Occidentaux, prend un semkath à la place de l'alaph, ex. ܐܘܣܝܐ *essence* ܐܘܣܝܣ.

5° Tout nom terminé chez les Occidentaux par un alaph précédé d'un phatah, prend le plus souvent un ܛ avant l'alaph, ex. ܕܘܓܡܐ *dogme* ܕܘܓܡܛܐ.

Remarque. Les Syriens Occidentaux, plus proches des hellènes, transcrivent, en règle générale, plus correctement les mots grecs que les Syriens Orientaux; sauf toutefois le cas du zélam dur que les Occidentaux changent très souvent en un hibas, ex. ܕܝܐܬܩܐ ܕܝܐܬܝܩܝ *testament*.

§ 8

NOMS COMPOSÉS (ܫܡܗܐ ܡܪܟܒܐ)

L'Araméen est plus riche en noms composés que toutes les autres langues sémitiques. Ces noms sont de deux espèces : 1° noms composés d'une *particule substantive* et d'un nom, 2° noms composés de *deux noms*.

I

NOMS COMPOSÉS D'UNE PARTICULE SUBSTANTIVE ET D'UN NOM.

397 – Les particules substantives qui entrent dans la composition des noms sont les suivantes : ܒܪ *fils; maître.* ܒܪܬ *fille; maîtresse.* ܪܒ *grand.* ܒܥܠ *mari; homme.* ܡܪܐ *maître.* ܪܫ *tête; général.* ܥܠܝܬ *le haut.* ܒܝܬ *lieu.* Exemples : ܒܪ ܐܢܫܐ *homme.* ܒܪܬ ܩܠܐ *parole.* ܪܒ ܚܝܠܐ *général.* ܒܥܠ ܕܒܒܐ *adversaire.* ܡܪܐ ܚܘܒܐ *créancier.* ܪܫ ܓܝܪܐ *baliste.* ܥܠܝܬ ܒܝܬܐ *toit.* ܒܝܬ ܕܪܫܐ *école.* — Le pluriel de ces noms composés se forme d'après les règles suivantes :

398 – Ire **règle :** Dans tout nom se composant des particules suivantes : ܒܪ ، ܒܥܠ ، ܪܒ ، ܒܢܝ ، ܫܘܬܦ , les *deux* éléments du composé prennent la forme du pluriel qui leur convient, sauf que le premier a toujours le pluriel de la contraction d'annexion, ex. ܒ̈ܢܝ ܩ̈ܠܐ *paroles.* ܪ̈ܒܝ ܚ̈ܝܠܐ *généraux.*

399 – IIe **règle :** Dans les noms composés de la particule ܒܝܬ , le *dernier* membre prend seulement la forme du pluriel, ex. ܒܝܬ ܕ̈ܪܫܐ ܒܝܬ ܕܪܫܐ *école* .

400 – IIIe **règle :** Dans les noms composés de toutes les autres particules substantives, c'est la particule seule qui prend la forme du pluriel, ex. ܒܥܠ ܕܒܒܐ *antagoniste* ܒ̈ܥܠܝ ܕܒܒܐ . Exception : ܒܥܠܕܒܒܐ *ennemi* ܒܥܠܕ̈ܒܒܐ .

401 – Remarque. De tous ces noms composés, on peut former un nom abstrait, par l'addition du suffixe ܘܬܐ au second membre (248), ex. ܪܒܒܝܬܘܬܐ *intendance* (1). –Pour ces noms abstraits, c'est toujours le second membre qui prend la forme du pluriel, ex. ܪܒܒ̈ܝܬܘܬܐ .

II

NOMS COMPOSÉS DE DEUX NOMS

402 – Le premier nom est le plus souvent un participe présent, ex. ܐܟܠܩܪ̈ܨܐ *calomniateur*, ou bien un infinitif mimmé, ex. ܡܦܪܥܡܪ̈ܕܐ *punition*, ou encore un nom d'action, ex. ܬܘܕܝ ܛܝܒܘܬܐ *remerciement*; et très

(1) Narsai pourtant a attaché, dans le mot ܪܫ ܟܘܡܪܘܬܐ *souverain pontificat*, le suffixe ܘܬܐ au premier membre et a dit ܪܫܘܬ ܟܘܡܪ̈ܐ . Narsai *opp. vol.* II, p. 23.

rarement un substantif ordinaire, ex. ܣܘܣ ܒܪܢܫ *centaure.* — Dans le cas du participe présent, c'est toujours lui qui prend la forme du pluriel, ex. ܐܟܠܝ ܩܪܨܐ, et dans le cas de l'infinitif mimmé ou du nom d'action, c'est toujours le second membre du complexe qui prend cette forme (1), ex. ܣܘܟܠ ܝܬܝܪܘܬܐ.

403 – Théorie des noms composés. De cette étude des noms composés, on peut inférer que dans certains noms composés, mais ceux surtout composés d'une particule substantive et d'un nom, la fusion des éléments a été assez intime pour que le mot donnât naissance, à son tour, à des dérivés, substantifs abstraits pour la plupart, qui affectent tous la terminaison ܘܬܐ; comme on l'a vu encore par les exemples qui ont précédé, cette terminaison ne s'attache pas au terme qui indique l'action ou l'état, ou qui devrait la recevoir si les deux éléments avaient conservé leur existence distincte; elle s'ajoute purement et simplement au complexe indissoluble qu'ils forment.

ART. II

NOM EMPLOYÉ DANS LA PHRASE

Le nom peut être, dans la phrase, ou sujet, ou complément, ou attribut, ou annexé.

§ 1

NOM SUJET (nominatif ܫܡܐ ܟܢܘܢܝܐ)

404 – Il peut se mettre indifféremment avant ou après le verbe ou l'adjectif (2); mais dans tous les cas, ce

(1) On dit cependant ܠܚܘܒ ܕܝܢܐ *punitions* pour ܠܚܘܒܕܝܢܐ employé aussi.

(2) Excepté, bien entendu, lorsqu'il y a amphibologie.

verbe et cet adjectif doivent s'accorder avec lui en genre et en nombre, ex. ܐܚܬܝ ܫܢܝܬ *ma sœur est partie* ou ܫܢܝܬ ܐܚܬܝ.

405 — Remarques. 1° Si le sujet vient après le verbe ou l'adjectif, on peut toujours mettre ce verbe et cet adjectif au masculin, le sujet serait-il même du féminin, à condition toutefois qu'ils soient séparés du sujet par un mot quelconque, ex. ܦܓܥ ܒܝ ܛܠܝܬܐ *une fille m'a rencontré* ou ܦܓܥܬ. — On peut, dans ce cas, mettre le verbe ou l'adjectif au mas. sing. quoique le sujet soit au pluriel, ex. ܣܕܝܪ ܒܗ ܟܘܟ̈ܒܐ *des étoiles sont rangées en lui* ou ܣܕܝܪܝܢ.

2° Si le sujet est un collectif singulier désignant un être raisonnable *réellement* ou *figurativement*, on peut toujours mettre le verbe ou l'adjectif au pluriel masculin, bien que le sujet soit du singulier et même du féminin, ex. ܟܠܗ ܟܢܘܫܬܐ ܩܕܝܫܝܢ *toute la multitude est sainte*, ou ܥܡܐ ܐܟܠܝܢ *le peuple mange*. ܦܪܚܬܐ ܠܐ ܙܪܥܝܢ ܘܠܐ ܥܙܠܝܢ *les oiseaux ne sèment ni ne filent*.

3° Par contre, si le nom a une forme plurielle, et qu'il ne désigne qu'un objet singulier, on peut mettre le verbe et l'adjectif au singulier, ex, ܐܨܛܪܝ ܐܦ̈ܝ ܬܪܥܐ ܕܗܝܟܠܐ *le voile du temple se déchira*.

4° S'il y a plusieurs sujets dans la phrase, et qu'ils soient tous mis après le verbe, on peut faire accorder celui-ci en genre et en nombre, soit avec le premier sujet seulement, soit avec le plus noble, ex. ܐܣܟܡܐ ܕܢܟܦ̈ܐ ܡܚܘܝ ܗܘܐ ܡܪܐ ܘܥܒܕ̈ܘܗܝ *le maître et ses serviteurs avaient la figure de gens chastes* (1).

(1) Ceci a même souvent lieu dans le cas où le verbe *suit* les sujets, ex. ܦܘܪܥܢܘܬܐ ܘܡܘܥܕܢܘܬܐ ܐܣܢܝܘܗ ܠܚܛܝܬܐ *la punition et les menaces lui ont fait haïr le péché*; mais nous n'oserions le conseiller comme une règle à suivre.

5° On peut considérer, en Araméen, le nom joint par la particule ܥܡ avec, comme s'il était joint par la particule conjonctive «ܘ» , et mettre par conséquent le verbe qui suit au pluriel, ex. ܢܦܫܐ ܥܡ ܦܓܪܐ ܢܒܥܘܢ ܡܢܟ *l'âme te supplie avec le corps, Seigneur!*

406 – Nom employé a la forme vocative. La particule ordinaire du vocatif est ܐܘ; mais le plus souvent on l'emploie sans particule; pour le renforcer on se sert des compellatives ܐܘܝ . ܗܐ et quelquefois de ܫܝ , ex. ܐܘܝ ܐܠܗܐ ܡܪܚܡܢܐ O *miséricordieux Seigneur !*

407 – Le mot en apostrophe est le plus souvent à l'état emphatique; cependant si ce mot est un adjectif, il peut être contracté et précédé d'un dalath, ex. ܐܘ ܕܡܬܪܘܪܒܐ ܒܛܥܝܘܬܐ *O toi* (âme) *qui t'enorgueillis de l'erreur.* --Ce dalath disparaît quelquefois en poésie, ou quand on veut donner plus d'énergie à la phrase, ex. ܐܘ ܣܓܝܕ ܘܡܝܩܪ *O adorable et honorable !*

§ 2

NOM COMPLÉMENT (ܫܡܐ ܡܫܡܠܝܢܐ)

I

COMPLÉMENT DIRECT (accusatif)

408 – Le complément direct n'a pas, comme en d'autres langues, un accusatif qui le distingue du sujet; la plupart des fois, il vient dans la phrase sans aucune particule distinctive, pouvant précéder ou suivre indifféremment le verbe, ex. ܘܡܡܟܟܝܢ ܐܡܘܬܐ ܣܟܠܘܬܐ *les péchés énervent les nations.* Très souvent pourtant, il se trouve précédé d'un lamadh, *obligatoire* dans les cas suivants :

1° Avec tout verbe qui marque mouvement et changement, ex. ܐܙܠܘ ܠܫܘܩܐ *ils sont allés au bazar.* ܐܬܗܦܟ ܠܒܝܫܬܐ *il s'est changé en mal.* ܢܗܘܐ ܠܡܘܦܠܬܐ *il sera à ruine.*

2° Avec le temps présent ou le participe verbal, ex. ܫܡܥ ܐܢܐ ܠܡܣܟܢܐ *j'exauce les pauvres.*

3° Avec le participe passé actif (236), suivi des pronoms isolés explétifs, ex. ܡܪܝܐ ܐܚܝܕ ܗܘ ܠܥܠܡܐ *le Seigneur gouverne le monde*; mais s'il n'y a pas dans la phrase de pronoms isolés, la position du lamadh devient facultative, ex. ܡܪܝܐ ܐܚܝܕ ܠܥܠܡܐ ou ܥܠܡܐ (1).

4° Devant le pronom suffixe servant de complément et précédant le verbe, ex. ܠܟ ܐܚܒܬ *c'est toi que j'ai aimé.*

409 – Le lamadh ne se met, dans aucun cas, devant un complément indéterminé, ex. ܙܒܢܘ ܠܢ ܠܚܡܐ *achetez-nous du pain*; en exceptant, toutefois, le cas, ci-dessus mentionné, de verbes indiquant mouvement ou changement.

410 – Remarques. 1° En dehors de ces règles, on peut indifféremment mettre ou ne pas mettre le lamadh. 2° On ne peut pas, logiquement parlant, faire précéder le verbe de son complément, en cas d'amphibologie.

II

COMPLÉMENT INDIRECT.

411 – DATIF. La particule du datif est le *lamadh*; or l'annexion de ce lamadh est obligatoire, dans le cas où dans la phrase il n'y a qu'un seul complément et que

(1) Mais ordinairement les deux participes, présent et passé, n'exigent pas le lamadh quand ils sont annexés (228), ex. ܦܪܘܩ ܥܠܡܐ ܡܫܒܚ *Le Sauveur des mondes est glorieux.*

ce complément est indirect, ex. ܐܡܪ ܡܪܝܐ ܠܡܪܝ *le Seigneur dit à mon Seigneur.* ܗܒܘ ܠܡܣܟܢܐ *donnez aux pauvres.*

412 – Le lamadh se met également, mais non obligatoirement, devant le complément indirect, quand, outre ce dernier, le verbe a encore un complément direct, ex. ܗܢܐ ܡܠܦ ܠܣܟܠܐ ܝܘܠܦܢܐ ܕܫܪܪܐ *celui-ci enseigne aux ignorants la doctrine de la vérité.* – Mais ce lamadh disparaît ordinairement devant le complément indirect, et à plus forte raison devant le complément direct, si l'un et l'autre sont un pronom suffixe, quand même le verbe marquerait mouvement, ex. ܐܫܠܡܟ ܢܕܪܝ *je te payerai mes vœux.* De la même manière on dit avec les verbes intransitifs ܡܢܐ ܗܘܐ *que t'est-il donc arrivé?* ܡܛܝܢܝ ܪܘܓܙܐ *la colère m'est arrivée.* Cependant avec le verbe *changer* et les verbes qui ont le même sens, le second complément prend nécessairement le lamadh, ex. ܫܚܠܦܬܟ ܠܒܝܫܬܐ *je t'ai changé en mal.*

413 – Après les verbes *dire*, *donner*, on peut, à la place de ce lamadh, mettre devant le complément, surtout si ce complément est un pronom, les particules ܠܘܬ . ܩܕܡ ex. ܗܟܢ ܐܡܪ ܦܪܘܩ ܥܠܡܐ ܠܘܬ ܬܠܡܝܕܘܗܝ *ainsi parla le sauveur des mondes à ses disciples.* ܠܒܒܗ ܒܥܠܬܐ ܕܫܘܒܩܢ ܚܛܗܐ ܕܐܫܘܝܗܝ *il l'encouragea par le motif de la rémission des péchés qu'il lui octroya.*

414 – ABLATIF. Les particules les plus employées sont ܒ ، ܡܢ ، ܠܘܬ ، ܠ ; l'usage seul apprend laquelle de ces quatre particules il faut mettre après chaque verbe, ex. ܟܬܒܐ ܕܣܝܡ ܠܦܝܠܣܘܦܐ *livre composé par le philosophe.* ܣܝܣܝܬܢ ܡܘܡܐ ܡܢ ܣܘܣܝܐ *notre jument a*

été volée par les voleurs. ܡܪܝ ܡܢܟܘܢ ܢܬܒܪܟ nous serons bénis par vous, Seigneur.

§ 3

NOM ATTRIBUT

415 – L'attribut s'appelle ܚܒܪܐ *énonciatif*, et son sujet ܡܫܪܝܢܐ *inchoatif*. Or il y a trois manières de faire accorder l'énonciatif avec l'inchoatif; il peut s'accorder:

1° sans *aucune particule*; mais l'inchoatif doit se mettre alors à l'état construit (1), ex. ܡܣܟܝܢ ܙܒܢܐ *le temps est gueux.* ܗܢܐ ܪܚܡܝ *celui-ci est mon ami.* ܩܕܝܫ ܐܢܬ *tu es saint.*

2° Au moyen des *pronoms disjonctifs* suivants, qui doivent être placés après l'adjectif (2): ܗܘ (mas. sing.), ܗܝ (fém. sing.), ܐܢܘܢ (mas. plur.), ܐܢܝܢ (fém. plur.); et alors si l'énonciatif est un adjectif, le plus ordinairement il se contracte, ex. ܡܣܟܝܢ ܗܘ ܙܒܢܐ *le temps est gueux* ܬܪܝܨܝܢ ܐܢܘܢ ܕܝܢܝܟ *tes jugements sont équitables.* ܛܒܐ ܗܝ ܛܝܒܘܬܟ *ta grâce est bonne.*

3° A l'aide de la particule ܐܝܬ déclinée comme ci-dessus (263), avec les pronoms suffixes, ex. ܙܒܢܐ ܡܣܟܢܐ ܐܝܬܘܗܝ *le temps est gueux*. ܢܦܫܐ ܐܝܬܝܗ ܡܠܝܠܬܐ *l'âme est raisonnable.*

416 – Remarques. 1° On peut toujours mettre, comme on le voit par les exemples précédents, l'inchoatif après

(1) En poésie, l'énonciatif peut ne pas se mettre à l'état construit, si le mètre du vers l'exige, ex. ܩܕܝܫܐ ܐܢܐ *je suis saint.*

(2) On ne les place guère avant l'adjectif que pour le corroborer.

l'énonciatif; ce qui ne pourrait pourtant se faire, si la phrase offrait amphibologie. 2° Pour le genre et le nombre de l'énonciatif, voir ci-dessus § 1.

§ 4

NOM ANNEXÉ OU COMPLÉMENT DU NOM.

I

ANNEXION PARFAITE.

417 - Le complément du nom, qu'on nomme encore complément d'annexion (ܗܘ ܕܠܗ ܡܣܬܡܟ), s'entend de tout substantif qui en détermine un autre, en indiquant soit le possesseur d'une chose, ou la chose possédée; soit la matière dont une chose est faite, ou la forme de la matière; soit le rapport de cause à effet, ou d'effet à cause; soit l'objet ou le temps d'une action etc. Le substantif déterminé par ce complément s'appelle *annexé* (ܗܘ ܕܡܣܬܡܟ), et le rapport existant entre les deux s'appelle ܡܣܬܡܟܢܘܬܐ .

Il y a en Araméen deux manières d'exprimer le rapport d'annexion :

418 - Ire **Manière**: Laisser le premier nom à l'état emphatique et faire précéder le second d'un dalath, ex. ܟܬܒܐ ܕܐܠܗܐ *le livre de Dieu*, ܥܙܩܬܐ ܕܕܗܒܐ *bague en or.*

419 - IIe **Manière**: Contracter le premier nom selon le mode d'annexion, conséquemment omettre le dalath devant le second, ex. ܟܬܒ ܐܠܗܐ . ܬܪܥ ܪ̈ܚܡܐ *la porte de la miséricorde.*

420 - Remarques. 1° A la première manière, on peut séparer les deux termes d'annexion, ex. ܡܠܟ ܕܐܝܕܗ

ܒܥܘܬܢ: ܒܝܕ ܡܥܕܪܢܐ ܕܓܒܝܬ ܡܢܢ *agrée notre supplication par l'entremise du protecteur que tu as choisi parmi nous.* ܡܚܕܐ ܡܝܬܘ ܟܠܗ ܒܥܝܪܐ ܕܐܪܥ ܡܨܪܝܢ *tous les animaux de l'Egypte périrent à l'instant.* — Il est même élégant de les séparer par l'adjectif, s'il y a lieu, ex. ܡܠܟܐ ܪܒܐ ܕܫܘܒܚܐ *le grand roi de la gloire.* — On peut aussi, par hyperbate, mettre le nom complément le premier, ex, ܕܒܪܗ ܐܚܝܢ ܚܢܢ *nous sommes les frères de son fils.* ܕܫܡܥܘܢ ܗܘܬ ܣܦܝܢܬܐ *la barque était de Simon.*

2° Si l'annexé peut avoir deux contractions, l'une d'indétermination et l'autre d'annexion, et qu'il soit employé dans la phrase à la contraction d'indétermination, le dalath se met nécessairement devant le nom complément, ex. ܛܝܒܘܬܐ ܕܡܪܝܐ *la grâce du Seigneur.* Mais si l'annexé est employé à la contraction d'annexion, le dalath s'omet toujours, ex. ܛܝܒܘܬܗ ܡܪܝܐ. On retranche également le dalath devant les noms *sains singuliers*, qui ont une forme de contraction commune aux deux modes ex. ܡܠܟ ܡܠܟܐ *le roi des rois*, et jamais ܡܠܟ ܕܡܠܟܐ. Cependant on dit : ܣܘܟܠ ܕܪܘܚ ou ܪܘܚ *le sens spirituel*, et ܟܘܪܣ ܕܡܫܝܚܐ *le trône du Christ.*

3° L'annexion tient élégamment lieu d'adjectif, ex. ܓܒܪܐ ܕܬܕܡܘܪܬܐ *homme de merveille*, pour ܓܒܪܐ ܬܡܝܗܐ. ܓܢܒܪܐ ܕܫܡܗܬܐ *géants de renommée*, pour ܓܢܒܪܐ ܡܫܡܗܐ.

II

ANNEXION IMPARFAITE.

421 – Le rapport d'annexion dont nous avons traité jusqu'ici et dont l'antécédent est un substantif, est appelé *annexion parfaite* ܡܬܠܘܦܢܘܬܐ ܫܡܝܡܬܐ, ou *annexion logique* ܡܬܠܘܦܢܘܬܐ ܗܘܢܢܝܬܐ. Nous appelons *annexion imparfaite* ou *grammaticale* ܡܬܠܘܦܢܘܬܐ ܒܪܬ ܩܠܢܝܬܐ, le rapport d'annexion dont l'antécédent est un adjectif qualificatif, un participe passé ou enfin un participe présent annexé, employés comme qualificatif.

422 – **Règle :** Ces deux participes et cet adjectif doivent toujours se contracter par mode d'annexion, et suivre leur antécédent en genre et en nombre, ex. ܓܒܪܐ ܪܡܝܡ ܩܘܡܬܐ *homme haut de taille.* ܐܢܬܬܐ ܪܡܝܡܬ ܩܘܡܬܐ *femme haute de taille.* ܛܠܝ̈ܐ ܪ̈ܡܝܡܝ ܩ· ܡܬܐ *enfants hauts de taille.* ܛܠܝܐ ܩܛܝܠ ܐܒܐ *enfant dont le père est assassiné.* ܐܬܐ ܝܘܣܦ ܟܪܝܗ ܐܡܐ *Joseph, dont la mère est malade, est venu.*

423 – Remarques. 1° Au lieu du participe annexé, on peut toujours employer le participe nominal mais à l'état emphatique seulement et suivi d'un dalath, ex. ܩܛܘܠܐ ܕܓܒܪ̈ܐ *assassin d'hommes*; on ne pourrait donc pas le contracter et dire ܩܛܘܠ ܓܒܪ̈ܐ. Cependant les deux participes nominaux suivants se contractent : ܡܘܠܕܐ *géniteur* ܟܪܘܙܐ *prédicateur*, ex. ܟܪܘܙ ܕܘܫܬܐ. ܡܘܠܕ ܢܝ̈ܚܬܐ (1).

2° L'adjectif s'annexe en Araméen non seulement

(1) On dit encore quelquefois ܐܫܘܕ ܕܡܐ *qui verse le sang* pour ܐܫܝܕ ܕܡܐ.

aux substantifs, mais encore à des particules suivies d'un substantif, ex. ܡܪܝܡ ܕܐܡܝܢ ܒܬܘܠܬܐ *Marie toujours Vierge.* ܓܒܪ̈ܐ ܕܪܚܝܩܝܢ ܡܢ ܐܠܗܐ *hommes éloignés de Dieu.* ܢܫ̈ܐ ܕܪܡܝܢ ܡܢ ܥܠܡܐ *femmes supérieures au monde.*

SUPPLÉMENT

SYNTAXE DES APPOSITIFS

Les appositifs sont au nombre de quatre en Araméen: le *corroboratif* ܫܘܪܪܐ, le *conjonctif* ܚܘܠܛܢܐ, le *spécificatif* ܦܘܪܫܢܐ, et l'adjectif ܫܘܡܗܐ (1).

CORROBORATIF

424 – VERBE. On corrobore le verbe de deux manières: 1° en le faisant précéder ou suivre de son infinitif mimmé, ex. ܡܦܪܚܘ ܦܪܚ *il vola.* ܡܪܕܘ ܪܕܝܢܝ ܡܪܝܐ *le Seigneur me châtia.* Cette manière de corroborer le verbe n'est souvent employée que comme ornement de style. –2° En le répétant purement et simplement, ex. ܥܪܘܗ̇ ܥܪܘܗ̇ ܥܕܡܐ ܠܫܬܐܣܝܗ̇ *démolissez-la jusque dans ses fondements.* Si le verbe est suivi d'un adjectif, on le corrobore en le faisant précéder ou suivre de son nom d'action, ex. ܪܓܙ ܪܘܓܙܐ ܪܒܐ *il s'est grandement fâché.* ܡܝܬ ܡܘܬܐ ܒܝܫܐ *il mourut d'une mort misérable.*

NOM. Le nom se corrobore de plusieurs manières, selon le rôle qu'il joue:

425 – A / On corrobore le nom **sujet** de deux

---

(1) Le terme permutatif (البدل) des arabes, que Barhébrœus appelle ܫܘܚܠܦܐ, est si rarement employé dans notre langue, qu'il ne mérite pas de faire l'objet d'un paragraphe spécial.

manières : 1° en le faisant précéder des pronoms isolés, ex. ܗܘ ܡܠܟܐ ܐܡܪ ܗܕܐ *le roi lui-même dit cela.* 2° En le faisant suivre des mots ܒܩܢܘܡܐ . ܟܝܢܐ . ܒܝܘܬܐ (avec le préfixe bêth) que l'on fait accorder en genre et en nombre avec le nom, ex. ܡܠܟܐ ܒܩܢܘܡܗ ܐܬܐ *le roi lui-même vint*(1).

426 - B / On corrobore le nom **complément** d'une seule manière, c'est-à-dire en le faisant précéder d'un lamadh, avec addition au verbe des pronoms suffixes, qui s'accordent en genre et en nombre avec le nom, ex. ܫܘܒܩܝܗܝ ܠܥܒܕܟ *exempte ton servitenr.* ܠܐ ܬܥܠܝܘܗܝ ܠܥܒܕܟ *ne fais pas entrer ton serviteur* (de ܫܒܘܩ ܥܒܕܟ et ܠܐ ܬܥܠ ܥܒܕܟ). — Dans le cas des verbes régissant le nom par le moyen d'une particule, on donne les pronoms suffixes à la particule, et on répète cette dernière devant le nom, ex. ܒܙܚܘ ܒܗ ܒܝܫܘܥ *ils se moquèrent de Jésus.* ܢܦܩܘ ܡܢܗ ܡܢ ܡܕܝܢܬܐ *ils sortirent de la ville.* ܐܡܪ ܠܗ ܠܐܒܝ *dis à mon père.*

427 - Remarques. a / On peut, pour renforcer le corroboratif, répéter la particule; mais en ayant soin de les séparer l'une de l'autre par ܟܝܢ ex. ܐܡܪ ܠܗ ܟܝܢ ܠܗ ܠܐܒܝ. b / Avec la particule ܡܢ on peut mettre un dalath devant le nom, ex. ܢܦܩܘ ܡܢܗ ܕܡܕܝܢܬܐ ou ܡܢܗ ܡܢ ܡܕܝܢܬܐ.

428 - C/ On corrobore le nom **annexé** de deux manières : 1° en joignant le pronom suffixe au premier nom, et en mettant un dalath devant le second, ex. ܡܪܗ ܕܡܕܝܢܬܐ *le maître de la ville.* ܥܫܝܢܘܬܗܘܢ ܕܥܘܠܐ *l'orgueil des pervers.* 2° En séparant les deux noms par la

(1) Avec le mot ܩܢܘܡܐ le bêth se retranche quelquefois.

particule ܕܝܠ affectée du pronom suffixe, le second nom prenant le préfixe ܕ, ex. ܟܬܒܐ ܕܝܠܗ ܕܡܠܦܢܐ *le livre du professeur.*

429 – On peut, ici aussi, renforcer le corroboratif, en répétant la particule ܕܝܠ, et en les séparant l'une de l'autre par ܟܝ, ex. ܥܘܒܕ̈ܝܗܘܢ ܕܝܠܗܘܢ ܟܝ ܕܝܠܗܘܢ ܕܡܫܝܚ̈ܝܐ ou ܥܘܒܕܗ̈ܘܢ. ܟܬܒܐ ܕܝܠܗ ܟܝ ܕܝܠܗ ܕܡܠܦܢܐ ou ܟܬܒܗ.

CONJONCTIF.

La particule du conjonctif est un : ܘ. Le premier mot de la phrase conjonctive s'appelle ܡܬܢܩܦܢܐ, et le second ܢܩܘܦܐ.

430 – I En dehors de ce que nous avons dit jusqu'ici, nous n'avons à faire sur cette matière que les remarques suivantes :

1° Dans une énumération, surtout elliptique, on peut se dispenser de mettre la copule waw, devant chacun des noms, ex. : ܗܕܝܪ ܪܒ ܚܝܠܐ : ܝܘܚܢܢ ܩܕܝܫܐ : ܒܣܝܡ ܒܫܡܗ : ܢܨܝܚ ܒܢܒܝ̈ܐ : ܫܒܝܚ ܒܫܠܝ̈ܚܐ *majestueux est le général St Jean, doux de nom, illustre parmi les prophètes, célèbre parmi les apôtres.*

2° De même, dans la phrase conjonctive comprenant deux verbes de suite, le second verbe reste ordinairement sans copule, quand le premier indique le temps où s'accomplit l'action du second, ex. ܢܒܝ̈ܐ ܩܕܡܘ ܡܠܠܘܟ *les prophètes t'ont décrit précédemment.* — Le second verbe ne prend pas non plus la copule, quand il n'est qu'un permutatif du premier, ex. ܐܙܠܬ ܠܘܬܗ ܡܠܠܬ ܥܡܗ *je suis allé chez lui et lui ai parlé.*

431 – II Quant aux particules, non conjonctives, comme ܠ ، ܒ ، ܕ, etc. employées simultanément avec le waw, leur emploi dans la phrase conjonctive se règle comme il suit :

I° Si le second mot de la phrase conjonctive est un *nom*, la particule qui *suit* toujours le waw, est facultative, ex. ܗܘܝ ܚܦܝܛܐ ܒܦܓܪܐ ܘܒܪܘܚܐ *sois attentif en corps et en esprit*, ou ܒܦܓܪܐ ܘܪܘܚܐ .

2° Mais si le second mot est un *pronom*, cette particule devient obligatoire, ex. ܫܘܒܚܐ ܠܗ ܘܠܐܒܐ ܕܫܠܚܗ *gloire à lui et à celui qui l'a envoyé*; on ne peut donc pas dire ܘܐܒܐ ܕܫܠܚܗ .

3° Si la particule est ܠܐ, elle se répète devant le second mot, quand celui-ci est un nom ou un pronom, ex. ܠܐ ܬܐܡܐ ܠܐ ܒܫܡܝܐ ܘܠܐ ܒܐܪܥܐ *ne jure ni par le ciel ni par la terre*, et jamais ܠܐ ܒܫܡܝܐ ܘܒܐܪܥܐ ; mais elle est facultative, quand ce mot est un verbe, ex. ܠܐ ܬܫܬܘܩ ܘܠܐ ܬܫܠܐ *ne te tais pas et ne te tranquillise pas*, ou ܠܐ ܬܫܬܘܩ ܘܬܫܠܐ .

SPÉCIFICATIF (التمييز) .

Le spécificatif est un terme employé pour restreindre et déterminer le sens d'un mot.

432 – 1° Le terme spécificatif qui indique le poids, la mesure, la superficie, la matière, est ordinairement sans particule, tant au singulier qu'au pluriel, ex. ܫܬܐ ܣܐܬܝܢ ܩܡܚܐ *six mesures de farine*, ܦܘܡܗ ܦܬܝܚ ܙܪܬܐ *sa bouche est ouverte à la mesure d'un empan*. ܡܠܝ ܠܗܢܐ ܡܐܢܐ ܡܝܐ *remplis ce vase d'eau*.

433 — 2° Dans les phrases exprimant une qualité de l'esprit ou du cœur, comme la *science*, la *force* etc. le terme spécificatif prend généralement un bêth, ex. ܗܢܐ ܚܝܠܬܢ ܗܘ ܡܢܟ ܒܡܡܠܠܐ *celui-ci est plus fort que toi en éloquence.*

ADJECTIF

434 — I Pour **l'accord** de l'adjectif avec le substantif, voir ci-dessus N° 404 et sqq.

435 — II Pour l'adjectif **attribut,** voir encore ci-dessus N° 415 et sqq.

436 — III PLACE DE L'ADJECTIF. L'adjectif se met généralement *après* le nom, ex. ܓܒܪܐ ܓܢܒܪܐ *homme fort.* ܬܘܕܝܬܐ ܪܘܚܢܝܬܐ *des actions de grâces spirituelles.* Cependant les adjectifs suivants et autres semblables se mettent quelquefois *avant* le nom : ܩܕܡܝܐ *premier.* ܐܚܪܝܐ *dernier.* ܐܚܪܢܐ *autre.* ܙܥܘܪܐ *petit.* ܪܒܐ *grand.* ܛܘܒܢܐ *bienheureux.* ܚܝܠܬܢܐ *fort.* ܩܕܝܫܐ *saint*, ex. ܫܘܒܚܐ ܠܟ ܚܝܠܬܢܐ ܐܠܗܐ *gloire à toi Dieu tout-puissant.*

437 — IV L'adjectif dans les propositions tenant lieu de QUALIFICATIF (نعت) (1), s'exprime de trois manières :

1° On peut le contracter et le faire précéder d'un dalath, ex. ܐܝܠܢܐ ܕܢܨܝܒ ܪܡܐ ܗܘ *l'arbre qui est planté est haut.*

2° On peut le laisser simplement à l'état emphatique, ex. ܐܝܠܢܐ ܢܨܝܒܐ ܪܡܐ ܗܘ.

(1) Ce qualificatif est, en Araméen, l'adjectif de la phrase incidente relative; ainsi dans la phrase suivante : *l'arbre, qui est planté, est haut* (ou simplement : l'arbre planté est haut), la proposition : *qui est planté*, est une proposition qualificative; tandis que *l'arbre est haut*, est une proposition *énonciative* dont les règles sont données ci-dessus N° 415 et sqq.

3° On peut le faire précéder de la particule ܐܝܬ , déclinée comme ci-dessus (263) et précédée d'un dalath, ex. ܐܝܬܝܟ ܕܐܝܬܘܗܝ ܚܟܝܡܐ ܕܡܟܐ ܗܘܐ .

438 – V L'adjectif appelé ܘܪܬܐ (حال) , qui indique la manière dont une action s'est faite, l'état, la situation de l'agent ou du patient, et qui répond à la question : *comment ?* : a / peut se contracter en se faisant précéder de la particule ܟܕ , ex. ܢܦܩܬ ܡܢ ܐܘܪܗ ܟܕ ܡܨܒܬ ܐܢܬܝ ܒܟܠܗܘܢ ܫܘܦܪ̈ܐ *tu en es sorti étant orné de toutes les beautés*; b / peut se contracter en se faisant précéder aussi de la particule ܘ, ex. ܗܦܟ ܡܢ ܩܪܒܐ ܘܪܡܐ ܩܫܬܗ *il revint du combat en tenant haut son arc.*

439 – Remarques. 1° Dans ce dernier cas, l'adjectif se met presque sans exception avant le verbe; difficilement donc on pourrait dire : ܘܪܡܐ ܩܫܬܗ ܗܦܟ ܡܢ ܩܪܒܐ .

2° Quand, au lieu d'adjectif, c'est une particule qui tient lieu de qualificatif, la plupart des fois on fait précéder cette particule d'un dalath, ex. ܗܢܐ ܐܝܬܘܗܝ ܡܥܕܪܢܐ ܘܦܠܚܐ ܕܥܡܝ *celui-ci est mon aide et l'ouvrier qui est avec moi.* ܡܘܬܐ ܗܘ ܒܣܝܡܐ ܕܡܛܠ ܐܠܗܐ *la mort qui est soufferte pour Dieu est douce.*

ADJECTIF COMPARATIF ܡܝܬܪܘܬܐ

A / COMPARATIF DE SUPÉRIORITÉ.

440 – **Règle :** Pour former le comparatif, on contracte l'adjectif et on met la particule ܡܢ devant le nom qui sert de terme de comparaison, ex. ܚܟܡܬܐ ܛܒܬܐ ܗܝ ܡܢ ܥܘܬܪܐ *la sagesse est meilleure que la richesse.* ܚܘܪܝܢ ܫܢܘܗܝ ܡܢ ܬܠܓܐ *ses dents sont plus blanches que la neige.* Et si l'adjectif est remplacé par un verbe, on se

contente de mettre ܡܢ , ex. ܐܚܒܬܟ ܡܢ ܢܦܫܝ *je t'ai aimé plus que moi-même.*

441 - Remarques. 1° Pour donner plus de clarté à la phrase, il est permis de mettre avant la particule ܡܢ les adverbes ܝܬܝܪܐܝܬ ou ܝܬܝܪ, ex. ܝܘܡܢ ܫܦܝܪܝܢ ܝܬܝܪܐܝܬ ܡܢ ܐܬܡܠܝ(1). 2° Comme toutes les propositions comparatives se composent d'un énonciatif et d'un inchoatif, il y a lieu de leur appliquer les règles du N° 415, la troisième exceptée.

B / COMPARATIF D'INFÉRIORITÉ.

442 - Pour former ce comparatif, on suit la même règle que ci-dessus N° 440, sauf que l'adjectif prend avant lui la particule ܒܨܝܪ ex. ܦܛܪܘܣ ܒܨܝܪ ܚܟܝܡ ܡܢܟ *Pierre est moins sage que toi.* — On peut remplacer cet adjectif par son substantif abstrait précédé d'un bêth, ex. ܦܛܪܘܣ ܒܨܝܪ ܒܚܟܡܬܐ ܡܢܟ .

ADJECTIF SUPERLATIF

A / SUPERLATIF RELATIF.

443 - Il y a quatre manières de rendre le superlatif relatif; on peut:

1° ou laisser l'adjectif à l'état emphatique, en donnant le préfixe ܒ au substantif, ex. ܪܒܐ ܒܢܒܝܐ *le plus grand des prophètes*; et au pluriel ܪܘܪܒܐ ܒܢܒܝܐ *les plus grands des prophètes.*

2° ou laisser également l'adjectif à l'état emphatique, mais en donnant le préfixe ܕ au substantif, ex. ܪܒܐ ܕܢܒܝܐ. ܪܘܪܒܐ ܕܢܒܝܐ .

(1) Et rarement la particule ܐܘ, ex. ܝܘܣܦ ܓܒܐ ܕܢܬܒܘܬ ܒܒܝܬ ܐܣܝܪܐ ܐܘ ܕܢܫܠܡ ܡܪܗ *Joseph aima rester dans la prison plûtot que trahir son Seigneur.*

3° ou joindre les pronoms suffixes à l'adjectif, en mettant un ܕ préfixe au substantif, ex. ܪܰܒܗܽܘܢ ܕܢܒܺܝܶܐ . ܪܰܘܪܒܳܢܗܽܘܢ ܕܢܒܺܝܶܐ .

4° ou enfin contracter l'adjectif, en mettant la préposition ܡܶܢ devant le substantif, ex. ܪܰܘܪܒ . ܪܰܒ ܡܶܢ ܢܒܺܝܶܐ . ܡܶܢ ܢܒܺܝܶܐ .

444 – S'il y a dans la phrase un énonciatif et un inchoatif, on appliquera les règles du N° 415, ex. ܐܶܫܰܥܝܳܐ ܪܰܒ ܢܒܺܝܶܐ *Isaïe est le plus grand des prophètes*, ou ܪܰܒ ܗܽܘ ou ܪܰܒܳܐ ܐܺܝܬܰܘܗܝ . Mais quand on emploie la 4ème manière ci-dessus de rendre le superlatif, on ne peut faire usage des règles 2° et 3°; on ne pourrait donc pas dire ܪܰܘܪܒ ܐܺܝܬܰܘܗܝ ܡܶܢ ܢܒܺܝܶܐ (cf. N° 441).

B / SUPERLATIF ABSOLU.

445 – On exprime le superlatif absolu, en contractant l'adjectif et en mettant après lui un ܟܠ précédé de ܡܶܢ ou de ܒ , ex. ܢܰܟܦܽܘܬܳܐ ܡܰܝܬܪܽܘܬܳܐ ܗ݈ܝ ܡܝܰܬܪܬܳܐ ܒܟܠ *la chasteté est une très grande vertu*. ܠܪܰܘܪܒܽܘܬܳܟ ܪܳܡܬܳܐ ܒܟܠ *à votre très haute grandeur*. — Ce superlatif s'exprime encore très souvent par le positif précédé des adverbes ܛܳܒ ou ܣܰܓܺܝ , ou des deux à la fois, si l'on veut donner plus de force à la phrase, ex. ܘܛܳܒ ܡܕܰܟܝܳܐ ܗܘܳܐ ܡܡܰܠܠܶܗ *et son style était très pur*. ܘܣܰܓܺܝ ܥܡܺܝܩܺܝܢ ܡܰܚܫܒܳܬܟܽܘܢ *et vos pensées sont très profondes*.



CHAPITRE TROISIÈME

PRONOM

ART. I

PRONOM EMPLOYÉ ISOLÉMENT

Le pronom ܚܠܳܦ ܫܡܳܐ ou ܣܘܼܟܳܢܳܐ (Barhebrœus) est ou personnel, ou démonstratif, ou interrogatif, ou relatif, ou enfin indéfini.

§ 1

PRONOMS PERSONNELS

446 - On les distingue en pronoms *isolés* ܚܠܳܦ ܫܡܳܗ̈ܐ ܦܪ̈ܝܫܐ, qui, en tant que séparés, ne s'emploient jamais que comme nominatifs sujets; et en pronoms *suffixes* ܚܠܳܦ ܫܡܳܗ̈ܐ ܡܚܝܩ̈ܐ qui, 1° ajoutés aux *substantifs*, représentent le génitif du pronom et tiennent ainsi lieu de pronoms possessifs,ex. ܡܰܠܟܳܟ݂ *ton roi* (*= le roi de toi*),et 2° joints aux *verbes*, représentent le pronom accusatif, ex. ܩܛܰܠܟ݂ *il t'a tué*, et 3° joints aux *particules*, désignent les autres cas et expriment différents rapports avec ces pronoms, selon le sens des particules, ex. ܒܳܟ݂ *par toi*, ܠܳܟ݂ à *toi*, ܥܰܡܳܟ݂ *avec toi*.

I

PRONOMS PERSONNELS ISOLÉS

447 - NATURE :

Sing.	Plur.
ܐܢܐ (1) je, moi	ܚܢܢ (2) nous
ܐܢܬ (3) tu, toi	ܐܢܬܘܢ (3) vous
ܐܢܬܝ (4) tu, toi (fém.)	ܐܢܬܝܢ vous (fém.)
ܗܘ il, lui	ܗܢܘܢ ils, eux
ܗܝ elle	ܗܢܝܢ elles

448 - Le *hé* des pronoms ܗܘ ، ܗܝ ne se prononce pas, A / lorsque ces pronoms tiennent la place du verbe *être* et qu'ils viennent après l'attribut, ex. ܥܝܢܐ ܟܪܝܗܬܐ ܗܝ *l'œil est faible*. B / Dans les phrases à sens intensitif comme celles-ci : *c'est lui qui... c'est elle qui...* ex. ܗܘ ܗܘ *c'est lui qui*; ܗܝ ܗܝ *c'est elle qui*.

449 - Les pronoms ܗܢܘܢ، ܗܢܝܢ deviennent ܐܢܘܢ، ܐܢܝܢ lorsqu'ils sont placés *après* l'attribut ou bien lorsqu'ils sont compléments directs, ex. ܩܛܠܬ ܐܢܘܢ *je les ai tués*; ܡܥܒܕܝܢ ܐܢܘܢ *ils sont appliqués*; et lorsqu'ils sont employés dans des phrases à sens intensitif, ex. ܗܢܘܢ ܐܢܘܢ ܕܩܛܠܘ *ce sont eux qui ont tué* (5).

450 - Les pronoms ܚܢܢ ، ܐܢܬܘܢ et ܐܢܐ perdent, le

(1) Le zélam de l'alaph est léger, mais les Orientaux le prononcent, à tort, avec redoublement du noun.

(2) Primitivement ܐܢܚܢܢ ou ܐܚܢܢ.

(3) Le noun ne se prononce jamais.

(4) Le iodh de ce pronom ne se prononce plus aujourd'hui.

(5) Maroutha de Miparkat a même dit ܗܢܘܢ ܐܢܘܢ ܓܝܪ ܗܢܘܢ.

premier, la prononciation de son ḥêth, et les autres celle de leur alaph, dans le cas où ils sont précédés d'un nom *contracté*, ex. ܚܦܝܛܝܢ ܚܢܢ *nous sommes appliqués*; mais si le nom qui précède n'est pas contracté, c. a. d. a un sens corroboratif, ces deux lettres se lisent, ex. ܚܦܝܛܐ ܚܢܢ .

Le pronom ܗܘ quand il est *répété*, devient ܗܘܝܘ et non pas ܗܘ ܗܘ .

451 – DÉCLINAISON. Si le nom qui est décliné avec ces pronoms n'est pas à l'état contracté, ces derniers ne subissent pas de changement, mais s'il est contracté, ce qui arrive le plus souvent, ils subissent les changements indiqués ci-dessus, comme cela ressort clairement des exemples suivants :

ܚܦܝܛ ܐܢܐ (1) je suis studieux	ܚܦܝܛܝܢ ܚܢܢ (2) nous sommes studieux
ܚܦܝܛ ܐܢܬ (3) tu es sudieux	ܚܦܝܛܝܢ ܐܢܬܘܢ (4) vous êtes studieux
ܚܦܝܛܐ ܐܢܬܝ (5) tu es studieuse	ܚܦܝܛܢ ܐܢܬܝܢ (6) vous êtes studieuses.
ܚܦܝܛ ܗܘ (7) il est studieux	ܚܦܝܛܝܢ ܐܢܘܢ (8) ils sont studieux.
ܚܦܝܛܐ ܗܝ (8) elle est studieuse	ܚܦܝܛܢ ܐܢܝܢ (8) elles sont studieuses.

ܚܝܠܬܢ ܐܢܐ je suis fort	ܚܝܠܬܢܝܢ ܚܢܢ nous sommes forts
ܚܝܠܬܢ ܐܢܬ tu es fort	ܚܝܠܬܢܝܢ ܐܢܬܘܢ vous êtes forts
ܚܝܠܬܢܬܐ ܐܢܬܝ tu es forte	ܚܝܠܬܢܢ ܐܢܬܝܢ vous êtes fortes

(1) On peut toujours unir et écrire ܚܦܝܛܢܐ .

(2) On peut toujours unir et écrire ܚܦܝܛܝܢܢ .

(3) On peut toujours unir et écrire ܚܦܝܛܬ .

(4) On peut toujours unir et écrire ܚܦܝܛܝܬܘܢ en rejetant trois lettres.

(5) On peut toujours unir et écrire ܚܦܝܛܬܝ .

(6) On peut toujours unir et écrire ܚܦܝܛܬܝܢ en rejetant trois lettres.

(7) On peut toujours unir et écrire ܚܦܝܛܘ .

(8) Avec ces pronoms on ne peut jamais unir et écrire autrement.

ܚܝܠܬܢ ܗܘ il est fort — ܚܝܠܬܢܝܢ ܐܢܘܢ ils sont forts

ܚܝܠܬܢܐ ܗܝ elle est forte — ܚܝܠܬܢܝܢ ܐܢܝܢ elles sont fortes.

452 – On voit par là que tous les pronoms peuvent s'unir au nom, hormis ceux de la 3ᵉ pers. du féminin et celui du masculin pluriel (cf. N° 224). Il est à remarquer pourtant que si le mot qui précède le pronom ܗܝ n'a que deux lettres, à dernière non redoublée, celle-ci prend toujours un phataḥ, chez les *Orientaux*, alors même qu'elle exigerait un zélam ou un zakaph, ex. ܡܢܐ ܗܝ *qu'est-ce ?* ܗܕܐ ܗܝ *c'est-celle-ci*; mais on dit ܪܒܐ ܗܝ *elle est grande*, parce que le bêth est redoublé, et ܗܪܟܐ ܗܝ *elle est ici*, parce que le mot a plus de deux lettres. Pour ce qui regarde les *Occidentaux* et le pronom ܗܘ, voir le N° 30.

II

PRONOMS PERSONNELS SUFFIXES

453 – NATURE :

Sing.	Plur.
ܝ (1) mon, me	ܢ notre, nous
ܟ ton, te	ܟܘܢ votre, vous
ܟܝ (1) ton, te (fém.)	ܟܝܢ votre, vous (fém.)
ܗ son, le	ܗܘܢ leur, les
ܗ son, la	ܗܝܢ leur, les (fém.)

Ces pronoms peuvent s'unir aux noms, aux particules et aux verbes transitifs.

---

(1) Ce iodh, qui se prononce même dans le Syriaque vulgaire actuel, ne se prononce plus maintenant dans le Syriaque littéral; malgré des recherches consciencieuses, on n'a pu encore fixer l'époque précise à laquelle il a commencé d'être négligé.

I°

PRONOMS SUFFIXES UNIS AUX *NOMS*

454 – Cette union se fait de deux manières, l'une principalement pour le *singulier*, par l'addition pure et simple du pronom au nom, et l'autre, pour le *pluriel*, par l'intercalation d'un iodh entre le nom et le pronom (1). – Ce iodh qui est celui de la contraction d'annexion des noms pluriels (cf. N° 338), s'ajoute à tous les noms qui prennent un iodh dans la contraction d'annexion, et ne s'ajoute pas aux autres. De ce principe découlent les deux règles pratiques suivantes :

455 – Ire **règle** : Tous les noms *singuliers* terminés par un zakaph, ex. ܡܰܠܟܳܐ *roi*, ܢܰܟܦܳܐ *pur*, tous les noms *pluriels* à *taw* terminés encore par un zakaph, ex. ܡܰܠܟܳܬ̈ܳܐ *reines*, ܡܳܪ̈ܰܘܳܬܳܐ *seigneurs*, et enfin tous les noms collectifs qui s'écrivent au pluriel comme au singulier, ex. ܕ̈ܒܳܒܳܐ s'unissent les pronoms à la manière usitée pour le singulier.

456 – IIe **règle** : L'union du pronom se fait au contraire selon la 2e manière, c'est-à-dire à la manière du pluriel, 1° dans tous les noms pluriels terminés par un *zélam*, ex. ܡܰܠܟܶ̈ܐ, 2° dans tous les noms, pluriels encore, terminés par un *iodh*, ex. ܢܰܟܦܶ̈ܐ *purs*.

Comme le pronom suffixe entraîne pour la *dernière lettre* du nom un changement d'accent, voici les règles à suivre en cette circonstance :

457 – A / DANS LE CAS OU L'ADDITION DU PRONOM EST FAITE A LA *MANIÈRE DU SINGULIER* :

a / Avec les pronoms ܗܶܝܢ، ܗܽܘܢ. ܟܶܝܢ. ܟܽܘܢ. ܢ. la dernière lettre du nom devient quiescente, ex. ܟܬܳܒܟܽܘܢ *votre livre*.

---

(1) Pour l'origine de ce iodh. voir N° 338 (note).

b / Avec les pronoms ܟ݂ . ܗ̇ , elle prend un zakaph, ex. ܟܬܳܒܳܟ݂ *ton livre.*

c / Avec les pronoms ܟܝ . ܗ elle prend un zélam (86 6°), ex. ܟܬܳܒܶܗ *son livre.*

d / Enfin avec le pronom ܢ, elle est affectée d'un phataḥ, ex. ܟܬܳܒܰܢ *notre livre.*

458 – B / DANS LE CAS OU L'ADDITION DU PRONOM SE FAIT A LA *MANIÈRE DU PLURIEL* :

a / Avec le pronom ܗ̇ de la 3ᵉ pers. fém. sing. la dernière lettre du nom prend un zélam, ex. ܟܬܳܒܶܝܗ̇ *ses livres.*

b / Avec le pronom ܗ de la 3ᵉ pers. mas. sing. le iodh intercalé se change en waw, et le pronom est suivi lui-même d'un nouveau iodh, ex. ܟܬܳܒܰܘܗܝ *ses livres* (1).

c / Dans les autres cas, la dernière lettre prend un phataḥ, ex. ܟܬܳܒܰܝܟ݂ *vos livres.*

EXEMPLES (A LA MANIÈRE DU SINGULIER)

	pronoms	
mon roi ܡܰܠܟܝ	ܝ	ܡܳܪܰܝ mes seigneurs
notre roi ܡܰܠܟܰܢ	ܢ	ܡܳܪܰܝܢ nos seigneurs
ton roi ܡܰܠܟܳܟ݂	ܟ݂	ܡܳܪܰܝܟ݂ tes seigneurs
votre roi ܡܰܠܟܟ݂ܘܢ	ܟܘܢ	ܡܳܪܰܝܟ݂ܘܢ vos seigneurs
ton roi ܡܰܠܟܶܟ݂ܝ (fém.)	ܟܝ	ܡܳܪܰܝܟ݂ܝ tes seigneurs (fém.)
votre roi ܡܰܠܟܟ݂ܶܝܢ (fém.)	ܟܝܢ	ܡܳܪܰܝܟ݂ܶܝܢ vos seigneurs (fém.)

(1) Ce iodh n'a été changé, parait-il, en un waw, que pour aider à distinguer les noms avec suffixes des verbes avec suffixes; car ces derniers, comme il sera dit prochainement, ont en certains cas, comme les premiers, un iodh intercalé avant le pronom, d'où, sans le changement du iodh en waw dans le noms susdits, naitrait une confusion inévitable, à l'époque précédant l'apparitio des accents-voyelles, ex. ܟܬܒܘܗܝ *ses livres*, et ܟܬܒܘܗܝ *elles l'ont écrites.*

	Pronoms	
son roi ܡܠܟܗ	ܗ	ܡܪ̈ܘܗܝ ses seigneurs
leur roi ܡܠܟܗܘܢ	ܗܘܢ	ܡܪ̈ܘܗܘܢ leurs seigneurs
son roi ܡܠܟܗ̇ (fém.)	ܗ̇	ܡܪ̈ܘܗ̇ ses seigneurs (fém.)
leur roi ܡܠܟܗܝܢ (fém.)	ܗܝܢ	ܡܪ̈ܘܗܝܢ leurs seigneurs (fém.)

EXEMPLES (A LA MANIÈRE DU PLURIEL)

	Pronoms	
mes rois ܡܠܟ̈ܝ	ܝ	ܕܒ̈ܪܝ mes manières
nos rois ܡܠܟ̈ܝܢ	ܢ	ܕܒ̈ܪܝܢ nos manières
tes rois ܡܠܟ̈ܝܟ	ܟ	ܕܒ̈ܪܝܟ tes manières
vos rois ܡܠܟ̈ܝܟܘܢ	ܟܘܢ	ܕܒ̈ܪܝܟܘܢ vos manières
tes rois ܡܠܟ̈ܝܟܝ (fém.)	ܟܝ	ܕܒ̈ܪܝܟܝ tes manières (fém.)
vos rois ܡܠܟ̈ܝܟܝܢ (fém.)	ܟܝܢ	ܕܒ̈ܪܝܟܝܢ vos manières (fém.)
ses rois ܡܠܟ̈ܘܗܝ	ܘܗܝ	ܕܒ̈ܪܘܗܝ ses manières
leurs rois ܡܠܟ̈ܝܗܘܢ	ܗܘܢ	ܕܒ̈ܪܝܗܘܢ leurs manières
ses rois ܡܠܟ̈ܝܗ̇ (fém.)	ܗ̇	ܕܒ̈ܪܝܗ̇ ses manières (fém.)
leurs rois ܡܠܟ̈ܝܗܝܢ (fém.)	ܗܝܢ	ܕܒ̈ܪܝܗܝܢ leurs manières (fém.)

459 – Dans les noms Araméens (même grecs) non *termi*nés par *alaph*, le pronom s'ajoute à la manière du singulier, à la particule ܕܝܠ (1) séparée, dont on fait suivre le nom, ce dernier restant toujours invariable, ex. ܛܘܥܝܝ ܕܝܠܝ *mon erreur*, ܛܘܥܝܝ ܕܝܠܟܘܢ *votre erreur*, ܛܘܥܝܝ ܕܝܠܗ *son erreur* (2). Il n'y a d'exception que pour le mot ܕܝܐܬܝܩܝ *testament*, considéré, à tort, par les meilleurs écrivains, comme un nom pluriel (à cause du zélam final), car on a pu dire ܕܝܐܬܝܩܘܗܝ (barbarisme).

(1) Composé du ܕ d'annexion qui se prononçait ܕܝ et du ܠ de possession.

(2) Cette particule ܕܝܠ peut être employée de cette manière avec tout nom Araméen, même terminé par alaph, ex. ܡܠܟܐ ܕܝܠܢ *notre roi*, ܡܪ̈ܘܬܐ ܕܝܠܟܘܢ *vos seigneurs*; mais il est contraire au génie de la langue Syriaque de l'employer fréquemment, comme l'a fait l'auteur de la version Héracléenne.

460 – Les noms ܐܚܐ *frère*, ܐܒܐ *père*, ܚܡܐ *beau-père*, prennent, lorsqu'ils sont déclinés à la manière du singulier, un waw avant le pronom, ex. ܐܒܘܟ *ton père*, ܐܚܘܢ *notre frère*; et si ce pronom est le pronom ܗ de la 3ᵉ pers. *mas.* sing. ils prennent encore un iodh *après* le ܗ, ex. ܐܚܘܗܝ *son frère.* — Remarquons cependant que ces noms déclinés avec le pronom ܝ de la 1ᵉ pers. sing. ne prennent pas de waw, ex. ܚܡܝ *mon beau-père:* mais ܐܒܐ et ܐܚܐ changent en ce cas le phatah de leur première lettre en un zakaph, ex. ܐܒܝ *mon père.*

461 – Le nom ܐܢܫܐ *homme*, ne s'adjoint les pronoms suffixes qu'à la manière du pluriel, contrairement à la règle N° 455, ex. ܐ̈ܢܫܝܟ. Le mot ܫܡܝܐ employé pour marquer le singulier (le ciel), ce qui est rare, se les adjoint à la manière du singulier, ex. ܫܡܝܟ; et employé avec un sens pluriel (les cieux), ce qui est ordinaire, il se les annexe à la manière du pluriel, ex. ܫܡ̈ܝܟ.

462 – Le mot pluriel ܩܘܪ̈ܝܐ *villages*, s'adjoint aux pronoms à la manière du singulier ou à celle du pluriel, au choix, ex. ܩܘܪ̈ܝܟ ou ܩܘܪ̈ܝܝܟ *tes villages.*

463 – Avec les pronoms, tous les adjectifs défectueux terminés par un iodh, peuvent prendre, employés au pluriel, deux iodhs; et alors ils subissent tous les changements indiqués au N° 341, ex. ܕܟ̈ܝܝ ou ܕܟ̈ܝ *mes purs.* ܪܘܪ̈ܒܢܝܗܘܢ ou ܪܘܪ̈ܒܝܗܘܢ *leurs grands.* Il en est de même des substantifs pluriels ܡ̈ܝܐ *eaux*, ܚ̈ܝܐ *vie*, *ex.* ܡ̈ܝܗܘܢ ou ܡ̈ܝܝܗܘܢ *leurs eaux.*

SUPPLÉMENT

NOMS QUI CHANGENT D'ACCENTS AVEC QUELQUES PRONOMS

464 – Il y a des noms qui déclinés avec les *cinq* pronoms suivants : ܗܝ ، ܗܘܢ ، ܟܝ ، ܟܘܢ ، ܝ et à *la manière du singulier*, éprouvent à leur avant-dernière lettre quelque changement d'accent. Avant de dire quels accents ils comportent, nous divisons, pour plus de clarté et de

précision, les noms Araméens en trois catégories : 1° noms terminés par ܝܳܐ, 2° noms terminés par ܬܳܐ, 3° noms sains.

465 — 1° LES NOMS TERMINÉS PAR IODH et qui ont une lettre quiescente avant ce iodh, comme ܝܰܠܕܳܐ *enfant*, ܥܰܘܠܡܢܳܐ *injustice*, ܟܘܪܣܝܳܐ *chaise*, ܡܫܬܝܳܐ *boisson*, prennent, avec ces cinq pronoms, un hibas à ce iodh :

ܝܰܠܕܝ (1) mon enfant	ܝܰܠܕܝܟܘܢ votre enfant
ܝܰܠܕܝܟܝܢ votre enfant (fém.)	ܝܰܠܕܝܗܘܢ leur enfant
ܝܰܠܕܝܗܝܢ leur enfant (fém.)	

REMARQUE. Avec le pronom ܝ et *deux* quiescentes avant le iodh, la seconde quiescente prend un phatah, ex. ܡܫܬܰܝܝ *ma boisson*, ܟܘܪܣܰܝܝ *ma chaise*.

Les autres noms terminés par iodh qui ne rentrent pas dans ce que nous venons de dire, comme ܠܘܡܝܳܐ *blâme* etc; suivent en tout le règle 457.

466 — 2° QUANT AUX NOMS TERMINÉS PAR TAW (2), tous les bilitères à première accentuée et à deuxième quiescente, comme ܓܰܢܬܳܐ *jardin*, ܫܳܥܬܳܐ *heure*, ܣܺܝܡܬܳܐ *trésor*, ܓܘܒܬܳܐ *puits*, ܦܪܚܬܳܐ *vol*; ainsi que tous les trilitères à deuxième et à troisième quiescentes, comme ܡܕܒܪܬܳܐ *désert*, ܦܠܐܬܳܐ *parabole*, ܡܚܘܠܬܳܐ *blessure*, ܚܕܘܬܳܐ *joie*, prennent, avec les cinq pronoms précités, l'accent de la contraction d'annexion, c'est-à-dire que la lettre quiescente qui précède le taw prend un phatah (46, 348) :

(1) Les Orientaux d'aujourd'hui, à tort, ne prononcent aucun de ces iodhs : ܝܰܠܕܝ. ܨܗܝ *ma soif*, ܐܝܕܝ (Pronon. ܝܰܠܕ. ܨܗ. ܐܝܕ) ; quoique quelques-uns de leurs savants s'efforcent de revenir à l'ancienne prononciation.

(2) Il s'agit ici du taw servile marquant le féminin.

ܓܢܬܝ mon jardin	ܡܘܠܦܬܝ ma blessure
ܓܢܬܟܘܢ votre jardin	ܡܘܠܦܬܟܘܢ votre blessure
ܓܢܬܟܝܢ votre jardin (fém.)	ܡܘܠܦܬܟܝܢ votre blessure (fém.)
ܓܢܬܗܘܢ leur jardin	ܡܘܠܦܬܗܘܢ leur blessure
ܓܢܬܗܝܢ leur jardin (fém.)	ܡܘܠܦܬܗܝܢ leur blessure (fém.)

Les autres noms terminés par taw, comme ܡܬܦܠܓܬܐ *nourriture*, ܬܐܪܬܐ *conscience*, ܝܕܥܬܐ *connaissance*, ܐܡܗܬܐ *mère*, suivent la règle N° 457; ceux qui ont au milieu une lettre qui ne se prononce pas, comme ܣܦܝܢܬܐ *barque*, peuvent ou bien prendre l'accent de la contraction d'annexion ou suivre la règle générale, ex. ܣܦܝܢܬܟܘܢ ou ܣܦܝܢܬܟܘܢ *votre barque*.

467 – 3° Tous les noms SAINS relevant des règles N°s 331, 4°; 332, prennent, avec le pronom, l'accent de la contraction d'annexion, c'est-à-dire que les mots de la forme ܩܛܠܐ prennent un zélam, ex. ܪܚܡܝ *mon ami*, ܪܚܡܟܘܢ *votre ami*, et ceux des autres formes (332), un phataḥ, ex. ܗܝܟܠܟܘܢ *votre sanctuaire*, ܡܕܥܝ *ma raison*.

468 – Avec le pronom ܝ, les noms bilitères dont la première est quiescente ou à zélam léger, comme ܫܡܐ *nom*, ܠܒܐ *cœur*, ܡܢ *de*, prennent un zélam *dur* à cette première (86, 30), ex. ܠܒܝ *mon cœur*, ܡܢܝ *de moi*. Il en est de même, des noms défectueux trilitères de la forme ܩܛܠܐ, ex. ܪܥܝܝ *ma pensée* (de ܪܥܝܐ).

469 – La lettre qui précède le taw des cinq noms suivants: ܚܪܬܐ *fin*, ܐܡܬܐ *mètre; servante*, ܚܡܬܐ *colère*, ܝܨܦܬܐ *application*, ܩܫܬܐ *arc*, peut prendre ou ne pas prendre le phataḥ, ex. ܚܪܬܗܘܢ ou ܚܪܬܗܘܢ *leur fin*.

470 – Les noms hamzés de la forme ܩܛܠܐ suivent la règle générale (457), ex. ܣܢܐܝ *mon ennemi* et non pas ܣܢܐܝ ; exceptionnellement, il en est de même des noms *sains* suivants, de la même

forme : ܪܘܫܡܐ *signe; seing,* ܦܥܠܐ *ouvrier,* ܛܥܘܢܐ *porte-faix,* ex. ܦܥܠܗܘܢ et non ܦܥܠܝܗܘܢ *leur ouvrier* (1).

471 – EXCEPTIONS ISOLÉES. ܡܨܥܬܐ *milieu* fait ܡܨܥܬܝ *mon milieu* (en mettant un zélam au mim), ou bien simplement ܡܨܥܬܝ selon la règle; *item* pour les cinq pronoms précités. — Le mot ܒܪܬܐ *fille*, avec le pronom ܝ, prend un phataḥ au rěs : ܒܪܬܝ *ma fille*; mais avec les autres pronoms ce rěs reste quiescent, ex. ܒܪܬܟܘܢ *votre fille;* et lorsque ce nom est annexé à un autre nom sans pronom suffixe, il perd complètement la prononciation de son rěs, ex. ܒܪܬ ܡܠܟܐ *la fille du roi.* — Le bêth de ܛܒܬܐ *bien,* reste quiescent avec le pronom ܝ : ܛܒܬܝ *mon bien*, mais avec les autres, il prend un phatah : ܛܒܬܗܘܢ. — par contre, le taw de ܐܬܪܐ *pays* prend un phatah avec le pronom ܝ : ܐܬܪܝ *mon pays*, et reste régulièrement quiescent avec les autres pronoms : ܐܬܪܟܘܢ.

2°

PRONOMS SUFFIXES ANNEXÉS AUX PARTICULES

472 – Pour certaines particules l'annexion se fait à la manière du singulier, ex. ܠܘܬ *chez*, et pour d'autres, à la manière du pluriel, ex. ܡܛܠ *pour* (vide infrà).

ܠܘܬܝ chez moi	ܡܛܠܬܝ pour moi
ܠܘܬܢ chez nous	ܡܛܠܬܢ pour nous
ܠܘܬܟ chez toi	ܡܛܠܬܟ pour toi
ܠܘܬܟܘܢ chez vous	ܡܛܠܬܟܘܢ pour vous
ܠܘܬܟܝ chez toi (fém.)	ܡܛܠܬܟܝ pour toi (fém.)
ܠܘܬܟܝܢ chez vous (fém.)	ܡܛܠܬܟܝܢ pour vous (fém.)
ܠܘܬܗ chez lui	ܡܛܠܬܗ pour lui

(1) Nous avons vu que le pronom ܝ ne se prononce plus aujourd'hui; l'usage n'admet d'exceptions que les suivantes : ܠܝ *à moi,* ܒܝ *en moi,* ܪܒܝ *mon maître,* ܟܠܝ *moi tout entier.*

ܠܘܳܬܗܽܘܢ chez eux — ܡܶܛܽܠܬܗܽܘܢ pour eux

ܠܘܳܬܗܿ chez elle — ܡܶܛܽܠܬܗܿ pour elle

ܠܘܳܬܗܶܝܢ chez elles — ܡܶܛܽܠܬܗܶܝܢ pour elles.

3°

PRONOMS SUFFIXES ANNEXÉS AUX VERBES

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

473 – I Les pronoms suffixes ܗܘܢ . ܗܝܢ sont d'un usage beaucoup moins fréquent que celui des pronoms isolés ܐܢܘܢ . ܐܢܝܢ (449) ; ainsi ܩܛܠܬ ܐܢܘܢ *je les ai tués* est employé préférablement à ܩܛܠܬܗܘܢ . Donc en ce que nous dirons sur cette matière, nous ferons abstraction de l'emploi de ces deux pronoms ܐܢܘܢ . ܐܢܝܢ qui ne font d'ailleurs subir aucune modification au verbe.

474 – II Tous les pronoms suffixes sont, comme nous l'avons vu, quiescents; la lettre du verbe qui les précède doit par conséquent être accentuée (42), ex. ܩܛܠܬܟ *je t'ai tué* (de ܩܛܠܬ) ; il n'y a d'exception que pour les pronoms ܟܘܢ . ܟܝܢ (et ܗܘܢ . ܗܝܢ ci-dessus) qui sont accentués et qui exigent que la lettre qui les précède soit quiescente (36), ex. ܩܛܠܬܟܘܢ *je vous ai tués.*

475 – III Avec le pronom ܝ de la 1e personne du singulier, le verbe prend un noun épenthétique semblable au نون الوقاية des Arabes, ex. ܩܛܠܢܝ *il m'a tué* pour ܩܛܠܝ ; et en cela la prononciation des deux pronoms de la 1e personne se confond : ܩܛܠܢ *il nous a tués.*

476 – IV Les pronoms suffixes ne s'ajoutent qu'aux temps suivants : prétérit, aoriste, impératif et infinitif

mimmé. Pour le présent, ils sont employés séparés, mais précédés du préfixe lamadh qui s'y joint à la manière du singulier, et s'accentue par conséquent selon la règle 457; ex. ܩܳܛܶܠ ܠܝ *il me tue*, ܩܳܛܠܺܝܢܰܢ ܠܟܽܘܢ *nous vous tuons*.

A / PRONOMS SUFFIXES ANNEXÉS AU PRÉTÉRIT

I RÈGLES CONCERNANT LA LETTRE FINALE.

477 – I° Dans la 1e ET LA 3e PERSONNE DU SINGULIER de tous les verbes (ils ont toujours la dernière **quiescente**): ܩܶܛܠܶܬ *j'ai tué*, ܩܛܰܠ *il a tué*, ܩܶܛܠܰܬ *elle a tué*, et A LA 3e PERS. DU SING. MAS. des verbes défectueux dérivés (la dernière est toujours iodh): ܓܒܺܝ *il a choisi*, il faut suivre la même règle que pour les noms, ex. ܓܒܳܟ *il t'a choisi*, ܩܛܰܠܬܶܟܝ *je t'ai tuée.* ܩܶܛܠܳܬܳܗ *elle l'a tuée*, ܨܰܪܬܶܗ *je l'ai peint.*

478 – 2° Pour les AUTRES personnes (donc à dernière **accentuée** (1)), et pour la 3e pers. sing. *mas.* des verbes défectueux TRILITÈRES, (donc à dernière alaph): ܓܒܳܐ *il a choisi*, ܩܪܳܐ *il a appelé*, il faut rattacher simplement le pronom au verbe, en observant les trois remarques suivantes:

479 – a/ Quand le pronom annexé est un ܗ, il est toujours suivi d'un iodh; de plus, si la dernière lettre du verbes est aussi un iodh, le hé prend encore un waw avant lui, ex. ܩܛܰܠܬܳܝܗܝ *tu l'as tué*; si cette dernière a un

(1) Cet accent est, comme il est clair, un hibas à la 2e pers. fém. sing. ܩܛܰܠܬܝ *tu as tué*, un ribas à la 3e pers. mas. plur. ܩܰܛܠܘ *ils ont tué*, et un zakaph à toutes les autres personnes: ܩܛܰܠܢܰܢ *nous avons tué*, ܩܛܰܠܬ *tu as tué*, ܩܛܰܠܬܽܘܢ *vous avez tué* (mas.) ܩܛܰܠܬܶܝܢ *vous avez tué* (fém.) ܩܛܰܠ ou ܩܛܰܠܶܝܢ *elles ont tué*.

zaḳaph, le ܗ prend un iodh avant lui, ex. ܩܛܠ̈ܝܗ *elles l'ont tué.*

b / Quand le pronom annexé est ܟܝ , il change le zaḳaph de la dernière lettre, si zaḳaph il y a, en zélam, les verbes défectueux trilitères néanmoins exceptés, ex. ܟܬܒܢܟܝ *nons t'avons écrite,* ܓܒܟܝ *il t'a élue.*

c / Avec n'importe quel pronom, les verbes défectueux trilitères au lieu de deux waws qu'ils devraient prendre à la 3ᵉ pers. mas. plur. changent le premier waw en alaph (60), ex. ܓܒܐܘܗܝ *ils l'ont choisi.*

II RÈGLES POUR LES 2ᵉ ET 1ᵉ RADICALES (1).

480 – 1° *Dans les verbes trilitères à trois radicales distinctes, séparées, à dernière quiescente,* la première personne du singulier et la 3ᵉ pers. fém. sing. ont les mêmes accents qu'avant l'annexion de la terminaison du prétérit, ex. ܩܛܠܬܟ *je t'ai tué,* ܩܛܠܬܗ *je l'ai tué,* ܩܛܠܬܗ *elle l'a tuée,* (de ܩܛܠ) ; mais la première radicale de la 3ᵉ pers. mas. sing. prend un phatah, et la deuxième reste quiescente, ex. ܩܛܠܘܗܝ *ils l'ont tué,* ܩܛܠܘܟ *ils l'ont tué* (cf N° 42).

481 – 2° *Dans tous les autres verbes,* les lettres gardent la même accentuation qu'ils avaient avant l'annexion de la terminaison du prétérit, ex. ܨܪܬܗ *je l'ai peint* (de ܨܪ), ܓܢܒܬܗ *elle l'a volée,* ܓܢܒܢ *il nous a volés,* (de ܓܢܒ), ܐܪܚܩܢܟ *nous t'avons éloigné,* ܐܪܚܩܬܟ *je t'ai éloigné* (de ܐܪܚܩ).

(1) Les changements qu'éprouvent ces deux radicales sont commandés, comme il est évident, par l'accentuation de la terminaison du prétérit (477); cette accentuation est commandée à son tour par les règles de l'accent léger 36, 42.

482 — On se rappelle que la 3ᵉ pers. mas. plur. est susceptible, si l'on veut, d'un noun, ex. ܩܛܠܘ ou ܩܛܠܘܢ . Dans le cas de ce noun, on est obligé de se conformer à la règle du N° 478, ex. ܩܛܠܘܢܳܟ *ils t'ont tué* ou ܩܛܠܘܗܝ . ܩܛܠܘܢܳܝܗܝ *ils l'ont tué.*

483 — La 3ᵉ pers. fém. plur. peut également prendre un noun accentué d'un zakaph, ex. ܩܛܠܳܟܝ (1) ou ܩܛܠܳܢܟܝ *elles t'ont tué,* ܩܛܠܟܘܢ ou ܩܛܠܳܢܟܘܢ *elles vous ont tués,* ܩܛܠܶܟܝ ou ܩܛܠܶܢܟܝ *elles t'ont tuée,* ܩܪܳܝܟ ou ܩܪܳܢܟ *elles t'ont appelé,* et cela a même lieu dans le cas où l'on ferait usage de la forme ܩܛܠܶܝܢ au lieu de ܩܛܠܝ (189), à cette même personne, ex. ܩܛܠܶܝܢܶܟܝ *elles t'ont tuée,* ܩܛܠܶܝܢܳܝܗܝ *elles l'ont tué.*

484 — Notons ici que dans les verbes hamzés à la 1ᵉ radicale et dans les verbes assimilés *trilitères*, quand la 3ᵉ radicale est accentuée, la première prend toujours un phataḥ (42, 43) ex. ܐܰܟܠܰܢܝ *il m'a mangé,* ܝܰܠܕܳܟ *il t'a enfanté*; faisons aussi remarquer que quand cette 3ᵉ radicale est quiescente, la première garde son accent (146, 162), ex. ܐܶܟܠܬܳܟ *je t'ai mangé,* ܝܶܠܕܬܳܟ *je t'ai enfanté.*

Nota : Les Orientaux mettent, à tort, sur le iodh de la 3ᵉ pers. fém. sing. des verbes défectueux terminés par iodh, un zakaph au lieu d'un phataḥ, ex. ܚܰܘܝܳܬܳܟ *elle t'a montré* pour ܚܰܘܝܰܬܳܟ (de ܚܰܘܺܝ).

B / PRONOMS SUFFIXES ANNEXÉS A L'AORISTE

Remarques préliminaires : ou bien la dernière lettre est quiescente ou elle est accentuée :

485 — 1° Elle est **accentuée**, et son accent est un zakaph, à toutes les personnes terminées *par un noun*, ex. ܬܶܩܛܠܽܘܢܳܗ̇ *vous tuerez,* ܢܶܩܛܠܽܘܢܳܗ̇ *ils tueront*; il est au

(1) On voit par là que le iodh ajouté, par les Occidentaux, à ce pronom, n'a pas de raison d'être, car s'il en était autrement, il devrait reparaître avec le pronom, et l'on devrait dire ܩܛܠܳܟܝ etc.



contraire un *zélam,* pour les personnes des verbes défectueux terminées *par un alaph,* ex. ܐܓܒܐ *je choisirai*, ܬܓܒܐ *elle choisira.*

486 – 2° Elle est **quiescente** toutes les fois qu'elle est une lettre autre que le noun, excepté les personnes des verbes défectueux dont nous venons de parler.

Ceci posé, voici les règles qui régissent l'annexion des pronoms à l'aoriste.

PREMIER CAS. La dernière lettre du verbe est accentuée.

487 – **Règle** : Joindre les pronoms à l'aoriste tel quel, en ayant soin toutefois de tenir compte des remarques N° 479 a/ b/ du chapitre précédent, ex. ܢܩܛܠܘܢܗܝ *ils le tueront*, ܢܓܢܒܢܗܝ *elles le voleront*, ܬܩܛܠܘܢܗ̇ *vous la tuerez*, ܢܩܛܠܢܟܘܢ *elles vous tueront*, ܢܚܙܝܢ *il nous verra*, ܬܓܒܟܘܢ *elle vous choisira*, ܢܚܙܝܘܗܝ *il le verra.*

DEUXIÈME CAS. La dernière lettre du verbe est quiescente.

488 – **Règle** : Elle prend les mêmes accents que dans les noms déclinés à la manière du singulier, et si l'avant dernière a un accent dur, cet accent devient léger et disparaît (36), ex. ܢܫܒܩܟ *il t'abandonnera* pour ܢܫܒܘܩܟ (de ܢܫܒܘܩ 33, 2°), ܢܩܛܠܗ *il le tuera*, ܢܩܛܠܢܝ *il me tuera*, ܢܩܝܡܢܝ *il me fera lever* (33, 1°).

489 – Aux personnes où la dernière lettre est quiescente, les pronoms ܗ et ܗ̇ sont précédés élégamment et le plus ordinairement d'un iodh à hibas, et de plus, en ce cas, le pronom ܗ, en particulier, est nécessairement suivi d'un autre iodh et précédé d'un waw, ex. ܢܩܛܠܝܘܗܝ *il le tuera*, ܢܩܛܠܝܗ̇ *il la tuera*, ܢܩܛܠܝܗ̇ *il la fera tuer.*

Nota. On dit quelquefois ܢܩܛܠܘܢܗܝ . ܬܩܛܠܘܢܗܝ pour ܢܩܛܠܘܢܢܗܝ . ܢܩܛܠܢܗܝ . ܬܩܛܠܘܢܢܗܝ (487); et ܢܩܛܠܝܢܝ . ܢܩܛܠܝܢܗܝ pour ܢܩܛܠܢܢܝ . ܢܩܛܠܢܗܝ .

C / PRONOMS SUFFIXES ANNEXÉS A L'IMPÉRATIF

Nous faisons, comme ci-dessus, une double hypothèse: ou bien la dernière lettre de l'impératif est quiescente ou elle est accentuée :

490 – Elle est *quiescente* dans le cas où le verbe n'a aucune terminaison, ex. ܩܛܘܠ . ܩܛܘܠܝ *tue*, et elle est *accentuée*(1) dans le cas contraire, ex. ܩܛܘܠܘ *tuez*, ainsi que dans les verbes défectueux terminés par un iodh ou par un alaph, ex. ܚܙܝ *vois*, ܚܘܐ *montre*.

491 – PREMIER CAS. La dernière lettre est quiescente.

Règle : Le verbe ne subit aucune modification; et les pronoms lui sont annexés comme dans les noms unis aux pronoms à la manière du pluriel (458), excepté que l'accent léger de la dernière lettre ne disparaît pas (38,40), ex. ܩܛܘܠܝܢܝ *tue-moi*, ܩܛܘܠܝܢ *tue-nous*, ܩܛܘܠܝܗܝ (2) *tue-le*, ܩܛܘܠܝܗ̇ *tue-la*, ܢܛܪܝܢܝ *garde-moi*, ܢܛܪܝܗܝ *garde-le*.

492 – DEUXIÈME CAS. La dernière lettre est accentuée.

Règle : Il faut appliquer les remarques adjointes au prétérit, avec disparition, selon le cas, de l'accent léger de la dernière radicale, dans les verbes quadrilitères et

---

(1) Cet accent, comme il est clair, est un *hibas* pour le 2ᵉ pers. fém. sing. ܩܛܘܠܝ *tue*, un *ribas* pour la 2ᵉ pers. mas. plur. ܩܛܘܠܘ tuez.

(2) Les Occidentaux, mettent ici à tort, un zakaph à la dernière radicale, au lieu d'un phatah, ex. ܩܛܘܠܝܗܝ *tue-le*.



dérivés, ex. ܢܛܘܿܪܝܼܗ̇ *garde-la* (fém.), ܢܛܘܿܪܘܼܗܝ *gardez-le.* — De plus (et ceci est particulier à ce mode), la 2e pers. mas. plur. de l'impératif des verbes trilitères à radicales séparées, prend régulièrement un waw à ribaṣ après la 1e radicale, et cela de la manière suivante : si la 2e radicale a déjà un waw, on avance ce dernier d'un rang; si elle n'en a pas, on en donne un à la 1e radicale, ex. ܩܘܿܛܠܘܼܗܝ *tuez-le,* ܪܘܿܚܡܘܼܗ̇ *aimez-la.*

493 – A la 2e pers. mas. sing. des verbes défectueux *trilitères* et terminés par un iodh à *ḥibaṣ*, on peut ajouter un second iodh et dire ܒܥܝܼܢܝ ou ܒܥܝܼܝܢܝ (1) *demande-moi.* Dans les défectueux qui ne remplissent pas, *à la fois*, ces deux conditions, le premier iodh se change en alaph, ex. ܐܝܬܵܐܘܼܗܝ *apportez-le,* ܚܲܘܵܐܝܗ̇ *montre-la* (mas.) ܚܲܘܵܐܝܗ̇ *montre-la* (fém.) de ܐܝܬܵܐ ou ܐܝܬܝ. ܚܲܘܝ ou ܚܲܘܵܐ.

494 – La deuxième pers. mas. plur. de l'impératif des verbes défectueux, change toujours son premier waw en alaph (60), ex. ܩܪܵܐܘܼܗܝ *appelez-le,* ܩܪܵܐܘܼܗ̇ *appelez-la.*

495 – Les personnes de l'impératif qui peuvent, à volonté, être terminées par un noun, comme ܩܛܘܿܠܘܼܢ. ܩܛܘܿܠܝܼܢ doivent suivre, en ce cas la règle N° 478, ex. ܩܛܘܿܠܘܼܢܵܢܝ *tuez-moi* (de ܩܛܘܿܠܘܼܢ) ܩܛܘܿܠܝܼܢܵܝܗܝ *tue-le* (de ܩܛܘܿܠܝܼܢ).

Nota. L'impératif mas. plur. du verbe ܐܸܬܟܲܪܲܟ *il a entouré* (ܐܸܬܟܲܪܲܟܘ), peut faire ܐܸܬܟܲܪܘܼܟܘܼܢܝ *entourez-moi* ܐܸܬܟܲܪܘܼܟܘܼܗܝ *entourez-le etc.*

496 – Remarque. Avec le *prohibitif*, les pronoms suffixes s'annexent quelquefois à l'aoriste d'après la manière usitée pour l'impératif, ex. ܠܵܐ ܬܲܥܠܝܼܢ *ne nous fais pas entrer* (pour ܠܵܐ ܬܲܥܠܝܼܢ N° 488), ܠܵܐ ܬܸܫܒܘܿܩܝܼܢܝ

(1) On dit encore quelquefois avec ce pronom ܒܥܝܼܢܝ, comme si l'impératif était ܒܥܝܼ !!

ne m'abandonne pas (pour ܠܐ ܬܫܒܩܢܝ) ܠܐ ܬܘܒܕܝܢܝ *ne me laisse pas périr* (pour ܠܐ ܬܘܒܕܢܝ) (1).

D / PRONOMS SUFFIXES ANNEXÉS A L'INFINITIF MIMMÉ

497 – **Ire règle :** A l'infinitif mimmé des verbes TRILITÈRES, les pronoms s'annexent comme au prétérit à dernière quiescente (477), ex. ܡܩܛܠܝܢܝ *pour me tuer*, ܡܩܛܠܟ *pour te tuer*, ܡܓܢܒܢܝ *pour me voler*, ܡܩܛܠܟܘܢ *pour vous tuer*; l'alaph des verbes défectueux se change en iodh selon les Nos 53, 54, ex. ܡܩܪܝܢܝ *pour m'appeler*, ܡܩܪܝܟ *pour t'appeler*, ܡܩܪܝܟܝ *pour t'appeler* (fém.) ܡܩܪܝܟܘܢ *pour vous appeler.*

498 – **IIe règle** : A l'infinitif des verbes DÉRIVÉS et QUADRILITÈRES, les pronoms s'annexent comme dans les noms déclinés à la manière du singulier (457), sauf qu'on sépare l'infinitif du pronom par un *taw*, ex. ܡܦܪܩܘܬܟ *pour te délivrer*, ܡܦܪܩܘܬܗ *pour la délivrer*, ܡܦܪܩܘܬܟܘܢ *pour vous délivrer.*

Nota. Le pronom ܝ peut être toujours précédé d'un noun (475), ex. ܡܦܪܩܘܬܢܝ *pour me délivrer*, ܡܩܛܠܘܬܢܝ *pour me tuer* (ou ܡܦܪܩܘܬܝ et ܡܩܛܠܘܬܝ).

§ 2

PRONOMS DÉMONSTRATIFS ܚܠܦ ܫܡܗ̈ܐ ܡܚܘܝܢܐ

499 – 1 PRONOMS INDIQUANT DES OBJETS PROCHES.

mas. sing.	fém. sing.	commun plur.
ܗܢܐ celui-ci, ce	ܗܕܐ celle-ci, cette	ܗܠܝܢ ceux-ci, celles-ci, ces

(1) Ceci est même employé, mais très rarement, sans le prohibitif, ex. ܐܡܬܝ ܬܝܠܦܝܢܝ *quand tu m'apprendras* ! ! (pour ܐܡܬܝ ܬܠܦܢܝ).

500 – II Pronoms indiquant des objets éloignés.

SINGULIER		PLURIEL	
mas.	fém.	mas.	fém.
ܗܰܘ (1) celui-là	ܗܳܝ (2) celle-là	ܗܳܢܽܘܢ (3) ceux-là	ܗܳܢܶܝܢ (4) celles-là

501 – Au pluriel, le noun final de tous ces pronoms, est remplacé quelquefois par un kaph : ܗܳܠܶܝܟ (pour ܗܳܠܶܝܢ), ܗܳܢܽܘܟ (pour ܗܳܢܽܘܢ), ܗܳܢܶܝܟ (pour ܗܳܢܶܝܢ).

502 – Le pronom ܗܳܢܳܐ peut se contracter, dans le cas où il est accompagné d'un nom, ex. ܗܳܢ ܛܠܰܝܳܐ *ce jeune homme*; et lorsqu'il est suivi du pronom personnel ܗܽܘ, il peut s'écrire simplement ܗܳܢܰܘ pour ܗܳܢܳܐ ܗܽܘ.

503 – III Pronoms démonstratifs employés dans la phrase.

Ire **règle** : Les pronoms démonstratifs se placent indifféremment avant ou après le nom, ܗܳܢܳܐ ܓܰܒܪܳܐ *cet homme* ou ܓܰܒܪܳܐ ܗܳܢܳܐ.

IIe **règle**: pour désigner deux objets précédemment nommés, on emploie pour le plus éloigné les pronoms du N° 500, et pour le plus proche les pronoms du N° 499, ex.

ܡܝܰܩܰܪ ܡܳܪܰܢ ܠܰܢܒܺܝܶܐ ܘܠܰܫܠܺܝܚܶܐ: ܠܗܳܢܽܘܢ ܡܶܢ ܡܶܛܽܠ ܕܶܐܬܢܰܒܺܝܘ

le Seigneur ܥܠܰܘܗܝ: ܠܗܳܠܶܝܢ ܕܶܝܢ ܡܶܛܽܠ ܕܰܐܟܪܶܙܘܗܝ

honore les prophètes et les apôtres, ceux-là parce qu'ils l'ont prédit, ceux-ci parce qu'ils l'ont prêché.

504 – En cas d'énumération de *trois* objets, les deux premiers se désignent par les pronoms d'éloignement (500), et le troisième par les pronoms de proximité (499), ex.

---

(1) composé de ܗܳܐ ܗܽܘ.

(2) composé de ܗܳܐ ܗܺܝ.

(3) composé de ܗܳܐ ܗܶܢܽܘܢ.

(4) composé de ܗܳܐ ܗܶܢܶܝܢ.

ܚܕ ܫܘܦܪܐ ܠܟܠܢܫ̈ܐ ܡܠܬܐ . ܘܚܕ ܫܘܦܪܐ ܠܡܠܝܠ̈ܐ ܚܟܡܬܐ . ܘܚܕ ܫܘܦܪܐ ܠܚܟܝ̈ܡܐ ܚܘܒܐ . ܗܘ ܡܢ ܟܝܢܐ . ܗܘ ܕܝܢ ܒܝܘܠܦܢܐ . ܗܢܐ ܕܝܢ ܒܦܘܩܕ̈ܢܐ ܪܘܚܢܝ̈ܐ *la raison est la beauté de tous les hommes, la sagesse est la beauté des seuls raisonnables, et la charité est la beauté des seuls sages; la première beauté est naturelle, la seconde est acquise, et la troisième est puisée aux commandements spirituels.*

505 – Il est néanmoins permis de faire usage des pronoms de proximité dans toutes les énumérations, ex. ܡܚܪܡܐ ܥܕܬܐ ܠܗܪ̈ܛܝܩܐ ܘܠܣܟܝܣܡܛܝ̈ܩܐ . ܠܗܠܝܢ ܡܢ ܡܛܠ ܐܝܩܪܐ ܕܗܝܡܢܘܬܐ . ܠܗܠܝܢ ܕܝܢ ܡܛܠ ܢܛܘܪܬܐ ܕܚܘܒܐ *l'Église anathématise les hérétiques et les schismatiques, ceux-là pour l'honneur de la foi, ceux-ci pour la sauvegarde de la charité.*

506 – **Remarque. Comme on le voit par les exemples précédents, après le *premier* pronom, on met élégamment la particule ܡܢ, et après les autres pronoms la particule ܕܝܢ .**

507 – III[e] **règle** : Dans le cas d'annexion du pronom démonstratif à un nom, comme dans la phrase : *mon livre et celui de Joseph*, on peut se servir des pronoms d'éloignement ܟܬܒܝ ܘܗܘ ܕܝܘܣܦ ;et dans le cas d'annexion du pronom à un autre pronom, comme dans la phrase : *le livre de Joseph et le mien (= celui de moi)*, on peut faire usage de la particule ܕܝܠ (avec pronoms suffixes) précédée, ou non, des pronoms démonstratifs d'éloignement, ex. ܟܬܒܐ ܕܝܘܣܦ ܘܕܝܠܝ ou bien ܘܗܘ ܕܝܠܝ .

§ 3

PRONOMS INTERROGATIFS ܚܠܦ ܫܡܗܐ ܡܫܬܐܠܢܐ

508 – I Pronom qui s'emploie pour les personnes seulement, de tout genre et de tout nombre : ܡܢ *qui ?* (avec phatah au mim).

509 – II Pronoms qui s'emploient pour les choses seulement, de tout genre et de tout nombre : ܡܘܢ . ܡܐ . ܡܢ . ܡܢܐ *quoi ?* (Il faut remarquer que ܡܐ et ܡܢܐ sont d'un usage beaucoup plus fréquent).

510 – III Pronoms qui s'emploient indifféremment soit pour les personnes soit pour les choses :

SINGULIER		PLURIEL
mas.	fém.	mas. fém.
ܐܝܢܐ *qui ? quel ?*	ܐܝܕܐ *qui ? quelle ?*	ܐܝܠܝܢ *qui ? quels ? quelles ?*

511 – Remarques. a / Chaque fois que le préfixe lamadh vient s'ajouter aux pronoms désignant exclusivement des choses (509), ces pronoms ont le sens de *pourquoi ?*, ex. ܠܡܢܐ . Le même lamadh, ajouté aux autres pronoms, leur donne le sens du datif, ex. ܠܡܢ à *qui ?*

b / Les pronoms ܐܝܢܐ . ܡܢܐ . ܡܢ peuvent s'unir à ܗܘ et donner lieu aux composés ܐܝܢܘ . ܡܢܘ . ܡܢܘ .

Pour ce qui regarde la *phrase* interrogative, se reporter au N° 302 et sqq. ; notons, en passant, que ܡܢܘ peut se dire encore du pluriel, ex. ܡܢܘ ܐܝܠܝܢ ܗܢܘܢ *qui sont ils ?*

§ 4

PRONOM RELATIF ܚܠܦ ܫܡܐ ܕܐܚܝܕܐ

512 – Le pronom relatif soit au mas. soit au fém.,

soit au sing. soit au plur. se rend par la lettre dalath, ex. ܝܫܘܥ ܕܐܬܐ ܠܘܬܢ *Jésus qui est venu chez nous.* — Ce dalath peut élégamment être précédé des pronoms démonstratifs d'éloignement : ܗܢܝܢ • ܗܢܘܢ • ܗܝ • ܗܘ , ou encore de ܐܝܠܝܢ • ܐܝܕܐ • ܐܝܢܐ , ex. ܗܘ ܕܒܪܟܢ *celui qni nous a bénis,* ܐܝܠܝܢ ܕܡܬܬܟܠܝܢ ܒܡܪܝܐ *ceux qui se confient dans le Seigneur.*

513 — Les pronoms *isolés* de la 3ᵉ personne, employés avec un dalath après les pronoms interrogatifs ܐܝܕܐ . ܐܝܢܐ ܐܝܠܝܢ • ܡܢ • ܡܢܘ • ܡܢܐ ont le sens de *n'importe lequel, quel qu'il soit,* ex. ܐܙܕܗܪ ܡܢ ܗܢܐ ܓܒܪܐ ܐܝܢܐ ܕܗܘ *défie-toi de cet homme quel qu'il soit,* ܡܛܠ ܣܘܥܪܢܐ ܐܝܕܐ ܕܗܝ *pour n'importe quelle affaire.*

§ 5

PRONOMS INDÉFINIS ܟܢܘܝܐ

514 - Les plus employés sont les suivants :

ܡܕܡ: *quelque chose, quelqu'un,* ex. ܐܝܬ ܠܝ ܡܕܡ *j'ai quelque chose;* ܠܝܬ ܠܝ ܡܕܡ *je n'ai rien;* ܐܝܬ ܠܝ ܨܒܘܬܐ ܡܕܡ *j'ai quelques affaires;* ܚܙܝܬ ܓܒܪܐ ܡܕܡ *j'ai vu un certain homme;* ܡܛܠ ܥܠܠܬܐ ܕܡܕܡ ܡܕܡ *pour différentes raisons.*

ܐܢܫ: *certain, ex.* ܡܣܟܢܐ ܐܢܫ ܐܬܐ ܠܘܬܢ *un certain pauvre est venu chez nous;* ܓܒܪܐ ܐܢܫ *un certain homme.*

ܐܢܫܝܢ: *certains, quelques-uns,* ex. ܒܓܕܕܝܐ ܐܢܫܝܢ ܥܒܕܘ ܗܕܐ *certains Bagdadiens ont fait cela;* ܐܢܫܝܢ ܡܢܗܘܢ

ܐܟܠܗ ܘܐ̈ܢܫܝ ܐܚ̈ܪܢܐ ܫܥܝܠܗ quelques-uns d'entre eux ont mangé et certains autres ont joué

ܦܠܢ : *un tel*, fém. ܦܠܢܝܬ. plur. mas. ܦܠܢ̈ܝܢ, plur. *fém.* ܦܠܢ̈ܝܬܢ.

ܟܠ : *tout*, ex. ܟܠܗ ܥܠܡܐ ܐܟܠ *tout le peuple mangea*, ܟܠ ܢܦܫܐ ܡܠܝܠܬܐ ܗܝ *toute âme est raisonnable.*

ܚ̈ܕܕܐ : *les uns, les autres*, ex. ܓܢܒܘ ܟܬܒ̈ܐ ܕܚ̈ܕܕܐ *ils se sont volé les livres les uns aux autres;* ܢܦ̈ܫܬܢ ܘܕܚ̈ܕܕܐ *nos âmes et les âmes de chacun de nous.*

ܐܝܬ... ܐܝܬ : *les uns.... les autres...*, ex. ܐܝܬ ܕܓܢܒܘ ܘܥܬܪܘ *quelques gens ont volé et se sont enrichis;* ܠܗܘܢ ܫܩܠܘ ܬܪ̈ܬܐ ܐܝܬ ܕܡܣܟ̈ܢܐ ܓܪ̈ܕܝܬܐ ܘܐܝܬ ܕܬܠܬܐ *certains mendiants ont pris deux galettes, et certains autres trois.*

ܚܕ ܚܕ : ex. ܗܒܘ ܫܠܡܐ ܚܕ ܠܚܕ *donnez-vous la paix les uns aux autres;* ܚܕ ܚܕ ܡܢ ܬܠܡ̈ܝܕܐ ܠܚܕ ܚܕ ܡܠܦܢܐ ܐܫܬܠܡ *chaque élève fut livré à un professeur.*

ܡܢ : ex. ܡܢܝܗܘܢ ܡܝܬܘ ܘܡܢܝܗܘܢ ܚܝܝܢ *quelques-uns sont morts et d'autres sont encore en vie.*

ܦܠܢ : ex. ܗܒ ܠܗ ܦܠܢ ܘܦܠܢ ܘܙܘ̈ܙܐ *donne-lui tant et tant d'argent;* ܡܠܠܝ ܥܡ ܦܠܢ ܘܦܠܢ *j'ai parlé à tel et tel;* ܐܡܪ ܠܝ ܦܠܢ ܘܦܠܢ *il m'a dit telle et telle chose.*

ܟܡܐ : ex. ܟܡܐ ܐܚ̈ܐ ܐܝܬ ܠܟ *combien de frères as-tu?* ܟܡܐ ܪܚܡܢܐ ܐܢܐ ܠܟ *à quel point je t'aime!* ܐܝܬ ܠܝ ܟܡܐ ܕܝܢܪ̈ܐ *j'ai quelques dinars.*

ART. II

PRONOM EMPLOYÉ DANS LA PHRASE

Les règles générales de la syntaxe du pronom ayant été exposées dans les §§ précédents, il ne nous reste à parler que du corroboratif des pronoms personnels, et du neutre logique.

I

CORROBORATIF DU PRONOM

515- I La manière de corroborer les pronoms *suffixes* soit sujets, soit compléments, consiste à faire suivre le nom à suffixes de la particule ܕܝܠ suivie, elle aussi, des mêmes pronoms suffixes, ex. ܟܪܡܝ ܕܝܠܝ *ma vigne*, ܟܪܡܟܘܢ ܕܝܠܟܘܢ *votre vigne*.

516 -II On corrobore les pronoms *isolés* sujets comme il suit : ܐܢܐ ܐܢܐ ou ܐܢܐ ܗܘ ou ܐܢܐ ܐܝܬܝ *c'est moi*; ܐܢܬ ܐܢܬ ou ܐܢܬ ܗܘ ou ܐܢܬ ܐܝܬܝܟ *c'est toi*; ܗܢܘܢ ܗܢܘܢ ou ܗܢܘܢ ܐܝܬܝܗܘܢ *ce sont eux*; ܗܘ ܗܘ ou ܗܘ ܐܝܬܘܗܝ *c'est lui*; ܗܝ ܗܝ ou ܗܝ ܐܝܬܝܗ *c'est elle*; ܚܢܢ ܐܝܬܝܢ *c'est nous*; ܐܢܬܘܢ ܐܢܬܘܢ ou ܐܢܬܘܢ ܐܝܬܝܟܘܢ *c'est vous*, etc.

517 - Remarque. Le pronom ܗܘ s'emploie quelquefois explétivement, et cela après les premiers mots de la phrase, ex. ܠܐܚܪܝܢ ܗܘ ܡܣܟܝܢܢ *nous attendons un autre*.

518 - III Pour donner aux pronoms compléments la forme réfléchie, 1° on peut, après le pronom isolé, mettre le même pronom suffixe précédé d'un lamadh, ex. ܗܘ ܠܗ ܩܛܠ *il s'est tué*, ܗܝ ܠܗ̇ ܓܒܝܐ *elle s'est choisie*; 2° on

peut faire usage des mots ܩܢܘܡܐ . ܦܓܪܐ . ܢܦܫܐ mais sans bêth, contrairement au N° 425, ex. ܡܫܝܚܐ ܡܟܟ ܢܦܫܗ *le Christ s'est abaissé.*

II

NEUTRE LOGIQUE (1)

519 – **Règle :** Le neutre logique s'exprime le plus généralement par le *féminin* (on sousentend le mot ܨܒܘܬܐ *chose, affaire*), ex. ܗܕܐ ܒܝܘܡܐ ܕܐܪܒܥܐ ܗܘܬ *ceci arriva le quatrième jour,* ܠܐ ܡܫܟܚܐ ܕܠܐ ܢܛܥܐ ܒܪܢܫܐ *il est impossible que l'homme ne se trompe pas,* ܗܕܐ ܡܘܬܪܐ ܗܝ ܠܟ *cela t'est profitable.*

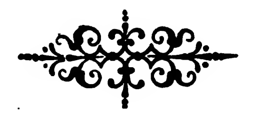
520 – Remarques. a / Les verbes suivants et quelques autres analogues, s'emploient très fréquemment à la 3ᵉ pers. fém. sing. suivie des pronoms suffixes précédés eux-mêmes d'un lamadh; ces verbes sont les suivants : ܥܩܬ *il a été triste,* ܪܓܬ *il a désiré,* ܫܥܡ . ܡܐܢ . ܐܬܛܪܦ *il s'est ennuyé,* ܐܠܨ *il a été dans l'angoisse,* ܟܪܐ *il a été peiné,* ex. ܡܐܢܬ ܠܝ *je me suis ennuyé,* ܠܐ ܬܟܪܐ ܠܟܘܢ *ne vous attristez pas,* ܪܓܬ ܠܟ *tu désires.*

b / D'un emploi fréquent est également le pronom fém. ܗܝ avec sens neutre, dans les propositions qui vont suivre; son emploi est même pour ainsi dire commandé, quand il est précédé d'une particule : ܠܡܢܐ ܫܛܬ ܠܐܚܘܟ ܚܠܦ ܗܝ ܕܬܝܩܪܝܘܗܝ *pourquoi as-tu méprisé ton frère au lieu de* (ceci) *l'honorer.* ܢܣܒ ܐܠܗܐ ܠܡܕܥܐ

(1) On entend par neutre logique, un neutre analogue à celui des Latins dans les phrases : *mirabile visu, difficile dictu, id evenit...*

ܐܠܗܐ ܕܪܚܡܠܗ ܠܢ ܗܕܟܐ *Dieu nous a aimés jusqu'à* (ceci) *nous donner son fils.* ܗܿܢ ܕܝܗܒܠܗ ܕܓܠܘܠ ܠܡܫܝܢܬܐ ܠܐ ܦܠܚܐ ܠܒ *je n'aime pas* (ceci) *que tu veuilles aller à la ville.*

c / Dans les mêmes phrases, quand on veut exprimer le mot *chose*, on emploie, soit pour affirmer soit pour nier, le mot ܡܕܡ, si le sens est singulier, ex. ܫܡܥܝܠܝ ܡܕܡ *j'ai entendu une chose,* ܠܐ ܫܡܥܝܠܝ ܡܕܡ *je n'ai rien entendu*; mais si le sens indique un pluriel, on supprime ܡܕܡ, et à sa place, on emploie au féminin, le substantif lui même, ex. ܥܒܕܝܠܝ ܠܗ ܣܓܝܐܬܐ *je lui ai fait de nombreuses choses*; ܬܡܝܗܘܬܐ *des choses admirables.*



CHAPITRE QUATRIÈME

NOM DE NOMBRE

I

NOMBRE CARDINAL

520 - UNITÉS.

Masculin		Féminin	
ܚܕ	un	ܚܕܐ	une
ܬܪܝܢ		ܬܪܬܝܢ	deux
ܬܠܬܐ		ܬܠܬ	trois
ܐܪܒܥܐ		ܐܪܒܥ	quatre
ܚܡܫܐ		ܚܡܫ	cinq
ܫܬܐ		ܫܬ	six
ܫܒܥܐ		ܫܒܥ	sept
ܬܡܢܝܐ		ܬܡܢܐ	huit
ܬܫܥܐ		ܬܫܥ	neuf
ܥܣܪܐ		ܥܣܪ	dix.

On voit que pour obtenir le féminin de ces noms de nombre jusqu'à dix (ܚܘܫܒܢܐ ܦܫܝܛܐ ou ܡܢܝܢܐ ܦܫܝܛܐ), on n'a qu'à en contracter le masculin.

521 - DIZAINES (1).

ܚܕܥܣܪ		ܚܕܥܣܪܐ	onze
ܬܪܥܣܪ (2)		ܬܪܬܥܣܪܐ (3)	douze
ܬܠܬܥܣܪ		ܬܠܬܥܣܪܐ	treize
ܐܪܒܥܣܪ		ܐܪܒܥܣܪܐ	quatorze
ܚܡܫܥܣܪ		ܚܡܫܥܣܪܐ	quinze

---

(1) Les nombres suivants sont appelés ܚܘܫܒܢܐ ܡܬܪܟܒܢܐ ou ܡܢܝܢܐ ܡܪܟܒܐ.

(2) Pour ܬܪܝܢ ܥܣܪ. (3) Pour ܬܪܬܝܢ ܥܣܪܐ.

ܫܬܥܣܪ	ܫܬܥܣܪܐ	seize
ܫܒܥܣܪ	ܫܒܥܣܪܐ	dix-sept
ܬܡܢܥܣܪ	ܬܡܢܥܣܪܐ	dix-huit
ܬܫܥܣܪ	ܬܫܥܣܪܐ	dix-neuf

522 – Depuis 14 on peut ajouter un taw à phatah entre les dizaines et les unités, soit au masculin, soit au féminin :

ܐܪܒܥܬܥܣܪ	ܐܪܒܥܬܥܣܪܐ
ܚܡܫܬܥܣܪ	ܚܡܫܬܥܣܪܐ
ܫܬܬܥܣܪ	ܫܬܬܥܣܪܐ
ܫܒܥܬܥܣܪ	ܫܒܥܬܥܣܪܐ
ܬܡܢܬܥܣܪ	ܬܡܢܬܥܣܪܐ
ܬܫܥܬܥܣܪ	ܬܫܥܬܥܣܪܐ

523 – Les nombres suivants sont des deux genres :

ܥܣܪܝܢ 20	ܬܠܬܝܢ 30
ܐܪܒܥܝܢ 40	ܚܡܫܝܢ 50
ܫܬܝܢ 60	ܫܒܥܝܢ 70
ܬܡܢܝܢ 80	ܬܫܥܝܢ 90

524 – Pour former les nombres intermédiaires, on fait suivre les dizaines des unités, et rarement *vice versâ*, ex. ܐܪܒܥܝܢ ܘܐܪܒܥܐ 44 (mas.) ܐܪܒܥܝܢ ܘܐܪܒܥ (fém.).

525 – CENTAINES ET MILLIERS. Pour les centaines, on emploie les noms des unités au féminin, suivis de ܡܐܐ cent; pour les milliers, le masculin de ces mêmes noms suivi de ܐܠܦܐ̈ ou de ܐܠܦܝܢ pluriel de ܐܠܦܐ (1) *mille* :

(1) ܐܠܦ contracté de ܐܠܦܐ s'emploie pour le masculin et le féminin ex. ܐܠܦ ܡܕܝܢ̈ܢ *mille villes*, ܐܠܦ ܕܝܢܪ̈ܝܢ *mille dinars*; mais ܐܠܦܐ à l'état emphatique ne s'emploie que pour le masculin.

Centaines	Milliers
ܡܐܬܝܢ 200	ܬܪܝܢ ܐܠܦܝܢ 2000
ܬܠܬܡܐܐ 300	ܬܠܬܐ ܐܠܦܝܢ 3000
ܐܪܒܥܡܐܐ 400	ܐܪܒܥܐ ܐܠܦܝܢ 4000
ܚܡܫܡܐܐ 500	ܚܡܫܐ ܐܠܦܝܢ 5000
ܫܬܡܐܐ 600	ܫܬܐ ܐܠܦܝܢ 6000
ܫܒܥܡܐܐ 700	ܫܒܥܐ ܐܠܦܝܢ 7000
ܬܡܢܡܐܐ 800	ܬܡܢܝܐ ܐܠܦܝܢ 8000
ܬܫܥܡܐܐ 900	ܬܫܥܐ ܐܠܦܝܢ 9000 .

On peut aussi pour les centaines, remplacer ܡܐܐ par ܡܐܘܬܐ ou ܡܐܘܢ pluriel de ܡܐܬܐ, ex. ܡܐܬܝܢ ܡܐܘܢ 200, ܬܠܬ ܡܐܘܬܐ 300.

Pour exprimer un nombre dépassant dix mille, on peut employer ܪܒܘܬܐ (*dix mille*) plur. ܪ̈ܒܘܬܐ, contr. ܪ̈ܒܘܢ, ex. ܬܠܬ ܪ̈ܒܘܢ .

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES NOMS DE NOMBRE.

526 – Pour exprimer le *quantième du mois,* on ajoute, depuis quatre jusqu'à dix, un taw au nombre féminin : (1) ܐܪܒܥܬܐ . ܚܡܫܬܐ . ܫܬܬܐ . (1) ܫܒܥܬܐ . ܬܡܢܝܬܐ . (1) ܬܫܥܬܐ . ܥܣܪܬܐ . – Pour *onze* et *douze*, on fait usage du même taw, mais ajouté au masculin : ܚܕܥܣܪܬܐ . ܬܪܥܣܪܬܐ . – Pour les autres nombres jusqu'à vingt, on emploie le féminin et on accentue le rès final d'un zakaph, ex. ܬܠܬܬܥܣܪܐ *treize*, ܐܪܒܥܣܪܐ *quatorze*.

527 – Les noms de nombre distributifs : *un à un*, *deux à deux*, s'expriment par le nombre répété, sans la copule waw, ex. ܚܕ ܚܕ *un à un*, ܬܪܝܢ ܬܪܝܢ *deux à deux*, ܬܠܬܐ ܬܠܬܐ *trois à trois*.

---

(1) Le taw de ce nom est doux.

528 - Les noms de nombre, en tant que véritables noms, peuvent prendre des pronoms suffixes; pour cela, le pronom s'ajoute à la manière du pluriel, au masculin du nom de nombre, suivi d'un taw à prononciation douce, ex. ܬܠܳܬܰܝܟܽܘܢ *vous trois*, ܚܰܡܶܫܬܰܝܗܶܝܢ *elles cinq*, ܫܶܬܬܰܝܢ *nous six*; mais *nous deux* se dit ܬܪܰܝܢ .

529 - *Prmièrement, deuxièmement* se rendent par le nombre féminin précédé d'un dalath, ex. ܕܚܰܡܶܫ *cinquièmement*, ܕܬܠܳܬ *troisièmement*; mais *premièrement* se dit ܩܰܕܡܳܝܬ sans dalath.

530 - Les *fractions* s'expriment de la manière suivante(1):

ܦܠܓܐ 1/2	ܬܘܠܬܐ 1/3
ܪܘܒܥܐ 1/4	ܚܘܡܫܐ 1/5
ܫܘܕܫܐ 1/6	ܫܘܒܥܐ 1/7
ܬܘܡܢܐ 1/8	ܬܘܫܥܐ 1/9
ܥܘܣܪܐ 1/10	

NOM DE NOMBRE EMPLOYÉ DANS LA PHRASE.

531 - Le nom de nombre veut toujours au pluriel le nom qui l'accompagne; de plus ce dernier, qu'il précède ou suive le nom de nombre, peut rester à l'état emphatique; dans le cas seul où il le suivrait, il pourrait avantageusement affecter l'état contracté, ex. ܚܰܡܫܳܐ ܝܰܘܡܺܝܢ *cinq jours*, ܝܰܘܡܶܐ ܚܰܡܫܳܐ .

532 - Exception : Dans les nombres terminés par l'*unité*, on est libre de laisser le nom suivant au singulier, ex. ܚܰܡܫܺܝܢ ܘܚܰܕ ܝܰܘܡܳܐ 51 *jours*.

---

(1) Les verbes suivants ont été formés de ces noms: ܦܰܠܶܓ . ܬܰܠܶܬ .
ܪܰܒܰܥ . ܚܰܡܶܫ . ܫܰܬܶܬ . ܫܰܒܰܥ . ܬܰܡܶܢ . ܬܰܫܰܥ . ܥܰܣܰܪ .

533 – **Désignant les heures, le nombre cardinal suivi du pluriel ܫ̈ܥܝܢ a un sens ordinal, ex.** ܨܠܘܬܐ ܕܬܫܥ ܫ̈ܥܝܢ *prière de la neuvième heure pour* ܨܠܘܬܐ ܕܫܥܬܐ ܬܫܝܥܝܬܐ.

534 – Pour les dates, on choisira une des manières suivantes : ܡܝܬ ܒܚܡܫܬܐ ܕܟܢܘܢ ܐܚܪܝ ܫܢܬ ܐܠܦ ܘܬܡܢܡܐܐ ܘܫܬܝܢ ܘܫܬ *il mourut le 5 Janvier, l'an 1866* – *ou bien* ܒܚܡܫܐ ܒܝܪܚܐ ܕܟܢܘܢ (*ou* ܒܚܡܫܐ ; *ou* ܒܚܡܫܬܐ ܕ) (1).

II

NOMBRE ORDINAL

535 – *Premier* se dit ܩܕܡܝܐ, *second* ܬܪܝܢܐ ; pour obtenir les autres jusqu'à dix, on intercale un iodh après la deuxième lettre, sauf à suivre la règle du relatif à iodh (365, 366) :

ܬܠܝܬܝܐ	ܪܒܝܥܝܐ
ܚܡܝܫܝܐ	ܫܬܝܬܝܐ
ܫܒܝܥܝܐ	ܬܡܝܢܝܐ
ܬܫܝܥܝܐ	ܥܣܝܪܝܐ

536 – Au dessus de dix, le iodh s'intercale après le semkath :

ܚܕܥܣܝܪܝܐ	ܬܪܥܣܝܪܝܐ
ܬܠܬܥܣܝܪܝܐ	ܐܪܒܥܬܥܣܝܪܝܐ
ܚܡܫܬܥܣܝܪܝܐ	ܫܬܥܣܝܪܝܐ
ܫܒܥܬܥܣܝܪܝܐ	ܬܡܢܬܥܣܝܪܝܐ
ܬܫܥܬܥܣܝܪܝܐ	

(1) Dans les deux phrases suivantes, le nom de nombre féminin a pu se contracter d'après le mode d'annexion : ܥܣܪܬ ܡܕ̈ܝܢܢ *la Décapole*, ܡܢ ܐܪܒܥܬ ܪܘ̈ܚܐ *des quatre vents*.

Observations générales sur les nombres ordinaux.

537 – Ici, comme pour les nombres cardinaux (522), à partir de 14 on peut intercaler un taw entre les dizaines et les unités, ex. ܬܠܬܥܣܪܝܬܐ . ܐܪܒܥܬܥܣܪܝܬܐ . ܐܪܒܬܥܣܪܝܬܐ. – Pour les ordinaux à partir de 20 inclusivement jusqu'à 100 on dit : ܥܣܪܝܢܝܬܐ . ܬܠܬܝܢܝܬܐ . ܐܪܒܥܝܢܝܬܐ etc.

538 – ܡܐܐ *cent*, ܐܠܦܐ *mille*, forment exceptionnellement leur ordinal par l'addition du préfixe ܕ, ex. ܦܘܣܩܐ ܕܡܐܐ *chapitre centième*. – Cette règle est facultative pour les autres nombres ordinaux, excepté ܩܕܡܝܐ, ex. ܨܘܡܐ ܕܐܪܒܥܝܢ *jeûne quadragésimal*. – Elle devient obligatoire dans les nombres intermédiaires depuis 10, ex. ܦܘܣܩܐ ܕܚܡܫܝܢ ܘܫܬܐ *chapitre cinquante sixième*.

III

VALEUR NUMÉRIQUE DES LETTRES

539 – Les **unités** s'expriment par les lettres suivantes : ܐ 1, ܒ 2, ܓ 3, ܕ 4, ܗ 5, ܘ 6, ܙ 7, ܚ 8, ܛ 9.

540 – Les **dizaines** et les **centaines** s'expriment comme il suit : ܝ 10, ܟ 20, ܠ 30, ܡ 40, ܢ 50, ܣ 60, ܥ 70, ܦ 80, ܨ 90, ܩ 100, ܪ 200, ܫ 300, ܬ 400, ܬܩ 500, ܬܪ 600, ܬܫ 700, ܬܬ 800, ܬܬܩ 900.

541 – Dans les composés de centaines, de dizaines et d'unités, les centaines précèdent les dizaines, et les dizaines les unités, ex. ܝܐ 11, ܝܒ 12, ܟ 20, ܟܛ 29, ܠܓ 33, ܩܐ 101, ܪܒ 202, ܫܟܓ 323, ܫܥܙ 377, ܬܕ 404, ܬܠܒ 432, ܬܬܒ 802, ܬܬܩܙ 907, ܬܬܩܢܙ 957.

542 – On peut exprimer les *centaines* jointes aux nombres inférieurs, en surmontant les lettres des dizaines d'un gros

point, ce qui les multiplie par 10; alors ܩ̇ devient 100, ܪ̇ 200, ܫ̇ 300, ܬ̇ 400, ܟ̇ 500, ܡ̇ 600, ܢ̇ 700, ܦ̇ 800, ܨ̇ 900, ex. ܩ̇ܐ 101, ܪ̇ܓ 203, ܨ̇ܢ 950, ܫ̇ܕ 304.

543 – Un trait vertical placé sous les unités et les dizaines, les multiplie par **mille** ex. ܐ̩ 1000, ܒ̩ 2000, ܙ̩ 7000, ܦ̩ 80 000, ܩ̩ 100 000, ܬ̩ 400 000.

544 – On exprime les **millions** en marquant, au dessous, les lettres des unités, des dizaines et des centaines, du signe ^ équivalant au carré de 1000, ex. ܐ̭ 1000 000, ܦ̭ 80 000 000, ܝ̭ 10 000 000.

545 – Remarque 1 : Il est évident qu'à l'aide du point *seul* des centaines, on peut passer dans l'ordre des milliers, sans recourir au trait caractéristique de ces derniers; ainsi 1000 peut s'écrire ܨ̇ܩ ou ܬ̇ܬ̇ܪ̇ ou enfin ܐ̩. De même à l'aide du trait des milliers, on peut passer dans l'ordre des millions, sans se servir du signe propre à ces derniers; ainsi 1 000 000 peut s'écrire ܬ̩ܬ̩ܪ̩ ou ܐ̭. Toutefois il est mieux d'employer le signe propre, soit aux centaines, soit aux milliers, soit aux millions, selon que l'on est dans les centaines, dans les milliers ou dans les millions.

546 – Remarque 2 : Quand le point des centaines et le trait des milliers n'ont aucune raison d'être, parce que les lettres employées indiquent suffisamment à quel rang elles appartiennent, ce point des centaines et ce trait des milliers étant inutiles, s'omettent le plus généralement; ainsi ܐܦܨܕ signifie 1894; ܐܢܢܙ 1757; ܒܩܢܕ 2154; mais le point ne peut point s'omettre dans ܐܦ̇ܗ 1805, pour éviter la confusion avec 1085; ni dans ܐܨ̇ܕ 1904, parce que sans le point il pourrait signifier 1094 etc. etc.

CHAPITRE QUATRIÈME

PARTICULES

Elles sont de quatre espèces : adverbe, préposition, interjection et conjonction.

§ 1

ADVERBE ܦܬܠ ܡܠܬܐ

I FORMATION RÉGULIÈRE DES ADVERBES.

547 – **Règle** : tout *adjectif*, même pris substantivement, devient adverbe d'état, de manière, de qualité, par l'addition de la terminaison ܐܝܬ, ex. ܩܕܝܫܐ *saint*, ܩܕܝܫܐܝܬ *saintement*. ܟܐܢܐ *juste*, ܟܐܢܐܝܬ *justement*. ܛܒܐ *bon*, ܛܒܐܝܬ *bien*. Mais les adjectifs terminés par le iodh du relatif, le perdent avant de prendre la terminaison ܐܝܬ, ex. ܪܘܚܢܝܐ *spirituel*, ܪܘܚܢܐܝܬ *spirituellement*. ܓܘܢܝܐ *commun*, ܓܘܢܐܝܬ *communément*. ܐܢܫܝܐ *humain*, ܐܢܫܐܝܬ *humainement*.

548 – Remarque. Le *substantif* lui-même peut suivre cette règle, c'est-à-dire devenir d'abord adjectif par l'addition du iodh du relatif, puis adverbe comme ci-dessus, ex. ܩܝܣܢܐܝܬ *à la manière du bois*, ܟܐܦܢܐܝܬ *à la manière de la pierre*, ܩܡܨܢܐܝܬ *à la manière des sauterelles*; de

. ܩܡܨܢܐ . ܟܐܦܢܐ . ܩܝܣܢܐ

II ADVERBES EN DEHORS DE TOUTES RÈGLES.

voici les plus employés; ils sont de sept sortes.

549 – 1° Adverbes de temps :

ܒܟܪܝܗ (1) dès le commencement — ܬܘܒ ou ܡܢܕܪܝܫ de nouveau

ܒܫܥܬܗ aussitôt — ܠܓܒ ܠܓܒ vite; rarement

ܡܢܥܠܡ (2) jamais; toujours — ܡܢ ܩܕܝܡ dès le principe; autrefois

ܡܢ ܟܕܘ depuis longtemps — ܠܘܩܕܡ au commencement

ܒܙܒܢ (3) un jour; quelquefois — ܩܕܡܝܬ (4) premièrement

ܐܚܪܝܬ à la fin — ܗܝܕܝܢ (5) alors

ܐܫܬܩܕܝ (6) l'an passé — ܠܡܢܚܝ (7) l'an prochain

ܐܬܡܠܝ hier — ܡܢܐܬܡܠܝ avant-hier

ܐܡܬܝ quand ? — ܗܫܐ maintenant

ܝܘܡܢܐ aujourd'hui — ܡܚܪ demain

ܒܥܓܠ (8) vite — ܡܢܫܠܝ à l'improviste

ܡܚܕܐ (9) aussitôt — ܡܟܝܠ (10) de là; donc; dès maintenant

ܥܕܡܫܐ (11) jusqu'à maintenant — ܒܬܪ ensuite, après

ܒܬܪܟܢ ensuite, après cela — ܡܢ ܠܘܩܕܡܝܢ dès le commencement

ܠܠܝ ܐܝܡܡ ou ܠܠܝܐ nuit et jour — ܒܚܕܬܐܝܬ (ܘ) récemment

ܙܒܢ ܠܙܒܢ ou ܠܙܒܢ ܙܒܢܐ quelquefois etc.

550 – 2° Adverbes de lieu :

ܠܥܠ en haut — ܠܬܚܬ en bas

ܠܝܡܝܢܐ à droite — ܠܣܡܠܐ à gauche

ܠܩܕܡܘܗܝ en avant — ܠܒܣܬܪܐ en arrière

---

(1) Chez les Occidentaux ܒܟܪܝܗ.

(2) Pour ܡܢ ܥܠܡ employé aussi. (3) Composé de ܒ et de ܙܒܢ.

(4) Voir N° 353 b).

(5) Composé de ܗܐ et de ܕܝܢ.

(6) Jacques d'Edesse († 708) affirme qu'il ne faut pas mettre de iodh à ce mot; son opinion à été abandonnée.

(7) Composé de ܡܢ qui, ܚܝ vivant.

(8) Composé de ܥܓܠ employé aussi et de ܒ.

(9) Composé de ܡܢ et de ܚܕܐ.

(10) Composé de ܡܢ et de ܟܝܠ.

(11) Composé de ܥܕ et de ܗܫܐ; chez les Occidentaux ܥܕܡܟܝܠ.

ܠܓܘ dans	ܠܒܪ en dehors
ܗܪܟ . ܗܪܟܐ (1) et ܗܠܝ ici	ܗܪܟܡܐ . ܟܡܐ là
ܠܗܠ au delà	ܠܟܐ ici
ܠܟܐ ܘܠܟܐ ou ܡܟܐ ܘܡܟܐ d'ici et delà	ܐܝܡܟܐ d'où ?
ܡܟܐ ܘܠܗܠ dorénavant	ܐܝܟܐ . ܟܐ là où etc.

551 – 3° Adverbes de comparaison. ܐܝܟܢܐ . ܐܟܘܬ comme; ܗܕܟ tant, si, ainsi; ܗܕܟܢܐ ainsi; ܕܡܝܐ ܐܝܟ comme; ܗܕܟܘܬ de la même manière.

552 – 4° Adverbes de doute. ܕܝܡ . ܫܟܝ . ܟܒܪ peut-être; ܕܠܡܐ peut-être, si...

553 – 5° Adverbes de désir. ܐܟܚܘܬ ܕܝܡ . ܠܘܝ plût à Dieu!

554 – 6° Adverbes de demande. ܐܝܟܢܐ comment ? ܐܝܟܐ (2) où ? ܡܝ . ܐܟܪ est-ce que ?

555 – 7° Adverbes d'explication. ܝܥܢܝ . ܐܘܟܝܬ . ܒܪܡܟܘ . ܗܘܐ ܕܝܡ c'est-à-dire, ܐܝܗ oui etc. etc.

§ 2

PRÉPOSITION ܦܘܪܣܘܬܐ ܡܢܬܐ

Voici la liste des prépositions les plus employées, ainsi que de celles dont l'emploi offre quelque difficulté.

556 – I PRÉPOSITIONS AUXQUELLES S'ANNEXENT LES PRONOMS SUFFIXES A LA MANIÈRE DU SING.

ܐܝܟ comme	ܒܓܘ dans
ܒܝܢܬ entre	ܒܣܬܪ arrière

(1) Composé de ܗܐ et de ܠܟܐ.

(1) Cet adverbe peut s'unir au pronom ܗܘ et devenir ܐܝܟܘ où est-il ?

ܠܘܩܒܠ (1) vis-à-vis, contre	ܒܬܪ après
ܒ (2) dans, par	ܓܒܠ N° 459 (note).
ܠ (2) à, pour	ܡܢ de
ܠܘܬ chez; à	ܠܦܘܬ selon
ܡܛܠ (3) pour	ܥܠ ܓܢܒ ou ܡܢ ܓܢܒ à côté de
ܥܡ avec	ܥܠ ܝܕ auprès de
ܒܝܕ par le moyen	ܟܠ tout.

557 – Remarques. Dans le cas où les prépositions ܐܝܟ et ܡܛܠ sont annexées à un pronom, elles deviennent ܐܝܟܘܬ et ܡܛܠܬ, ex. ܐܝܟܘܬܝ *comme moi*, ܡܛܠܬܟ *pour toi.*— Lorsque le second lamadh de ܠܘܩܒܠ s'accentue, le waw se met après le koph, et le mot devient ܠܩܘܒܠ, ex. ܠܘܩܒܠܝ . ܠܩܘܒܠܟ . ܠܩܘܒܠܗ . ܠܘܩܒܠܗܘܢ . ܠܩܘܒܠܗܝ . ܠܘܩܒܠܟܘܢ . — Le bêth de ܒܬܪ et le taw de ܒܨܝܪ perdent leur accent, parce qu'il devient léger, dans le cas où leur rés s'accentue; ce qui arrive avec tous les pronoms, excepté avec ceux du N° 457, ex. ܒܬܪܟ . ܒܬܪܟܘܢ . — ܡܢ ܓܢܒ annexé devient ܡܢ ܓܒ, ex. ܡܢ ܓܒܝ .

558-II PRÉPOSITIONS AUXQUELLES S'ANNEXENT LES PRONOMS SUFFIXES A LA MANIÈRE DU PLURIEL.

ܒܝܢܝ entre	ܒܠܥܕ sans
ܚܕܪ autour de	ܚܠܦ pour
ܠܘܩܡ vis-à-vis	ܥܠ sur
ܨܝܕ chez; à; près de	ܩܕܡ devant
ܬܚܝܬ sous	ܒܠܚܘܕ . ܠܚܘܕ seul

---

(1) Composé de ܠ et de ܩܘܒܠ contracté de ܩܘܒܠܐ .

(2) Cette lettre s'unit toujours au nom (63), ex. ܒܟ *par toi*, ܒܟܘܢ *par vous*, ܠܗ *à lui*, ܠܗܘܢ *à eux*.

(3) ܡܛܠ non annexé et avec le sens de *parce que*, exige après lui un dalath, lequel se supprime dans les autres cas, ex. ܡܛܠ ܕܪܒ ܐܢܬ *parce que tu es grand*, ܢܨܠܐ ܡܛܠ ܐܒܗܬܢ *prions pour nos parents*.

559 — Remarque. Le iodh de ܨܶܝܕ annexé à un pronom, se change toujours en alaph, ex. ܨܶܐܕܝ *chez moi.* — La préposition très peu employée ܠܘܳܬ *chez*, peut s'annexer au pronom à la manière du singulier où à la manière du pluriel, ex. ܠܘܳܬܶܗ ou ܠܘܳܬܘܗܝ *chez lui.* — Le ܝ de ܥܠܝ est quiescent avec tous les pronoms (36) ex. ܥܠܝ *sur moi.* — Si le mot qui suit ܒܝܢ est un pronom, un waw s'ajoute nécessairement à ce pronom (431, 2°), ex. ܒܰܝܢܳܟ ܘܰܠܶܗ *entre toi et lui*, mais si ce mot est un nom, le waw est facultatif, ex. ܒܝܢ ܓܰܒܪܳܐ ܠܰܐܢܬܬܳܐ *entre l'homme et la femme* (ou ܘܰܠܰܐܢܬܬܳܐ).

III PRÉPOSITIONS AUXQUELLES NE PEUVENT JAMAIS S'ANNEXER LES PRONOMS SUFFIXES.

560 — 1° Prépositions qui s'annexent par elles mêmes au nom :

ܒܶܝܢܳܬ	entre	ܬܚܘܬ	sous
ܗܰܠ	jusqu'à	ܬܚܶܬ	
ܩܘܕܡܳܐ	devant	ܬܚܝܬ	

561 — 2° Prépositions qui s'annexent au nom par le moyen de ܡܢ :

ܠܒܰܪ	en dehors	ܠܬܰܚܬ	par dessous
ܠܓܰܘ	dans l'intérieur	ܣܛܰܪ	excepté, en dehors
ܠܥܶܠ	par dessus		

561 — Exemples : ܗܰܠ ܛܘܪܳܐ *jusqu'à la montagne*, ܩܘܕܡܳܐ ܡܰܠܟܳܐ *devant le roi*, ܠܒܰܪ ܡܢ ܡܕܝܢܬܳܐ *en dehors de la ville*.

Remarques, la préposition ܥܕܡܳܐ *jusqu'à* (et quelquefois ܗܰܠ) s'annexe au nom par le moyen d'un lamadh, ex. ܥܕܡܳܐ ܠܛܘܪܳܐ *jusqu'à la montagne.* — La préposition ܡܢ peut se mettre avant les prépositions des N°s 560, 561, et cela a lieu surtout le cas où ces

prépositions ne sont annexées ni à un nom ni à un pronom, ex. ܡܢ ܠܥܠ. ܡܢ ܠܬܚܬ. ܡܢ ܠܒܣܬܪ — La préposition ܡܥܛ placée devant un nom de temps, lui donne le sens d'une petite quantité, ex. ܡܥܛ ܫܥܐ *une petite heure*; ܡܥܛ ܙܒܢܐ *peu de temps.*

§ 3

INTERJECTION ܡܬܕܡܪܢܘܬܐ ܕܡܠܬܐ

Voici la liste des interjections les plus employées et de celles dont l'emploi offre quelque difficulté.

562 – I Interjections auxquelles s'annexent les pronoms à la manière du pluriel : ܒܛܝܒܘܬ ܛܝܒܘ *par la grâce de*, ܚܒܠ *malheur à*, ܛܘܒ *bonheur à*, ex. ܚܒܠܝܟ *malheur à toi. !*

563 – II Interjections auxquelles ne s'annexent nullement les pronoms, mais qui s'annexent au nom par le moyen d'un lamadh : ܘܝ *malheur à*, ܐܝܟ *qu'il est bon* (sed vide N° 317), ܐܘ *O* (item), ܐܘܗ (1) *oh ! combien !* ex. ܘܝ ܠܟ *malheur à toi*, ܘܝ ܠܒܢܝ̈ܢܫܐ *malheur aux hommes !*

564 – III Interjections qui ne s'annexent nullement aux pronoms ni aux noms : ܐܙܓܐ ܐܙܓܐ *pah! bravo !* ܚܣ terme de répulsion, ܐܘܚ (1) *ah !* ܐܘܚ ܐܘܚ . ܗܘܚ ܗܘܚ *malheur ! malheur !* ܗܐ *voilà,* ܐܚ ܐܚ *oh ! oh !.*

565 – Remarques. L'interjection ܘܝ s'annexe par le moyen de ܥܠ ou de ܡܢ. – Si les interjections ܚܒܠ . ܛܘܒ sont suivies d'un nom, on ajoute nécessairement un lamadh à ce nom, ex. ܚܒܠ ܠܒܪܢܫܐ *malheur à l'homme. !*

---

(1) Cette interjection s'annexe quelquefois par le moyen d'un ܥܠ ou d'un ܡܢ.

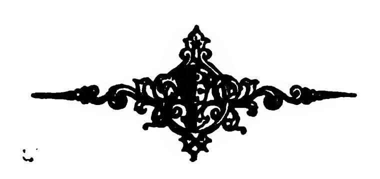
§ 4

CONJONCTION ܐܣܘܪܐ

566–Voici la liste des conjonctions les plus employées :

ܘ et	ܬܘܒ derechef; ensuite
ܐܘ ou	ܐܠܐ mais
ܒܪܡ mais	ܗܟܝܠ donc
ܠܡ (explétive) (1)	ܗܘ (explétive, cf N° 506)
ܐܢ si	ܐܠܘ si
ܕܠܡ . ܕܠܡܐ de peur que	ܥܕܡܐ . ܥܕ jusqu'à ce que
ܥܕܠܐ avant que	ܓܝܪ (2) (explétive); parce que
ܕܝܢ (explétive, N° 506); mais	ܐܦܢ quoique.

(1) Elle se met toujours après le premier mot d'une phrase rapportée.
(2) Elle se met après le premier mot de la phrase.



APPENDICE

LA POÉTIQUE ARAMÉENNE (1)

Nous croyons indispensable d'ajouter ici quelques mots sur les licences poétiques Araméennes, en tant que relevant directement de la grammaire, aux règles de laquelle elles constituent de véritables infractions.

I

REMARQUES GÉNÉRALES

En Syriaque le vers est *syllabique*, c'est-à-dire qu'il se règle non sur la longueur et la brièveté des syllabes, ce qui est la base du vers métrique, mais uniquement sur leur nombre, abstraction faite même de l'accent tonique; la raison en est que les syllabes Syriaques ne sont quantitativement jamais légères (cf. N° 36 et sqq.) mais toujours dures ou longues, et équivalent toutes dans la composition métrique à des syllabes longues.

Or, d'après le *nombre* des syllabes, on peut distinguer, en Araméen, des vers de trois syllabes, ex. ܕܠܟ ܫܘܒܚܐ ; de quatre syllabes, ex. ܡܪܢ ܝܫܘܥ ; de cinq syllabes, ex. [illegible] ; de six syllabes, ex. [illegible] ; et enfin de sept syllabes, ex. [illegible]. — Ces cinq sortes de mètres employées par les auteurs, soit chacune séparément, soit combinées entre elles, ont donné lieu à des genres de poésie de la plus grande variété.

Pour ce qui est de la *rime*, nous disons qu'elle n'est qu'accessoire et libre en Araméen, n'ayant commencé à être

---

(1) En Syriaque la poésie s'appelle [illegible], et le poète [illegible]; la strophe [illegible]; le mètre [illegible] ou [illegible].

en usage que vers le milieu du IXe siècle. Si on l'emploie, il faut qu'elle soit bien adaptée au rythme et satisfasse l'oreille; ainsi il est bon de faire rimer ܚܝܠܐ avec ܕܡܠܟܐ; mais moins bien de faire rimer ܢܘܗܪܐ avec ܕܘܪܐ ; il est tout-à-fait détestable de faire rimer ܚܘܠܦܬܐ (le taw final est dur) avec ܥܒܝܕܬܐ, ou ܒܝܬܐ avec ܪܕܝܬܐ ; ceux donc qui, soit chez les Orientaux soit chez les Occidentaux soit chez les deux à la fois, font rimer ܫܘܒܚܐ avec ܨܠܝܒܐ ou ܡܢܗ avec ܠܘܬܗܘܢ, ou ܒܢܘܗܝ avec ܗܘܐ ܗܘ sont absolument blâmables et ennemis du bon goût.

Les repos dans le vers doivent aussi s'accorder avec le rythme et tomber avec lui, sans jamais le couper par le milieu; en cela la plupart des homélies de Narsai sont des modèles. Inutile d'ajouter que les mots terminant le vers ne doivent pas enjamber sur le vers suivant par un rejet intervertissant l'ordre et le sens de la strophe.

Bon vers: ܗܘܐ ܒܪܝܟ | ܒܫܡܐ ܕܡܫܝܚܐ | ܕܝܠܗ ܡܫܒܚܢܐ
ܡܠܟܘܬ ܐܠܗܐ | ܕܝܠܗ ܐܝܬܝܗ | ܥܡ ܒܪܢܫܐ

Mauvais vers: ܬܘܕܝܬܐ ܠܐܒܘܗܝ | ܗܘ ܕܡܫܒܚ | ܥܡ ܠܒܢܝܐ
ܕܒܠܗܘܢ ܡܠܟܝܢ | ܡܫܡܠܝܢ ܚܝܠܐ | ܕܝܠܗ ܡܫܒܚ

II

LICENCES POÉTIQUES

Le poète Syriaque peut :

1° ne pas accentuer par un phatah, un zélam ou un hibas, selon le cas, l'avant-dernière lettre des noms déclinés à la manière du singulier, avec les cinq pronoms des Nos 464, 465, 466, 467, ex. ܡܠܟܘܬܗܘܢ pour ܡܠܟܘܬܗܘܢ, ܡܠܟܘܬܗܘܢ

pour ܓܘܕܐ ܡܬܟܢܫܐ ܐܝܟ ܡܕܝܢܬܗܘܢ : ܠܐܝܠܝܢ . ܐܬܪ̈ܘܬܗܘܢ
. ܡܕܝܢܬܗܘܢ (Narsai); pour ܕܡܬܟܢܫ ܒܗ̇ܘ ܠܐܠܦܐ

2° Décomposer, en leurs éléments, les nombres renfermant des dizaines et des unités N°ˢ 520, 521, ex. ܬܫܥܐ ܡܟܝܠ ܕܫܢܝܢ ܡܬܘܪܓܡܐ : ܥܡ ܬܫܥܐ . ܬܪܬܥܣܪ pour ܘܬܪܬܝܢ ܘܬܪܬܝܢ ܬܫܥܝܢ (St Ephrem).

3° Rendre quiescentes les lettres infirmes ܐ . ܝ . mues par un accent léger au commencement des mots (43), ex. ܐܒܪܐ ܐܠܗܝܐ ܘܒܪܐ ܐܢܫܝܐ (St Ephrem) (pour ܐܒܪܐ . ܐܢܫܝܐ); il en est de même de ܐܡܪܐ pour ܐܡܪܐ . ܝܬܝܒ pour ܝܬܝܒ etc.

4° Accentuer, par un zélam dur, les préformantes de l'aoriste des verbes concaves trilitères; et par un phatah les dérivés de la forme ܐܩܝܠ (153, 154), ex. ܒܝܥܘܬ ܢܣܘܪ ܐܦ ܢܬܕܪܫ ܒܣܘܟܠܗܘܢ ܢܦܫܢ (Narsai); pour ܢܣܘܪ .

5° Accentuer par un zélam la lettre quiescente terminant un mot, à condition que la lettre commençant le mot suivant soit elle même quiescente, ex. ܡܪܝ ܐܬܪܥܝܬ ܠܐܝܡ (St Ephrem) pour ܐܬܪܥܝܬ ܠܐܝܡ N° (5); ܘܡܕܝܢܬܐ ܘܗܢܐ ܘܐܬܪܐ : ܐܝܟ ܕܡܪܝܐ ܕܪܟܐ (Narsai); il faut lire ܐܬܕܡܝܐ .

6° Mettre le nom de nombre masculin pour le féminin et *vice versâ*, ex. ܬܠܬ ܫܒܘܥܝܢ ܗܘܐ ܕܐܝܬܝܗ ܒܩܒܪܗ ܘܢܬܩܒܪ (Narsai) pour ܬܠܬܐ . ܫܒܝܥܝܢ ܘܫܒܬ ܐܝܬܘܗ̇ ܬܪܬܥܣܪ ܕܥܡ ܫܒܛܘܗܝ (Narsai) pour ܬܪܬܥܣܪܬܐ . ܫܒܛܐ ܕܐܝܬܘܗܝ ܕܥܡܡܐ ܘܡܫܝܚܐ ܫܒܬܐ ܬܪܬܥܣܪ (Narsai) item.

7° Mettre un vocalisateur pour un propulsif et *vice*

versâ ex. ܙܘܠܝܓ ܢܘܗܪܗ ܢܦܠ ܡܕܢܚܐ (Narsai) pour ܕܠܡܥܠ ܐܣܬܠܩ ܗܘ ܗܘ ܕܐܬܡܛܝܒ . ܡܕܢܚܐ ܕܐܬܡܛܝܒ .

8° Mouvoir, selon la règle 65, la lettre alaph accentuée qui prête son accent à la lettre qui la précède chaque fois qu'elle est suivie de deux préfixes (66), ex. ܡܢܐ ܟܠܗ ܘܠܒܪܕܡܠܟܘܬܐ ܠܒܝܬܡܠܟܐ ܢܦܩ (Narsai) pour ܘܠܒܪܕܡܠܟܘܬܐ .

9° Répéter la particule exigée par le verbe, une fois avant et une fois après lui, pourvu qu'une fois elle soit jointe à un pronom suffixe se rapportant au nom, ex. ܠܒܢܝܬ ܪܘܚܐ ܠܗܘܢ ܗܘ ܘܐܢ ܥܒܕ ܠܡܣܒܠ ܥܒܕ (1) (Narsai).

D'autres licences, beaucoup moins nombreuses et moins importantes, relevées par quelques auteurs de nos jours, ne sont que de pures fautes de copistes et doivent être évitées comme de vraies incorrections.

(1) Cette redondance est permise, mais très rarement, même en prose ܢܦܠ ܓܘܡܪܐ ܒܢܘܪܐ ܠܐ ܢܬܦܠܛܘܢ ܢܦܠܘܢ . (Psalm. CXL).



I

PARADIGMES

DES VERBES CONJUGUÉS SANS PRONOMS SUFFIXES

OBSERVATION

Le peu d'espace dont nous disposons dans les tableaux suivants, nous a forcé à omettre certaines terminaisons que peuvent prendre le prétérit et l'impératif, et à ne pas les faire entrer dans le cadre de nos paradigmes. Ces terminaisons sont celles indiquées dans le courant de la grammaire Nos 189, 206, 207, et s'adjoignent aux verbes sans difficulté.

Pour dispenser d'y recourir, nous les groupons ici en quelques lignes.

PRÉTÉRIT : A la 1e pers. plur. on peut toujours dire ܩܛܠܢ ou ܩܛܠܢܢ . ܓܘܢ ou ܓܘܢܢ . ܩܡܢ ou ܩܡܢܢ . ܓܠܝܢ ou ܓܠܝܢܢ .

A la 3e pers. mas. plur. on dit ܩܛܠܘ ou rarement ܩܛܠܘܢ . ܓܘܘ ou ܓܘܘܢ . ܩܡܘ ou ܩܡܘܢ . ܓܠܘ ou ܓܠܘܢ .

A la 3e pers. fém. plur. on dit ܩܛܠ ou rarement ܩܛܠܝܢ . ܓܝ ou ܓܝܢ . ܩܡ ou ܩܡܝܢ . ܓܠܝ ou ܓܠܝܢ .

IMPÉRATIF : A la 2e pers. fém. *sing.* on dit ܩܛܘܠܝ ou rarement ܩܛܘܠܝܢ . ܟܘܝ ou ܟܘܝܢ . ܩܘܡܝ ou ܩܘܡܝܢ . ܓܠܝ ou ܓܠܝܢ .

A la 2e pers. fém. *plur.* on peut toujours dire ܩܛܘܠܝ (1) ou ܩܛܘܠܝܢ . ܟܘܝ (1) ou ܟܘܝܢ . ܩܘܡܝ (1) ou ܩܘܡܝܢ . ܓܠܝ ou ܓܠܝܢ .

A la 2e pers. *mas.* plur. on dit ܩܛܘܠܘ ou rarement ܩܛܘܠܘܢ . ܟܘܘ ou ܟܘܘܢ . ܩܘܡܘ ou ܩܘܡܘܢ . ܓܠܘ ou ܓܠܘܢ .

---

(1) Ce iodh ajouté à cette personne, par les Orientaux et les Occidentaux, n'a aucune raison d'être; car, s'il en était autrement, il devrait reparaitre avec les pronoms suffixes, là où pour dire, par exemple ܩܛܘܠܢܝ *tuez-moi* nous devrions dire ܩܛܘܠܝܢܝ etc.

CONJUGAISON DU VERBE SAIN ܩܛܠ

		1 ܩܛܠ		2 ܐܬܩܛܠ		3 ܩܛܠ	
		Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
Prétérit	1.	ܩܛܠܬ	ܩܛܠܢ	ܐܬܩܛܠܬ	ܐܬܩܛܠܢ	ܩܛܠܬ	ܩܛܠܢ
	2.sm.	ܩܛܠܬ	ܩܛܠܬܘܢ	ܐܬܩܛܠܬ	ܐܬܩܛܠܬܘܢ	ܩܛܠܬ	ܩܛܠܬܘܢ
	2. sf.	ܩܛܠܬܝ	ܩܛܠܬܝܢ	ܐܬܩܛܠܬܝ	ܐܬܩܛܠܬܝܢ	ܩܛܠܬܝ	ܩܛܠܬܝܢ
	3. sm.	ܩܛܠ	ܩܛܠܘ	ܐܬܩܛܠ	ܐܬܩܛܠܘ	ܩܛܠ	ܩܛܠܘ
	3. sf.	ܩܛܠܬ	ܩܛܠ	ܐܬܩܛܠܬ	ܐܬܩܛܠ	ܩܛܠܬ	ܩܛܠ
Aoriste	1.	ܐܩܛܘܠ	ܢܩܛܘܠ	ܐܬܩܛܠ	ܢܬܩܛܠ	ܐܩܛܠ	ܢܩܛܠ
	2. sm.	ܬܩܛܘܠ	ܬܩܛܠܘܢ	ܬܬܩܛܠ	ܬܬܩܛܠܘܢ	ܬܩܛܠ	ܬܩܛܠܘܢ
	2. sf.	ܬܩܛܠܝܢ	ܬܩܛܠܢ	ܬܬܩܛܠܝܢ	ܬܬܩܛܠܢ	ܬܩܛܠܝܢ	ܬܩܛܠܢ
	3.sm.	ܢܩܛܘܠ	ܢܩܛܠܘܢ	ܢܬܩܛܠ	ܢܬܩܛܠܘܢ	ܢܩܛܠ	ܢܩܛܠܘܢ
	3. sf.	ܬܩܛܘܠ	ܢܩܛܠܢ	ܬܬܩܛܠ	ܢܬܩܛܠܢ	ܬܩܛܠ	ܢܩܛܠܢ
Présent	1. sm.	ܩܛܠ ܐܢܐ	ܩܛܠܝܢ ܚܢܢ	ܡܬܩܛܠܢܐ	ܡܬܩܛܠܝܢܢ	ܡܩܛܠ ܐܢܐ	ܡܩܛܠܝܢܢ
	1. sf.	ܩܛܠܐ ܐܢܐ	ܩܛܠܢ ܚܢܢ	ܡܬܩܛܠܐ ܐܢܐ	ܡܬܩܛܠܢܢ	ܡܩܛܠܐ ܐܢܐ	ܡܩܛܠܢܢ
	2. sm.	ܩܛܠ ܐܢܬ	ܩܛܠܝܢ ܐܢܬܘܢ	ܡܬܩܛܠ ܐܢܬ	ܡܬܩܛܠܝܬܘܢ	ܡܩܛܠ ܐܢܬ	ܡܩܛܠܝܬܘܢ
	2. sf.	ܩܛܠܐ ܐܢܬܝ	ܩܛܠܢ ܐܢܬܝܢ	ܡܬܩܛܠܐ ܐܢܬܝ	ܡܬܩܛܠܢܬܝܢ	ܡܩܛܠܐ ܐܢܬܝ	ܡܩܛܠܢܬܝܢ
	3. sm.	ܩܛܠ	ܩܛܠܝܢ	ܡܬܩܛܠ	ܡܬܩܛܠܝܢ	ܡܩܛܠ	ܡܩܛܠܝܢ
	3. sf.	ܩܛܠܐ	ܩܛܠܢ	ܡܬܩܛܠܐ	ܡܬܩܛܠܢ	ܡܩܛܠܐ	ܡܩܛܠܢ
Impér.	2. sm.	ܩܛܘܠ	ܩܛܘܠܘ	ܐܬܩܛܠ	ܐܬܩܛܠܘ	ܩܛܠ	ܩܛܠܘ
	2. sf.	ܩܛܘܠܝ	ܩܛܘܠܝܢ	ܐܬܩܛܠܝ	ܐܬܩܛܠܝܢ	ܩܛܠܝ	ܩܛܠܝܢ
Part. prés.			ܩܛܘܠܐ		ܡܬܩܛܠܢܐ		ܡܩܛܠܢܐ
Part. pas.			ܩܛܝܠܐ	†			ܡܩܛܠܐ
Inf. mim.			ܡܩܛܠ		ܡܬܩܛܠܘ		ܡܩܛܠܘ
Nom d'act.			ܩܛܠܐ		ܡܬܩܛܠܢܘܬܐ	ܡܩܛܠܢܘܬܐ	ܩܘܛܠܐ

PREMIER

DANS SES SIX FORMES

4 ܐܬܩܛܠ		5 ܐܩܛܠ		6 ܐܬܬܩܛܠ	
Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	plur.
ܐܬܩܛܠܬ	ܐܬܩܛܠܢ	ܐܩܛܠܬ	ܐܩܛܠܢ	ܐܬܬܩܛܠܬ	ܐܬܬܩܛܠܢ
ܐܬܩܛܠܬ	ܐܬܩܛܠܬܘܢ	ܐܩܛܠܬ	ܐܩܛܠܬܘܢ	ܐܬܬܩܛܠܬ	ܐܬܬܩܛܠܬܘܢ
ܐܬܩܛܠܬܝ	ܐܬܩܛܠܬܝܢ	ܐܩܛܠܬܝ	ܐܩܛܠܬܝܢ	ܐܬܬܩܛܠܬܝ	ܐܬܬܩܛܠܬܝܢ
ܐܬܩܛܠ	ܐܬܩܛܠܘ	ܐܩܛܠ	ܐܩܛܠܘ	ܐܬܬܩܛܠ	ܐܬܬܩܛܠܘ
ܐܬܩܛܠܬ	ܐܬܩܛܠ	ܐܩܛܠܬ	ܐܩܛܠ	ܐܬܬܩܛܠܬ	ܐܬܬܩܛܠ
ܐܬܩܛܠ	ܢܬܩܛܠ	ܐܩܛܠ	ܢܩܛܠ	ܐܬܬܩܛܠ	ܢܬܬܩܛܠ
ܬܬܩܛܠ	ܬܬܩܛܠܘܢ	ܬܩܛܠ	ܬܩܛܠܘܢ	ܬܬܬܩܛܠ	ܬܬܬܩܛܠܘܢ
ܬܬܩܛܠܝܢ	ܬܬܩܛܠܢ	ܬܩܛܠܝܢ	ܬܩܛܠܢ	ܬܬܬܩܛܠܝܢ	ܬܬܬܩܛܠܢ
ܢܬܩܛܠ	ܢܬܩܛܠܘܢ	ܢܩܛܠ	ܢܩܛܠܘܢ	ܢܬܬܩܛܠ	ܢܬܬܩܛܠܘܢ
ܬܬܩܛܠ	ܢܬܩܛܠܢ	ܬܩܛܠ	ܢܩܛܠܢ	ܬܬܬܩܛܠ	ܢܬܬܩܛܠܢ
ܡܬܩܛܠܢܐ	ܡܬܩܛܠܝܢܢ	ܡܩܛܠܢܐ	ܡܩܛܠܝܢܢ	ܡܬܬܩܛܠ ܐܢܐ	ܡܬܬܩܛܠܝܢܢ
ܡܬܩܛܠܢܐ	ܡܬܩܛܠܢܢ	ܡܩܛܠܢܐ	ܡܩܛܠܢܢ	ܡܬܬܩܛܠܐ ܐܢܐ	ܡܬܬܩܛܠܢܢ
ܡܬܩܛܠ ܐܢܬ	ܡܬܩܛܠܝܢܬܘܢ	ܡܩܛܠ ܐܢܬ	ܡܩܛܠܝܢܬܘܢ	ܡܬܬܩܛܠ ܐܢܬ	ܡܬܬܩܛܠܝܢܬܘܢ
ܡܬܩܛܠܐ ܐܢܬܝ	ܡܬܩܛܠܢܬܝܢ	ܡܩܛܠܐ ܐܢܬܝ	ܡܩܛܠܢܬܝܢ	ܡܬܬܩܛܠܐ ܐܢܬܝ	ܡܬܬܩܛܠܢܬܝܢ
ܡܬܩܛܠ	ܡܬܩܛܠܝܢ	ܡܩܛܠ	ܡܩܛܠܝܢ	ܡܬܬܩܛܠ	ܡܬܬܩܛܠܝܢ
ܡܬܩܛܠܐ	ܡܬܩܛܠܢ	ܡܩܛܠܐ	ܡܩܛܠܢ	ܡܬܬܩܛܠܐ	ܡܬܬܩܛܠܢ
ܐܬܩܛܠ	ܐܬܩܛܠܘ	ܐܩܛܠ	ܐܩܛܠܘ	ܐܬܬܩܛܠ	ܐܬܬܩܛܠܘ
ܐܬܩܛܠܝ	ܐܬܩܛܠܝܢ	ܐܩܛܠܝ	ܐܩܛܠܝܢ	ܐܬܬܩܛܠܝ	ܐܬܬܩܛܠܝܢ
	ܡܬܩܛܠܢܐ		ܡܩܛܠܢܐ		ܡܬܬܩܛܠܢܐ
†			ܡܩܛܠܐ	†	
	ܡܬܩܛܠܘ		ܡܩܛܠܘ		ܡܬܬܩܛܠܘ
	ܡܬܩܛܠܢܘܬܐ		ܡܩܛܠܢܘܬܐ		ܡܬܬܩܛܠܢܘܬܐ

CONJUGAISON DU VERBE REDOUBLÉ [illegible]

	1 ܦܥܠ		2 ܐܦܥܠ		3 ܦܥܠ	
	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
Prétérit 1.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2. sm.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2. sf.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3. sm.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3. sf.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Aoriste 1.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2. sm.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2. sf.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3. sm.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3. sf.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Présent 1. sm.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1. sf.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2. sm.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2. sf.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3. sm.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3. sf.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Impér. 2. sm.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2. sf.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Part. pré.		[illegible]		[illegible]		[illegible]
Part. pas.		[illegible]		[illegible]		[illegible]
Inf. mim.		[illegible]	†			[illegible]
Nom d'act.		[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]

DEUXIÈME

DANS SES SIX FORMES

4 ܐܬܦܩܕ		5 ܐܦܩܕ		6 ܐܬܬܦܩܕ	
Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
ܐܬܩܘܡܡܬ	ܐܬܩܘܡܡܢ	ܐܩܝܡܬ	ܐܩܝܡܢ	ܐܬܬܩܝܡܬ	ܐܬܬܩܝܡܢ
ܐܬܩܘܡܡܬ	ܐܬܩܘܡܡܬܘܢ	ܐܩܝܡܬ	ܐܩܝܡܬܘܢ	ܐܬܬܩܝܡܬ	ܐܬܬܩܝܡܬܘܢ
ܐܬܩܘܡܡܬܝ	ܐܬܩܘܡܡܬܝܢ	ܐܩܝܡܬܝ	ܐܩܝܡܬܝܢ	ܐܬܬܩܝܡܬܝ	ܐܬܬܩܝܡܬܝܢ
ܐܬܩܘܡܡ	ܐܬܩܘܡܡܘ	ܐܩܝܡ	ܐܩܝܡܘ	ܐܬܬܩܝܡ	ܐܬܬܩܝܡܘ
ܐܬܩܘܡܡܬ	ܐܬܩܘܡܡ	ܐܩܝܡܬ	ܐܩܝܡ	ܐܬܬܩܝܡܬ	ܐܬܬܩܝܡ
ܐܬܩܘܡܡ	ܢܬܩܘܡܡ	ܐܩܝܡ	ܢܩܝܡ	ܐܬܬܩܝܡ	ܢܬܬܩܝܡ
ܬܬܩܘܡܡ	ܬܬܩܘܡܡܘܢ	ܬܩܝܡ	ܬܩܝܡܘܢ	ܬܬܬܩܝܡ	ܬܬܬܩܝܡܘܢ
ܬܬܩܘܡܡܝܢ	ܬܬܩܘܡܡܢ	ܬܩܝܡܝܢ	ܬܩܝܡܢ	ܬܬܬܩܝܡܝܢ	ܬܬܬܩܝܡܢ
ܢܬܩܘܡܡ	ܢܬܩܘܡܡܘܢ	ܢܩܝܡ	ܢܩܝܡܘܢ	ܢܬܬܩܝܡ	ܢܬܬܩܝܡܘܢ
ܬܬܩܘܡܡ	ܢܬܩܘܡܡܢ	ܬܩܝܡ	ܢܩܝܡܢ	ܬܬܬܩܝܡ	ܢܬܬܩܝܡܢ
ܡܬܩܘܡܡ ܐܢܐ	ܡܬܩܘܡܡܝܢܢ	ܡܩܝܡ ܐܢܐ	ܡܩܝܡܝܢ ܚܢܢ	ܡܬܬܩܝܡ ܐܢܐ	ܡܬܬܩܝܡܝܢܢ
ܡܬܩܘܡܡܐ ܐܢܐ	ܡܬܩܘܡܡܢܢ	ܡܩܝܡܐ ܐܢܐ	ܡܩܝܡܢ ܚܢܢ	ܡܬܬܩܝܡܐ ܐܢܐ	ܡܬܬܩܝܡܢܢ
ܡܬܩܘܡܡ ܐܢܬ	ܡܬܩܘܡܡܝܬܘܢ	ܡܩܝܡ ܐܢܬ	ܡܩܝܡܝܢ ܐܢܬܘܢ	ܡܬܬܩܝܡ ܐܢܬ	ܡܬܬܩܝܡܝܬܘܢ
ܡܬܩܘܡܡܐ ܐܢܬܝ	ܡܬܩܘܡܡܢܬܝܢ	ܡܩܝܡܐ ܐܢܬܝ	ܡܩܝܡܢ ܐܢܬܝܢ	ܡܬܬܩܝܡܐ ܐܢܬܝ	ܡܬܬܩܝܡܢܬܝܢ
ܡܬܩܘܡܡ	ܡܬܩܘܡܡܝܢ	ܡܩܝܡ	ܡܩܝܡܝܢ	ܡܬܬܩܝܡ	ܡܬܬܩܝܡܝܢ
ܡܬܩܘܡܡܐ	ܡܬܩܘܡܡܢ	ܡܩܝܡܐ	ܡܩܝܡܢ	ܡܬܬܩܝܡܐ	ܡܬܬܩܝܡܢ
ܐܬܩܘܡܡ	ܐܬܩܘܡܡܘ	ܐܩܝܡ	ܐܩܝܡܘ	ܐܬܬܩܝܡ	ܐܬܬܩܝܡܘ
ܐܬܩܘܡܡܝ	ܐܬܩܘܡܡܝ̈	ܐܩܝܡܝ	ܐܩܝܡܝ̈	ܐܬܬܩܝܡܝ	ܐܬܬܩܝܡܝ̈
	ܡܬܩܘܡܡܘ		ܡܩܡܘ		ܡܬܬܩܡܘ
†			ܡܩܡ	†	
	ܡܬܩܘܡܡܘ		ܡܩܝܡܘ		ܡܬܬܩܝܡܘ
	ܡܬܩܘܡܡܢܘܬܐ		ܡܩܝܡܢܘܬܐ		ܡܬܬܩܝܡܢܘܬܐ

CONJUGAISON DU VERBE CONCAVE ܩܡ.

		1 ܦܥܠ		2 ܐܬܦܥܠ		3 ܦܥܠ	
		Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
Prétérit	1.	ܩܡܝܬ	ܩܡܢ	ܐܬܬܩܝܡܬ	ܐܬܬܩܝܡܢ	ܩܝܡܝܬ	ܩܝܡܢ
	2. sm.	ܩܡܬ	ܩܡܬܘܢ	ܐܬܬܩܝܡܬ	ܐܬܬܩܝܡܬܘܢ	ܩܝܡܬ	ܩܝܡܬܘܢ
	2. sf.	ܩܡܬܝ	ܩܡܬܝܢ	ܐܬܬܩܝܡܬܝ	ܐܬܬܩܝܡܬܝܢ	ܩܝܡܬܝ	ܩܝܡܬܝܢ
	3. sm.	ܩܡ	ܩܡܘ	ܐܬܬܩܝܡ	ܐܬܬܩܝܡܘ	ܩܝܡ	ܩܝܡܘ
	3. sf.	ܩܡܬ	ܩܡ	ܐܬܬܩܝܡܬ	ܐܬܬܩܝܡ	ܩܝܡܬ	ܩܝܡ
Aoriste	1.	ܐܩܘܡ	ܢܩܘܡ	ܐܬܬܩܝܡ	ܢܬܬܩܝܡ	ܐܩܝܡ	ܢܩܝܡ
	2. sm.	ܬܩܘܡ	ܬܩܘܡܘܢ	ܬܬܬܩܝܡ	ܬܬܬܩܝܡܘܢ	ܬܩܝܡ	ܬܩܝܡܘܢ
	2. sf.	ܬܩܘܡܝܢ	ܬܩܘܡܢ	ܬܬܬܩܝܡܝܢ	ܬܬܬܩܝܡܢ	ܬܩܝܡܝܢ	ܬܩܝܡܢ
	3. sm.	ܢܩܘܡ	ܢܩܘܡܘܢ	ܢܬܬܩܝܡ	ܢܬܬܩܝܡܘܢ	ܢܩܝܡ	ܢܩܝܡܘܢ
	3. sf.	ܬܩܘܡ	ܢܩܘܡܢ	ܬܬܬܩܝܡ	ܢܬܬܩܝܡܢ	ܬܩܝܡ	ܢܩܝܡܢ
Présent	1. sm.	ܩܐܡܢܐ	ܩܝܡܝܢܢ	ܡܬܬܩܝܡ ܐܢܐ	ܡܬܬܩܝܡܝܢܢ	ܡܩܝܡ ܐܢܐ	ܡܩܝܡܝܢ ܚܢܢ
	1. sf.	ܩܝܡܐ ܐܢܐ	ܩܝܡܢܢ	ܡܬܬܩܝܡܢܐ	ܡܬܬܩܝܡܢܢ	ܡܩܝܡܐ ܐܢܐ	ܡܩܝܡܢ ܚܢܢ
	2. sm.	ܩܐܡ ܐܢܬ	ܩܝܡܝܬܘܢ	ܡܬܬܩܝܡ ܐܢܬ	ܡܬܬܩܝܡܝܬܘܢ	ܡܩܝܡ ܐܢܬ	ܡܩܝܡܝܢ ܐܢܬܘܢ
	2. sf.	ܩܝܡܐ ܐܢܬܝ	ܩܝܡܢܬܝܢ	ܡܬܬܩܝܡܐ ܐܢܬܝ	ܡܬܬܩܝܡܢܬܝܢ	ܡܩܝܡܐ ܐܢܬܝ	ܡܩܝܡܢ ܐܢܬܝܢ
	3. sm.	ܩܐܡ	ܩܝܡܝܢ	ܡܬܬܩܝܡ	ܡܬܬܩܝܡܝܢ	ܡܩܝܡ	ܡܩܝܡܝܢ
	3. sf.	ܩܝܡܐ	ܩܝܡܢ	ܡܬܬܩܝܡܐ	ܡܬܬܩܝܡܢ	ܡܩܝܡܐ	ܡܩܝܡܢ
Impér.	2. sm.	ܩܘܡ	ܩܘܡܘ	ܐܬܬܩܝܡ	ܐܬܬܩܝܡܘ	ܩܝܡ	ܩܝܡܘ
	2. sf.	ܩܘܡܝ	ܩܘܡܝܢ	ܐܬܬܩܝܡܝ	ܐܬܬܩܝܡܝܢ	ܩܝܡܝ	ܩܝܡܝܢ
Part. pré.			ܩܝܘܡܐ		ܡܬܬܩܝܡܢܐ		ܡܩܝܡܢܐ
Part. pas.			ܩܝܡܐ	†			ܡܩܝܡܐ
Inf. mim.			ܡܩܡ		ܡܬܬܩܡܘ		ܡܩܝܡܘ
Nom d'act.			ܩܝܡܐ		ܡܬܬܩܝܡܢܘܬܐ	ܡܩܝܡܢܘܬܐ	ܩܘܝܡܐ

TROISIÈME

DANS SES SIX FORMES

4 ܐܬܦܥܠ		5 ܐܦܥܠ		6 ܐܬܬܦܥܠ	
Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	plur.
ܐܬܩܛܠܬ	ܐܬܩܛܠܢ	ܐܩܛܠܬ	ܐܩܛܠܢ	ܐܬܬܩܛܠܬ	ܐܬܬܩܛܠܢ
ܐܬܩܛܠܬ	ܐܬܩܛܠܬܘܢ	ܐܩܛܠܬ	ܐܩܛܠܬܘܢ	ܐܬܬܩܛܠܬ	ܐܬܬܩܛܠܬܘܢ
ܐܬܩܛܠܬܝ	ܐܬܩܛܠܬܝܢ	ܐܩܛܠܬܝ	ܐܩܛܠܬܝܢ	ܐܬܬܩܛܠܬܝ	ܐܬܬܩܛܠܬܝܢ
ܐܬܩܛܠ	ܐܬܩܛܠܘ	ܐܩܛܠ	ܐܩܛܠܘ	ܐܬܬܩܛܠ	ܐܬܬܩܛܠܘ
ܐܬܩܛܠܬ	ܐܬܩܛܠ	ܐܩܛܠܬ	ܐܩܛܠ	ܐܬܬܩܛܠܬ	ܐܬܬܩܛܠ
ܐܬܩܛܠ	ܢܬܩܛܠ	ܐܩܛܠ	ܢܩܛܠ	ܐܬܬܩܛܠ	ܢܬܬܩܛܠ
ܬܬܩܛܠ	ܬܬܩܛܠܘܢ	ܬܩܛܠ	ܬܩܛܠܘܢ	ܬܬܬܩܛܠ	ܬܬܬܩܛܠܘܢ
ܬܬܩܛܠܝܢ	ܬܬܩܛܠܢ	ܬܩܛܠܝܢ	ܬܩܛܠܢ	ܬܬܬܩܛܠܝܢ	ܬܬܬܩܛܠܢ
ܢܬܩܛܠ	ܢܬܩܛܠܘܢ	ܢܩܛܠ	ܢܩܛܠܘܢ	ܢܬܬܩܛܠ	ܢܬܬܩܛܠܘܢ
ܬܬܩܛܠ	ܢܬܩܛܠܢ	ܬܩܛܠ	ܢܩܛܠܢ	ܬܬܬܩܛܠ	ܢܬܬܩܛܠܢ
ܡܬܩܛܠܢܐ	ܡܬܩܛܠܝܢܢ	ܡܩܛܠ ܐܢܐ	ܡܩܛܠܝܢܢ	ܡܬܬܩܛܠܢܐ	ܡܬܬܩܛܠܝܢܢ
ܡܬܩܛܠܐ ܐܢܐ	ܡܬܩܛܠܢܢ	ܡܩܛܠܐ ܐܢܐ	ܡܩܛܠܢܢ	ܡܬܬܩܛܠܐܢܐ	ܡܬܬܩܛܠܢܢ
ܡܬܩܛܠ ܐܢܬ	ܡܬܩܛܠܝܬܘܢ	ܡܩܛܠ ܐܢܬ	ܡܩܛܠܝܬܘܢ	ܡܬܬܩܛܠܢܬ	ܡܬܬܩܛܠܝܬܘܢ
ܡܬܩܛܠܐ ܐܢܬܝ	ܡܬܩܛܠܢܬܝܢ	ܡܩܛܠܐ ܐܢܬܝ	ܡܩܛܠܢܬܝܢ	ܡܬܬܩܛܠܐ ܐܢܬܝ	ܡܬܬܩܛܠܢܬܝܢ
ܡܬܩܛܠ	ܡܬܩܛܠܝܢ	ܡܩܛܠ	ܡܩܛܠܝܢ	ܡܬܬܩܛܠ	ܡܬܬܩܛܠܝܢ
ܡܬܩܛܠܐ	ܡܬܩܛܠܢ	ܡܩܛܠܐ	ܡܩܛܠܢ	ܡܬܬܩܛܠܐ	ܡܬܬܩܛܠܢ
ܐܬܩܛܠ	ܐܬܩܛܠܘ	ܐܩܛܠ	ܐܩܛܠܘ	ܐܬܬܩܛܠ	ܐܬܬܩܛܠܘ
ܐܬܩܛܠܝ	ܐܬܩܛܠܝ	ܐܩܛܠܝ	ܐܩܛܠܝ	ܐܬܬܩܛܠܝ	ܐܬܬܩܛܠܝ
	ܡܬܩܛܠܢܐ		ܡܩܛܠܢܐ		ܡܬܬܩܛܠܢܐ
†			ܡܩܛܠ	†	
	ܡܬܩܛܠܘ		ܡܩܛܠܘ		ܡܬܬܩܛܠܘ
	ܡܬܩܛܠܢܘܬܐ		ܡܩܛܠܢܘܬܐ		ܡܬܬܩܛܠܢܘܬܐ

CONJUGAISON DU VERBE DÉFECTUEUX ܐܬܐ

		1 ܦܥܠ Sing.	1 ܦܥܠ Plur.	2 ܐܬܦܥܠ Sing.	2 ܐܬܦܥܠ Plur.	3 ܦܥܠ Sing.	3 ܦܥܠ Plur.
Prétérit	1.	ܐܬܝܬ	ܐܬܝܢ	ܐܬܐܬܝܬ	ܐܬܐܬܝܢ	ܐܬܝܬ	ܐܬܝܢ
	2. sm.	ܐܬܝܬ	ܐܬܝܬܘܢ	ܐܬܐܬܝܬ	ܐܬܐܬܝܬܘܢ	ܐܬܝܬ	ܐܬܝܬܘܢ
	2. sf.	ܐܬܝܬܝ	ܐܬܝܬܝܢ	ܐܬܐܬܝܬܝ	ܐܬܐܬܝܬܝܢ	ܐܬܝܬܝ	ܐܬܝܬܝܢ
	3. sm.	ܐܬܐ	ܐܬܘ	ܐܬܐܬܝ	ܐܬܐܬܝܘ	ܐܬܝ	ܐܬܝܘ
	3. sf.	ܐܬܬ	ܐܬܝ̈	ܐܬܐܬܝܬ	ܐܬܐܬܝ	ܐܬܝܬ	ܐܬܝ
Aoriste	1.	ܐܐܬܐ	ܢܐܬܐ	ܐܬܐܬܐ	ܢܬܐܬܐ	ܐܐܬܐ	ܢܐܬܐ
	2. sm.	ܬܐܬܐ	ܬܐܬܘܢ	ܬܬܐܬܐ	ܬܬܐܬܘܢ	ܬܐܬܐ	ܬܐܬܘܢ
	2. sf.	ܬܐܬܝܢ	ܬܐܬܝ̈ܢ	ܬܬܐܬܝܢ	ܬܬܐܬܝ̈ܢ	ܬܐܬܝܢ	ܬܐܬܝ̈ܢ
	3. sm.	ܢܐܬܐ	ܢܐܬܘܢ	ܢܬܐܬܐ	ܢܬܐܬܘܢ	ܢܐܬܐ	ܢܐܬܘܢ
	3. sf.	ܬܐܬܐ	ܢܐܬܝ̈ܢ	ܬܬܐܬܐ	ܢܬܐܬܝ̈ܢ	ܬܐܬܐ	ܢܐܬܝ̈ܢ
Présent	1. sm.	ܐܬܐ ܐܢܐ	ܐܬܝܢܢ	ܡܬܐܬܐ ܐܢܐ	ܡܬܐܬܝܢܢ	ܡܐܬܐ ܐܢܐ	ܡܐܬܝܢ ܚܢܢ
	1. sf.	ܐܬܝܐ ܐܢܐ	ܐܬܝ̈ܢܢ	ܡܬܐܬܝܐ ܐܢܐ	ܡܬܐܬܝ̈ܢܢ	ܡܐܬܝܐ ܐܢܐ	ܡܐܬܝ̈ܢܢ
	2. sm.	ܐܬܐ ܐܢܬ	ܐܬܝܬܘܢ	ܡܬܐܬܐ ܐܢܬ	ܡܬܐܬܝܬܘܢ	ܡܐܬܐ ܐܢܬ	ܡܐܬܝܬܘܢ
	2. sf.	ܐܬܝܐ ܐܢܬܝ	ܐܬܝܬܝܢ	ܡܬܐܬܝܐ ܐܢܬܝ	ܡܬܐܬܝܬܝܢ	ܡܐܬܝܐ ܐܢܬܝ	ܡܐܬܝܬܝܢ
	3. sm.	ܐܬܐ	ܐܬܝܢ	ܡܬܐܬܐ	ܡܬܐܬܝܢ	ܡܐܬܐ	ܡܐܬܝܢ
	3. sf.	ܐܬܝܐ	ܐܬܝ̈ܢ	ܡܬܐܬܝܐ	ܡܬܐܬܝ̈ܢ	ܡܐܬܝܐ	ܡܐܬܝ̈ܢ
Impér.	2. sm.	ܐܬܝ	ܐܬܘ	ܐܬܐܬܝ	ܐܬܐܬܘ	ܐܬܐ	ܐܬܘ
	2. sf.	ܐܬܝ	ܐܬܝ̈ܝܢ	ܐܬܐܬܝ	ܐܬܐܬܝܢ	ܐܬܝ	ܐܬܝ̈ܢ
Part. prés.			ܐܬܘܝܐ		ܡܬܐܬܝܢܐ		ܡܐܬܝܢܐ
Part. pas.			ܐܬܝܐ	†			ܡܐܬܝܐ
Inf. mim.			ܡܐܬܐ		ܡܬܐܬܝܘ		ܡܐܬܝܘ
Nom d'act.			ܐܬܝܬܐ		ܡܬܐܬܝܢܘܬܐ	ܡܐܬܝܢܘܬܐ	ܐܘܬܝܐ

QUATRIÈME

DANS SES SIX FORMES

4 ܐܬܦܥܠ		5 ܐܦܥܠ		6 ܐܬܬܦܥܠ	
Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
ܐܬܟܬܒܬ	ܐܬܟܬܒܢ	ܐܟܬܒܬ	ܐܟܬܒܢ	ܐܬܬܟܬܒܬ	ܐܬܬܟܬܒܢ
ܐܬܟܬܒܬ	ܐܬܟܬܒܬܘܢ	ܐܟܬܒܬ	ܐܟܬܒܬܘܢ	ܐܬܬܟܬܒܬ	ܐܬܬܟܬܒܬܘܢ
ܐܬܟܬܒܬܝ	ܐܬܟܬܒܬܝܢ	ܐܟܬܒܬܝ	ܐܟܬܒܬܝܢ	ܐܬܬܟܬܒܬܝ	ܐܬܬܟܬܒܬܝܢ
ܐܬܟܬܒ	ܐܬܟܬܒܘ	ܐܟܬܒ	ܐܟܬܒܘ	ܐܬܬܟܬܒ	ܐܬܬܟܬܒܘ
ܐܬܟܬܒܬ	ܐܬܟܬܒ	ܐܟܬܒܬ	ܐܟܬܒ	ܐܬܬܟܬܒܬ	ܐܬܬܟܬܒ
ܐܬܟܬܒ	ܢܬܟܬܒ	ܐܟܬܒ	ܢܟܬܒ	ܐܬܬܟܬܒ	ܢܬܬܟܬܒ
ܬܬܟܬܒ	ܬܬܟܬܒܘܢ	ܬܟܬܒ	ܬܟܬܒܘܢ	ܬܬܬܟܬܒ	ܬܬܬܟܬܒܘܢ
ܬܬܟܬܒܝܢ	ܬܬܟܬܒܢ	ܬܟܬܒܝܢ	ܬܟܬܒܢ	ܬܬܬܟܬܒܝܢ	ܬܬܬܟܬܒܢ
ܢܬܟܬܒ	ܢܬܟܬܒܘܢ	ܢܟܬܒ	ܢܟܬܒܘܢ	ܢܬܬܟܬܒ	ܢܬܬܟܬܒܘܢ
ܬܬܟܬܒ	ܢܬܟܬܒܢ	ܬܟܬܒ	ܢܟܬܒܢ	ܬܬܬܟܬܒ	ܢܬܬܟܬܒܢ
ܡܬܟܬܒ ܐܢܐ	ܡܬܟܬܒܝܢܢ	ܡܟܬܒ ܐܢܐ	ܡܟܬܒܝܢܢ	ܡܬܬܟܬܒ ܐܢܐ	ܡܬܬܟܬܒܝܢܢ
ܡܬܟܬܒܐ ܐܢܐ	ܡܬܟܬܒܢܢ	ܡܟܬܒܐ ܐܢܐ	ܡܟܬܒܢܢ	ܡܬܬܟܬܒܐ ܐܢܐ	ܡܬܬܟܬܒܢܢ
ܡܬܟܬܒ ܐܢܬ	ܡܬܟܬܒܝܬܘܢ	ܡܟܬܒ ܐܢܬ	ܡܟܬܒܝܬܘܢ	ܡܬܬܟܬܒ ܐܢܬ	ܡܬܬܟܬܒܝܬܘܢ
ܡܬܟܬܒܐ ܐܢܬܝ	ܡܬܟܬܒܢܬܝܢ	ܡܟܬܒܐ ܐܢܬܝ	ܡܟܬܒܢܬܝܢ	ܡܬܬܟܬܒܐ ܐܢܬܝ	ܡܬܬܟܬܒܢܬܝܢ
ܡܬܟܬܒ	ܡܬܟܬܒܝܢ	ܡܟܬܒ	ܡܟܬܒܝܢ	ܡܬܬܟܬܒ	ܡܬܬܟܬܒܝܢ
ܡܬܟܬܒܐ	ܡܬܟܬܒܢ	ܡܟܬܒܐ	ܡܟܬܒܢ	ܡܬܬܟܬܒܐ	ܡܬܬܟܬܒܢ
ܐܬܟܬܒ	ܐܬܟܬܒܘ	ܐܟܬܒ	ܐܟܬܒܘ	ܐܬܬܟܬܒ	ܐܬܬܟܬܒܘ
ܐܬܟܬܒܝ	ܐܬܟܬ̈ܒ	ܐܟܬܒܝ	ܐܟܬ̈ܒ	ܐܬܬܟܬܒܝ	ܐܬܬܟܬ̈ܒ
	ܡܬܟܬܒܢܐ		ܡܟܬܒܢܐ		ܡܬܬܟܬܒܢܐ
†			ܡܟܬܒܐ	†	
	ܡܬܟܬܒܘ		ܡܟܬܒܘ		ܡܬܬܟܬܒܘ
	ܡܬܟܬܒܢܘܬܐ		ܡܟܬܒܢܘܬܐ		ܡܬܬܟܬܒܢܘܬܐ

CONJUGAISON DU VERBE NOUNNÉ ܢܦܩ

		1 ܦܥܠ		2 ܐܬܦܥܠ		3 ܐܦܥܠ	
		Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
Prétérit	1.	ܢܦܩܬ	ܢܦܩܢ	ܐܬܢܦܩܬ	ܐܬܢܦܩܢ	ܐܦܩܬ	ܐܦܩܢ
	2. sm.	ܢܦܩܬ	ܢܦܩܬܘܢ	ܐܬܢܦܩܬ	ܐܬܢܦܩܬܘܢ	ܐܦܩܬ	ܐܦܩܬܘܢ
	2. sf.	ܢܦܩܬܝ	ܢܦܩܬܝܢ	ܐܬܢܦܩܬܝ	ܐܬܢܦܩܬܝܢ	ܐܦܩܬܝ	ܐܦܩܬܝܢ
	3. sm.	ܢܦܩ	ܢܦܩܘ	ܐܬܢܦܩ	ܐܬܢܦܩܘ	ܐܦܩ	ܐܦܩܘ
	3. sf.	ܢܦܩܬ	ܢܦܩ	ܐܬܢܦܩܬ	ܐܬܢܦܩ	ܐܦܩܬ	ܐܦܩ
Aoriste	1.	ܐܦܘܩ	ܢܦܘܩ	ܐܬܢܦܩ	ܢܬܢܦܩ	ܐܦܩ	ܢܦܩ
	2. sm.	ܬܦܘܩ	ܬܦܩܘܢ	ܬܬܢܦܩ	ܬܬܢܦܩܘܢ	ܬܦܩ	ܬܦܩܘܢ
	2. sf.	ܬܦܩܝܢ	ܬܦܩܢ	ܬܬܢܦܩܝܢ	ܬܬܢܦܩܢ	ܬܦܩܝܢ	ܬܦܩܢ
	3. sm.	ܢܦܘܩ	ܢܦܩܘܢ	ܢܬܢܦܩ	ܢܬܢܦܩܘܢ	ܢܦܩ	ܢܦܩܘܢ
	3. sf.	ܬܦܘܩ	ܢܦܩܢ	ܬܬܢܦܩ	ܢܬܢܦܩܢ	ܬܦܩ	ܢܦܩܢ
Présent	1. sm.	ܢܦܩܢܐ	ܢܦܩܝܢܢ	ܡܬܢܦܩܢܐ	ܡܬܢܦܩܝܢܢ	ܡܦܩ ܐܢܐ	ܡܦܩܝܢ ܚܢܢ
	1. sf.	ܢܦܩܐ ܐܢܐ	ܢܦܩܢܢ	ܡܬܢܦܩܐ ܐܢܐ	ܡܬܢܦܩܢܢ	ܡܦܩܐ ܐܢܐ	ܡܦܩܢ ܚܢܢ
	2. sm.	ܢܦܩ ܐܢܬ	ܢܦܩܝܬܘܢ	ܡܬܢܦܩ ܐܢܬ	ܡܬܢܦܩܝܬܘܢ	ܡܦܩ ܐܢܬ	ܡܦܩܝܬܘܢ
	2. sf.	ܢܦܩܐ ܐܢܬܝ	ܢܦܩܢܬܝܢ	ܡܬܢܦܩܐ ܐܢܬܝ	ܡܬܢܦܩܢܬܝܢ	ܡܦܩܐ ܐܢܬܝ	ܡܦܩܢܬܝܢ
	3. sm.	ܢܦܩ	ܢܦܩܝܢ	ܡܬܢܦܩ	ܡܬܢܦܩܝܢ	ܡܦܩ	ܡܦܩܝܢ
	3. sf.	ܢܦܩܐ	ܢܦܩܢ	ܡܬܢܦܩܐ	ܡܬܢܦܩܢ	ܡܦܩܐ	ܡܦܩܢ
Impér.	2. sm.	ܦܘܩ	ܦܘܩܘ	ܐܬܢܦܩ	ܐܬܢܦܩܘ	ܐܦܩ	ܐܦܩܘ
	2. sf.	ܦܘܩܝ	ܦܘܩܝܢ	ܐܬܢܦܩܝ	ܐܬܢܦܩܝܢ	ܐܦܩܝ	ܐܦܩܝܢ
Part. prés.			ܢܦܩܢܐ		ܡܬܢܦܩܢܐ		ܡܦܩܢܐ
Part. pas.			ܢܦܝܩܐ	†			ܡܦܩܐ
Inf. mim.			ܡܦܩ		ܡܬܢܦܩܘ		ܡܦܩܘ
Nom d'act.			ܢܦܩܐ		ܡܬܢܦܩܢܘܬܐ	ܡܦܩܢܘܬܐ	ܡܦܩܐ

CINQUIEME

DANS SES SIX FORMES

4 ܐܬܢܦܩ		5 ܐܦܩ		6 ܐܬܬܦܩ	
Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	plur.
ܐܬܢܦܩܬ	ܐܬܢܦܩܢ	ܐܦܩܬ	ܐܦܩܢ	ܐܬܬܦܩܬ	ܐܬܬܦܩܢ
ܐܬܢܦܩܬ	ܐܬܢܦܩܬܘܢ	ܐܦܩܬ	ܐܦܩܬܘܢ	ܐܬܬܦܩܬ	ܐܬܬܦܩܬܘܢ
ܐܬܢܦܩܬܝ	ܐܬܢܦܩܬܝܢ	ܐܦܩܬܝ	ܐܦܩܬܝܢ	ܐܬܬܦܩܬܝ	ܐܬܬܦܩܬܝܢ
ܐܬܢܦܩ	ܐܬܢܦܩܘ	ܐܦܩ	ܐܦܩܘ	ܐܬܬܦܩ	ܐܬܬܦܩܘ
ܐܬܢܦܩܬ	ܐܬܢܦܩ	ܐܦܩܬ	ܐܦܩ	ܐܬܬܦܩܬ	ܐܬܬܦܩ
ܐܬܢܦܩ	ܢܬܢܦܩ	ܐܦܩ	ܢܦܩ	ܐܬܬܦܩ	ܢܬܬܦܩ
ܬܬܢܦܩ	ܬܬܢܦܩܘܢ	ܬܦܩ	ܬܦܩܘܢ	ܬܬܬܦܩ	ܬܬܬܦܩܘܢ
ܬܬܢܦܩܝܢ	ܬܬܢܦܩܢ	ܬܦܩܝܢ	ܬܦܩܢ	ܬܬܬܦܩܝܢ	ܬܬܬܦܩܢ
ܢܬܢܦܩ	ܢܬܢܦܩܘܢ	ܢܦܩ	ܢܦܩܘܢ	ܢܬܬܦܩ	ܢܬܬܦܩܘܢ
ܬܬܢܦܩ	ܢܬܢܦܩܢ	ܬܦܩ	ܢܦܩܢ	ܬܬܬܦܩ	ܢܬܬܦܩܢ
ܡܬܢܦܩ ܐܢܐ	ܡܬܢܦܩܝܢܢ	ܡܦܩ ܐܢܐ	ܡܦܩܝܢ ܚܢܢ	ܡܬܬܦܩ ܐܢܐ	ܡܬܬܦܩܝܢܢ
ܡܬܢܦܩܐ ܐܢܐ	ܡܬܢܦܩܢܢ	ܡܦܩܐ ܐܢܐ	ܡܦܩܢ ܚܢܢ	ܡܬܬܦܩܐ ܐܢܐ	ܡܬܬܦܩܢܢ
ܡܬܢܦܩ ܐܢܬ	ܡܬܢܦܩܝܢܬܘܢ	ܡܦܩ ܐܢܬ	ܡܦܩܝܢ ܐܢܬܘܢ	ܡܬܬܦܩ ܐܢܬ	ܡܬܬܦܩܝܢܬܘܢ
ܡܬܢܦܩܐ ܐܢܬܝ	ܡܬܢܦܩܢܬܝܢ	ܡܦܩܐ ܐܢܬܝ	ܡܦܩܢ ܐܢܬܝܢ	ܡܬܬܦܩܐ ܐܢܬܝ	ܡܬܬܦܩܢܬܝܢ
ܡܬܢܦܩ	ܡܬܢܦܩܝܢ	ܡܦܩ	ܡܦܩܝܢ	ܡܬܬܦܩ	ܡܬܬܦܩܝܢ
ܡܬܢܦܩܐ	ܡܬܢܦܩܢ	ܡܦܩܐ	ܡܦܩܢ	ܡܬܬܦܩܐ	ܡܬܬܦܩܢ
ܐܬܢܦܩ	ܐܬܢܦܩܘ	ܐܦܩ	ܐܦܩܘ	ܐܬܬܦܩ	ܐܬܬܦܩܘ
ܐܬܢܦܩܝ	ܐܬܢܦܩܝܢ	ܐܦܩܝ	ܐܦܩܝܢ	ܐܬܬܦܩܝ	ܐܬܬܦܩܝܢ
	ܡܬܢܦܩܢܐ		ܡܦܩܢܐ		ܡܬܬܦܩܢܐ
†			ܡܦܩܐ	†	
	ܡܬܢܦܩܘ		ܡܦܩܘ		ܡܬܬܦܩܘ
	ܡܬܢܦܩܢܘܬܐ		ܡܦܩܢܘܬܐ		ܡܬܬܦܩܢܘܬܐ

CONJUGAISON DU VERBE HAMZÉ ܐܟܠ

		1 ܦܥܠ		2 ܐܬܦܥܠ		3 ܐܦܥܠ	
		Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
Prétérit	1.	ܐܟܠܬ	ܐܟܠܢ	ܐܬܐܟܠܬ	ܐܬܐܟܠܢ	ܐܘܟܠܬ	ܐܘܟܠܢ
	2. m.	ܐܟܠܬ	ܐܟܠܬܘܢ	ܐܬܐܟܠܬ	ܐܬܐܟܠܬܘܢ	ܐܘܟܠܬ	ܐܘܟܠܬܘܢ
	2. f.	ܐܟܠܬܝ	ܐܟܠܬܝܢ	ܐܬܐܟܠܬܝ	ܐܬܐܟܠܬܝܢ	ܐܘܟܠܬܝ	ܐܘܟܠܬܝܢ
	3. m.	ܐܟܠ	ܐܟܠܘ	ܐܬܐܟܠ	ܐܬܐܟܠܘ	ܐܘܟܠ	ܐܘܟܠܘ
	3. f.	ܐܟܠܬ	ܐܟܠ	ܐܬܐܟܠܬ	ܐܬܐܟܠ	ܐܘܟܠܬ	ܐܘܟܠ
Aoriste	1.	ܐܐܟܘܠ	ܢܐܟܘܠ	ܐܬܐܟܠ	ܢܬܐܟܠ	ܐܘܟܠ	ܢܘܟܠ
	2. m.	ܬܐܟܘܠ	ܬܐܟܠܘܢ	ܬܬܐܟܠ	ܬܬܐܟܠܘܢ	ܬܘܟܠ	ܬܘܟܠܘܢ
	2. f.	ܬܐܟܠܝܢ	ܬܐܟܠܢ	ܬܬܐܟܠܝܢ	ܬܬܐܟܠܢ	ܬܘܟܠܝܢ	ܬܘܟܠܢ
	3. m.	ܢܐܟܘܠ	ܢܐܟܠܘܢ	ܢܬܐܟܠ	ܢܬܐܟܠܘܢ	ܢܘܟܠ	ܢܘܟܠܘܢ
	3. f.	ܬܐܟܘܠ	ܢܐܟܠܢ	ܬܬܐܟܠ	ܢܬܐܟܠܢ	ܬܘܟܠ	ܢܘܟܠܢ
Présent	1. m.	ܐܟܠ ܐܢܐ	ܐܟܠܝܢ ܚܢܢ	ܡܬܐܟܠ ܐܢܐ	ܡܬܐܟܠܝܢܢ	ܡܘܟܠ ܐܢܐ	ܡܘܟܠܝܢܢ
	1. f.	ܐܟܠܐ ܐܢܐ	ܐܟܠܢ ܚܢܢ	ܡܬܐܟܠܐ ܐܢܐ	ܡܬܐܟܠܢܢ	ܡܘܟܠܐ ܐܢܐ	ܡܘܟܠܢܢ
	2. m.	ܐܟܠ ܐܢܬ	ܐܟܠܝܢ ܐܢܬܘܢ	ܡܬܐܟܠ ܐܢܬ	ܡܬܐܟܠܝܬܘܢ	ܡܘܟܠ ܐܢܬ	ܡܘܟܠܝܬܘܢ
	2. f.	ܐܟܠܐ ܐܢܬܝ	ܐܟܠܢ ܐܢܬܝܢ	ܡܬܐܟܠܐ ܐܢܬܝ	ܡܬܐܟܠܬܝܢ	ܡܘܟܠܐ ܐܢܬܝ	ܡܘܟܠܬܝܢ
	3. m.	ܐܟܠ	ܐܟܠܝܢ	ܡܬܐܟܠ	ܡܬܐܟܠܝܢ	ܡܘܟܠ	ܡܘܟܠܝܢ
	3. f.	ܐܟܠܐ	ܐܟܠܢ	ܡܬܐܟܠܐ	ܡܬܐܟܠܢ	ܡܘܟܠܐ	ܡܘܟܠܢ
Impér.	2. m.	ܐܟܘܠ	ܐܟܘܠܘ	ܐܬܐܟܠ	ܐܬܐܟܠܘ	ܐܘܟܠ	ܐܘܟܠܘ
	2. f.	ܐܟܘܠܝ	ܐܟܘܠܝܢ	ܐܬܐܟܠܝ	ܐܬܐܟܠܝܢ	ܐܘܟܠܝ	ܐܘܟܠܝܢ
Part. prés.			ܐܟܠܐ		ܡܬܐܟܠܢܐ		ܡܘܟܠܢܐ
Part. pas.			ܐܟܝܠܐ	†			ܡܘܟܠܐ
Inf. mim.			ܡܐܟܠ		ܡܬܐܟܠܘ		ܡܘܟܠܘ
Nom d'act.			ܡܐܟܠܐ		ܡܬܐܟܠܢܘܬܐ	ܡܘܟܠܢܘܬܐ	ܡܘܟܠܐ

SIXIEME

DANS SES SIX FORMES

4 ܐܬܦܥܠ		5 ܐܦܥܠ		6 ܐܬܬܦܥܠ	
Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
ܐܬܩܛܠܬ	ܐܬܩܛܠܢ	ܐܩܛܠܬ	ܐܩܛܠܢ	ܐܬܬܩܛܠܬ	ܐܬܬܩܛܠܢ
ܐܬܩܛܠܬ	ܐܬܩܛܠܬܘܢ	ܐܩܛܠܬ	ܐܩܛܠܬܘܢ	ܐܬܬܩܛܠܬ	ܐܬܬܩܛܠܬܘܢ
ܐܬܩܛܠܬܝ	ܐܬܩܛܠܬܝܢ	ܐܩܛܠܬܝ	ܐܩܛܠܬܝܢ	ܐܬܬܩܛܠܬܝ	ܐܬܬܩܛܠܬܝܢ
ܐܬܩܛܠ	ܐܬܩܛܠܘ	ܐܩܛܠ	ܐܩܛܠܘ	ܐܬܬܩܛܠ	ܐܬܬܩܛܠܘ
ܐܬܩܛܠܬ	ܐܬܩܛܠ	ܐܩܛܠܬ	ܐܩܛܠ	ܐܬܬܩܛܠܬ	ܐܬܬܩܛܠ
ܐܬܩܛܠ	ܢܬܩܛܠ	ܐܩܛܠ	ܢܩܛܠ	ܐܬܬܩܛܠ	ܢܬܬܩܛܠ
ܬܬܩܛܠ	ܬܬܩܛܠܘܢ	ܬܩܛܠ	ܬܩܛܠܘܢ	ܬܬܬܩܛܠ	ܬܬܬܩܛܠܘܢ
ܬܬܩܛܠܝܢ	ܬܬܩܛܠܢ	ܬܩܛܠܝܢ	ܬܩܛܠܢ	ܬܬܬܩܛܠܝܢ	ܬܬܬܩܛܠܢ
ܢܬܩܛܠ	ܢܬܩܛܠܘܢ	ܢܩܛܠ	ܢܩܛܠܘܢ	ܢܬܬܩܛܠ	ܢܬܬܩܛܠܘܢ
ܬܬܩܛܠ	ܢܬܩܛܠܢ	ܬܩܛܠ	ܢܩܛܠܢ	ܬܬܬܩܛܠ	ܢܬܬܩܛܠܢ
ܡܬܩܛܠ ܐܢܐ	ܡܬܩܛܠܝܢܢ	ܡܩܛܠ ܐܢܐ	ܡܩܛܠܝܢܢ	ܡܬܬܩܛܠ ܐܢܐ	ܡܬܬܩܛܠܝܢܢ
ܡܬܩܛܠܐ ܐܢܐ	ܡܬܩܛܠܢܢ	ܡܩܛܠܐ ܐܢܐ	ܡܩܛܠܢܢ	ܡܬܬܩܛܠܐ ܐܢܐ	ܡܬܬܩܛܠܢܢ
ܡܬܩܛܠ ܐܢܬ	ܡܬܩܛܠܝܢܬܘܢ	ܡܩܛܠ ܐܢܬ	ܡܩܛܠܝܢܬܘܢ	ܡܬܬܩܛܠ ܐܢܬ	ܡܬܬܩܛܠܝܢܬܘܢ
ܡܬܩܛܠܐ ܐܢܬܝ	ܡܬܩܛܠܢܝܬܝܢ	ܡܩܛܠܐ ܐܢܬܝ	ܡܩܛܠܢܝܬܝܢ	ܡܬܬܩܛܠܐ ܐܢܬܝ	ܡܬܬܩܛܠܢܝܬܝܢ
ܡܬܩܛܠ	ܡܬܩܛܠܝܢ	ܡܩܛܠ	ܡܩܛܠܝܢ	ܡܬܬܩܛܠ	ܡܬܬܩܛܠܝܢ
ܡܬܩܛܠܐ	ܡܬܩܛܠܢ	ܡܩܛܠܐ	ܡܩܛܠܢ	ܡܬܬܩܛܠܐ	ܡܬܬܩܛܠܢ
ܐܬܩܛܠ	ܐܬܩܛܠܘ	ܐܩܛܠ	ܐܩܛܠܘ	ܐܬܬܩܛܠ	ܐܬܬܩܛܠܘ
ܐܬܩܛܠܝ	ܐܬܩܛܠܝܢ	ܐܩܛܠܝ	ܐܩܛܠܝܢ	ܐܬܬܩܛܠܝ	ܐܬܬܩܛܠܝܢ
	ܡܬܩܛܠܘ		ܡܩܛܠܘ		ܡܬܬܩܛܠܘ
†			ܡܩܛܠܢܐ	†	
	ܡܬܩܛܠܢܐܝܬ		ܡܩܛܠܢܐܝܬ		ܡܬܬܩܛܠܢܐܝܬ
	ܡܬܩܛܠܢܘܬܐ		ܡܩܛܠܢܘܬܐ		ܡܬܬܩܛܠܢܘܬܐ

CONJUGAISON DU VERBE ASSIMILÉ ܝܠܕ

ܦܥܠ 1 ܐܦܥܠ 2 ܦܥܠ 3

		1 Sing.	1 Plur.	2 Sing.	2 Plur.	3 Sing.	3 Plur.
Prétérit	1.	ܝܠܕܬ	ܝܠܕܢ	ܐܘܠܕܬ	ܐܘܠܕܢ	ܝܠܕܬ	ܝܠܕܢ
	2. m.	ܝܠܕܬ	ܝܠܕܬܘܢ	ܐܘܠܕܬ	ܐܘܠܕܬܘܢ	ܝܠܕܬ	ܝܠܕܬܘܢ
	2. f.	ܝܠܕܬܝ	ܝܠܕܬܝܢ	ܐܘܠܕܬܝ	ܐܘܠܕܬܝܢ	ܝܠܕܬܝ	ܝܠܕܬܝܢ
	3. m.	ܝܠܕ	ܝܠܕܘ	ܐܘܠܕ	ܐܘܠܕܘ	ܝܠܕ	ܝܠܕܘ
	3. f.	ܝܠܕܬ	ܝܠܕ	ܐܘܠܕܬ	ܐܘܠܕ	ܝܠܕܬ	ܝܠܕ
Aoriste	1.	ܐܠܕ	ܢܠܕ	ܐܘܠܕ	ܢܘܠܕ	ܐܝܠܕ	ܢܝܠܕ
	2. m.	ܬܠܕ	ܬܠܕܘܢ	ܬܘܠܕ	ܬܘܠܕܘܢ	ܬܝܠܕ	ܬܝܠܕܘܢ
	2. f.	ܬܠܕܝܢ	ܬܠܕܢ	ܬܘܠܕܝܢ	ܬܘܠܕܢ	ܬܝܠܕܝܢ	ܬܝܠܕܢ
	3. m.	ܢܠܕ	ܢܠܕܘܢ	ܢܘܠܕ	ܢܘܠܕܘܢ	ܢܝܠܕ	ܢܝܠܕܘܢ
	3. f.	ܬܠܕ	ܢܠܕܢ	ܬܘܠܕ	ܢܘܠܕܢ	ܬܝܠܕ	ܢܝܠܕܢ
Présent	1. m.	ܝܠܕ ܐܢܐ	ܝܠܕܝܢܢ	ܡܘܠܕ ܐܢܐ	ܡܘܠܕܝܢܢ	ܡܝܠܕ ܐܢܐ	ܡܝܠܕܝܢ ܚܢܢ
	1. f.	ܝܠܕܐ ܐܢܐ	ܝܠܕܢܢ	ܡܘܠܕܐ ܐܢܐ	ܡܘܠܕܢܢ	ܡܝܠܕܐ ܐܢܐ	ܡܝܠܕܢ ܚܢܢ
	2. m.	ܝܠܕ ܐܢܬ	ܝܠܕܝܬܘܢ	ܡܘܠܕ ܐܢܬ	ܡܘܠܕܝܬܘܢ	ܡܝܠܕ ܐܢܬ	ܡܝܠܕܝܢ ܐܢܬܘܢ
	2. f.	ܝܠܕܐ ܐܢܬܝ	ܝܠܕܢܬܝܢ	ܡܘܠܕܐ ܐܢܬܝ	ܡܘܠܕܢܬܝܢ	ܡܝܠܕܐ ܐܢܬܝ	ܡܝܠܕܢ ܐܢܬܝܢ
	3. m.	ܝܠܕ	ܝܠܕܝܢ	ܡܘܠܕ	ܡܘܠܕܝܢ	ܡܝܠܕ	ܡܝܠܕܝܢ
	3. f.	ܝܠܕܐ	ܝܠܕܢ	ܡܘܠܕܐ	ܡܘܠܕܢ	ܡܝܠܕܐ	ܡܝܠܕܢ
Impér.	2. m.	ܝܠܕ	ܝܠܕܘ	ܐܘܠܕ	ܐܘܠܕܘ	ܝܠܕ	ܝܠܕܘ
	2. f.	ܝܠܕܝ	ܝܠܕܝܢ	ܐܘܠܕܝ	ܐܘܠܕܝܢ	ܝܠܕܝ	ܝܠܕܝܢ
Part. prés.			ܝܠܘܕܐ		ܡܘܠܕܢܐ		ܡܝܠܕܢܐ
Part. pas.			ܝܠܝܕܐ	†			ܡܝܠܕܐ
Inf. mim.			ܡܠܕ		ܡܘܠܕܘ		ܡܝܠܕܘ
Nom d'act.			ܝܠܕܐ		ܡܘܠܕܢܘܬܐ	ܡܝܠܕܢܘܬܐ	ܬܘܠܕܐ

SEPTIEME

DANS SES SIX FORMES

4 ܐܬܦܩܕ		5 ܐܦܩܕ		6 ܐܬܬܦܩܕ	
Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	plur.
ܐܬܝܠܕܬ	ܐܬܝܠܕܢ	ܐܘܠܕܬ	ܐܘܠܕܢ	ܐܬܬܘܠܕܬ	ܐܬܬܘܠܕܢ
ܐܬܝܠܕܬ	ܐܬܝܠܕܬܘܢ	ܐܘܠܕܬ	ܐܘܠܕܬܘܢ	ܐܬܬܘܠܕܬ	ܐܬܬܘܠܕܬܘܢ
ܐܬܝܠܕܬܝ	ܐܬܝܠܕܬܝܢ	ܐܘܠܕܬܝ	ܐܘܠܕܬܝܢ	ܐܬܬܘܠܕܬܝ	ܐܬܬܘܠܕܬܝܢ
ܐܬܝܠܕ	ܐܬܝܠܕܘ	ܐܘܠܕ	ܐܘܠܕܘ	ܐܬܬܘܠܕ	ܐܬܬܘܠܕܘ
ܐܬܝܠܕܬ	ܐܬܝܠܕ	ܐܘܠܕܬ	ܐܘܠܕ	ܐܬܬܘܠܕܬ	ܐܬܬܘܠܕ
ܐܬܝܠܕ	ܢܬܝܠܕ	ܐܘܠܕ	ܢܘܠܕ	ܐܬܬܘܠܕ	ܢܬܬܘܠܕ
ܬܬܝܠܕ	ܬܬܝܠܕܘܢ	ܬܘܠܕ	ܬܘܠܕܘܢ	ܬܬܬܘܠܕ	ܬܬܬܘܠܕܘܢ
ܬܬܝܠܕܝܢ	ܬܬܝܠܕܢ	ܬܘܠܕܝܢ	ܬܘܠܕܢ	ܬܬܬܘܠܕܝܢ	ܬܬܬܘܠܕܢ
ܢܬܝܠܕ	ܢܬܝܠܕܘܢ	ܢܘܠܕ	ܢܘܠܕܘܢ	ܢܬܬܘܠܕ	ܢܬܬܘܠܕܘܢ
ܬܬܝܠܕ	ܢܬܝܠܕܢ	ܬܘܠܕ	ܢܘܠܕܢ	ܬܬܬܘܠܕ	ܢܬܬܘܠܕܢ
ܡܬܝܠܕ ܐܢܐ	ܡܬܝܠܕܝܢܢ	ܡܘܠܕ ܐܢܐ	ܡܘܠܕܝܢܢ	ܡܬܬܘܠܕ ܐܢܐ	ܡܬܬܘܠܕܝܢܢ
ܡܬܝܠܕܐ ܐܢܐ	ܡܬܝܠܕܢܢ	ܡܘܠܕܐ ܐܢܐ	ܡܘܠܕܢܢ	ܡܬܬܘܠܕܐ ܐܢܐ	ܡܬܬܘܠܕܢܢ
ܡܬܝܠܕ ܐܢܬ	ܡܬܝܠܕܝܬܘܢ	ܡܘܠܕ ܐܢܬ	ܡܘܠܕܝܬܘܢ	ܡܬܬܘܠܕ ܐܢܬ	ܡܬܬܘܠܕܝܬܘܢ
ܡܬܝܠܕܐ ܐܢܬܝ	ܡܬܝܠܕܢܬܝܢ	ܡܘܠܕܐ ܐܢܬܝ	ܡܘܠܕܢܬܝܢ	ܡܬܬܘܠܕܐ ܐܢܬܝ	ܡܬܬܘܠܕܢܬܝܢ
ܡܬܝܠܕ	ܡܬܝܠܕܝܢ	ܡܘܠܕ	ܡܘܠܕܝܢ	ܡܬܬܘܠܕ	ܡܬܬܘܠܕܝܢ
ܡܬܝܠܕܐ	ܡܬܝܠܕܢ	ܡܘܠܕܐ	ܡܘܠܕܢ	ܡܬܬܘܠܕܐ	ܡܬܬܘܠܕܢ
ܐܬܝܠܕ	ܐܬܝܠܕܘ	ܐܘܠܕ	ܐܘܠܕܘ	ܐܬܬܘܠܕ	ܐܬܬܘܠܕܘ
ܐܬܝܠܕܝ	ܐܬܝܠܕܝ̈	ܐܘܠܕܝ	ܐܘܠܕܝ̈	ܐܬܬܘܠܕܝ	ܐܬܬܘܠܕܝ̈
	ܡܬܝܠܕܢܐ		ܡܘܠܕܢܐ		ܡܬܬܘܠܕܢܐ
†			ܡܘܠܕܐ	†	
	ܡܬܝܠܕܘ		ܡܘܠܕܘ		ܡܬܬܘܠܕܘ
	ܡܬܝܠܕܢܘܬܐ		ܡܘܠܕܢܘܬܐ		ܡܬܬܘܠܕܢܘܬܐ

PARADIGME HUITIEME

CONJUGAISON DU VERBE QUADRILITÈRE ܬܪܓܡ

		ACTIF Sing.	ACTIF Plur.	PASSIF Sing.	PASSIF Plur.
Prétérit	1.	ܬܪܓܡܬ	ܬܪܓܡܢ	ܐܬܬܪܓܡܬ	ܐܬܬܪܓܡܢ
	2. m.	ܬܪܓܡܬ	ܬܪܓܡܬܘܢ	ܐܬܬܪܓܡܬ	ܐܬܬܪܓܡܬܘܢ
	2. f.	ܬܪܓܡܬܝ	ܬܪܓܡܬܝܢ	ܐܬܬܪܓܡܬܝ	ܐܬܬܪܓܡܬܝܢ
	3. m.	ܬܪܓܡ	ܬܪܓܡܘ	ܐܬܬܪܓܡ	ܐܬܬܪܓܡܘ
	3. f.	ܬܪܓܡܬ	ܬܪܓܡ	ܐܬܬܪܓܡܬ	ܐܬܬܪܓܡ
Aoriste	1.	ܐܬܪܓܡ	ܢܬܪܓܡ	ܐܬܬܪܓܡ	ܢܬܬܪܓܡ
	2. m.	ܬܬܪܓܡ	ܬܬܪܓܡܘܢ	ܬܬܬܪܓܡ	ܬܬܬܪܓܡܘܢ
	2. f.	ܬܬܪܓܡܝܢ	ܬܬܪܓܡܢ	ܬܬܬܪܓܡܝܢ	ܬܬܬܪܓܡܢ
	3. m.	ܢܬܪܓܡ	ܢܬܪܓܡܘܢ	ܢܬܬܪܓܡ	ܢܬܬܪܓܡܘܢ
	3. f.	ܬܬܪܓܡ	ܢܬܪܓܡܢ	ܬܬܬܪܓܡ	ܢܬܬܪܓܡܢ
Présent	1. m.	ܡܬܪܓܡ ܐܢܐ	ܡܬܪܓܡܝܢ ܚܢܢ	ܡܬܬܪܓܡ ܐܢܐ	ܡܬܬܪܓܡܝܢ ܚܢܢ
	1. f.	ܡܬܪܓܡܐ ܐܢܐ	ܡܬܪܓܡܢ ܚܢܢ	ܡܬܬܪܓܡܐ ܐܢܐ	ܡܬܬܪܓܡܢ ܚܢܢ
	2. m.	ܡܬܪܓܡ ܐܢܬ	ܡܬܪܓܡܝܢ ܐܢܬܘܢ	ܡܬܬܪܓܡ ܐܢܬ	ܡܬܬܪܓܡܝܢ ܐܢܬܘܢ
	2. f.	ܡܬܪܓܡܐ ܐܢܬܝ	ܡܬܪܓܡܢ ܐܢܬܝܢ	ܡܬܬܪܓܡܐ ܐܢܬܝ	ܡܬܬܪܓܡܢ ܐܢܬܝܢ
	3. m.	ܡܬܪܓܡ	ܡܬܪܓܡܝܢ	ܡܬܬܪܓܡ	ܡܬܬܪܓܡܝܢ
	3. f.	ܡܬܪܓܡܐ	ܡܬܪܓܡܢ	ܡܬܬܪܓܡܐ	ܡܬܬܪܓܡܢ
Impér.	2. m.	ܬܪܓܡ	ܬܪܓܡܘ	ܐܬܬܪܓܡ	ܐܬܬܪܓܡܘ
	2. f.	ܬܪܓܡܝ	ܬܪܓܡܝܢ	ܐܬܬܪܓܡܝ	ܐܬܬܪܓܡܝܢ
Part. prés.			ܡܬܪܓܡܢܐ		ܡܬܬܪܓܡܢܐ
Part. pas.			ܡܬܪܓܡܐ	†	
Inf. mim.			ܡܬܪܓܡܘ		ܡܬܬܪܓܡܘ
Nom d'act.		ܡܬܪܓܡܢܘܬܐ	ܬܘܪܓܡܐ		ܡܬܬܪܓܡܢܘܬܐ

PARADIGME NEUVIEME

CONJUGAISON DU VERBE ܫܠܓܠܓܒ (5ᵉ forme dérivée)

		ACTIF Sing.	ACTIF Plur.	PASSIF Sing.	PASSIF Pulr.
Prétérit	1.	ܫܠܓܠܓܒܝ	ܫܠܓܠܓܒܚ	ܐܬܫܠܓܠܓܒܝ	ܐܬܫܠܓܠܓܒܚ
	2. m.	ܫܠܓܠܓܒܬ	ܫܠܓܠܓܒܬܘܢ	ܐܬܫܠܓܠܓܒܬ	ܐܬܫܠܓܠܓܒܬܘܢ
	2. f.	ܫܠܓܠܓܒܬܝ	ܫܠܓܠܓܒܬܝܢ	ܐܬܫܠܓܠܓܒܬܝ	ܐܬܫܠܓܠܓܒܬܝܢ
	3. m.	ܫܠܓܠܓܒ	ܫܠܓܠܓܒܘ	ܐܬܫܠܓܠܓܒ	ܐܬܫܠܓܠܓܒܘ
	3. f.	ܫܠܓܠܓܒܬ	ܫܠܓܠܓܒ	ܐܬܫܠܓܠܓܒܬ	ܐܬܫܠܓܠܓܒ
Aoriste	1.	ܐܫܠܓܠܓܒ	ܢܫܠܓܠܓܒ	ܐܬܫܠܓܠܓܒ	ܢܬܫܠܓܠܓܒ
	2. m.	ܬܫܠܓܠܓܒ	ܬܫܠܓܠܓܒܘܢ	ܬܬܫܠܓܠܓܒ	ܬܬܫܠܓܠܓܒܘܢ
	2. f.	ܬܫܠܓܠܓܒܝܢ	ܬܫܠܓܠܓܒܢ	ܬܬܫܠܓܠܓܒܝܢ	ܬܬܫܠܓܠܓܒܢ
	3. m.	ܢܫܠܓܠܓܒ	ܢܫܠܓܠܓܒܘܢ	ܢܬܫܠܓܠܓܒ	ܢܬܫܠܓܠܓܒܘܢ
	3. f.	ܬܫܠܓܠܓܒ	ܢܫܠܓܠܓܒܢ	ܬܬܫܠܓܠܓܒ	ܢܬܫܠܓܠܓܒܢ
Présent	1. m.	ܡܫܠܓܠܓܒ ܐܢܐ	ܡܫܠܓܠܓܒܝܢ ܚܢܢ	ܡܬܫܠܓܠܓܒ ܐܢܐ	ܡܬܫܠܓܠܓܒܝܢ ܚܢܢ
	1. f.	ܡܫܠܓܠܓܒܐ ܐܢܐ	ܡܫܠܓܠܓܒܢ ܚܢܢ	ܡܬܫܠܓܠܓܒܐ ܐܢܐ	ܡܬܫܠܓܠܓܒܢ ܚܢܢ
	2. m.	ܡܫܠܓܠܓܒ ܐܢܬ	ܡܫܠܓܠܓܒܝܢ ܐܢܬܘܢ	ܡܬܫܠܓܠܓܒ ܐܢܬ	ܡܬܫܠܓܠܓܒܝܢ ܐܢܬܘܢ
	2. f.	ܡܫܠܓܠܓܒܐ ܐܢܬܝ	ܡܫܠܓܠܓܒܢ ܐܢܬܝܢ	ܡܬܫܠܓܠܓܒܐ ܐܢܬܝ	ܡܬܫܠܓܠܓܒܢ ܐܢܬܝܢ
	3. m.	ܡܫܠܓܠܓܒ	ܡܫܠܓܠܓܒܝܢ	ܡܬܫܠܓܠܓܒ	ܡܬܫܠܓܠܓܒܝܢ
	3. f.	ܡܫܠܓܠܓܒܐ	ܡܫܠܓܠܓܒܢ	ܡܬܫܠܓܠܓܒܐ	ܡܬܫܠܓܠܓܒܢ
Impér.	2. m.	ܫܠܓܠܓܒ	ܫܠܓܠܓܒܘ	ܐܬܫܠܓܠܓܒ	ܐܬܫܠܓܠܓܒܘ
	2. f.	ܫܠܓܠܓܒ	ܫܠܓܠܓܒ	ܐܬܫܠܓܠܓܒ	ܐܬܫܠܓܠܓܒ
Part. prés.			ܡܫܠܓܠܓܒܢܐ		ܡܬܫܠܓܠܓܒܢܐ
Part. pas.			ܡܫܠܓܠܓܒܐ	†	
Inf. mim.			ܡܫܠܓܠܓܒܘ		ܡܬܫܠܓܠܓܒܘ
Nom d'act.		ܡܫܠܓܠܓܒܢܘܬܐ	ܫܠܓܠܓܒܐ		ܡܬܫܠܓܠܓܒܢܘܬܐ

II

PARADIGMES

DES VERBES CONJUGUÉS AVEC PRONOMS SUFFIXES

OBSERVATION

Pour ne pas donner trop de développement à ces paradigmes, nous les avons limités à quelques espèces et formes de verbes, ainsi qu'aux temps seulement offrant quelque difficulté, et encore des différentes manières d'unir les suffixes aux verbes, n'avons-nous choisi que la plus usitée, renvoyant pour les autres, aux règles de notre grammaire.

A la rigueur, les règles que nous avons données dans le courant de ce livre, pour la formation des temps des différentes espèces et formes de verbes, auraient pu nous dispenser de tous ces paradigmes, comme de ceux qui ont précédé. Mais nous avons préféré faciliter la tâche de l'étudiant en faisant nous même, dans cette longue série de tableaux, une application étendue et détaillée de nos règles, particulièrement de celles qui ont pour objet le mécanisme des accents, la valeur des lettres infirmes (de 31 à 63), comme aussi de celles qui régissent les formes et les temps des verbes (de 473 à 499; et de 107 à 249).

PARADIGME

CONJUGAISON DU VERBE SAIN ܩܛܠ

PREMIÈRE

	ܩܛܠܬ	ܩܛܠܢ	ܩܛܠܬ	ܩܛܠܬܘܢ	ܩܛܠܬܝ
ܢܝ	*	*	ܩܛܠܬܢܝ	ܩܛܠܬܘܢܢܝ	ܩܛܠܬܝܢܝ
ܢ	*	*	ܩܛܠܬܢ	ܩܛܠܬܘܢܢ	ܩܛܠܬܝܢ
ܟ	ܩܛܠܬܟ	ܩܛܠܢܟ	*	*	*
ܟܝ	ܩܛܠܬܟܝ	ܩܛܠܢܟܝ	*	*	*
ܟܘܢ	ܩܛܠܬܟܘܢ	ܩܛܠܢܟܘܢ	*	*	*
ܟܝܢ	ܩܛܠܬܟܝܢ	ܩܛܠܢܟܝܢ	*	*	*
ܗܝ	ܩܛܠܬܗ	ܩܛܠܢܗܝ	ܩܛܠܬܝܗܝ	ܩܛܠܬܘܢܗܝ	ܩܛܠܬܝܗܝ
ܗ	ܩܛܠܬܗ̇	ܩܛܠܢܗ̇	ܩܛܠܬܗ̇	ܩܛܠܬܘܢܗ̇	ܩܛܠܬܝܗ̇

DEUXIÈME

	ܐܬܕܟܪܬ	ܐܬܕܟܪܢ	ܐܬܕܟܪܬ	ܐܬܕܟܪܬܘܢ	ܐܬܕܟܪܬܝ
ܢܝ	*	*	ܐܬܕܟܪܬܢܝ	ܐܬܕܟܪܬܘܢܢܝ	ܐܬܕܟܪܬܝܢܝ
ܢ	*	*	ܐܬܕܟܪܬܢ	ܐܬܕܟܪܬܘܢܢ	ܐܬܕܟܪܬܝܢ
ܟ	ܐܬܕܟܪܬܟ (1)	ܐܬܕܟܪܢܟ	*	*	*
ܟܝ	ܐܬܕܟܪܬܟܝ	ܐܬܕܟܪܢܟܝ	*	*	*
ܟܘܢ	ܐܬܕܟܪܬܟܘܢ	ܐܬܕܟܪܢܟܘܢ	*	*	*
ܟܝܢ	ܐܬܕܟܪܬܟܝܢ	ܐܬܕܟܪܢܟܝܢ	*	*	*
ܗܝ	ܐܬܕܟܪܬܗ	ܐܬܕܟܪܢܗܝ	ܐܬܕܟܪܬܝܗܝ	ܐܬܕܟܪܬܘܢܗܝ	ܐܬܕܟܪܬܝܗܝ
ܗ	ܐܬܕܟܪܬܗ̇	ܐܬܕܟܪܢܗ̇	ܐܬܕܟܪܬܗ̇	ܐܬܕܟܪܬܘܢܗ̇	ܐܬܕܟܪܬܝܗ̇

(1) Le kaph a pris, dans ce mot et dans ceux de même nature qui suivent, un phatah

DIXIEME

AU PRÉTÉRIT

FORME ܦܥܰܠ

ܩܛܰܠܬ݁ܘܢ	ܩܛܰܠܬ݁	ܩܛܰܠܘ	ܩܶܛܠܰܬ݂	ܩܛܰܠ
ܩܛܰܠܬ݁ܘܢܳܢܝ	ܩܛܰܠܬ݁ܰܢܝ	ܩܛܰܠܘܢܝ	ܩܶܛܠܰܬ݂ܢܝ	ܩܛܰܠܰܢܝ
ܩܛܰܠܬ݁ܘܢܳܢ	ܩܛܰܠܬ݁ܰܢ	ܩܛܰܠܘܢ	ܩܶܛܠܰܬ݂ܢ	ܩܛܰܠܰܢ
†	ܩܛܰܠܬ݁ܳܟ݂	ܩܛܰܠܘܟ݂	ܩܶܛܠܰܬ݂ܟ݂	ܩܛܰܠܳܟ݂
†	ܩܛܰܠܬ݁ܶܟ݂ܝ	ܩܛܰܠܘܟ݂ܝ	ܩܶܛܠܰܬ݂ܟ݂ܝ	ܩܛܰܠܶܟ݂ܝ
†	ܩܛܰܠܬ݁ܟ݂ܘܢ	ܩܛܰܠܘܟ݂ܘܢ	ܩܶܛܠܰܬ݂ܟ݂ܘܢ	ܩܛܰܠܟ݂ܘܢ
†	ܩܛܰܠܬ݁ܟ݂ܶܝܢ	ܩܛܰܠܘܟ݂ܶܝܢ	ܩܶܛܠܰܬ݂ܟ݂ܶܝܢ	ܩܛܰܠܟ݂ܶܝܢ
ܩܛܰܠܬ݁ܘܢܳܝܗܝ	ܩܛܰܠܬ݁ܶܗ	ܩܛܰܠܘܗܝ	ܩܶܛܠܰܬ݂ܶܗ	ܩܛܰܠܶܗ
ܩܛܰܠܬ݁ܘܢܳܗ̇	ܩܛܰܠܬ݁ܳܗ̇	ܩܛܰܠܘܗ̇	ܩܶܛܠܰܬ݂ܳܗ̇	ܩܛܰܠܳܗ̇

FORME ܐܶܬ݂ܦܥܶܠ

ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܬ݁ܘܢ	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܬ݁	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܘ	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܪܰܬ݂	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪ
ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܬ݁ܘܢܳܢܝ	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܬ݁ܰܢܝ	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܘܢܝ	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܪܰܬ݂ܢܝ	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܰܢܝ
ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܬ݁ܘܢܳܢ	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܬ݁ܰܢ	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܘܢ	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܪܰܬ݂ܢ	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܰܢ
†	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܬ݁ܳܟ݂	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܘܟ݂	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܪܰܬ݂ܟ݂	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܳܟ݂
†	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܬ݁ܶܟ݂ܝ	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܘܟ݂ܝ	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܪܰܬ݂ܟ݂ܝ	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܶܟ݂ܝ
†	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܬ݁ܟ݂ܘܢ	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܘܟ݂ܘܢ	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܪܰܬ݂ܟ݂ܘܢ	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܟ݂ܘܢ
†	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܬ݁ܟ݂ܶܝܢ	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܘܟ݂ܶܝܢ	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܪܰܬ݂ܟ݂ܶܝܢ	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܟ݂ܶܝܢ
ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܬ݁ܘܢܳܝܗܝ	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܬ݁ܶܗ	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܘܗܝ	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܪܰܬ݂ܶܗ	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܶܗ
ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܬ݁ܘܢܳܗ̇	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܬ݁ܳܗ̇	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܘܗ̇	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܪܰܬ݂ܳܗ̇	ܐܶܬ݂ܕ݁ܟ݂ܰܪܳܗ̇

pour un zélam (42), à cause du rés lettre gutturale (5) qui le suit.

PARADIGME

CONJUGAISON DU VERBE SAIN ܦܠܛ

TROISIÈME

	ܦܠܝܛܠܗ̇	ܦܠܝܛܠܟ	ܦܠܝܛܠܗ	ܦܠܝܛܠܗܘܢ	ܦܠܝܛܠܗܿ
ܝ	†	†	ܦܠܝܛܠܗܝܢ	ܦܠܝܛܠܗܘܢܝܢ	ܦܠܝܛܠܗܿܝܢ
ܝ	†	†	ܦܠܝܛܠܗܝ	ܦܠܝܛܠܗܘܢܝ	ܦܠܝܛܠܗܿܝ
ܟ	ܦܠܝܛܠܗ̇ܟ	ܦܠܝܛܠܢܟ	†	†	†
ܟܘܢ	ܦܠܝܛܠܗ̇ܟܘܢ	ܦܠܝܛܠܢܟܘܢ	†	†	†
ܢ	ܦܠܝܛܠܘܟܢ	ܦܠܝܛܠܝܟܢ	†	†	†
ܟܝ	ܦܠܝܛܠܗ̇ܟܝ	ܦܠܝܛܠܢܟܝ	†	†	†
ܗ	ܦܠܝܛܠܘܗ	ܦܠܝܛܠܢܗܝ	ܦܠܝܛܠܗܗܝ	ܦܠܝܛܠܗܘܢܗܝ	ܦܠܝܛܠܗܿܗܝ
ܗ̇	ܦܠܝܛܠܗ̇ܗ̇	ܦܠܝܛܠܢܗ̇	ܦܠܝܛܠܗܗ̇	ܦܠܝܛܠܗܘܢܗ̇	ܦܠܝܛܠܗܿܗ̇

QUATRIÈME

	ܓܡܒܪܘܕܠܗ̇	ܓܡܒܪܘܕܠܟ	ܓܡܒܪܘܕܠܗ	ܓܡܒܪܘܕܠܗܘܢ	ܓܡܒܪܘܕܠܗܿ
ܝ	†	†	ܓܡܒܪܘܕܠܗܝܢ	ܓܡܒܪܘܕܠܗܘܢܝܢ	ܓܡܒܪܘܕܠܗܿܝܢ
ܝ	†	†	ܓܡܒܪܘܕܠܗܝ	ܓܡܒܪܘܕܠܗܘܢܝ	ܓܡܒܪܘܕܠܗܿܝ
ܟ	ܓܡܒܪܘܕܠܗ̇ܟ	ܓܡܒܪܘܕܠܢܟ	†	†	†
ܟܘܢ	ܓܡܒܪܘܕܠܗ̇ܟܘܢ	ܓܡܒܪܘܕܠܢܟܘܢ	†	†	†
ܢ	ܓܡܒܪܘܕܠܘܟܢ	ܓܡܒܪܘܕܠܝܟܢ	†	†	†
ܟܝ	ܓܡܒܪܘܕܠܗ̇ܟܝ	ܓܡܒܪܘܕܠܢܟܝ	†	†	†
ܗ	ܓܡܒܪܘܕܠܘܗ	ܓܡܒܪܘܕܠܢܗܝ	ܓܡܒܪܘܕܠܗܗܝ	ܓܡܒܪܘܕܠܗܘܢܗܝ	ܓܡܒܪܘܕܠܗܿܗܝ
ܗ̇	ܓܡܒܪܘܕܠܗ̇ܗ̇	ܓܡܒܪܘܕܠܢܗ̇	ܓܡܒܪܘܕܠܗܗ̇	ܓܡܒܪܘܕܠܗܘܢܗ̇	ܓܡܒܪܘܕܠܗܿܗ̇

DIXIÈME (suite)

AU PRÉTÉRIT

FORME ܦܥܠ

ܩܛܠ	ܩܛܠܬ	ܩܛܠܘ	ܩܛܠܝ	ܩܛܠܬܘܢ
ܩܛܠܢܝ	ܩܛܠܬܢܝ	ܩܛܠܘܢܝ	ܩܛܠܝܢܝ	ܩܛܠܬܘܢܢܝ
ܩܛܠܢ	ܩܛܠܬܢ	ܩܛܠܘܢ	ܩܛܠܝܢ	ܩܛܠܬܘܢܢ
ܩܛܠܟ	ܩܛܠܬܟ	ܩܛܠܘܟ	ܩܛܠܝܟ	†
ܩܛܠܟܝ	ܩܛܠܬܟܝ	ܩܛܠܘܟܝ	ܩܛܠܝܟܝ	†
ܩܛܠܟܘܢ	ܩܛܠܬܟܘܢ	ܩܛܠܘܟܘܢ	ܩܛܠܝܟܘܢ	†
ܩܛܠܟܝܢ	ܩܛܠܬܟܝܢ	ܩܛܠܘܟܝܢ	ܩܛܠܝܟܝܢ	†
ܩܛܠܗ	ܩܛܠܬܗ	ܩܛܠܘܗܝ	ܩܛܠܝܗܝ	ܩܛܠܬܘܢܝܗܝ
ܩܛܠܗ̇	ܩܛܠܬܗ̇	ܩܛܠܘܗ̇	ܩܛܠܝܗ̇	ܩܛܠܬܘܢܗ̇

FORME ܐܦܥܠ

ܐܩܛܠ	ܐܩܛܠܬ	ܐܩܛܠܘ	ܐܩܛܠܝ	ܐܩܛܠܬܘܢ
ܐܩܛܠܢܝ	ܐܩܛܠܬܢܝ	ܐܩܛܠܘܢܝ	ܐܩܛܠܝܢܝ	ܐܩܛܠܬܘܢܢܝ
ܐܩܛܠܢ	ܐܩܛܠܬܢ	ܐܩܛܠܘܢ	ܐܩܛܠܝܢ	ܐܩܛܠܬܘܢܢ
ܐܩܛܠܟ	ܐܩܛܠܬܟ	ܐܩܛܠܘܟ	ܐܩܛܠܝܟ	†
ܐܩܛܠܟܝ	ܐܩܛܠܬܟܝ	ܐܩܛܠܘܟܝ	ܐܩܛܠܝܟܝ	†
ܐܩܛܠܟܘܢ	ܐܩܛܠܬܟܘܢ	ܐܩܛܠܘܟܘܢ	ܐܩܛܠܝܟܘܢ	†
ܐܩܛܠܟܝܢ	ܐܩܛܠܬܟܝܢ	ܐܩܛܠܘܟܝܢ	ܐܩܛܠܝܟܝܢ	†
ܐܩܛܠܗ	ܐܩܛܠܬܗ	ܐܩܛܠܘܗܝ	ܐܩܛܠܝܗܝ	ܐܩܛܠܬܘܢܝܗܝ
ܐܩܛܠܗ̇	ܐܩܛܠܬܗ̇	ܐܩܛܠܘܗ̇	ܐܩܛܠܝܗ̇	ܐܩܛܠܬܘܢܗ̇

PARADIGME

CONJUGAISON DU VERBE SAIN ܩܛܠ

CINQUIÈME

	ܐܩܛܠܬ	ܐܩܛܠܢ	ܐܩܛܠܬ	ܐܩܛܠܬܘܢ	ܐܩܛܠܬܝ
ܢܝ	†	†	ܐܩܛܠܬܢܝ	ܐܩܛܠܬܘܢܝ	ܐܩܛܠܬܝܢܝ
ܢ	†	†	ܐܩܛܠܬܢ	ܐܩܛܠܬܘܢ	ܐܩܛܠܬܝܢ
ܟ	ܐܩܛܠܬܟ	ܐܩܛܠܢܟ	†	†	†
ܟܘܢ	ܐܩܛܠܬܟܘܢ	ܐܩܛܠܢܟܘܢ	†	†	†
ܟܝ	ܐܩܛܠܬܟܝ	ܐܩܛܠܝܟܝ	†	†	†
ܟܝܢ	ܐܩܛܠܬܟܝܢ	ܐܩܛܠܢܟܝܢ	†	†	†
ܗ	ܐܩܛܠܬܗ	ܐܩܛܠܢܗܝ	ܐܩܛܠܬܗܝ	ܐܩܛܠܬܘܢܗܝ	ܐܩܛܠܬܝܗܝ
ܗ̇	ܐܩܛܠܬܗ̇	ܐܩܛܠܢܗ̇	ܐܩܛܠܬܗ̇	ܐܩܛܠܬܘܢܗ̇	ܐܩܛܠܬܝܗ̇

SIXIÈME FORME (cette forme ayant toujours un sens intransitif) (124),

CONJUGAISON DU VERBE SAIN ܩܛܠ

	ܐܩܛܘܠ	ܢܩܛܘܠ	ܬܩܛܘܠ	ܬܩܛܠܘܢ	ܬܩܛܠܝܢ
ܢܝ	†	†	ܬܩܛܠܢܝ	ܬܩܛܠܘܢܢܝ	ܬܩܛܠܝܢܢܝ
ܢ	†	†	ܬܩܛܠܢ	ܬܩܛܠܘܢܢ	ܬܩܛܠܝܢܢ
ܟ	ܐܩܛܠܟ	ܢܩܛܠܟ	†	†	†
ܟܘܢ	ܐܩܛܘܠܟܘܢ	ܢܩܛܘܠܟܘܢ	†	†	†
ܟܝ	ܐܩܛܠܟܝ	ܢܩܛܠܟܝ	†	†	†
ܟܝܢ	ܐܩܛܘܠܟܝܢ	ܢܩܛܘܠܟܝܢ	†	†	†
ܗ	ܐܩܛܠܝܗ	ܢܩܛܠܝܗ	ܬܩܛܠܝܗ	ܬܩܛܠܘܢܗܝ	ܬܩܛܠܝܢܗܝ
ܗ̇	ܐܩܛܠܗ̇	ܢܩܛܠܗ̇	ܬܩܛܠܗ̇	ܬܩܛܠܘܢܗ̇	ܬܩܛܠܝܢܗ̇

(1) Les suffixes s'ajoutent de la même manière à l'aoriste de toutes les autres formes

DIXIEME (suite)

AU PRÉTÉRIT

FORME ܐܰܦܥܶܠ

ܐܰܩܛܶܠܬܘܢ	ܐܰܩܛܶܠ	ܐܰܩܛܠܘ	ܐܰܩܛܠܰܬ	ܐܰܩܛܶܠ
ܐܰܩܛܶܠܬܘܢܳܢܝ	ܐܰܩܛܠܰܢܝ	ܐܰܩܛܠܘܢܝ	ܐܰܩܛܠܰܬܢܝ	ܐܰܩܛܠܰܢܝ
ܐܰܩܛܶܠܬܘܢܳܢ	ܐܰܩܛܠܰܢ	ܐܰܩܛܠܘܢ	ܐܰܩܛܠܰܬܢ	ܐܰܩܛܠܰܢ
†	ܐܰܩܛܠܳܟ	ܐܰܩܛܠܘܟ	ܐܰܩܛܠܰܬܟ	ܐܰܩܛܠܳܟ
†	ܐܰܩܛܠܶܟܝ	ܐܰܩܛܠܘܟܝ	ܐܰܩܛܠܰܬܟܝ	ܐܰܩܛܠܶܟܝ
†	ܐܰܩܛܠܟܘܢ	ܐܰܩܛܠܘܟܘܢ	ܐܰܩܛܠܰܬܟܘܢ	ܐܰܩܛܠܟܘܢ
†	ܐܰܩܛܠܟܝܢ	ܐܰܩܛܠܘܟܝܢ	ܐܰܩܛܠܰܬܟܝܢ	ܐܰܩܛܠܟܝܢ
ܐܰܩܛܶܠܬܘܢܳܝܗܝ	ܐܰܩܛܠܶܗ	ܐܰܩܛܠܘܗܝ	ܐܰܩܛܠܰܬܗ	ܐܰܩܛܠܶܝܗܝ
ܐܰܩܛܶܠܬܘܢܳܗ̇	ܐܰܩܛܠܳܗ̇	ܐܰܩܛܠܘܗ̇	ܐܰܩܛܠܰܬܗ̇	ܐܰܩܛܠܳܗ̇

elle ne peut jamais avoir de suffixes)

A L'AORISTE (FORME ܦܥܶܠ[1])

ܬܰܩܛܶܠ	ܢܰܩܛܘܿܠ	ܢܰܩܛܠܘܢ	ܬܰܩܛܘܿܠ	ܢܰܩܛܶܠ
ܬܰܩܛܠܢܝ	ܢܰܩܛܠܰܢܝ	ܢܰܩܛܠܘܢܢܝ	ܬܰܩܛܠܰܢܝ	ܢܰܩܛܠܢܝ
ܬܰܩܛܠܢ	ܢܰܩܛܠܰܢ	ܢܰܩܛܠܘܢܢ	ܬܰܩܛܠܰܢ	ܢܰܩܛܠܢ
†	ܢܰܩܛܠܳܟ	ܢܰܩܛܠܘܢܳܟ	ܬܰܩܛܠܳܟ	ܢܰܩܛܠܢܳܟ
†	ܢܰܩܛܘܿܠܟܝ	ܢܰܩܛܠܘܢܟܝ	ܬܰܩܛܘܿܠܟܝ	ܢܰܩܛܠܢܟܝ
†	ܢܰܩܛܠܟܘܢ	ܢܰܩܛܠܘܢܟܘܢ	ܬܰܩܛܠܟܘܢ	ܢܰܩܛܠܢܟܘܢ
†	ܢܰܩܛܘܿܠܟܝܢ	ܢܰܩܛܠܘܢܟܝܢ	ܬܰܩܛܘܿܠܟܝܢ	ܢܰܩܛܠܢܟܝܢ
ܬܰܩܛܠܝܘܗܝ	ܢܰܩܛܠܶܗ	ܢܰܩܛܠܘܢܝܗܝ	ܬܰܩܛܠܶܗ	ܢܰܩܛܠܝܘܗܝ
ܬܰܩܛܠܝܗ̇	ܢܰܩܛܠܳܗ̇	ܢܰܩܛܠܘܢܳܗ̇	ܬܰܩܛܠܳܗ̇	ܢܰܩܛܠܝܗ̇

des verbes sains.

PARADIGME

CONJUGAISON DU VERBE SAIN ܩܛܠ

	ܢܩܛܘܠ	ܩܛܠܬ	ܩܛܠܬ	ܩܛܠܘ	ܩܛܠܬ
ܢ	ܢܩܛܠܢܝ	ܩܛܠܬܢܝ	ܩܛܠܬܢܝ	ܩܛܠܘܢܝ	ܩܛܠܬܢܝ
ܟ	ܢܩܛܠܟ	ܩܛܠܬܟ	ܩܛܠܬܟ	ܩܛܠܘܟ	ܩܛܠܬܟ
ܗ	ܢܩܛܠܝܘܗܝ	ܩܛܠܬܗܝ	ܩܛܠܬܗܝ	ܩܛܠܘܗܝ	ܩܛܠܬܗܝ
ܗ̇	ܢܩܛܠܝܗ	ܩܛܠܬܗ	ܩܛܠܬܗ	ܩܛܠܘܗ	ܩܛܠܬܗ

	ܢܩܛܠܘܢ	ܢܩܛܠܘܢ	ܢܩܛܠܢ	ܩܛܘܠܘ	ܩܛܘܠ
ܢ	ܢܩܛܠܘܢܢܝ	ܢܩܛܠܘܢܢܝ	ܢܩܛܠܢܢܝ	ܩܛܘܠܘܢܝ	ܩܛܘܠܝܢܝ
ܟ	ܢܩܛܠܘܢܟ	ܢܩܛܠܘܢܟ	ܢܩܛܠܢܟ	ܩܛܘܠܘܟ	ܩܛܘܠܝܟ
ܗ	ܢܩܛܠܘܢܝܗܝ	ܢܩܛܠܘܢܗܝ	ܢܩܛܠܢܗܝ	ܩܛܘܠܘܗܝ	ܩܛܘܠܝܗܝ
ܗ̇	ܢܩܛܠܘܢܝܗ	ܢܩܛܠܘܢܗ	ܢܩܛܠܢܗ	ܩܛܘܠܘܗ	ܩܛܘܠܝܗ

PARADIGME

CONJUGAISON DU VERBE REDOUBLÉ ܒܙ

	ܒܙܬ	ܒܙܬܘܢ	ܒܙܬ	ܒܙܘ	ܒܙܝ
ܢ	ܒܙܬܢܝ	ܒܙܬܘܢܝ	ܒܙܬܢܝ	*	*
ܟ	ܒܙܬܟ	ܒܙܬܘܢܟ	ܒܙܬܟ	*	*
ܟܝ	*	*	*	ܒܙܬܟܝ	ܒܙܢܟܝ
ܟܘܢ	*	*	*	ܒܙܬܟܘܢ	ܒܙܢܟܘܢ
ܟܝ	*	*	*	ܒܙܬܟܝ	ܒܙܢܟܝ
ܟܝܢ	*	*	*	ܒܙܬܟܝܢ	ܒܙܢܟܝܢ
ܗ	ܒܙܬܝܗܝ	ܒܙܬܘܢܗܝ	ܒܙܬܗܝ	ܒܙܢܗܝ	ܒܙܬܗ
ܗ̇	ܒܙܬܝܗ	ܒܙܬܘܢܗ	ܒܙܬܗ	ܒܙܢܗ	ܒܙܬܗ

(1) Joindre les pronoms suffixes aux autres formes, comme on l'a fait plus haut pour celles

DIXIEME (suite)

A L'IMPÉRATIF

ܝܗܒܬܠܗ	ܝܗܒܬܠܝ	ܝܗܒܬܠܝ	ܩܛܝܠ	ܩܛܝܠܗ
ܝܗܒܬܠܘܢ	ܝܗܒܬܠܝܢ	ܝܗܒܬܠܢ	ܩܛܝܠܝܢ	ܩܛܠܠܘܢ
ܝܗܒܬܠܘܟ	ܝܗܒܬܠܟ	ܝܗܒܬܠܟ	ܩܛܝܠܟ	ܩܛܠܠܘܟ
ܝܗܒܬܠܘܗܘܢ	ܝܗܒܬܠܝܗܘܢ	ܝܗܒܬܠܝܗܘܢ	ܩܛܝܠܝܗܘܢ	ܩܛܠܠܘܗܘܢ
ܝܗܒܬܠܘܗ̇	ܝܗܒܬܠܝܗ̇	ܝܗܒܬܠܗ̇	ܩܛܝܠܝܗ̇	ܩܛܠܠܘܗ̇
ܝܗܒܬܘܠܬ	ܢܩܛܝܠ	ܢܩܛܝܠܗ	ܢܩܛܝܠܝ	ܢܩܛܝܠܟ
ܝܗܒܬܘܠܬ	ܢܩܛܝܠܝܢ	ܢܩܛܠܠܘܢ	ܢܩܛܠܠܝܢ	ܢܩܛܠܠܬܢ
ܝܗܒܬܘܠܟ	ܢܩܛܝܠܟ	ܢܩܛܠܠܘܟ	ܢܩܛܠܠܟ	ܢܩܛܠܬܟ
ܝܗܒܬܘܠܝܗܘܢ	ܢܩܛܝܠܗܘܢ	ܢܩܛܠܠܘܗܘܢ	ܢܩܛܠܠܝܗܘܢ	ܢܩܛܠܠܬܗܘܢ
ܝܗܒܬܘܠܗ̇	ܢܩܛܝܠܗ̇	ܢܩܛܠܠܘܗ̇	ܢܩܛܠܠܝܗ̇	ܢܩܛܠܬܗ̇

ONZIEME

AU PRÉTÉRIT TRILITÈRE (1)

ܒܘܩܡ	ܒܘ	ܒܘܗ	ܒܘܝ	ܒܘ
ܒܘܩܡܬܢ	ܒܘܢ	ܒܘܘܢ	ܒܘܝܢ	ܒܘܬܢ
ܒܘܩܡܬܟ	ܒܘܟ	ܒܘܘܟ	ܒܘܝܟ	ܒܬܘܟ
†	ܒܘܝ	ܒܘܘܝ	ܒܘܝܝ	ܒܬܘܝ
†	ܒܘܒܗ	ܒܘܘܒܗ	ܒܘܝܒܗ	ܒܘܒܗ
†	ܒܘܒܢ	ܒܘܘܒܢ	ܒܘܝܒܢ	ܒܘܒܢ
†	ܒܘܒܟ	ܒܘܘܒܟ	ܒܘܝܒܟ	ܒܘܒܟ
ܒܘܩܡܬܗܘܢ	ܒܘܗ	ܒܘܘܗܘܢ	ܒܘܝܗ	ܒܘܬܗܘܢ
ܒܘܩܡܬܗ̇	ܒܘܗ̇	ܒܘܘܗ̇	ܒܘܝܗ̇	ܒܬܘܗ̇

(1) des verbes sains.

CONJUGAISON DU VERBE DÉFECTUEUX ܓܠܳܐ

PREMIÈRE

	ܓܠܺܝܬ	ܓܠܰܝܢ	ܓܠܰܝܬ	ܓܠܰܝܬܽܘܢ	ܓܠܰܝܬܝ
ܝ	*	*	ܓܠܰܝܬܳܢܝ	ܓܠܰܝܬܽܘܢܳܢܝ	ܓܠܰܝܬܺܝܢܝ
ܢ	*	*	ܓܠܰܝܬܳܢ	ܓܠܰܝܬܽܘܢܳܢ	ܓܠܰܝܬܺܝܢ
ܟ	ܓܠܺܝܬܳܟ	ܓܠܰܝܢܳܟ	*	*	*
ܟܽܘܢ	ܓܠܺܝܬܟܽܘܢ	ܓܠܰܝܢܳܟܽܘܢ	*	*	*
ܟܝ	ܓܠܺܝܬܟܝ	ܓܠܰܝܢܳܟܝ	*	*	*
ܟܶܝܢ	ܓܠܺܝܬܟܶܝܢ	ܓܠܰܝܢܳܟܶܝܢ	*	*	*
ܗ	ܓܠܺܝܬܶܗ	ܓܠܰܝܢܳܝܗܝ	ܓܠܰܝܬܳܝܗܝ	ܓܠܰܝܬܽܘܢܳܝܗܝ	ܓܠܰܝܬܺܝܗܝ
ܗ̇	ܓܠܺܝܬܳܗ̇	ܓܠܰܝܢܳܗ̇	ܓܠܰܝܬܳܗ̇	ܓܠܰܝܬܽܘܢܳܗ̇	ܓܠܰܝܬܺܝܗ̇

TROISIÈME (1)

	ܓܰܠܺܝܬ	ܓܰܠܺܝܢ	ܓܰܠܺܝܬ	ܓܰܠܺܝܬܽܘܢ	ܓܰܠܺܝܬܝ
ܝ	*	*	ܓܰܠܺܝܬܳܢܝ	ܓܰܠܺܝܬܽܘܢܳܢܝ	ܓܰܠܺܝܬܺܝܢܝ
ܢ	*	*	ܓܰܠܺܝܬܳܢ	ܓܰܠܺܝܬܽܘܢܳܢ	ܓܰܠܺܝܬܺܝܢ
ܟ	ܓܰܠܺܝܬܳܟ	ܓܰܠܺܝܢܳܟ	*	*	*
ܟܽܘܢ	ܓܰܠܺܝܬܟܽܘܢ	ܓܰܠܺܝܢܳܟܽܘܢ	*	*	*
ܟܝ	ܓܰܠܺܝܬܟܝ	ܓܰܠܺܝܢܳܟܝ	*	*	*
ܟܶܝܢ	ܓܰܠܺܝܬܟܶܝܢ	ܓܰܠܺܝܢܳܟܶܝܢ	*	*	*
ܗ	ܓܰܠܺܝܬܶܗ	ܓܰܠܺܝܢܳܝܗܝ	ܓܰܠܺܝܬܳܝܗܝ	ܓܰܠܺܝܬܽܘܢܳܝܗܝ	ܓܰܠܺܝܬܺܝܗܝ
ܗ̇	ܓܰܠܺܝܬܳܗ̇	ܓܰܠܺܝܢܳܗ̇	ܓܰܠܺܝܬܳܗ̇	ܓܰܠܺܝܬܽܘܢܳܗ̇	ܓܰܠܺܝܬܺܝܗ̇

(1) Le prétérit des autres formes des verbes défectueux, avec les suffixes, n'offre aucune

DOUZIEME

AU PRÉTÉRIT

FORME ܦܥܠ

ܠܒܗܘܬܡ	ܠܒܪ	ܠܒܗ	ܠܒܝ	ܠܒܬ
ܠܒܗܘܬܢܝ	ܠܒܪܢܝ	ܠܒܪܘܢܝ	ܠܒܗܢܝ	ܠܒܬܢܝ
ܠܒܗܘܬܢ	ܠܒܢ	ܠܒܪܘܢ	ܠܒܗܢ	ܠܒܬܢ
†	ܠܒܟ	ܠܒܪܘܟ	ܠܒܗܟ	ܠܒܬܟ
†	ܠܒܟܝ	ܠܒܪܘܟܝ	ܠܒܗܟܝ	ܠܒܬܟܝ
†	ܠܒܟܘܢ	ܠܒܪܘܟܘܢ	ܠܒܗܟܘܢ	ܠܒܬܟܘܢ
†	ܠܒܟܝܢ	ܠܒܪܘܟܝܢ	ܠܒܗܟܝܢ	ܠܒܬܟܝܢ
ܠܒܗܘܬܘܗܝ	ܠܒܗܘܗܝ	ܠܒܪܘܗܝ	ܠܒܗܘܗܝ	ܠܒܬܘܗܝ
ܠܒܗܘܬܗ	ܠܒܗ	ܠܒܪܘܗ	ܠܒܗܗ	ܠܒܬܗ

FORME ܦܥܝܠ

ܠܒܬܘܡ	ܠܒܒ	ܠܒܗ	ܠܒܢܝ	ܠܒܒ
ܠܒܬܘܢܢܝ	ܠܒܢܝ	ܠܒܗܘܢܝ	ܠܒܢܗܢܝ	ܠܒܬܢܝ
ܠܒܬܘܢܢ	ܠܒܢ	ܠܒܗܘܢ	ܠܒܢܗܢ	ܠܒܬܢ
†	ܠܒܟ	ܠܒܗܘܟ	ܠܒܢܗܟ	ܠܒܬܟ
†	ܠܒܟܝ	ܠܒܗܘܟܝ	ܠܒܢܗܟܝ	ܠܒܬܟܝ
†	ܠܒܟܘܢ	ܠܒܗܘܟܘܢ	ܠܒܢܗܟܘܢ	ܠܒܬܟܘܢ
†	ܠܒܟܝܢ	ܠܒܗܘܟܝܢ	ܠܒܢܗܟܝܢ	ܠܒܬܟܝܢ
ܠܒܬܘܢܘܗܝ	ܠܒܘܗܝ	ܠܒܗܘܗܝ	ܠܒܢܗܘܗܝ	ܠܒܬܘܗܝ
ܠܒܬܘܢܗ	ܠܒܗ	ܠܒܗܘܗ	ܠܒܢܗܗ	ܠܒܬܗ

difficulté.

PARADIGME

CONJUGAISON DU VERBE DÉFECTUEUX ܓܠܐ

	ܬܓܠܐ	ܢܓܠܐ	ܐܬܓܠܐ	ܐܬܓܠܝܘ	ܐܬܓܠܝ
ܝ	†	†	ܐܬܓܠܝܢܝ	ܐܬܓܠܝܘܢܝ	ܐܬܓܠܝܢܝ
ܢ	†	†	ܐܬܓܠܝܢ	ܐܬܓܠܝܘܢ	ܐܬܓܠܝܢ
ܟ	ܬܓܠܝܟ	ܢܓܠܝܟ	†	†	†
ܟܘܢ	ܬܓܠܝܟܘܢ	ܢܓܠܝܟܘܢ	†	†	†
ܟܝ	ܬܓܠܝܟܝ	ܢܓܠܝܟܝ	†	†	†
ܟܝܢ	ܬܓܠܝܟܝܢ	ܢܓܠܝܟܝܢ	†	†	†
ܗ	ܬܓܠܝܘܗܝ	ܢܓܠܝܘܗܝ	ܐܬܓܠܝܘܗܝ	ܐܬܓܠܝܘܢܘܗܝ	ܐܬܓܠܝܢܘܗܝ
ܗ̇	ܬܓܠܝܗ̇	ܢܓܠܝܗ̇	ܐܬܓܠܝܗ̇	ܐܬܓܠܝܘܢܗ̇	ܐܬܓܠܝܢܗ̇

PARADIGME

CONJUGAISON DU VERBE DÉFECTUEUX ܓܠܐ

	ܓܠܝܢ	ܓܠܝܬܘܢ	ܓܠܝ	ܓܠܬ	ܓܠܐ	ܓܠܘ
ܝ	ܓܠܝܢܢܝ	ܓܠܝܬܘܢܝ	ܓܠܝܢܝ	ܓܠܬܢܝ	ܓܠܢܝ	ܓܠܘܢܝ
ܢ	ܓܠܝܢܢ	ܓܠܝܬܘܢ	ܓܠܝܢ	ܓܠܬܢ	ܓܠܢ	ܓܠܘܢ
ܗ	ܓܠܝܢܘܗܝ	ܓܠܝܬܘܗܝ	ܓܠܝܘܗܝ	ܓܠܬܗܝ	ܓܠܝܗܝ	ܓܠܘܗܝ
ܗ̇	ܓܠܝܢܗ̇	ܓܠܝܬܘܗ̇	ܓܠܝܗ̇	ܓܠܬܗ̇	ܓܠܗ̇	ܓܠܘܗ̇

(1) L'aoriste des autres formes n'offre aucune difficulté.

DOUZIEME (suite)

A L'AORISTE TRILITÈRE

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
†	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
†	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
†	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
†	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

DOUZIEME (suite)

A L'IMPÉRATIF [illegible] . [illegible] . [illegible] (1)

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

(1) Les autres formes n'offrent aucune difficulté.

CONJUGAISON DU VERBE CONCAVE ܓܳܪ

	ܓܪܬ	ܓܪܢ	ܓܪܬ	ܓܪܬܘܢ	ܓܪܬܝܢ
ܝ	†	†	ܓܪܬܢܝ	ܓܪܬܘܢܢܝ	ܓܪܬܝܢܝ
ܢ	†	†	ܓܪܬܢ	ܓܪܬܘܢܢ	ܓܪܬܝܢܢ
ܟ	ܓܪܬܟ	ܓܪܢܟ	†	†	†
ܟܘܢ	ܓܪܬܟܘܢ	ܓܪܢܟܘܢ	†	†	†
ܟܝ	ܓܪܘܟܝ	ܓܪܝܟܝ	†	†	†
ܟܝܢ	ܓܪܬܟܝܢ	ܓܪܢܟܝܢ	†	†	†
ܗ	ܓܪܘܗ	ܓܪܢܗܝ	ܓܪܬܗܝ	ܓܪܬܘܢܗܝ	ܓܪܬܝܢܝܗܝ
ܗ̇	ܓܪܬܗ̇	ܓܪܢܗ̇	ܓܪܬܗ̇	ܓܪܬܘܢܗ̇	ܓܪܬܝܢܗ̇

CONJUGAISON DU VERBE HAMZÉ ܐܶܟܰܠ

	ܐܟܠܬ	ܐܟܠܢ	ܐܟܠܬ	ܐܟܠܬܘܢ	ܐܟܠܬܝܢ
ܝ	†	†	ܐܟܠܬܢܝ	ܐܟܠܬܘܢܢܝ	ܐܟܠܬܝܢܝ
ܢ	†	†	ܐܟܠܬܢ	ܐܟܠܬܘܢܢ	ܐܟܠܬܝܢܢ
ܟ	ܐܟܠܬܟ	ܐܟܠܢܟ	†	†	†
ܟܘܢ	ܐܟܠܬܟܘܢ	ܐܟܠܢܟܘܢ	†	†	†
ܟܝ	ܐܟܠܘܟܝ	ܐܟܠܝܟܝ	†	†	†
ܟܝܢ	ܐܟܠܬܟܝܢ	ܐܟܠܢܟܝܢ	†	†	†
ܗ	ܐܟܠܘܗ	ܐܟܠܢܗܝ	ܐܟܠܬܗܝ	ܐܟܠܬܘܢܗܝ	ܐܟܠܬܝܢܝܗܝ
ܗ̇	ܐܟܠܬܗ̇	ܐܟܠܢܗ̇	ܐܟܠܬܗ̇	ܐܟܠܬܘܢܗ̇	ܐܟܠܬܝܢܗ̇

TREIZIEME

AU PRÉTÉRIT TRILITÈRE (1)

نُدّوم	نُد	نُدُه	نُدّي	نُدّ
نُدّومنس	نُدّس	نُدُوس	نُدّيس	نُدّس
نُدّومنم	نُدم	نُدُوم	نُدّيم	نُدّ
†	نُدّو	نُدُوو	نُدّيو	نُدّو
†	نُدجف	نُدُوجف	نُدّيجف	نُدّجف
†	نُدّجب	نُدُوجب	نُدّيجب	نُدّجب
†	نُدجم	نُدُوجم	نُدّيجم	نُدّجم
نُدّومنهس	نُدّه	نُدُوهس	نُدّيه	نُدّسه
نُدّومنه	نُدّه	نُدُوه	نُدّيه	نُدّه

QUATORZIEME

AU PRÉTÉRIT TRILITÈRE (1)

يُجَلُّوم	يُجِد	يُجِله	يُجِلّي	يُجَد
يُجلومنتس	يُجليس	يُجلوس	يُجلهس	يُجلّت
يُجلومتم	يُجلم	يُجلوم	يُجلهم	يُجتلم
†	يُجلم	يُجلوو	يُجلهو	يُجلم
†	يُجلجف	يُجلوجف	يُجلهجف	يُجلجف
†	يُجلجب	يُجلوجب	يُجلوجب	يُجلجب
†	يُجلجم	يُجلوجم	يُجلهجم	يُجلجم
يُجلومتهس	يُجله	يُجلوهس	يُجلوه	يُجلتهس
يُجلومتنه	يُجله	يُجلوه	يُجلهه	يُجلته

(1) Les autres formes n'offrent aucune difficulté.

BIBLIOGRAPHIE

DES OUVRAGES LES PLUS ESTIMÉS TANT ANCIENS QUE NOUVEAUX

I

GRAMMAIRIENS SYRIENS DE L'ÉPOQUE CLASSIQUE

Aucun de ces grammairiens ne mérite ce nom; leur travail se borne à des compilations interminables de mots, très souvent exotiques, ou tirés de la Massore ou appartenant à la prononciation corrompue de la basse époque de la langue, et groupés d'une manière toute fantaisiste, d'après des points de ressemblance futiles et sans importance, comme celui de l'accent ou de la terminaison d'un mot. En somme, absence complète de synthèse et de méthode. Sans utilité donc pour l'étude rationnelle, leurs œuvres peuvent à peine fournir quelque appoint aux seuls *historiens* de la littérature Syriaqne :

Jacques d'Edesse (✝708) cf. Catal. Wright : *fragments of the Syriac Grammar of Jacob of Edessa*; et Merx : *Historia artis grammaticæ apud Syros* p. 73.

Elia de Nisibe (✝ 1052) manuscrit de 56 pages in-4°

Jean Bar Zou'bi (✝1209) manuscrit de 244 pages in-4°

Išo'iahb de Nisibe (✝ 1210 ?) ܡܫܝܒܪܬܐ ܕܩܘܫܝܐ ܕܫܝܒܢܬܐ 6 p. in-4°.

Jean Bar Khamis : discours sur les lettres qui permutent et sur les différentes manières de prononcer une lettre; 8 pages in-4°.

David fils de Paul (XIIIe siècle ?) : manuscrit de 24 pages in-4°. Cf. Gottheil, *proceedings of the American Or. Society*; mai 1891.

Jacques Bar Škhakho (✝ 1241) manuscrit de 110 pages.

Barhebræus 1° *Le livre des splendeurs* ܟܬܒܐ ܕܙܠܝ̈ܩܐ, manuscrit de 210 pages in-4°. 2° *Le livre de l'entrée* ܟܬܒܐ ܕܡܥܠܬܐ 30 pages in-4°.

Joseph de Mardin (XVe siècle ?) discours sur la phonétique; manuscrit de 16 pages in-4°.

Išo'iahb Bar Malkoun ܟܬܒܐ ܕܡܚܘܪܢܘܬܐ: ܕܡ̈ܠܐ ܡܫܚܠܦ̈ܢ ܦܘܪܫܢܘܬܐ 200 pages in - 8°.

II

GRAMMAIRIENS EUROPÉENS

C'est grâce aux travaux et à la sagacité des grammairiens Européens, qui ont su appliquer au Syriaque la méthode sévère qui leur est propre, que la grammaire Syriaque se trouve aujourd'hui constituée sur des bases propres et se présente au savant avec tout l'appareil scientifique qu'on est en droit d'exiger d'elle. Nous ne voulons pas parler des auteurs lointains tels que Masius, Wasère, Boderianus, Buxtorff, Edmond Castell, Canine, Mercère, Louis de Dieu, Opicius, Hottinger etc. qui n'ont fait que préparer la voie à leurs successeurs, mais nous citerons comme connus généralement des Syrologues :

Michaël (C. B.) Syriasmus, id est grammatica linguæ Syriacæ (1741).

Adlère (J. G. C.) Brevis linguæ Syriacæ institutio (1784).

Yates (T.) Syriac grammar principally adapted to the new Testament in that language (1821).

Hoffmann (A. T.) Grammatica Syriaca (1827).

Uhlemann (F.) Grammatik der syrischen sprache mit vollstaendigen paradigmen etc. (1857).

Noeldeke (T.) 1° Compendious Syriac grammar etc. 2me édition (1904).

2° Grammatic der neusyrischen sprache (1868) etc. etc.

Duval (R.) Traité de grammaire Syriaque (1881).

Nestle (E.) Brevis linguæ Syriacæ grammatica, litteratura etc. (1831)

Merx Historia artis grammaticæ apud Syros (1889).

Gismondi (H.) Linguæ Syriacæ grammatica etc. (1890) (résumé).

III

GRAMMAIRIENS SYRIENS MODERNES

En dehors de C. J. David qui a réussi, par un travail personnel, à faire de la grammaire un livre raisonné et scientifique, les grammairiens Syriens modernes n'ont guère fait que marcher sur les brisées de leurs devanciers : résumer simplement un des anciens, ou le fondre dans un nouveau moule au point de vue de l'ordre extérieur, c'est en quoi consiste tout leur travail. C'est à peine si par ci par là une réflexion personnelle, une observation pratique, viennent émailler leurs fastidieuses rapsodies de mots. Nous mentionnons seulement les plus connus (en Orient), en négligeant comme sans valeur, les grammaires parues, dans ces derniers temps, au Malabare :

Amira (G. M.) Grammatica Syriaca sive Chaldaica (1) (1596).

Hakel (A. de) ܟܬܒܐ ܕܓܪܡܛܝܩܝ ܐܘ ܦܓܪܐ ܕܘܟܝ ܡܡܠܠܐ ܣܘܪܝܝܐ (1623)

(1) Cette grammaire jouit pendant le XVI, XVII, XVIII, siècle d'une juste notoriété.



Šadr (J. de) ܓܪܡܡܛܝܩܝ ܕܠܫܢܐ ܣܘܪܝܝܐ (1636).

'Ainkoura (J. de) ܓܪܡܡܛܝܩܝ ܐܘܟܝܬ ܟܘܪܣܝ ܡܫܡܠܝܐ ܕܠܫܢܐ ܣܘܪܝܝܐ (1647).

David (C. J.) اللمعة الشهية : في نحو اللغة السريانية 2eme édition (1896)

Kardahi (G.) كتاب الكنز الثمين (poétique. 1875), et une grammaire proprement dite (1880).

Razi (G.) كتاب في نحو اللغة الارامية السريانية الكلدانية وصرفها وشعرها

Makdassi (J. T.) ܟܘܪܣܝ ܡܫܡܠܝܐ (1889)

Manna (J. E.) الاصول الجلية : في نحو اللغة الارامية (1896)



PP



Princeton University Library
32101 077791042

